A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753133 5

ASTOR, LENOX
TILDEN FOUND

Digitized by Google

lphureuses, elle
rille; que lors-
gé de ces parties
qu'on les sent
duit des étin-
: visage ou la
atière environ-
re un Atmos-
e l'embraser et
ns la brulure,
peut-être aug-
à embraser les
e même quel-
ter, si l'on ja-

rément l'Elec-
e, M. D. pas-
M. Hauksbée,
unies ensemble
rons seulement
r son axe un
rieurement de
a main sur ce
ineuse, et son
cire d'Espagne
à Globe. M. D.
xplication très-
ous n'entrerons
e énumération
icité qu'il a dé-
e Mémoire que
rquables de ces
s, à l'exception
ctriques par tur-
on, le deviennent
ème matière qui
ne

Digitized by Google

Digitized by Google

*DM
Mercure
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

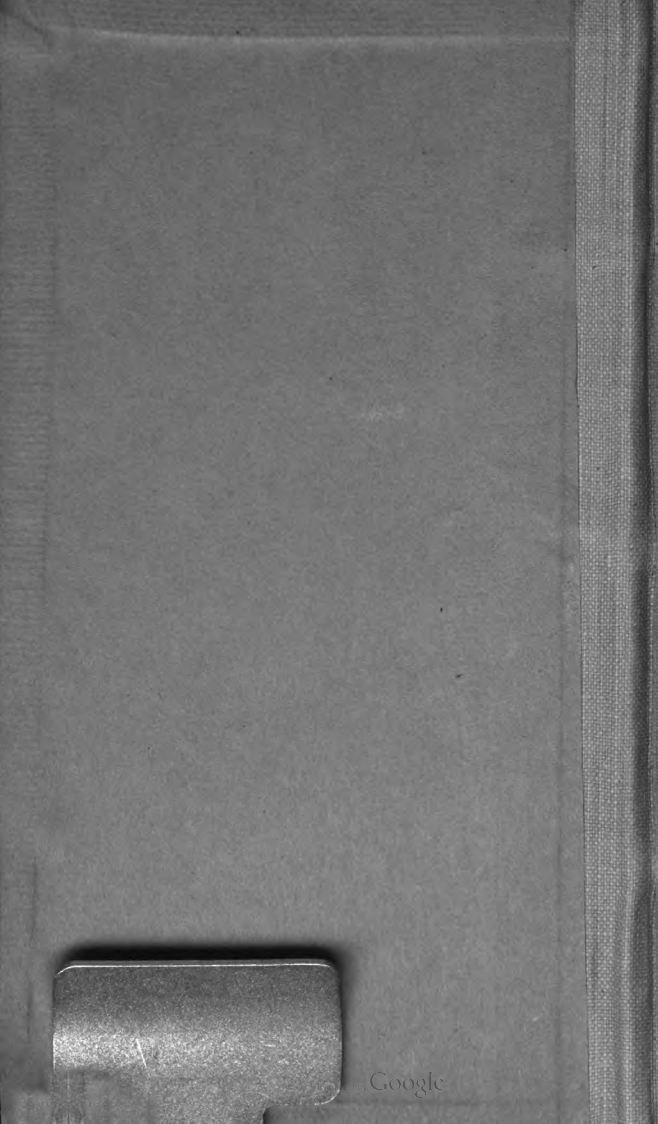
Digitized by Google

*DM
Mercure
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
MAY. 1735.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

PUBLIC LIBRARY
383191
ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
MAY. 1735.

PIECES FUGITIVES, *en Vers et en Prose.*

BOUQUET,

ERrant au lever de l'Aurore,
Au milieu des Jardins de Flore,
A qui j'allois pour vous demander un Bouquet,
J'entrai tout en rêvant dans un sombre Bosquet
Qu'avant moi nul Mortel ne connoissoit encore.
Il semble qu'à former ces aimables climats,
L'Art ait secondé la Nature;
Là sous des Orangers respectez des frimats,

Digitized by Google

Mille petits Ruisseaux roulant une Onde pure,
Font naître d'innombrables fleurs,
Qui par leurs brillantes couleurs
D'un gazon immortel émaillent la verdure.
Chaque jour en ces lieux, au gré de leurs désirs,
Parmi les doux transports qu'inspire la tendresse,
Flore à son jeune Amant prodigue des plaisirs
Qu'il rend avec usure à sa jeune Déesse.
Je les vis aprocher; je m'écartai soudain;
Quand deux Amans cherchent la solitude
Il les faut éviter avec exactitude.
J'entrai dans un Verger voisin;
Un enfant y dormoit sur un lit de Jasmin,
A l'ombre d'un buisson de Roses.
J'avance, il se réveille et me tient ce discours;
Sçais-tu bien à quoi tu t'exposes
En abordant ces beaux séjours?
Jamais Mortel n'entra dans ce Bocage.
Pardonne, puissant Dieu (car à son équipage
Je le connus bien-tôt pour l'aîné des Amours.)
On celebre aujourd'hui la Fête d'Isabelle:
Sans doute que tu la connois?
Et j'ai pensé que je devois....
Je t'entends, reprit-il, *pour cette jeune Belle*
A Flore *tu venois demander un Bouquet;*
Mais crois-moi, quitte ce projet;
La Déesse ne peut entendre sans colere,
Prononcer ce nom dans ces lieux,

Digitized by Google

Elle est jalouse enfin des charmes de ses yeux
Et voudroit l'empêcher de plaire.
Ainsi n'espere pas d'en pouvoir obtenir
La moindre petite Fleurette,
Pas un brin de Muguet, pas une Violette,
Et tu peux t'en aller comme on t'a vu venir.
Chagrin d'avoir perdu mes pas dans ce voyage,
Je partis murmurant tout bas entre mes dents;
Je m'arrêtois de tems en tems,
Joignant les mains et soupirant de rage.
L'Amour, qui me suivoit des yeux,
Se laissant attendrir à ma douleur extrême,
Quand je fus sorti de ces lieux,
Me joignit et voulut me consoler lui-même.
Arrête, me dit-il, *je prens pitié de toi*:
Tu crains de fâcher Isabelle,
En paroissant aujourd'hui devant elle
Sans lui rien présenter; mais écoute et croi-moi,
Profite de cette infortune.
Dis-lui qu'on trouveroit un Bouquet aisément
S'il en falloit orner une Beauté commune:
Mais que pour elle il en est autrement;
Que bien loin qu'elle puisse en tirer avantage,
Le coloris de son visage
De la Rose et du Lys terniroit les couleurs.
Après tout, qu'est-ce que des Fleurs?
Naissantes au matin des larmes de l'Aurore,
Au moment qui les voit éclore

Succede

Digitized by Google

Succede le moment qui les voit se flétrir.
Un tel présent seroit indigne d'elle,
Sur tout ayant un cœur que tu lui peux offrir,
Suis mon avis : Soudain batant de l'aîle,
Il s'éleva dans le milieu des airs.
Vous jugés bien qu'à son ordre suprême
(Car de ce Dieu, qui régit l'Univers,
Ordre ou conseil est à peu près de même,)
Je n'oserois résister un instant.
Voici mon cœur, aprenés qu'il vous aime,
Qu'il est sincere et qu'il sera constant.

COPIE d'une Lettre écrite de Londres le 19.30. Decembre 1734. à M. Dargenville, Conseiller du Roy, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, sur quelques Illustres Anglois.

LE renouvellement de l'année me fournit, Monsieur, l'occasion de vous écrire pour vous la souhaiter des plus heureuses ; et le départ d'un ami m'a fourni ces jours passez l'occasion de vous envoyer quelques Portraits que je vous prie d'agréer. Je me souviens de vous avoir trouvé une fois occupé à en faire un petit Recueil, et je suis persuadé que vous y voudrés

Digitized by Google

voudrés bien aggréger les Etrangers. Quelques-uns vous seront parfaitement connus; ce n'est donc qu'à cause de ceux qui vous le seroient moins, que je vous demande la permission de vous les présenter. Je souhaiterois seulement être plus capable d'être leur Introducteur.

Il y a un cahier de 12. Poëtes celebres Anglois, qui sont, si je ne me trompe, *Chaucher*, *Spenser*, *Johnson*, *Fletcher*, *Beaumont*, *Shakespear*, *Milton*, *Cowley*, *Buttler*, *Otway*, *Waller*, *et Driden*.

Chaucher est le plus vieux Poëte dont on fasse cas. Il vivoit dans le 14e. siecle. Les Anglois d'aujourd'hui ont de la peine à l'entendre. On dit qu'il est inimitable dans ses Descriptions, et en general fort ingénieux. On a fait une très belle Edition de ses Ouvrages en un Volume infolio, avec une Explication des expressions difficiles et surannées.

Spenser vivoit sous le regne de la Reine Elizabeth. Il a écrit des Pastorales Héroïques. Il a beaucoup d'invention, de grandeur, et de feu, mais beaucoup d'irregularité et d'inégalité. Son caractere tient un peu de celui de l'Arioste. Son plus fameux Ouvrage est le Poëme de la Reine des Fées, en douze Chants, ou pour mieux dire en douze Poëmes, chaque chant

Digitized by Google

ayant son Héros. On prétend qu'il en a copié les personnages d'après des personnes vivantes à la Cour. On raconte que le Chevalier Philippe Sidney, qui étoit l'homme de ce tems le plus en réputation de politesse, desprit et de galanterie, ayant lû sa Description du Désespoir, fut surpris d'une espece de transport à la vûë d'un génie si peu ordinaire, et ordonna qu'on fit présent de 50. Guinées à l'Auteur de ces Vers; ayant lû une Stance de plus, il ordonna qu'on doublat la somme, et continuant de lire une autre Stance, il ordonna que ce fut 200. Guinées, et qu'on les lui donnât sur le champ, de crainte qu'en continuant, il ne fut tenté de lui donner tout son bien.

Johnson vivoit vers le même tems, et il a écrit un grand nombre de Tragédies et de Comédies, qui ont eu une grande vogue dans leur naissance, et dont quelques unes la conservent encore aujourd'hui. Johnson étoit un Auteur laborieux, et d'une élevation d'esprit médiocre.

Fletcher et Beaumont étoient contemporains, et vivoient dans le 16e. siecle. Ils s'aidoient réciproquement, ou pour mieux dire, ils travailloient ensemble; Ils ont fait 53. Pieces de Théatre. Fletcher avoit beaucoup d'esprit, la repartie vive,

ce

Digitized by Google

ce qui est une des principales graces de la Comédie. Il avoit beaucoup d'ame et de vivacité. Beaumont avoit plus de science et de jugement. Il modéroit la fougue de son ami. Ils étoient l'un et l'autre fort capables de dicter une conversation ingénieuse.

Shakespear, Poëte du même siecle, est le premier des Poëtes Anglois pour la Tragédie, mais jamais Poëte ne fut plus inégal. Lors qu'il est beau, il l'est au suprême degré, et avec transcendance : Il y a des endroits si beaux (et qui se doivent à la seule nature, car il ne connut pas l'art) qu'on ne sçait pas d'endroit dans aucun autre Poëte d'aucun autre pays, qui puisse leur être comparé. Mais ce ne sont que quelques endroits, n'y ayant pas, suivant mon sentiment, une seule Piece qui, comprise dans sa totalité, soit supportable. Il doit ses beautés à l'impetuosité de son beau génie ; il étoit pour me servir des expressions d'Horace :

Naturâ sublimis et acer,
Nam spirat tragicum satis et feliciter audet.

Milton est connu en France depuis la traduction de son Paradis perdu, qui a été lû avec plaisir. L'idée de son

Digitized by Google

Poëme est neuve, on y trouve par tout un génie inventif et impérieux. Il a le premier trouvé l'art de donner de la force et de la cadence à des Vers non rimez, qui pour ainsi-dire empiétent les uns sur les autres avec une harmonie majestueuse. Ce Poëte seul, mérite qu'on aprenne l'Anglois pour le lire. Il sçavoit beaucoup, et il a transmis dans son Poëme avec beaucoup d'art, les beautés, même les tours et les manieres de s'exprimer d'Homere, de Virgile, et du Tasse. Ceux qui ont quelque familiarité avec ces Poëtes, y trouvent à chaque pas des imitations embellies. Un sçavant Italien a dit de lui :

Gracia Mœonidem, jactet sibi Roma Maronem;
Anglia Miltonum jactat utrique parem.

On attribuë à Milord Sommers, un des hommes des plus respectables et des plus sçavans qu'il y ait eu en Angleterre, une Edition infolio des ouvrages Poëtiques de Milton, avec des Notes sur le Paradis perdu, fort diffuses, mais fort curieuses, et avec le secours desquelles on peut facilement entendre ce fameux Poëme. Cette Edition devient rare. Milton vivoit du tems de Charles I. de Cromwel, et de Charles II. Il a écrit pour le parti Republicain

Digitized by Google

blicain, et trop-bien pour l'honneur du sçavantasse Saumaise.

Cowley a vécu sous Charles II. Il a écrit quelques Comédies, un Poëme Héroïque, des Odes, et diverses autres Poësies. Ses Odes sont regardées comme les plus belles qui ayent été écrites en Anglois. George, Duc de Buckingham l'a appellé le Pindare, l'Horace et le Virgile des Anglois : les délices, l'honneur et les désirs de son siecle. L'ingénieux Sprat, Evêque de Rochester, a écrit sa vie à la tête de l'Edition des Ouvrages de ce Poëte, qu'il a donné au Public.

Buttler vivoit sous Cromwel et sous Charles II. Il s'est rendu célebre par un Poëme burlesque inimitable, apellé du nom de son Héros *Hudibras*. Il y tourne en ridicule, les fanatiques qui contribuerent si fort à la révolution de ces tems, et il le fait avec un esprit, un sel et une plaisanterie fort au dessus de tout ce que nous avons d'Ouvrages recommandables par ces endroits. Ce Poëme, si les Anglois n'y remedient par des Notes, deviendra avec le tems inintelligible, et commence déja à l'être en plusieurs endroits qui supposent la connoissance de certaines circonstances auxquelles ils sont relatifs, et sans laquelle on ne peut sentir

Digitized by Google

le fin des allusions qui font le plus grand mérite des Poëmes satiriques. On fait cet éloge de Buttler, qu'il n'a copié personne, et que personne encore n'a pû réussir à le copier.

Otway vivoit vers la fin du dernier siecle. Il a écrit un nombre considérable de Pieces de Théatre, parmi lesquelles il y en a deux, l'*Orphelin*, et *Venise Préservée*, qui sont fort couruës. Dans Venise Préservée, le son d'une cloche qui se fait entendre, réussit à jetter de l'effroi dans l'ame des Spectateurs; on n'admettroit pas sur nos Théatres cette maniere d'émouvoir, mais les Anglois violent sans scrupule les regles de l'art, et souvent même celles de la nature. Otway a quelquefois imité Moliere. Ce n'est pas un Poëte du premier génie, mais peut-être auroit-il été plus loin, si ses débauches ne l'avoient pas tué à l'âge de 35. ans.

Waller étoit contemporain de Voiture, de la Fontaine, et de S. Evremond, beaux esprits avec lesquels il a commercé. Il étoit galant et dans ses mœurs et dans ses écrits, où l'on reconnoît un esprit délicat et élevé. Il a aussi rafiné la langue Angloise avec beaucoup de choix et de délicatesse.

Driden a eu et conserve la réputation de

Digitized by Google

de bon Ecrivain et de bon Poëte. C'est le grand Critique des Anglois, quoique lui-même ait souvent donné lieu aux Critiques de le tancer. Il étoit pauvre, et écrivoit pour les Libraires. C'est ce qui fait qu'il a écrit beaucoup et très-souvent, au dessous de lui-même ; qu'il a fait entr'autres choses un très-grand nombre de Préfaces où il déchire impitoyablement les Auteurs François, mais ce n'est souvent que pour mieux cacher ses larcins, bien different en ce point des voleurs de son pays, qui d'ordinaire sont polis à l'égard de ceux qu'ils dérobent.

Les Portraits de ces 12. Poëtes sont en Estampe, et la gravure en est estimée ici, où cet art est bien éloigné de la perfection à laquelle on l'a porté en France. A ces gravures j'y ai ajouté quelques Portraits en *Mezzo* * *Tinto*, qui est le gout commun de ce pays : c'est une maniere qui éxige moins de travail, avec laquelle on attrape plus facilement la ressemblance, mais il me paroît que le *Mezzo-Tinto* mis auprès de la gravure, a quelque chose de plat.

Ces Portraits de *Mezzo-Tinto*, sont, si je ne me trompe, deux Portraits de femme, ceux de *Newton*, d'*Addison*,

* Appellé en France Piece Noire.

de

de *Garth* et de *Pope*, et celui d'un Chef d'une Nation de l'Amérique, avec son neveu. Ils étoient ici il y a quelque tems, je les ai vû, et ces Portraits leur sont très ressemblants.

De ces deux Portraits de femme, l'un est celui de la fameuse *Oldfields*, Comédienne et femme galante. Je ne sçaurois mieux vous la désigner qu'en vous disant que c'étoit la Nignon, et la l'Enclos des Anglois, excepté peut-être qu'Oldfields étoit moins voluptueuse. Je n'ai aucune particularité à vous dire de l'autre Portrait, que je ne vous envoïe que parce que sa phisionomie m'a parû agréable, et que c'est un plaisir auquel je ne crois pas que l'austere vertu repugne, de promener ses yeux sur les Portraits de jolies femmes.

Je ne vous dirai rien du fameux Newton, dont la réputation est aujourd'hui aussi grande et bien plus loüable, à mon avis, que celle du conquérant de l'Asie. Ne pourroit-on pas à bon titre, apeller les découvertes de Newton, des conquêtes de l'esprit humain ? et quelles conquêtes peuvent être comparées à celles de ce vaste génie, qui a soumis à ses connoissances et la terre et les cieux ?

Addisson, Garth et Pope, sont des noms fameux dans la Litterature d'Angleterre.

Digitized by Google

Addisson a composé la plus grande partie du Spectateur, qui n'est pas lisible en François lors qu'on peut le lire en Anglois. C'est le modele du plus beau stile. Il a fait aussi de belles Poësies Latines, et la fameuse Tragédie de *Caton*, où ce génie Anglois (chose assés rare) s'est assujetti aux régles. C'est, en un mot, un des plus beaux genies, et un des plus dignes hommes qu'ait produits l'Angleterre.

Garth étoit un Médecin, Auteur d'un petit Poëme en six Chants, qui a pour titre le *Dispensary*. Il est dans le gout d'une fiction de Boileau, que ce Poëte a quelquefois imité, pour ne pas dire copié. Il s'agit dans celui-ci d'une bataille des Médecins et des Apoticaires : Il y a drapé de bonne grace, les gens de sa profession. Ce Poëme est rempli de descriptions charmantes et passe avec raison pour une des plus belles Pieces de Poësie Angloise.

M Pope est encore vivant : Ses ouvrages sont harmonieux, délicats, nerveux, profonds ; on y trouve un esprit élevé mais reglé ; un discernement juste, et un jugement solide. Il ne cede à aucun de ses devanciers, et surpasse tous ses contemporains.

Si ces Estampes vous plaisent, je me ferai

Digitized by Google

ferai un vrai plaisir de rechercher celles des autres Grands Hommes de ce pays, parvenues à ma connoissance, et je vous avertis que la moisson est ample. Je crois que la plupart sont en *Mezzo-Tinto*, et connoissant votre indulgence pour moi, je me risquerois volontiers d'être leur introducteur ainsi que de ceux-ci. Il y en a quelques uns dont je juge par le raport des autres; mais pour le plus grand nombre, j'en parle par mon propre sentiment, ayant lû, sinon en entier, au moins une partie, de leurs ouvrages.

Je suis Monsieur, &c.

DANIEL.

CANTATE.

QU'un autre chante dans ses Vers
Les douceurs de l'Amour, ou ses fureurs tragiques :
Ou que par lui de ses travaux antiques,
Alcide encor étonne l'Univers.
Toi qui jadis aux traits d'une aveugle furie
Arrachas le soutien de ta race chérie,
Puissant Dieu d'Israël, vengeur des innocens;
Vien seconder mes vœux, anime mes accens;

Je

Je veux de tes grandeurs retracer la mémoire,
Et chanter en ce jour ta puissance et ta gloire.

De celui que ton bras défend,
Grand Dieu ! le bonheur est extrême :
Devant lui l'univers tremblant
Respecte ton pouvoir suprême.

Il dit : et de son vaste sein,
La Mer à tes ordres docile,
Contre les traits d'un Inhumain, *
Présente à ton peuple un azile.

A sa voix, oubliant son cours,
Le Jourdain remonte à sa source :
Et l'Astre qui donne le jour,
S'arrête au milieu de sa course.
De celui que ton bras défend, &c.

Où suis je ! quel enchantement !
Dans tes murs criminels, ingrate Babilone ;
Une invisible main me transporte à l'instant,
Quelle subite horreur tout à coup m'environe !
Dans le sein envieux de ces Princes jaloux,
L'Envie au front pâle et livide,
Souffle son poison homicide :
Et cedant aux efforts d'un injuste courroux ;

* *Pharaon.*

Seigneur

Digitized by Google

Seigneur, sur le penchant d'un affreux précipice
Daniel en ces mots invoque ta justice.

Aux plaintes de l'innocent
Seigneur, prête les oreilles;
Et de ton bras tout-puissant
Signale encor les merveilles.

Verra-t'on de tes Autels
Le défenseur intrépide,
Perir sous les coups mortels
D'une cabale perfide.

Vien; de ses noirs attentats
Revele l'affreuse histoire,
Songe qu'avec mon trépas
Perit ton culte et ta gloire.
Aux plaintes de l'innocent, &c.

Mais tandis qu'au Dieu de ses peres
Daniel adresse ses vœux;
Déja de ses complots affreux
L'Envie a consommé les horribles misteres.
Des Satrapes jaloux secondant les fureurs,
Darius d'une voix tremblante,
A déja d'une mort sanglante,
Contre un sage Ministre ordonné les rigueurs,

Foible

Digitized by Google

Foible Monarque, vien, contemple ton ouvrage;
Le Juste par ton ordre aux animaux livré,
De son sang repandu, de son corps dechiré,
Dans un antre profond doit assouvir leur rage.

Du sang des misérables
Enyvrez si souvent,
Lions inéxorables,
Epargnés l'innocent.

D'un Arrêt si sanglant,
Puissent tous les coupables,
Eteindre dans leur sang,
Vos fureurs implacables!
Du sang des misérables, &c.

Que vois-je! Ciel! quel étonnant spectacle!
Quel charme, ou quel Dieu favorable,
De ces Antres affreux dissipe les horreurs!
Daniel vit. Moins cruels que l'envie,
Les Lions affamez oubliant leurs fureurs,
Ont respecté son innocente vie;
Et du sang criminel de ses accusateurs,
Leur rage est enfin assouvie.

Du Dieu d'Israël,
Célebrons la gloire,

Sur

Sur l'infame Bel *
Chantons sa victoire.

Soumis à ses loix,
Maîtres de la Terre,
Chantés ses exploits,
Craignés son Tonnere.

Du Dieu d'Israël
Célebrons la gloire,
Sur l'infame Bel
Chantons sa victoire.

Par *M. Huart*, Curé de Senlis.

* *Dieu des Babiloniens.*

POMPE FUNEBRE, de la Reine de Sardaigne.

NOus avons parlé dans le Mercure du mois dernier, pag. 588. du Service solemnel que le Roy fit faire dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville, le 24 du même mois, pour le repos de l'ame de la Reine de Sardaigne.

Voici une Description plus détaillée de ce pompeux Appareil. Il a fait l'admiration

Digitized by Google

ration publique, et les esprits les plus éclairez et les plus délicats ont trouvé dans l'ordonnance et dans l'exécution autant de magnificencc que de goût.

La Façade de l'Eglise étoit tenduë de noir, on voyoit au dessus de la principale porte un grand morceau de Peinture, composé d'Architecture, dont le milieu contenoit un Cartouche aux Armes du Roy et de la Reine de Sardaigne, sous une Couronne Royale, et renversée sur un Tombeau, enrichi d'ornemens funebres. Aux deux portes latérales étoient aussi élevez deux autres grands morceaux de Peinture, soutenus par des Renommées, au milieu desquels étoit désigné le Chiffre *de Polixéne de Hesse.* Trois lez de Velours, semez des mêmes Armes, regnoient sur toute la façade.

La Nef étoit tenduë, ainsi que tout le reste, jusqu'aux Vitreaux de l'Eglise, et ornée de chaque côté de six Chiffres et de quatre grandes Armes, portant chacunes une Girandole de cinq lumieres. La Porte du Chœur étoit décorée d'un Chambranle en marbre blanc, avec une Guaîne de chaque côté, sur chacune desquelles étoit un Lion d'or, suports des armes de Sardaigne, et au dessus un grand Cartouche avec les mêmes armes accollées

lées comme toutes celles qui suivront cy-après. Elles étoient surmontées de la Couronne de Sardaigne, le tout enveloppé d'un Manteau Royal d'étoffe d'or, doublé d'Hermine. Au Pourtour de la Nef regnoient trois lez de Velours, semez des mêmes Armes.

Dans le Chœur, à dix-huit pieds de l'entrée paroissoit le Catafalque; il avoit six toises de hauteur, élevé sur un plan de dix huit pieds de long et de quatorze pieds de large; des quatre angles, quatre parties s'avançoient, et par le devant formoient un pied-d'estal ceintré, et se rejoignoient circulairement à l'Estrade par un escalier de six marches de Bréchegrise, bombées par le milieu. Sur cette Estrade étoit posé un Socle de trois pieds et demi de haut, coupé par les angles et orné de quatre consoles d'or. Le haut du socle se terminoit par une doucinne, le tout en marbre blanc et les Panneaux verts d'Egypte. Un Tombeau de Portore s'élevoit sur le Socle, soutenu par quatre consoles d'or, ornées de têtes de Lions.

Aux quatre Flancs du Tombeau étoient appliquez sur des Cartouches d'or, les Chiffres de *Polixéne de Hesse*, surmontez d'une Couronne Royale; des festons de Cyprès

Digitized by Google

Cyprès se réünissoient aux consoles. La Representation sur le Tombeau étoit couverte du Poële de la Couronne, retroussé pardessus les Cartouches et les têtes des consoles. Sur le bout, du côté de l'Autel, tomboit le Manteau Royal, d'etoffe d'or; doublé et bordé d'Hermine; et à l'autre bout on voyoit sur un Coussin de velour noir, une Couronne d'or de Sardaigne, couverte d'un crespe.

A la face du Catafalque de l'entrée du chœur on voyoit en relief sur les six dégrez d'honneur, la figure du Temps en ronde-bosse, de six pieds de hauteur, une Faux à la main et debout sur un Globe terrestre et autour étoient répandus des trophées et attributs, renversez sans arangement; comme Sceptres, Couronnes, Thiares, Mitres, Casques, Livres, Trompettes, Houlettes, débris d'architecture, &c. Entr'autres attributs, une Couronne de la Reine de Sardaigne, séparée en deux; le Temps par l'attitude de sa Faux désignoit ce moment funeste. Sur les dégrez de l'estrade, à droite en entrant, on découvroit un Groupe de figures, representant la Religion et la Piété avec leurs attributs, et de l'autre à gauche, la Charité et l'Esperance, &c.

ces

ces figures en relief avoient cinq pieds de hauteur.

Sur les dégrez devant l'Autel paroissoit la Mort, de six pieds de proportion, representée allégoriquement sous les traits d'une belle femme, portant sur sa tête une Couronne Royale; son col, son estomac et les extrémitez de ses mains étoient desséchées, et ses pieds étoient entierement de squelette. Elle étoit vétuë richement, tenant d'une main une Torche funeraire, à demi éteinte, et foulant d'un pied une figure en pleurs, representant la douleur qui l'accompagne toujours; deux enfans s'unissoient à ce Groupe, faisant allusion par leurs attitudes à l'amour tendre des peuples pour leur Maître, l'un voulant arracher la Torche fatale, et l'autre s'efforçant de la rallumer.

Sur les quatre parties avancées des angles de l'Estrade, s'élevoient quatre Torcheres, de dix-huit pieds de haut, séparées par le bas en trois consoles, se terminant en rouleaux sur leurs Socles de marbre blanc et ornez d'agraffes d'or, qui les réünissoient avec leurs Piédestaux.

Sur le devant de chaque piédestal un enfant de quatre pieds de haut tenoit un

Digitized by Google

un Cartouche ovale, avec l'allégorie, chacun d'une vertu; sçavoir, la Méditation, la Prudence, la Libéralité et la Concorde conjugale; le dedans de chaque Torchere jusqu'à son extrémité étoit isolé de toutes parts, et finissoit par un Chapiteau ionique; le plan de ces Torcheres étoit triangulaire, coupé sur les angles, et concave dans les trois parties. Le Chapiteau suivoit le même plan, et étoit composé avec une tête de mort, coeffée d'une draperie d'argent; l'Entablement et la Frise avoient tous leurs ornemens en or, de même que les principales moulures et les trois branches de la Torchere; dans le vuide du bas paroissoit un Socle rond en argent qui portoit une lampe antique, de même plan triangulaire, laquelle jettoit trois flammes; sur l'Entablement de la premiere Torchere étoit élevé un Socle de trois pieds et demi de haut, formant une espece de console, tres-ornée en or, d'où partoit un Cyprès, du même métal, envelopé de de cinq bandeaux, qui portoient des grouppes de lumieres; le premier formant la Couronne Royale de Sardaigne et les autres simples. Sur l'extrémité étoit une lampe qui jettoit une grande lumiere; à côté sur la même corniche,

Digitized by Google

montoit des quatre faces, un ceintre ceintré sur le plan, à l'élevation de cinq à six pieds. Une tête de mort, aîlée au dessous des Rouleaux du milieu, jettoit de chaque côté quantité d'ornemens d'or, d'où tomboient des draperies herminées, retroussées en festons et attachées avec des cordons et glands d'argent.

On voyoit sur le milieu des quatre ceintres un Socle orné, de deux pieds de haut, se liant avec une attique, de même hauteur, en balustres de portique, qui circuloit au Pourtour d'un ovale, ouvert au milieu, et qui portoit à chaque face une Girandolle de plusieurs lumieres, le tout orné dedans comme dehors.

Au dessus du Cataphalque, sous le Pavillon, on avoit suspendu un grand morceau de Sculpture, représentant en relief les Armes du Roy et de la Reine, avec la Couronne et le Manteau Royal, porté et soutenu par plusieurs enfans et liez ensemble par des Festons de Cyprès, le tout en or. Il s'élevoit au dessus un superbe Pavillon en étoffe à fleur d'or sur fond noir, de même que les Rideaux, et doublé de larmes sur même fond, avec des bandes en hermine, huit bouquets de plumes avec leurs aigrettes étoient portez sur les quatre pans coupez

Digitized by Google

coupez du Pavillon, et les rideaux retroussez de quatre parties à gros nœuds, couronnoient entierement le Cataphalque; le plafond en étoit noir, croisé de moire d'argent et cantonné d'armoiries.

Le Pourtour du Chœur que l'on avoit préparé pour cette Ceremonie dans la Nef de l'Eglise étoit décoré de trois côtez, de seize arcades ouvertes, remplies de gradins foncez de noir, et séparées par des pilastres ioniques; leurs chapiteaux étoient ornez de têtes de mort drapées en argent, dont les pentes tomboient des deux côtez du pilastre. Les bazes étoient en or; sur chaque pilastre étoit placé un Scabellon de marbre blanc et de Portorre avec une tête de mort, ornée de festons de cyprès, qui enveloppoient des deux côtez le Scabellon, lequel portoit une Girandole de lumieres. Au-dessus du Scabellon, sur le même pilastre étoit un cartouche avec le chifre de la Reine; la corniche dont un lez de velour formoit la frise, semée de larmes et d'ossemens d'argent, étoit en marbre blanc, de même que les corps des pilastres et les milieux en vert d'Egypte.

A l'aplomb des pilastres, sur la frise de la corniche étoit une maniere de triglife composé, les arcades formées en

Digitized by Google

ceintre tomboient sur les Impostes des arrieres-corps. Sur le milieu de chaque ceintre étoit un grand cartouche alternativement avec les armes et un chifre, orné de têtes de Lions et du Manteau Royal, la Couronne passant sur la corniche; du derriere de ces Armes sortoient des rideaux d'étoffe à fleur d'or sur fond noir, qui se retroussoient au droit des Impostes par de gros nœuds et tomboient le long de l'arriere-corps de pilastres.

Les ouvertures ou galleries étoient fermées par un balustre d'apui en or, de trois pieds de haut, de même que le Jubé pour la Musique, faisant saillies sur le plafond des stalles, l'un ceintré et l'autre sur une ligne droite alternativement, lesquels portoient à chaque bout, sur son piédestal, une Girandolle de plusieurs lumieres. Entre chaque balustre devant les Scabellons étoit une autre girandolle, formant un groupe de lumiere plus garni.

Le pourtour du plafond des stalles étoit enrichi d'une moulure d'or d'où tomboit un lez de velours, semé de larmes d'argent, retroussé et bordé par le bas d'un feston herminé, sur le milieu de chaque retroussi des festons étoit un cartouche rempli d'un quartier des armes

Digitized by Google

mes du Roy et de la Reine de Sardaigne; et au milieu un autre avec un chifre. Le plafond et les stalles étoient drapés de noir.

L'attique au dessus de la grande corniche, de quatorze pieds de haut, regnant au pourtour du Chœur, formoit autant de paneaux que de tribunes, séparez de même par un pilastre; les corps blancs et le paneau vert d'Egypte étoient ornés de même d'une tête de mort et d'autres ornemens funebres; la baze étoit d'or et le haut se terminoit par une plate-bande avec ses moulures. Sur chaque entre-deux des pilastres d'attique, regnoit une bande en hermine, formant un paneau quarré, au milieu duquel étoit un cartouche, et alternativement un quartier des Armes du Roy et de la Reine.

Entre chaque pilastre sur la grande corniche étoit un chantourné en marbre blanc, les fonds noirs, semés de larmes avec une tête de mort, aîlée au milieu, et garnie chacun de vingt lumieres.

A un pied au dessus de l'attique regnoit un troisiéme lez de velours semé de larmes d'argent, lequel embrassoit aussi le pourtour du Chœur, et à l'aplomb de chaque pilastre étoit un quar-

tier du blazon du Roy et de la Reine, au milieu un chifre.

L'Autel, d'ordre Ionique, étoit élevé sur trois marches et composé de deux colonnes couplées de chaque côté avec leurs piédestaux, sur un Socle de breche grise; le piédestal étoit de marbre blanc et vert d'Egypte, le paneau étoit orné d'une grande agraffe, composée d'une tête de mort et autres attributs mortuaires, en argent, les quatre colonnes en vert d'Egypte, leurs chapiteaux et bazes en argent, étoient revêtus chacune de cinq bandeaux aussi d'argent, lesquels portoient des lumieres. La Corniche de même marbre étoit surmontée d'un timpan, les moulures principales d'argent, et se terminoit par une Croix rayonnée aussi d'argent. Au dessus du timpan s'élevoit un magnifique Dais, dont les moulures et les pentes étoient en argent, les rideaux de satin noir, semés de larmes et doublés de taffetas blanc herminé, tomboient des deux côtés sur le timpan, et ensuite en chute, le long de l'entablement des corniches jusques sur les colonnes, et passoient derriere un groupe de lumieres qui étoit de chaque côté sur sa corniche.

Quatre

Digitized by Google

Quatre Bouquets de plumes avec une Aigrette au milieu, ornoient les quatre angles du Dais à l'aplomb des colonnes. Le plafond étoit noir, croizé de moire d'argent et cantonné des Armes. Au dessous du timpan brilloit une Gloire, peinte et rehaussée d'argent et ornée de plusieurs têtes de Chérubins. Elle répandoit ses rayons à travers des groupes de nuées, au dessus et au dessous du timpan; le fond noir qui tenoit lieu de Tableau, étoit croisé de moire d'argent, cantonné et orné comme tout le reste des ornemens de l'Autel, et d'armes en broderies.

Au niveau des piédestaux regnoit semblable corniche de 15 pieds, sur laquelle étoit un chantourné en marbre blanc et vert d'Egypte, garni de plusieurs lumieres, et de cette corniche, tomboit le parement de velour noir jusques sur les gradins de l'Autel.

Le devant d'Autel étoit orné des mêmes ornemens que ceux qui regnoient autour. Au même plan du piédestal des colonnes, deux consolles montant jusqu'à l'entablement de l'Autel, portoient sur leurs parties avancées un groupe de nuées, sur lequel un Ange adorateur, de chaque côté, étoit peint et

Digitized by Google

rehaussé d'argent ; le fond de l'Autel étoit foncé de noir, orné de bordures herminées.

La suppression totale du jour extérieur et le nombre considérable de lumieres répanduës de toutes parts, offroient par leur quantité et leur arrangement le spectacle le plus magnifique et le plus éclatant.

Cette Pompe ordonnée par M. le Duc de Gévres, Pair de France, Premiér Gentilhomme de la Chambre du Roy, a été inventée et conduite par M. de Bonneval, Intendant et Contrôleur General de l'argenterie, menus plairsirs et affaires de la Chambre du Roy, et executée par Mrs Pérault et Slotz.

LA RECONNOISSANCE DE CELADON.

EGLOGUE.

A Monsieur R. D. S. M. Auteur des Reflexions sur la Poësie en general, sur l'Eglogue, &c.

Celadon, Astrée.

CEladon préservé des ondes du Lignon;
Revient dans nos Hameaux, près de la belle Astrée,

L'ornement

L'ornement de notre Contrée ;
Il prend d'une Bergere et l'habit et le nom,
Le déguisement et l'absence,
Sur tout, le bruit de son trépas,
Font croire, malgré l'apparence,
Qu'il est de Céladon la simple ressemblance,
Astrée en le voïant ne le reconnoît pas ;
Pourtant une secrete pente,
Porte vers le Berger la Bergere innocente ;
La Bergere sans lui ne peut vivre un seul jour ;
Et l'amitié chés elle a tout l'air de l'Amour.
Leurs Troupeaux en commun paissant dans la Prairie,
Ne font plus qu'une Bergerie.
Leurs Chiens dociles à leurs loix,
Suivent sans distinguer des deux Maîtres la voix,
Ces Bergers sont toujours dans des lieux solitaires,
Ils affectent entr'eux les plus secrets mystéres.
Sur les bords escarpés du funeste Lignon,
Astrée un jour disoit ces mots à Céladon,
A Céladon, sans le connoître :
Ce lieu d'un beau Berger, l'objet de mes amours,
Dans les flots du Lignon a vû finir les jours ;
J'en suis la cause, hélas ! sans la faire paroître ;
Ce penser chaque jour, excite ma douleur ;

Digitized by Google

Soufrés que j'ouvre icy le secret de mon cœur.
Je crus trop mes soupçons, la peur d'une rivale,
Saisit tout mon esprit ; ô crainte trop fatale !
Vous seule avés causé mon horrible malheur ;
J'usai vers Céladon d'une injuste rigueur,
Je lui redemandai dans ma vive colere
Un tissu que ma main forma de mes cheveux,
Et qu'il portoit toujours pour gage de mes feux ;
Céladon eût moins craint la mort la plus amere,
Qu'il n'eût apréhendé d'offenser sa Bergere.
A vos ordres, dit-il, je ne résiste pas,
Vous l'aurés ce tissu, mais après mon trépas ;
Le Berger sur le champ courut vers la Riviere,
Je le vis de mes yeux, s'élancer dans les flots,
Je le vis, j'y courus, hélas ! pour mon repos,
Dans les eaux je devois me jetter la premiere ;
Nos Bergers empressez veulent sauver ses jours,
Son corps demi noyé se fait voir sur les Ondes ;
Nous ne pûmes jamais lui donner du secours ;
Le Lignon l'engloutit dans ses grottes profondes,
Les soins de nos Bergers, mes cris sont superflus ;
Céladon disparoît ; on ne le revit plus ;
Dans la vive douleur dont je me sens atteinte ;

Digitized by Google

De mes jours dans les flots je veux chercher la fin,
Les Bergers trop cruels empêchent mon dessein;
Malgré moi, je me vois contrainte,
A prolonger ces jours dans les cris, dans les pleurs,
Foible remede, hélas! aux extrêmes douleurs!
La Bergere à ces mots verse un torrent de larmes,
Ses pleurs et ses soupirs font briller tous ses charmes;
Elle est encor plus belle aux yeux de son Berger;
Il ne regrette plus le mal ni le danger,
Il se voit à ses yeux pleuré par sa bergere,
Qu'à son cœur amoureux, cette douleur est chere?
L'amour peut-il donner des plaisirs plus parfaits?
Peut-on à trop haut prix les acheter jamais?
Céladon dit alors, soufrés qu'on vous console,
Vos vertus obtiendront des Dieux un heureux sort.
Calmés votre douleur, Céladon n'est point mort.
Ah, repartit Astrée, esperance frivole!
Les flots ont à mes yeux englouti mon Amant,
Puis-je de mon malheur douter un seul moment?

Digitized by Google

Ce Berger n'ira plus chasser dans nos bocages ;
Nous ne l'entendrons plus chanter sur ces rivages ;
Les Nymphes, pour le voir, sortoient du sein des flots,
Il faisoit de sa voix retentir les échos.
Son bras garantissoit dans nos riches Prairies ;
Des Loups, trop inhumains, nos tristes Bergeries.
Si ce Berger un jour paroissoit à vos yeux,
Repartit Céladon, que diriez-vous, Bergere ?
Elle répond d'un air aussi vif que sincere,
Je verrois mon Berger comme un présent des Dieux ;
Comme l'on voit enfin ce qu'on aime le mieux ;
Mais pour me consoler, c'est un foible artifice.
Bergere, vous sçavés l'histoire d'Euridice,
Repliqua Céladon, le Tyran des Enfers,
Touché des pleurs d'Orphée, et charmé de ses vers.
Soufrit qu'il emmenât sa moitié sans obstacle,
Pluton à vos vertus, doit un second miracle.
Vous valés bien au moins d'Euridice l'époux,
Mais vous avés déja Céladon devant vous.
Bergere, dans mes yeux, regardés son image,
Ah ! pour vous consoler en faut-il davantage ?
Vous avés, dit Astrée, et son air et ses traits,
Et sa voix et son geste et ses divins attraits.

Je

Digitized by Google

Je vous prendrois pour lui, si vous n'étiez Bergere ;
Astrée, il n'est plus temps d'employer le mystere.
Je suis, dit Céladon, ce Berger que vos vœux
Depuis un si long-temps redemandent aux Dieux.
Croiés en vos regards, mes traits et ma jeunesse,
Croiés en votre cœur, et sur tout ma tendresse.
Voiés ce bracelet, le reconnoissés-vous ?
Formé de vos cheveux, tissu par votre adresse :
Vous le redemandiez, vous étiez en courroux,
Soufrés que Céladon l'aporte à vos genoux ?
D'Astrée à cet objet, la surprise est extrême,
Elle s'écrie, ô Dieux, c'est Céladon lui-même :
C'est vous, mon cher Berger ; ah ! je n'en doute pas,
Elle tombe aussi-tôt, pâmée entre ses bras.
Par ses soins, Céladon la rappelle à la vie,
Elle ne resta pas long-temps évanoüie.
Son Berger se presente à ses yeux languissans ;
Elle a moins de plaisir du retour de ses sens,
Qu'elle n'en a de voir une tête si chere.
L'amoureux Céladon raconte à sa Bergere,
Comm' il s'est échapé de la fureur des eaux ;
Comment par Galatée il fut sauvé des flots.
Comm' il s'est déguisé pour revoir son Astrée,
Et pour mieux penetrer son cœur et sa pensée.
Ils joüirent long-tems de leurs amours secrets,

Et

Digitized by Google

Et leurs plaisirs cachez en eurent plus d'attraits;
Mais Céladon jugea par l'avis du Grand-Prêtre,
Qu'un amour innocent, devoit toujours paroître.
Et le Druïde enfin du gré de leurs parens,
Par un lien sacré, joignit ces deux Amans.
L'aimable Céladon demande ton suffrage,
R... de tes leçons ai-je fait quelque usage?
Ai-je peint nos Bergers innocens, pleins d'ardeur,
Délicats, sans finesse, aimans avec candeur,
Tels qu'ils étoient au temps de Saturne et de Rhée
En voyant Céladon près de la jeune Astrée,
Désire-tu changer et d'état et de nom?
Et pour quelques momens devenir Céladon?
Apollon fût Berger chez le puissant Admette,
Il garda les troupeaux et porta la houlette;
Cet état innocent fût si doux à ses yeux,
Qu'il oublia bien-tôt le nectar et les Cieux.
Il voulut que l'Amour fût le Dieu des Bergeres,
Et qu'elles n'eussent plus d'autres Dieux tutelaires.
Exempts de tous besoins, exempts d'ambition,
Les Bergers, de l'Amour firent leur passion.
Phœbus dicta ces loix au Berger de Sicile,
Et ce Berger charmant les transmit à Virgile.
R... par quel secret découvre-tu ces loix,
Tu viens de les apprendre à nos Rimeurs François.

Tu

Tu sçais des vieux Bergers et les loix et l'usage,
De leurs mœurs tu nous fais une fidelle image.
Mais pour peindre ces mœurs et toute leur douceur,
Il me faudroit R. . . ton esprit et ton cœur.

PIERRE DE FRASNAY.

REFLE'XIONS.

LEonard de Vinci, Peintre fameux, fut honoré de marques singulieres de bonté de la part de François I. ce Prince connoissant les grandes qualitez de cet Artiste, l'honora non-seulement de son estime, mais lui donna des témoignages si particuliers de son amitié, qu'il voulut bien le prendre entre ses bras comme il rendoit les derniers soupirs. Les Seigneurs de la Cour témoignant quelque surprise de ces bontez extraordinaires, le Roy leur dit, vous avés tort de vous étonner de l'honneur que je fais à ce grand Peintre et du regret que j'ai de sa perte; je puis faire en un jour beaucoup de Seigneurs comme vous, mais il n'y a que Dieu seul qui puisse faire un homme pareil à celui que je perds.

Nous

Digitized by Google

Nous voulons former notre esprit dans les Sciences, dans les Arts, ou dans quelque autre exercice; si Minerve, ou plutôt la Nature, ne s'en mêle, nous travaillerons toujours bien inutilement, parce que c'est d'elle que dépendent absolument les dispositions nécessaires pour nous y perfectionner.

L'homme seroit le plus farouche et le plus redoutable des animaux, s'il n'étoit retenu par les Loix, et si son esprit n'étoit éclairé par les Sciences et cultivé par les Arts, qui, non-seulement le rendent capable de la Societé civile, mais qui le font en quelque façon presque semblable à Dieu.

La passion de la gloire animoit tellement Alexandre dans toutes ses actions, qu'il défendit, comme on sçait, à tout autre qu'à Apelles et Lysipe de faire son Portrait et sa Statuë. Ce ne fut pas, dit un Ancien, par une curiosité ordinaire d'être bien représenté, mais par une estime particuliere qu'il avoit pour ces Grands Hommes, et par cet amour de la gloire qui le conduisoit toujours, ne voulant laisser de lui rien que d'immortel et d'inimitable.

Pour

Digitized by Google

Pour bien regler notre conduite, nous devrions quelquefois faire attention sur la vanité du Monde, et considerer qu'il n'a rien de solide ni de durable. Les liaisons et les amitiez les plus tendres finissent; les Honneurs sont des Titres spécieux et aparents que le tems efface; les Plaisirs sont des amusemens qui traînent après eux un long et triste repentir; les Richesses nous sont enlevées par la violence des hommes, ou nous échapent par leur propre fragilité; les Grandeurs tombent d'elles-mêmes; la Gloire et la réputation des hommes se perdent enfin dans les abîmes d'un éternel oubli.

La Témérité n'est pas toujours heureuse, il ne faut s'en servir que dans les occasions désesperées, la prudence est un guide plus sûr pour se conduire dans les routes les plus ordinaires de la vie.

Le malheur est un vilain Masque qui défigure tellement les personnes, que nous avons vûës dans la prosperité, que nous ne les reconnoissons plus quand nous les voyons dans la disgrace.

Le cœur ne se dégoûte jamais tout-à-fait

Digitized by Google

fait d'un objet qu'il a autrefois véritablement aimé

La Jalousie n'est autre chose qu'un déreglement du cœur, qui vient de ce que l'Amour n'est point dans sa perfection.

C'est une erreur de croire que la jalousie soit une preuve de l'amour; au contraire cette passion n'a point d'empire sur deux cœurs bien unis.

Il ne convient pas à tout le monde de loüer les Grands Hommes, il faut un talent rare et particulier pour s'en aquiter dignement, autrement si nous entreprenons de donner des loüanges fades à des Personnes illustres, loin d'ajoûter un relief à leur gloire, nous en diminuons l'éclat par la bassesse de nos pensées, et nous devenons odieux et méprisables. M. de.... qui connoît non-seulement mieux que personne, le vrai mérite, mais qui sçait aussi parfaitement le mettre dans son jour, nous donne une belle idée d'un celebre Prédicateur du dernier Regne, quand il dit que cet Orateur Chrétien prêche avec tant d'éloquence et d'édification, qu'il fait admirer également la pureté de sa Morale

et

et l'innocence de sa vie qui est tout-à-fait exemplaire, qu'il nous fait paroître les Saints, dont il a fait les Panégiriques, avec tant de gloire, qu'il semble qu'il ait fait descendre sur eux un petit rayon de celle dont ils joüissent dans l'Eternité.

On disoit à la gloire d'un des plus grands Capitaines du temps, qu'il méritoit que chacun le craignît, parce qu'il ne craignoit personne.

Notre amour propre a beau se soulever et réünir tous ses efforts pour repousser les accidents de la vie, c'est une précaution bien inutile, puisque nous ne pouvons nous affranchir entierement de toutes sortes de maux; les uns sont des engagemens nécessaires de nos conditions, les autres sont des suites communes de notre Nature, il s'en trouve même qui sont inséparablement attachez à nos propres personnes.

Ne découvrés pas à votre ami tout ce que vous avés de secret, parce qu'il peut devenir votre ennemi; et par la même raison ne faites pas à votre ennemi tout le mal que vous pourriez lui faire, parce qu'il peut devenir votre ami.

Les

Digitized by Google

Les cœurs un peu délicats n'admettront peut-être pas cette maxime.

Deux choses peuvent causer beaucoup de chagrin ; un ami triste et un ennemi joyeux.

Le faux ami est ordinairement plus vif que le véritable, car l'intention qu'il a de tromper, l'anime plus que la simple amitié n'anime d'ordinaire.

Ce n'est qu'un accident humain d'avoir de l'avantage sur nos ennemis, mais c'est une vertu divine de leur pardonner après que nous les avons vaincus.

Une petite somme empruntée fait un débiteur, une grande fait souvent un ennemi. *Leve æs alienum debitorem facit, grave inimicum.* Senecq.

On ne quitte jamais sans peine une Puissance absoluë ; mais on la quitte toujours avec desespoir quand il faut la ceder à son Ennemi.

La pauvreté de nos Ennemis nous tient souvent lieu de richesse.

Une égalité d'ame dans tous les evenemens

Digitized by Google

mens, une fermeté à l'épreuve de tous les accidents de la vie; ce sont les grandes qualitez que la Philosophie promet, mais qu'elle ne donne guére.

Le cœur de l'insensé est dans sa bouche et la langue du sage est dans son cœur.

Quelques-uns ont prétendu que les foux ne sont au monde que pour donner des leçons de sagesse. Les Turcs disent en proverbe que *sans les foux, les sages ne pourroient pas vivre.*

Un précepte general de la Philosophie est de chercher toujours le bien et d'attendre continuellement le mal.

C'est assez que le Sage entreprenne; le succès n'est pas de sa Jurisdiction. Il commence les choses, la fortune les finit.

Ce n'est pas un des moindres efforts de la sagesse, de pouvoir souffrir patiemment toutes les sottises des Hommes.

On doit mepriser la pauvreté, car personne ne peut vivre aussi pauvre, qu'il est né pauvre. On doit de même mépriser la douleur

Digitized by Google

douleur, car, ou elle finira bien-tôt, ou elle nous fera bien-tôt finir.

Il faut entreprendre ce qui est facile comme s'il étoit difficile, afin de ne se point relâcher par trop de confiance, et entreprendre ce qui est difficile comme s'il étoit facile, afin de ne pas se décourager en grossissant les difficultez.

Nous ne prenons point assez garde dans nos entreprises à ce qui est au-dessus de notre portée, ni à ce que nos épaules peuvent ou ne peuvent pas porter.

Sumite materiam vestris, qui scribitis æquam
Viribus, et versate diù, quid ferre recusent,
Quid valeant humeri; cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo. Horat.

On ne doit rien entreprendre au-dessus de ses forces.

Non est ingenii cymba gravanda tui.
Propert. l. 3. Eleg. 2.

Il est moins honteux d'avoüer sa foiblesse, que de vouloir agir et faire au-delà de ce qu'on peut.

Turpe est, quod nequeas, capiti committere pondus.
Id. l. 3. Eleg. 8.

On

On doit toujours aprouver ou blâmer par les causes et non par les effets. C'est agir inconsidérément que de juger des choses du monde par les évenemens; car il est souvent arrivé qu'une entreprise très-bien concertée a très-mal réüssi, et qu'une autre très-mal projettée a eu un bon succès. *Sæpe prava magis quàm bona consilia prosperè eveniunt*, dit Salluste, *quia plerasque res fortuna ex libidine sua agitat.*

La Vie solitaire est souvent une vie de gens qui ne peuvent ou qui ne veulent rien faire.

Le meilleur et le plus doux repos est, sans doute, celui qui s'achette par le travail ou par l'exercice.

L'otio è il fomento d'Amore. Questo gli adatta l'arco, gli somministra le saette, e gli accende la face. Amore per ordinario non entra, che in quell'anime, che all'otio offeriscono sacrificii. Amor est otiosæ animæ affectus. *Thophraste.*

En ne faisant rien on aprend à mal faire.

Il n'y a rien de si fâcheux pour les gens

Digitized by Google

gens bien occupez, que la vûë des personnes qui ne font rien et qui n'ont rien à faire.

L'eau sans mouvement se corrompt, de même le corps sans travail devient malade.

Cernis ut ignavum corrumpant otia corpus.
Ut capiant vitium, ni moveantur aqua. Ovide.

Chose étrange ! on s'étonne qu'un Ouvrier employe six ans à faire une Piece, et on ne s'étonne pas que la plupart des hommes en mettent soixante à ne rien faire. On blâme la longueur qui produit, et on ne dit rien de celle qui ne produit rien.

Il est plus selon l'ordre de Dieu, dans cette vie, que les justes succombent, que de les voir se venger de l'injustice des méchans.

Les Sçavans n'admirent que peu de choses, parce qu'ils examinent tout soigneusement. Les ignorans admirent tout, parce qu'ils n'examinent rien.

Un homme vain se flatte plus qu'un autre, il se représente toujours les choses précisément comme il les souhaite.

Ordi-

Digitized by Google

Ordinairement moins on a d'esprit, plus on a de vanité.

Les succès heureux sont rarement accompagnez de modestie et de médiocrité.

Le mépris des grandeurs est souvent un mouvement de notre orgueil, qui veut se faire une élévation imaginaire, pour consoler l'esprit qui n'en peut avoir de réelle et de veritable.

Le Bourgeois, pour l'ordinaire, ne paroît jamais plus Bourgeois que lorsqu'il veut sortir de sa Sphere.

Notre orgueil ne manque jamais de s'augmenter de ce que nous retranchons de nos défauts.

Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage le suivent de bien près. *Prov. de Louis XI.*

Le Superbe s'imagine toujours être fort au-dessus des autres hommes, et que toutes ses imaginations sont de nouvelles lumieres que le Ciel ne communique qu'à lui.

On va souvent de propos déliberé s'en-

Digitized by Google

nuyer chez les Grands, par la seule vanité de pouvoir dire qu'on s'y est bien diverti.

Nemo sine crimine vivit. Il semble qu'on ne compte pour rien ses défauts quand on les trouve dans plusieurs autres.

On n'est jamais si ridicule par les défauts que l'on a, que par les belles qualitez qu'on affecte d'avoir.

Rien ne fait mieux revenir les gens du ridicule qu'ils ont, que de leur en faire dans autrui une peinture qui les divertisse; le plaisir qu'ils trouvent à s'en moquer, leur fait apréhender de donner le même plaisir aux autres, et c'est un frein qui les arrête d'autant mieux qu'il ne leur est imposé par personne.

Les défauts de ceux qui sont présens nous blessent plus que leurs perfections ne nous touchent.

Il est bien difficile de se corriger de ses défauts dans la prosperité. On croit toujours avoir raison lorsqu'on est heureux.

Un homme n'est guere coupable quand on

Digitized by Google

on ne peut lui reprocher que le défaut de sa naissance ou le Pays dont il est natif.

Si nous étions bien attentifs sur nos erreurs, nous reconnoîtrions que bien souvent les défauts que nous pensons être aux choses sont en nous-mêmes.

Il n'y a rien de si attaché à notre humanité que l'erreur, ni rien de si propre à l'homme que de faillir. Ainsi quand on juge des défauts d'autrui, il faut plutôt tolerer que blâmer.

Quas aut incuria fudit
Aut humana parùm cavit natura.

Il arrive souvent que l'extrême nécessité est le principe et le mobile de ces actions que nous apellons héroïques. Un Soldat Romain ayant été dévalisé par les ennemis, fit contre eux une très-hardie entreprise qui réüssit et qui l'enrichit. Lucullus, l'estimant beaucoup à cause de cette action, voulut l'employer à une expedition fort périlleuse mais éclatante: *Employés-y*, lui dit il, *quelque miserable Soldat dévalisé.*

Pour rafiné que soit un esprit, on n'a pour le subtiliser davantage, qu'à le

Digitized by Google

réduire à des extrémitez imprévûës. *Multa docet fames.*

La nécessité est la mere des inventions; notre propre malheur nous fournit toujours quelque moyen pour nous sauver, et la moindre extrémité suffit pour donner de l'esprit et de la subtilité aux plus lourdauts. *No ay meyor maestra que necessitad*, dit l'Espagnol.

Il faut avoir beaucoup de prudence pour sçavoir ceder à la nécessité.

Dans les voluptez, les choses qui d'abord n'étoient que superfluës, deviennent enfin nécessaires.

Colui che fa violenza per necessita, ha riceuto egli prima violenza dalla necessita.

Magister artis, ingeniique largitor venter.

La faim et la nécessité rendent les hommes industrieux, et les Loix les rendent gens de bien, *Necessitas omnia docuit.* Plut.

Toute la vie se passe en projets; les hommes remettent toujours au lendemain.

Digitized by Google

main. Ils ne vivent pas, mais ils vivront, et la vie se trouve insensiblement passée, tandis qu'on fait des provisions pour la passer.

Notre pensée est toujours occupée du passé et de l'avenir ; on ne pense presque point au présent, ensorte que nous ne vivons jamais ; mais nous esperons de vivre et d'être heureux.

Si on ôtoit l'esperance aux hommes, le Monde seroit dans une plus grande confusion qu'il n'étoit pendant le cahos: l'oisiveté seroit le tombeau du monde. *Sola spes hominem in miseriis consolari solet.* Cic.

Spem retine, spes una hominum, nec morte reliquit. Caton.

Hæc ipsa temporaria non nisi spe alitur, ac sustinetur. Salvien.

Vivere spe vidi, qui moriturus erat. Ovide.

Spes, tædium laboris excludit.

Spes, periculi est solatium.

Quelqu'un a apellé l'esperance, le songe d'un homme éveillé.

L'esperance est à l'homme une douce

Digitized by Google

et fidele compagne ; c'est la derniere qui le quitte ; elle rend ses travaux suportables ; elle lui fait surmonter toutes les difficultez et le conduit à la fin de la vie par un chemin agréable.

Il sciocco genere humano, per sua estrema calamita, piu si inanima a disprezzare i pericoli della navigatione per una sola nave che felicemente giunge al porto, che non si sparenta per mille che si abissano in mare.

Habiamo tutti maggiore sperenza della buona fortuna, timore della cativa.

LA MORT DE DAPHNIS.

EGLOGUE.

SUr les bords de l'Allier, Damon verse des pleurs,
Et confie aux Echos ses plus cruels malheurs ;
Allier soyés témoin de ma douleur extrême,
Je pleure sur vos bords, dit-il, un fils que j'aime,
Souffrirés-vous mes pleurs se mêler dans vos Eaux ?
Mes pleurs continuels peuvent grossir vos flots ;
Nimphes qui séjournés sur cette Rive aimable

Partagés

Digitized by Google

Partagés avec moi la douleur qui m'accable ;
Ce fils fut autrefois un de vos nourrissons ;
Il cultivoit déja vos fertiles Vallons ;
Il auroit à vos Eaux procuré des ombrages,
Et vous auroit un jour garanti des outrages :
Mais la mort éteignant de ses jours le flambeau ;
Dans son premier printemps l'a conduit au Tombeau ;
Mes soins, ces tendres soins pris pour lui dès l'enfance,
Sont perdus pour toujours, je perds mon esperance,
Mes plaisirs les plus doux et mon plus cher apui ;
Et dans tous ces malheurs je ne pleure que lui ;
Je comptois d'allumer les feux de l'hymenée ;
Malheureux ! j'attendois cette douce journée,
Où l'hymen de mon fils devoit combler mes vœux
Et me faire renaître en d'aimables neveux ;
Je n'allume pour lui que des torches funebres,
O jour infortuné, jour vraiment de tenebres !
Je ne vois qu'à regret le Soleil qui me luit ;
Jour plus triste pour moi qu'une éternelle nuit ;
Ah ! j'aperçois mon fils étendu dans la biere ;
Que de pleurs cet Enfant va couter à sa Mere !
Que ne suis-je en la tombe avant lui descendu !
Je suis depuis long-temps chez les Morts attendu ;
Mort, laisse-moi mon fils ; il est exempt de crime,

Digitized by Google

Ne t'adresse qu'à moi ; je t'offre une victime ;
Sur ce fils innocent pourquoi porter tes coups ?
Lance-les sur moi seul ; je les merite tous ;
Mais la Mort n'entend rien, la Mort inéxorable
Ne me rendra jamais cet Enfant trop aimable ;
Malgré mon désespoir, mes larmes et mes cris,
Sans pitié, pour toujours elle enleve mon fils ;
Le Fleuve fut touché d'une douleur si vive ;
Il s'émeut aux accens de cette voix plaintive ;
Au milieu des Tritons il sort du sein des Flots ;
Un calme gracieux se répand sur les Eaux ;
Il s'adresse à Damon et d'une voix charmante,
Qui dissipe l'ennui, qui rend l'ame contente,
Cesse, mon cher Damon, dit-il, de t'affliger ;
Nous perdons tous les deux un aimable Berger,
Cet Enfait auroit fait l'honneur de mes Rivages ;
Je n'ai point de Bergers ni si beaux ni si sages ;
Tu mettois en ce fils ton plaisir, ton espoir ;
Les Dieux t'en firent don, ils veulent le ravoir ;
Il habite à présent sur la voute azurée,
Séjour des Bienheureux, demeure fortunée ;
Là dans un doux repos, au gré de ses désirs,
Il goûte sans remords de solides plaisirs,
Et pour loyer enfin d'une innocente vie,
A la Table des Dieux on lui sert l'Ambroisie ;
Ton fils en cet état s'offense de tes pleurs,
Il te sçait mauvais gré de tes folles douleurs ;
Qu'auroit-il ici bas, que soins et que misere ?

Mortels

Digitized by Google

Mortels, vous habités une terre étrangere;
Ces lieux sont votre exil, vous avés droit aux Cieux,
Ne portés point ailleurs votre cœur et vos vœux;
Le Dieu retourne alors dans ses Grotes profondes;
Les timides Tritons le suivent sous les Ondes;
Par ce discours Damon guéri de sa douleur,
Ne pleure plus un fils dont il sçait le bonheur.

METHODE pour trouver la difference des Méridiens par les Etoilles fixes.

Par M. des Places.

ON peut trouver la difference des Méridiens par les Etoiles fixes, et par conséquent les Longitudes, ayant leurs ascensions droites; car une Etoile qui differe d'une autre en ascension droite, d'une heure ou de 13. degrez, passera par le Méridien d'un lieu une heure plus tard, que celle qui a une ascension moindre d'une heure. Que l'ascension droite de l'œil du Taureau Aldebaran pour l'année 1735. suivant la connoissance des temps, soit 4. heures 20'. 3". et celle du pied d'Orion Rigel 5. heures 0'. 0". la difference en ascension droite entre

Digitized by Google

ces deux Etoilles sera 0. heures 39'. 57''. cette difference sera toujours la même pendant toute l'année à quelque jour que ce soit, y ajoûtant le passage du premier point du Belier par le Méridien. Le premier Janvier 1735. ♈ médie à 5. heures 13'. 18''. qu'on ajoute à l'ascension droite d'Aldebaran 4. heures 26'. 3''. la somme 9. heures 33'. 21''. sera l'heure du passage d'Aldebaran par le Méridien de Paris. Ajoûtant à l'ascension droite de Rigel, qui est 5. heures 0'. 0''. 5. heures 13'. 18''. passage du premier point du Belier, par le Méridien de Paris le premier Janvier la somme 10. heures 13'. 18''. sera l'heure du passage de Rigel par le Méridien de Paris, la difference entre le passage d'Aldebaran et de Rigel par le Méridien sera 0. heures 39'. 57''. de-même que la difference entre les ascensions droites d'Aldebaran et celle de Rigel, comme cy-devant, prenant pour d'autres jours pendant l'année on trouvera toujours la même difference.

Pour le 15. May le passage du premier point du Belier par le Meridien est à 8. heures 33'. 12''. qu'il faut ajoûter aux ascensions droites d'Aldebaran et de Rigel, la difference sera toujours 0. heures 39'. 57''. On pourra prendre la

Digitized by Google

la partie proportionelle du passage du Belier par le Méridien d'un jour à l'autre qu'il faudra ajouter à l'heure qu'on a trouvée.

Il arrivera la même chose avec toute autre Etoille. Que l'ascension droite de la Chevre soit de 4. heures 56'. 15". et celle de Rigel 5. heures 0'. 0". la difference sera 0. heures 3'. 45". ascension droite de la Chevre 4. heures 56'. 15". Que le passage du premier point du Belier par le Méridien le 15. Avril soit 10. heures 27'. 19". la somme 15. heures 23'. 34". sera l'heure de passage de la Chevre par le Méridien de Paris à 3. heures du matin. L'ascension droite de Rigel est 5. heures 0'. 0". ajoutez-y le passage du Belier par le Méridien pour le même jour 15. Avril, on aura 15. heures 27'. 19". la difference avec l'heure du passage de la Chevre par le Méridien, qui est 4. heures 56'. 15". cette difference sera 0. heures 3'. 45". comme par la difference des ascensions.

L'ascension droite d'Aldebaran est 4. heures 20'. 3". l'ascension droite de Procyon est 7. heures 24'. 6". ajoûtez à ces assensions le passage du premier point du Belier par le Méridien à un jour proposé, comme le premier Mars 1. heure

Digitized by Google

11'. 55'' on aura 5. heures 31'. 58''. pour le passage d'Aldebaran par le Méridien à Paris, et pour Procyon 8. heures 36'. 1''. ainsi Procyon passera au Méridien 3. heures 4'. 3''. après Aldebaran, qui sera la difference entre ces deux Etoilles. Sçachant qu'Aldebaran passe au Méridien de Paris à 5. heures 31'. 58''. Si on observe le passage de Procyon par le Méridien d'un lieu plus Oriental que Paris; et qu'on trouve qu'il y passe à 8. heures 36'. 1''. la difference entre Aldebaran et Procyon sera de 3. heures 4'. 3''. qu'on réduira en degrez on aura 46. degrez 0'. 45''. qu'on ajoûtera à la longitude de Paris 19. degrez 51'. 33''. on aura 65. dégrez 52'. 18''. pour la longitude du lieu où on a observé si Procyon passe à un Méridien plus Oriental que Paris à 7. heures 30'. 20''. la difference des Méridiens entre ce lieu et Paris sera 1. heure 58'. 22''. qui est la difference d'avec Aldebaran. 1. heure 58'. 22''. de temps, réduite en degrez, fait 29. degrez 35'. 30''. qu'il faut ajoûter à la longitude de Paris 19. degrez 51'. 33''. on aura 49. degres 27'. 3''. pour la longitude du lieu où Procyon aura été observé; mais si Procyon passe au Méridien à 9. heures 54'. 35''. la difference entre 9. heures

54'.

Digitized by Google

54'. 35". et 8. heures 36'. 1". sera 1. heure 18'. 34". en temps ; et en degrez 19. degrez 38'. 30". à ajoûter à la longitude de Paris 19. degrez 51'. 33". on aura 39. degrez 30'. 3" pour la longitude du lieu où on a observé.

Pour pouvoir faire ces Observations, il faut avoir tracé une Méridienne à un endroit convenable, avoir une Regle assez longue pour y mettre deux Stiles bien perpendiculairement, ou deux Pinules assez hautes, on mettra cette Regle sur la Méridienne, et lorsque les Stiles couvriront l'Etoille, remarquer l'heure à une Pendule à minutes, qu'on aura mise à midi au Soleil ; par le moyen d'un bon Cadran Solaire, le jour qu'on veut faire l'Observation du passage de l'Etoille par le Méridien. On pourroit avoir les secondes en évaluant les minutes, car l'aiguille des minutes étant un quart d'une minute, ce sera 15". au tiers, 20". à la moitié, 30". aux deux tiers, 40". aux trois quarts 45". on pouroit avoir une Pendule de 36. pouces 8. lignes $\frac{1}{2}$ dont les vibrations donneroient des secondes.

Ces Observations faites avec soin serviroient beaucoup pour la Géographie, car la longitude d'une Ville, à une minute

nute ou deux de difference de la vraye, ne sera pas sensible de vraye sur une Carte. Si on trouve que cette maniere de trouver les longitudes n'est pas assez exacte, au moins il vaut mieux déterminer ainsi la longitude que de ne la point sçavoir, et on pourra s'en servir jusques à-ce qu'on ait des Observations par les Satellites de Jupiter.

On pourra pratiquer cette maniere d'observer sur Mer, si on a bien la déclinaison de l'Aiguille aimantée, et on trouveroit les longitudes plus exactement que par l'Estime.

Ascension droite en heures du premier Mobile suivant l'Etat du Ciel.

Aldebaran,
Ascension, 4 h. 20' 52"
Passage ♈ par le Meridien le premier Mars 1 12 1

Passage d'Aldebaran par le Méridien, 5] 32 53

Rigel Ascension, 5 1 57
1 12 1

Ascensions droites en heures solaires suivant la connoissance des tems.

Aldebaran,
Ascension, 4 h. 20' 3"
Passage d'♈ par le Méridien du premier Mars, 1 11 55

Passage d'Aldebaran par le Méridien, 5 32 58

Rigel, 5 0 0
1 11 55

Passage

Passage par le Méridien,	6 h. 13′ 58″	6 h. 11′ 55″
La Chevre,	4 55 29	4 56 15
	1 12 1	1 11 55
	6 7 30	6 8 10
L'Epaule Orientale d'Orion,	5 40 54	5 40 2
	1 12 1	1 11 55
	6 52 55	6 51 57
Sirius,	6 33 38	6 32 26
	1 12 1	1 11 55
	7 45 39	7 44 21
Procyon,	7 25 26	7 24 6
	1 12 1	1 11 55
	8 37 27	8 36 1
Regulus,	9 54 21	9 52 37
	1 12 1	1 11 55
	11 6 22	11 4 32
L'Epy de la ☍,	13 h. 11′ 26″	13 h. 9′ 11″
	1 12 1	1 11 55
	14 23 27	14 21 6

Digitized by Google

Arcture,	14 h.	3' 44"	Arcture,	14 h.	1' 19"
	1	12 1		1	11 55
	15	15 45		15	13 14
Antares	16	13 20	Antares,	16	10 37
	1	12 1		1	11 55
	17	25 21		17	22 32
La Lyre,	18	26 17	La Lyre,	18	24 59
	1	12 1		1	11 55
	19	38 18		19	36 54
L'Aigle,	19	37 52		19	34 43
	1	12 1		1	11 55
	20	49 53		20	46 38

COMPLIMENT

A M. de Nicolay, Gentilhomme d'Arles en Provence, qui a remporté le Prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

QUoi, cher Nicolay, dans les doctes combats,
Avant ton quatriéme lustre,
Tu viens de remporter une Couronne illustre!
L'avenir

Digitized by Google

L'avenir ne le croira pas.
Les *Saumaises* qui sont à naître
Diront, en lisant ton Ecrit,
Bochard ni *Scaliger* n'ont jamais fait paroître
Plus d'ordre en leurs travaux, plus de goût, plus d'esprit;
Ils décideront que l'Histoire,
Soigneuse encor de rehausser ta gloire,
Veut en imposer aux Sçavans,
En publiant que la Victoire
Te suivit à dix-neuf ans.
Je voudrois qu'à tes yeux un Compliment sincere,
Bien tourné, naturel, éloigné du vulgaire,
Pûtex primer l'effet, que sur mon cœur
Ton succès brillant a sçû faire;
Mais la loüange est un poison flateur,
Dont une ame en secret est bien-tôt infectée;
Plus elle est fine et plus son venin est puissant;
Sa vertu dangereuse est trop peu redoutée.
L'on a vû trop souvent
Qu'elle a fait un fat d'un sçavant;
Sur tout un jeune cœur plus facile à séduire,
Y résiste bien rarement.
Non, non, je ne dois point hazarder de te nuire;
Je t'aime trop pour risquer de détruire,
L'Ouvrage que Minerve a pris soin de former.
Mais que dis-je? pourquoi, dans ce jour, me contraindre?
Je pourrois, cher ami, te loüer sans rien craindre;
Contre

Digitized by Google

Contre la vanité tu sçûs trop bien t'armer ;
Un motif different m'oblige à réprimer
Mon admiration et l'ardeur de mon zele ;
Ce seroit, sans doute, allarmer
De ton sçavoir, la Compagne fidelle !
Qu'est-il besoin de la nommer ?
Qui ne comprend que c'est ta modestie
A laquelle je sacrifie
Bien des traits éclatans qu'il faudroit exprimer.

C. P. D. L. O.

****

EXPLICATION d'un terme singulier d'anciens Statuts Synodaux du treiziéme siecle.

VOus me demandés, Monsieur, si j'aprouve la conjecture des Auteurs de la nouvelle Edition du Glossaire à la Lettre P. au mot *Prisio*, touchant le sens d'un article des Statuts de l'Eglise de Nevers, imprimez au quatriéme Tome des Anecdotes du P. Martene, Col. 1070. *Inhibemus*, dit ce Statut Synodal, *etiam sub eadem pœna* (il s'agit d'excommunication,) *ne prisiones Canonicorum, Clericorum, seu servientium ipsorum, quas inter Pascha et Pentecosten aliqui vestrum nec detestabili quandoque faciunt, de cætero*

Digitized by Google

tero faciatis. Les Auteurs de l'Edition du Glossaire croyent qu'il s'agit là d'une capture que l'on faisoit des Ecclesiastiques qui paroissoient en public, et que ceux qui arrêtoient ainsi les Chanoines ou Clercs essayoient en cela d'imiter les Juifs qui couroient sur les Apôtres après la Passion de Notre-Seigneur, s'ils les rencontroient, mais comme les Apôtres évitoient par la fuite le malheur d'être pris, les Ecclesiastiques de Nevers rachetoient par le moyen d'une certaine somme, la vexation injuste. *Hac divinando*, disent ces Auteurs avec leur modestie ordinaire. Ces Statuts Synodaux de Nevers sont de l'an 1246. Il est donc question d'un mauvais usage du treiziéme siécle. Je croi en pouvoir donner l'explication par un Canon d'un Concile de Nantes, posterieur de près de deux cent ans; car ce qui cessoit dans un lieu continuoit souvent dans un autre : Les abus n'étoient réprimez que selon l'étendûë du zele de ceux qui s'y oposoient. Voici ce que dit ce Canon, ainsi que je le trouve dans les Conciles de la Province de Tours : *In crastino Paschæ Clerici Ecclesiarum et alii ad domos adjacentes et alias accedunt, cameras intrant, jacentes in Lectis capiunt et nudos ducunt per vicos et plateas*

teas, et ad ipsas Ecclesias non sine magno clamore, et super altare et alibi aquam super ipsos projiciunt; ex quibus sequitur divini Officii turbatio, corporum lasio, et membrorum quandoque mutilatio. Insuper quidam alii tam Clerici quam Laici primâ die Maii de mane ad domos aliorum accedunt et capiunt, et cogunt per captionem vestrum seu aliorum bonorum, et se redimere oportet. Ce Concile de Nantes est de l'an 1431. Un autre tenu à Angers l'an 1448. raporte les mêmes folies, et même en parlant de ceux qu'on prenoit dans leur lit les Fêtes de Pâques, il dit qu'on les menoit à l'Eglise tout à-fait nuds *nudos penitus.*

Vous voyés, Monsieur, que les prises que l'on faisoit à Nevers du temps de S. Louis, devoient être des prises de même nature. On entroit de grand matin chez les Ecclesiastiques qui restoient dans le lit, et on leur faisoit faire apparemment quelqu'une des cérémonies ci-dessus marquées; il falloit au moins que ce fussent des grossieretez insignes, puisque le Statut Sinodal les traite *d'usage détestable.* Ainsi ces prises ne se faisoient point dans les ruës comme on l'a pensé, mais dans les maisons même, et dans les lits.

Je

Digitized by Google

Je ne sçai si je pourrois à présent deviner pour quelle raison on en usoit ainsi, et cela entre Pâques et la Pentecote. La mysticité me paroîtroit fort mal placée pour expliquer l'origine de cet usage. Je crois qu'il pouvoit venir de la frayeur continuelle où étoient les Seculiers que les vignes et les arbres ne fussent endommagez par les gelées qui peuvent arriver les matinées d'après Pâques. Les laiques obligeoient les Prêtres de se lever, et de faire des prieres ou des processions matutinales. Les Paroisses où la dévotion est plus grande en ces pays-ci, ne les ont pas encore discontinuées, et elles les font regulierement depuis Pâques jusqu'aux Rogations. Dans les Villages on fait lever les Curez encore bien plus matin.

Les payens Romains avoient la Procession des *Robigailles* vers le 25. d'Avril. C'étoit pour la préservation de leurs heritages: mais elle ne duroit qu'un jour, et il semble qu'il n'étoit question chez eux, que des terres à bled et non des vignes. Dans les pays de vignobles on est bien plus souvent dans la crainte. Vous sçavés combien il y a de jours dans le mois d'Avril et de May qui sont marquez comme critiques dans le Calendrier populaire. Nos ancêtres les nommoient par ces diminutifs

Digitized by Google

diminutifs, *Georget*, *Marquet*, *Jacquet*, *Croiset*, *Colinet*, *Peregrinet*, *Urbinet*, et Rabelais a bien osé dire que François de Dinteville, l'un de nos Evêques sous François I. avoit eu la pensée de transferer tous ces saints Gelifs dans le tems de la Canicule, et de mettre en place la my Août au mois d'Avril, &c.

Il étoit permis à un homme tel que Rabelais de plaisanter ainsi; mais ce que l'on a souvent pratiqué en certains lieux de la France, passe la raillerie. Vous aviez peut-être cru qu'il n'y avoit eu que les gens de Villeneuve S. George proche Paris, qui auroient eu la hardiesse de jetter le 23. Avril l'Image de leur saint Patron dans la Seine ou dans l'autre petite riviere voisine, parce que ce jour là leurs vignes avoient gelé. * On débite la même chose touchant quelques endroits ou

* *A Verriere Paroisse du Diocèse de Chalons près sainte Menehoud, on fit autrefois la même chose et pour la même raison de l'image de S. Didier Patron du Lieu, célebré le 23. May, et la Tradition est que ceux de la Roche-Guyon sur-Seine, Diocèse de Roüen, jetterent dans l'eau la Relique de saint Samson, leur Patron, à cause que la pluye ne cessoit point, quoiqu'ils l'eussent portée en procession pour ce sujet. Ce S. Samson étoit Evêque de Dol en Bretagne, selon le Pere Lobineau, dans ses Saints de Bretagne au 28 de Juillet.*

S.

Digitized by Google

S. Sérénic (dit Selerin) est celebré le 7. du mois de May, et ce qui vous surprendra, est qu'on faisoit encore bien pis dans certaines Provinces méridionales du Royaume. Consultés le volume du Pere Martene que je vous ai cité au commencement de ma Lettre, et vous y verrés à la page 733. parmi les Additions aux Statuts Sinodaux des Eglises de Cahors et de Rodez du XIII siécle, qu'on y menace des Sentences de l'Officialité, ceux qui profanoient pour les raisons que je vous ai dites, les Images des Saints. Je n'ose exprimer en François les impietez qu'ils commettoient, j'ai mis au bas de ma Lettre la teneur * du Statut.

Tout cela prouve que la crainte des malheurs temporels portoit à commettre bien des extravagances assez semblables à celles qu'on pratiquoit lorsque ces malheurs étoient arrivez. On étoit ennemi des Ecclesiastiques dormeurs, par raison d'interêt; on leur déclaroit la guerre,

* *Abusum detestabilem horrenda devotionis illorum qui Cruces, B. Mariæ aliorumque Sanctorum imagines seu statuas, irreverenti ausu tractantes, equis, cum cessent à divinis in aliqua Ecclesia, vel cum est intemperies aëris vel tempestatis vel fulgura cadunt, in terra protrahunt, in urticis et spinis supponunt, verberant, dilaniant, percutiunt et submergunt, penitus reprobantes, &c.*

quel-

Digitized by Google

quelques bonnes raisons qu'ils pussent alleguer touchant les fatigues du Carême, on s'en prenoit à eux, lorsque ne continuant pas après Pâques de venir à Matines, les vignes geloient; et afin que pas un n'y manquât, on prenoit ceux qu'on trouvoit dans leurs lits, et on s'en saisissoit. Telles étoient selon moi les prises de ceux de Nevers, que les Statuts réprouvent, peut-être seulement comme attentatoires à la Jurisdiction Ecclesiastique. Je suis, &c.

D'Auxerre ce 19. Novembre 1734.

L'EMULATION.

LE ROSSIGNOL ET LES SERINS

FABLE.

UN Rossignol à gosier souple et tendre,
Contrefaisoit le flageolet,
D'une façon à s'y méprendre;
Quand de Serins un jeune Triolet,
Battant de l'aîle en poil folet,
Saute du nid et vient l'entendre;
Imitons-en, se disent-'ils,

Les

Digitized by Google

Les roulemens, les tons gentils ;
A-t'il plus que nous de poitrine,
Gozier plus net, langue plus fine,
Bec plus leger ?... ce sont outils
Pour en saisir les tours subtils.
Qu'aucun de nous ne se rebutte.
Alors chaque Serin turlutte,
Et chante d'un ton presque égal.
En vain contre-eux le vieux Rossignol lutte ;
De ce maître qui leur dispute ;
L'Eleve devient le rival,
Quand au travail on s'entre-éxcite,
Qu'on se lit et qu'on s'entre-imite,
Tout cede à l'aplication,
Et l'on devient sçavant bien-vîte ;
La mere de la réussite,
Est, dit-on, l'Emulation.

Digitized by Google

LETTRE de M. D. P. à M. . . . ; Sur ce qu'on apelle les Orleanois, Chiens d'Orleans.

PErmettés-moi, Monsieur, de n'être pas de votre sentiment sur l'origine que vous donnés à cette apellation, *Chiens d'Orleans* ; quelque avantageuse qu'elle nous put être, je ne sçaurois l'adopter, et j'aime mieux convenir en partie de tout ce que ce sobriquet peut avoir de fâcheux, que de vouloir en détourner le sens aux dépens de la verité.

Selon vous, et ç'a été en quelque maniere l'opinion de le Maire (*a*) l'institution d'un Ordre de Chevalerie, nommé l'Ordre du Chien, qu'on dit avoir été faite à Orleans du tems du Grand Clovis, par Lisoie, que quelques-uns regardent comme la source de la Maison de Montmorency ; cette institution, dis-je, a donné lieu à l'apellation dont nous parlons. Mais pour peu que vous vouliez approfondir ce fait en lui-même, vous conviendrés bien-tôt qu'on n'en peut rien

(a) *Histoire d'Orleans*, Tome I. page 54.

con-

Digitized by Google

conclure, et qu'il est tout-à-fait étranger aux Orleanois.

La certitude de cet Ordre est uniquement fondée sur un passage d'une vieille Histoire manuscrite que (*b*) Belleforet dit avoir eüe entre les mains, où il est marqué que Bouchard de Montmorency, surnommé *Bouche-Torte*, ayant fait la paix avec le Roi Philippe I. il le vint trouver à Paris, étant suivi et accompagné d'un grand nombre de Chevaliers, *tous portant une Chaîne d'or au col, faite en façon de de têtes de cerfs, et à laquelle pendoit une effigie en une Médaille qui représentoit un Chien*, qu'on estime, ajoute Belleforet, être la cause pour laquelle encore à présent la Maison de Montmorency porte un Chien courant, pour le timbre de ses Armes.

Comme l'Instituteur de l'Ordre n'est point nommé dans le manuscrit de Belleforet, Philippe Moreau, dans son Tableau des Armes de France a suppléé à ce defaut en écrivant que *parce qu'on tient que la Maison de Montmorency prend son principal lustre de Lisoie, Chevalier François du tems du Roi Clovis I. Roi Chrétien, on pourroit bien dire qu'il en a été le premier inventeur.*

J'ai deux choses à remarquer sur ces

(b) *Histoire de France*, Tome I. page 458.

autoritez ; la premiere qu'elles n'ont point empêché Duchesne de raprocher l'institution de l Ordre du Chien, et de le faire beaucoup plus moderne, non-seulement que le Chevalier Lisoie, mais encore que Bouchard dit *Bouche-Torte*. Selon lui (*a*) si cet Ordre a existé, car la chose est fort problématique, on doit le raporter à Charles de Montmorency, Maréchal de France en 1345. Comme ce Seigneur est le premier de sa Maison qui ait pris un Chien pour timbre de ses Armes, et changé l'ancien, qui étoit un Paon, il se peut bien faire, dit Duchesne, » qu'il ins-» titua lui-même l'Ordre du Chien, em-» belli d'un Collier, fait à têtes de Cerfs, » pour mémoire du parfait amour qu'il » portoit à Jeanne de Roucy sa femme, » car au sceau dont elle usoit, il y a qua-» tre Cerfs portant l'Ecusson des Armes de Montmorency. Or si ce sentiment de Duchesne est reçû, l'Ordre du Chien n'a pû occasionner le sobriquet en question, puisque nous le trouvons né plus de cent ans auparavant, comme nous verrons ci après.

La seconde remarque à faire sur le passage allegué par Belleforet, c'est qu'il n'y est nullement parlé du lieu ou s'est faite

(c) *Histoire de la Maison de Montmorency.*

l'Institution

l'Institution de l'Ordre du Chien, ce qui est pourtant essentiel pour votre sentiment, car ce n'est qu'en suposant que cet Ordre a été institué à Orleans, que vous pouvés y trouver quelque raport avec les Orleanois, qui n'en ont aucun avec la Maison de Montmorency, laquelle leur est tout à-fait étrangere. Il y a plus; quand il seroit vrai qu'Orleans fut le lieu de l'Institution, comme vous me marqués, Monsieur, que quelques-uns l'ont prétendu, je ne vois pas que cela ait été capable de faire donner le nom de Chiens à ses habitans: Nous avons les Ordres de l'Elephant, de l'Ours, du Porc épic &c. Les habitans des Villes où ils ont été établis n'en ont pas pour cela été apellés du nom de ces animaux, avec lesquels, entant que simboles d'un Ordre de Chevalerie, ils n'ont point de relation. Pourquoi vouloir excepter les Orleanois de la regle génerale? il faut autre chose que des conjectures hazardées pour le faire.

Cherchons donc ailleurs l'origine de notre sobriquet, je ne m'arreterai point à celle que vous pouvés, comme moi, avoir entendu dire à quelques-uns de nos vieillards, qu'autrefois il y avoit dans Orleans une Coulevrine d'une grosseur et d'une longueur extraordinaire, à laquelle

Digitized by Google

quelle, suivant l'usage d'alors, de donner des noms aux Pieces d'Artillerie, on avoit donné celui de *Chien*, et qu'insensiblement ce nom étoit passé dans la suite aux habitans. Ce sont là, comme vous voyés, des contes de vieillards, fondez uniquement sur une allusion conjecturale, et qui n'a rien de réel.

Hubert Golnits, dans son *Itinerarium Belgico gallicum*, prétend, p. 254. que le nom de *Chiens*, a été donné aux Orleanois à l'occasion du massacre de la S. Barthelemy en 1572. où l'on sçait qu'Orleans se signala entre toutes les villes du Royaume: *Aurelianenses non ultimum crudelium mactatorum habuerunt locum, unde ipsis adhuc hodie nomen est:* des Estriens et Guespins d'Orleans, *Canum et vesparum Aurelianensium.* Cet Auteur se trompe, le sobriquet de Chiens d'Orleans est beaucoup plus ancien, comme nous l'allons voir, mais avant toutes choses, je ne crois pas inutile de vous faire remarquer dans ce passage, le mot d'*Estriens* qu'il traduit par *Canum*, et que je crois lui être particulier, ne me souvenant pas de l'avoir jamais vû ailleurs; car quant à ce qu'il insinue que *Chiens* et *Guespins* sortent de la même source, je trouve qu'en cela il a bien rencontré.

C'est

Digitized by Google

C'est à Mathieu Paris que nous devons recourir pour trouver ce que nous cherchons. Cet Ecrivain qui mourut en 1259. marque dans la vie d'Henry III. Roy d'Angleterre, (*a*) qu'en l'an 1251. pendant la captivité du Roy S. Louis, les Pastoureaux, qui étoient des vagabonds, qui couroient la France, sous le pieux prétexte qu'ils marchoient à la délivrance du Roi, étant arrivés à Orleans, prirent querelle avec quelques Ecoliers qui ne purent souffrir leur insolence, et qu'à cette occasion il y eut plusieurs personnes de tuées, et notamment du Clergé. Ce que les Orleanois souffrirent non-seulement, mais ce qu'ils semblerent aprouver, pourquoi, ajoute Mathieu Paris, ils mériterent d'être appellés Chiens: *Dissimulante populo, et verius consentiente, unde caninus meruit appellari.*

Un témoignage aussi précis et d'un Auteur contemporain, ne nous laisse rien à désirer, tant sur le commencement que sur la signification du sobriquet dont il est question entre nous, et qui emporte avec lui, comme on le voit, les termes de *Hagard*, *Noiseux*, *et Mutin*, reproches que j'ai remarqué (*b*) ailleurs avoir

(a) *Tome II. De ses Oeuvres, p. 823.*

(b) *Dans le Mercure de France du mois de May 1732. sur le mot de* Guespin.

Digitized by Google

été faits aux Orleanois dans un Ouvrage du tems de la Ligue, d'où on peut conclure que *Chiens* et *Guespins d'Orleans* dérivent du même principe, comme l'a crû Golnits, puisque ces deux termes ne nous présentent qu'une seule et même idée. M. de Valois confirme cette conjecture, en soupçonant que dans le passage de Mathieu Paris, *Caninus* a été mis pour *Capinus*, abregé de *Cenapinus*, diminutif de *Cenapensis*, dont se sert Orose pour désigner les Orleanois, le mot de Guespin ayant fort bien pû être formé de ce dernier.

Vous voyés, Monsieur, que je suis de bonne foi, mais en convenant de tout le mauvais dont le sobriquet de *Chiens d'Orleans* est susceptible, il s'en faut beaucoup que j'accorde que nous le méritions. Si l'on a quelquefois taxé les Orleanois des défauts qu'on nous reproche, ce n'a jamais été que dans des tems de troubles et de dissensions, où l'ardeur du parti qu'on avoit embrassé, faisoit regarder dans ceux du parti contraire comme des defauts, les actions qu'on se croyoit permises dans le sien; aussi s'est il toujours rencontré des personnes désinterressées qui on sçû distinguer dans les Orleanois ce qui étoit

(a) *Notitia Galliarum* au mot *Genabum p.* 228. col. 2.

proprement

proprement d'eux-mêmes, d'avec ce qui n'étoit qu'accidentel, et qui leur ont rendu la justice qu'ils méritoient.

Jodocus Sincerus, dont le témoignage ne sçauroit être suspect, venant d'un étranger qui devoit connoître Orleans pour y avoir demeuré trois fois en differens tems, louë extrémement les mœurs douces et affables de ses habitans, qu'il dépeint comme des gens paisibles, dont les seuls excés de la part des étrangers, pouvoient troubler la tranquillité, p. 45. *Humanitas maximorum, minimorum erga exteros, nisi quis, suâ nequitiâ, ipsis illam excutiat, summa est.* Et convaincu par sa propre expérience, il s'étonne des reproches qu'on leur fait au contraire: *Ita irritabiles certè qui trinâ vice cum illis vixi, non deprehendi, ut mereantur censeri vocabulo quod in illos jacitur.* Itinerar. Galliæ.

Pour remonter plus haut, Gilles le Bouvier, dit Berry, premier Heraut du Roi Charles VII. dans un petit Traité de Geographie, dont le P. Labbe (*a*) nous a donné quelque chose dans ses mélanges, écrit qu'*au long d'icelui Pays*, la Sologne, *et au long de cette riviere*, la Loire, *y croît de moult bons vins de Gergeau, d'Orleans*,

(a) *A la suitte de l'abregé Royal de l'Alliance Chronologique, p. 700.*

Digitized by Google

qui est cité, et de Blois, et sont bonnes gens, et bonnêtes plus que ceux de la Loire.

Sans blâmer personne, on peut dire qu'aujourd'hui les Orleanois ont autant de politesse et un aussi bon cœur que peuples de France, et qu'ils sont sur tout, fort éloignés de ce caractere turbulent et querelleur, que leur reprochent avec tant d'injustice, ceux qui sans les avoir pratiqués, ne les connoissent que sur de faux portraits qu'on se forme d'eux. Je suis &c.

A Orleans, le 1. *Mars* 1735.

LA FRANCE DELIVRE'E

PAR LA PUCELLE D'ORLEANS.

POEME.

O Toi! qui par le bras d'une simple Bergere,
Confondis autrefois la puissance étrangere,
Et d'un joug tiranique affranchis nos Ayeux,
Grand Dieu, retrace-moi ces exploits glorieux;
Anime mes accens, rends ma voix assurée,
J'entreprens de chanter la France délivrée.
Sur un prétexte injuste et de frivoles droits,
Henry vouloit monter au Trône de nos Rois:
Déja pour l'y placer la superbe Angleterre

Sur

Digitized by Google

Sur nos tranquilles bords avoit porté la guerre;
Déja l'ambition, l'envie et la fureur,
Avoient fait de la France un Théatre d'horreur;
Et ses propres Enfans par des complots serviles,
Allumoient les flambeaux des discordes civiles.
Légitime héritier de ce tremblant Etat,
CHARLES se flate en vain du succès d'un combat;
Son Peuple est révolté, ses Villes sont désertes,
Il compte les momens par de nouvelles pertes,
Et du vainqueur altier prêt à subir la loi,
Il ne lui reste plus qu'un vain titre de Roy.
Seigneur, daigne calmer ses mortelles allarmes;
Moins pour lui que pour nous, ses yeux versent des larmes,
Et ne connoissent plus le paisible sommeil.
Les Cieux alloient s'ouvrir aux rayons du Soleil
Dans un songe effrayant une idée importune
Lui retraçoit encor toute son infortune.
Au milieu des débris de ses tristes remparts
Où l'horreur des combats regnoit de toutes parts,
Sur un monceau de morts à ses yeux se présente
De la France captive une image sanglante;
Par de cruelles mains son sein est déchiré;
Un monstre furieux de carnage altéré,
Sur elle tout à coup, d'un vol affreux s'élance;
» O! CHARLES, sauve-moi, vien prendre ma défense,

Digitized by Google

» Je meurs... le Prince ému par ces tristes accens,
Fait pour la secourir des efforts impuissans;
Ses genoux affoiblis trahissent son courage,
L'Hydre vomit des feux, tourne sur lui sa rage.
Tout prêt à succomber, il t'implore, Seigneur;
Soudain, du sein des Cieux, ainsi qu'un feu vengeur,
Descend à son secours une guerriere Armée;
La Terre à cet aspect cesse d'être allarmée,
La France se ranime et voit tomber ses fers,
Et le monstre frapé rentre au fond des Enfers.
CHARLES, à son réveil, l'ame encor inquiete,
Est long-tems agité d'une terreur secrette:
» Ne suis-je point séduit par un songe flateur,
» Vas-tu finir nos maux, dit-il, Dieu Protecteur?
» C'est à toi de changer les destins de la France,
» Nous n'esperons qu'en toi, hâte sa délivrance,
» Et si quelque victime a mérité tes coups,
» Ah! daigne sur moi seul épuiser ton courroux.
L'Eternel à l'instant exauce sa priere,
On annonce aussi tôt une jeune Bergere:
Le Monarque à sa vûë, interdit et surpris,
Plein du songe étonnant qui frape ses esprits,
En elle reconnoît cette même Héroïne
Dont il vient d'éprouver l'assistance divine.
La Foi conduit ses pas, une douce fierté
Se joint à son respect et soutient sa beauté,

La

Digitized by Google

La naïve pudeur colore son visage,
Dans ses yeux cependant éclate son courage.
» Prince, soyés, dit-elle, attentif à ma voix.
» A son gré, Dieu renverse et releve les Rois :
» Vos larmes l'ont fléchi, jamais le Ciel n'oublie
» Un Peuple qui l'invoque, un Roi qui s'humilie ;
» Enfin pour vous venger il a choisi mon bras:
» Ce bras timide encor et peu fait aux combats,
» Mais j'adore en tremblant la volonté céleste,
» J'obéïs; ses décrets ordonneront du reste,
» Je n'en sonderai point l'immense profondeur,
» Dieu veut par ma foiblesse annoncer sa grandeur.
» Vous François, ranimés ce courage indomptable,
» Qui doit rendre à jamais votre nom redoutable,
» Votre Ennemi s'aproche, armés-vous, suivés-moi;
» Heureuse si je meurs pour vous et pour mon Roy,
» En éloignant de vous l'éclat de la tempête.
Elle dit, elle part, elle marche à leur tête,
Une force inconnuë entraîne tous les cœurs,
Et déja nos Guerriers poussent des cris vainqueurs ;
Telle qu'une Lionne au rivage Numide,
Exerce sa fureur sur un Troupeau timide ;
Telle notre Héroïne au milieu des Soldats,

Porte

Porte dans tous les rangs l'horreur et le trépas ;
Du sang des Ennemis elle inonde la Terre ;
Le Ciel entre ses mains a remis son tonnerre ;
L'Ange exterminateur combat à ses côtez,
Les Bataillons rompus tombent épouventez,
Leurs Chefs sont renversez par un bras invisible ;
Dieu les frape lui-même, ô vengeance terrible !
Tout s'allarme, tout fuit, tout cede sans effort ;
Il ne reste qu'un champ où triomphe la mort.
Ainsi touché des pleurs que versoit Samarie,
Ce Dieu la délivra des Troupes de Syrie.

Bien-tôt Sacré dans Reims, CHARLES victorieux,
Joüit en sûreté du rang de ses Ayeux ;
On voit floter par tout l'Etendart de la France,
On voit avec les Lys refleurir l'abondance ;
La discorde est aux fers, les Peuples sont soumis,
La Patrie est vengée, il n'est plus d'Ennemis,
Et l'Anglois, confondu dans son projet funeste,
Ne remporte en fuyant que le courroux celeste.

Ce Poëme a remporté le Prix de 1734. *de l'Académie des Jeux Floraux à Toulouse. L'Auteur est un jeune homme âgé d'environ* 20. *ans, nommé Favart, de Paris.*

Digitized by Google

LETTRE de M. Maillard, Avocat au Parlement de Paris, à M. de la R. au sujet de Bretigni, *où a été fait le Traité de Paix entre la France et l'Angleterre le 8. May 1360.*

TRouvés bon, Monsieur, que je vous fasse part de ce que j'ai découvert au sujet de la position de *Bretigni*.

1°. Ce n'est point Bretigni sous Montlhery, et à l'Orient du Bourg de Châtres, à six lieües de Paris, à l'Orient du chemin de Paris à Orleans, ainsi qu'on l'a écrit dans les Mémoires de Trévoux du mois d'Août 1706. page 1312. auquel endroit il faut nécessairement corriger 1320. comme on l'a imprimé, et mettre à la place 1360.

2°. Aux mêmes Mémoires de Trévoux au mois de Décembre 1706. pages 2104. et suivantes, se trouve une sçavante Lettre, pour montrer que le Bretigni dont il est question est auprès de Chartres en Beausse.

3°. Je suis persuadé, Monsieur, que Bretigni près Chartres est l'endroit où fut signée cette importante Paix, mais la

Digitized by Google

la lecture que j'ai faite de cette Dissertation ne m'a pas instruit de la veritable position de ce Lieu si fameux ; je vous fais part, Monsieur, de ce que j'ai apris à cette occasion de Personnes de dessus les Lieux.

Dans la Paroisse de Sours, située à environ deux lieües et au Sud-Est de la Ville de Chartres, est actuellement le Hameau de *Bretigni*, situé à un quart de lieüe de Sours, sur le chemin de Sours à Chartres.

De ce Hameau fait partie une Ferme apartenante actuellement à M. le Marquis de Montigni, Seigneur de ce Hameau et de Sours en partie, car le surplus apartient à l'Ordre de Malthe.

Dans cette Ferme existe présentement à l'extrémité des chambres occupées par le Fermier, une Sale dans laquelle s'est fait le Traité de Paix de 1360. suivant la Tradition des Lieux.

On dit qu'à mille pas de la même Ferme est une Garenne, et que sur cette distance est un Souterrain, dans lequel étoient des Troupes de France pendant la confection de ce Traité.

On m'a même assuré que les endroits où étoient campées les Troupes des deux Princes, sont actuellement exemts de dix-

mes

Digitized by Google

mes, et cela, dit-on, dans son origine, pour indemniser les Propriétaires des dégats qu'y avoient fait les mêmes Troupes.

4°. Je n'ai garde, Monsieur, d'attribuer le Traité de 1360. au Prieuré de Bretigni, Diocèse de Soissons, proche la Riviere d'Oise, entre les Villes de Chauny et de Noyon. J'ay l'honneur d'être, &c.

Carême est le mot de l'Enigme du mois d'Avril. On a dû expliquer les Logogryphes par 1°. *Papillon.* 2°. *Officier.* 3°. *Mercure.* 4°. *Perigueux.* On trouve au premier, *Pain, Lapin, Lion, Laon, Paon, Lia, Nil, Pin, Lin, Ail, Plan, Poil.*

Au deuxiéme, *Froc, Fi, Cofre, Cor, Offre, Fer, Force, Office.*

Au troisiéme, *Mer, Cure*, &c.

ENIGME.

C'Est un Ciclope à qui je dois le jour.
Que de coups sur mon corps pour me donner le tour!
C'est peu; veut-on me mettre en place?
A travers de ce corps plus d'un crampon tenace
M'attache

Digitized by Google

M'attache sans quartier, et celui que je sers
Me foule aux pieds, me traîne en mille endroits divers.
Trois freres malheureux servent le même Maître,
C'est un brutal, un animal, un traître,
Qui bien souvent quand il entre en fureur,
Oubliant que c'est nous qui soutenons sa force
Et qui lui sauvons mainte entorse,
Nous brise et loin de lui nous lance avec roideur,
Voila mon sort, devine-moi, Lecteur.

J. de Paris.

LOGOGRYPHE.

A Quatre pieds je suis un Animal;
Qu'on m'ôte le dernier, qu'on me métamorphose,
C'est un bonjour Latin ou peut-être autre chose;
Qu'on m'ôte le second sans me faire autre mal,
Je suis de tout mon long une Lettre Hébraïque.
Ca, Lecteur, mets tout en pratique.

AUTRE.

FEmme, Singe, Ecolier, l'être le plus malin,
Tout ce qu'on voit de méchant et de traître,
N'est rien auprès de moi; c'est peu pour me connoître,

Digitized by Google

De sçavoir que je suis de sexe masculin.
Quoiqu'il en soit, je brille au doigt de la Lingere,
Mais c'est avec ma tête, étant coupé par deux;
De cinq ôtés le trois, Neptune furieux
Me fait servir à sa colere.
Renversés-moi, ne me changés en rien;
Vous trouvés doublement l'ennemi du Chrétien.

Rachas de Combetes.

AUTRE.

JE nais pour rapiner et pour faire la guerre;
J'éxerce mes talens, et sçais purger la terre
D'un genre de brigans, dangereux ennemis,
Qui se cache, qui fuit, qui redoute le hâle.
Otés ma queuë et je deviens mon mâle;
Combinés moi je gâte vos habits.
Six membres font mon tout, et c'est un fruit aimable;
Otés-en le dernier, on me trouve agréable,
Au tems où le Soleil fait sentir ses rayons:
Sans rien changer, ôtés tête et col aux maisons,
Je sers à séparer la chambre et la chambrette:
Que l'on m'ajoute, alors, mon dernier pied,
Je suis le sentiment qui fait rire Lisette;
En cet état tranchés les deux derniers, je puis
Exprimer la douleur, le chagrin, les ennuis:

Prenés

Digitized by Google

Prenés mon tout, ôtés de ma figure
Le membre trois, je suis piece d'Architecture;
Remettés-le, mais, pour raison,
Tranchés un pied avec ma tête,
Alors je deviens un poisson,
Qui fait une assez laide bête :
Que vous dirai-je encore, en moi vous trouverrés
Pour peu qu'à me chercher votre tête s'aplique,
Un terme de dédain; trois notes de musique,
Pour me connoître en voilà bien assez....

E. M. J. D. L, Solitaire des bords de la Marne.

AUTRE.

JE suis d'un grand pays, Lecteur, la marque insigne,
Sans tête, j'ai mauvaise odeur;
Sans queue, on voit de la candeur
Briller en moi le noble signe.
Chez moi plus d'un arrangement,
Te fera trouver aisement,
Une arme qui sert à la guerre;
Plus, certain mot qui sert dans le raisonnement;
Plus, ce qui vit autant sur l'eau que sur la terre;
Plus d'un hôte des bois l'enfant;

Plus

Digitized by Google

Plus une espece de teinture ;
Plus d'un certain tems la mesure ;
Plus d'un objet l'exterieur ;
Plus un instrument de marine ;
Plus d'un élement qui chagrine ;
De quoi réprimer la fureur.
Plus d'un grain précieux la mere ;
Plus un ossement de ton pere ;
Plus dequoi pouvoir s'accrocher ;
Plus la suite d'un parentage,
Enfin de quoi faire un breuvage.
Mais souviens toi, sur tout, qu'ici pour bien chercher,
Mes membres à la fois ne sont pas tous d'usage.

J. F. F. D. B. E.

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

DISSERTATION sur les Monnoies et Médailles d'Espagne avec figures, in 4°. 1725. Par M. *Mahudel*, ruë S. Jacques, chez *Briasson*.

L'AMINTE DU TASSE, Pastorale, I. Volume *in* 12. *A Paris*, chez *André Cailleau*

Digitized by Google

Cailleau, Quai des Augustins, et Gregoire Antoine du Puis, au Palais, 1735.

EXTRAIT d'une Lettre de M. l'Abbé J... au sujet de cet Ouvrage.

J'ai lû et relû la nouvelle Traduction de l'Aminte du Tasse. Si un Ouvrage est bon dès qu'il plaît et qu'il intéresse, je puis porter de celui-ci un jugement favorable; mais l'impression qui me reste de sa lecture, m'acquitera-t'elle envers vous? vous me demandés mon avis, aurai-je la temerité de le hazarder, sans avoir assez de connoissance de l'Italien pour pouvoir confronter la Traduction avec l'Original? Je suis, me dirés-vous, dans la situation où l'Auteur supose la pluspart de ses lecteurs. Il leur présente l'Aminte du Tasse, mais comme *une Pastorale Françoise*, dit-il dans sa Préface, ou peu assujetti au Texte, il se conforme au goût de notre Nation et de notre Théatre. C'est l'Aminte naturalisé en France que nous avons à éxaminer.

Sur cette idée, au lieu d'une Critique severe et ennemie du ton décisif, je vais vous exposer quelques legers doutes qui m'ont arrêté en lisant, par raport à la diction. Si vous les trouvés fondez, j'aurai la satisfaction d'avoir contribué à la perfection d'un Ouvrage, qui m'a lié de reconnoissance

Digitized by Google

reconnoissance par le plaisir qu'il m'a donné.

Je passe sur les fautes d'impression qui se présentent assés souvent, telles que page 21. *Hircamie.* Page 81. Si je ne lui *eus* retenu le bras. Ailleurs à *quel* fin, pour quelle fin. C'est sans doute la négligence de l'Imprimeur, dont l'Auteur n'est pas responsable.

Mais je ne sçai s'il a pû dire à sa Silvie dans l'Epitre Dédicatoire, d'ailleurs si remplie d'esprit, combien de fois avés vous pris plaisir *de* me repeter.

Si page 27. c'est une construction bien reguliere de dire : Je mourrai content, si Elle *sera* sensible, ou elle *s'en plaindra.*

Si dans tout le recit de la Catastrophe d'Aminte, qui vient de se passer sous les yeux d'Ergaste, ce Berger peut employer l'Aoriste, comme d'une chosse passée, et non comme d'un fait arrivé le jour même.

Si il n'y a rien de trop bas, et de peu naturel page 50. dans cette Métaphore : Vivés dans l'oisiveté, *l'amour y prendra racine*, c'est tout ce qu'on auroit pû dire des Sœurs de Phaeton.

Page 66. l'Imitation du Vers de Boileau,

Tant d'orgueil entre-t'il dans l'ame d'une Nimphe.

Est toujours un Vers défectueux dans la Prose. Du

Digitized by Google

Du reste j'ai été flaté de la noblesse et de la pureté de langage qui y regne, de la délicatesse et de la finesse des expressions, du stile concis, aujourd'hui à la mode, et que les Reformateurs les plus rigides ne blâmeront peut être pas dans ce genre d'écrire, et sur tout dans une traduction d'un Auteur Italien. Je laisse aux connoisseurs à décider si le traducteur n'a pas encheri sur l'original, et s'il a été le maître déclaircir un peu plus quelques endroits qui se ressentent encore de leur source.

Dans l'arrangement qu'il a donné aux Scenes, je croirai volontiers qu'il n'a pas pû les assortir tout-à fait à la Françoise, et il ne faut pas s'en prendre à lui, s'il reste encore quelque vuide sur la Scene sans préparation et sans raison, comme dans l'Acte I. entre la Scene I. et la Scene II. Acte II Scene du Satire et la suite, &c.

André Cailleau, Imprimeur. de cet ouvrage, a aussi imprimé depuis peu les Livres suivans.

Pense'es sur divers sujets de Religion et de Morale, par le P. Bourdaloue, deux Volumes in 8°.

Les mêmes 3. Volumes in 12 en grand.
Les mêmes 3. Vol. in 12. en petit. 1735.

Histoire

Digitized by Google

HISTOIRE du Peuple de Dieu &c. Nouvelle Edition, revuë, corrigée et augmentée de l'Histoire de Job, avec des Cartes. Par le R.P. Berruyer, D. L. C. D. J. dix Volumes in 12. 1735.

HISTOIRE Naturelle de l'Univers, &c. enrichie de Figures, par M. Colonne, quatre Volumes in 12.

LA BIBLIOTHEQUE des Philosophes, et des Sçavans, Anciens et Modernes, avec les Merveilles de la Nature, &c. Par M. Gautier, Tome III. in 8°. 1734.

Les Sermons de M. Saurin, 9. vol. in 12.

ABREGE' DE L'HISTOIRE SAINTE, avec des preuves de la Religion, par Demandes et par Réponses. *A Paris, chez la veuve Etienne, ruë S. Jacques, à la Vertu. Jacques Guerin, Quai des Augustins. Briasson, ruë S. Jacques, à la Science*, 1735. *in* 12. de 235 pages, sans la Préface et la Table alphabetique, *prix* 35. sols.

L'Auteur de cet Ouvrage a parfaitement rempli l'idée qu'il s'est proposée, de faire un Abregé de l'Histoire Sainte, qui fût à la portée des enfans, et qui pût servir de fondement à leur instruction, en joignant l'agreable à l'utile.

Il a suivi la distinction des sept Ages du Monde, et dans chaque Age il a gardé

Digitized by Google

exactement l'ordre chronologique : quoique son dessein n'ait pas été d'embrasser généralement tous les évenemens qui composent l'Histoire de l'un et de l'autre Testament ; mais de choisir ceux qui peuvent donner une grande idée de Dieu, inspirer de la docilité aux enfans, leur aprendre le respect qu'ils doivent à leurs parens et à leurs maîtres, et faire naître en eux l'horreur du vice, et l'amour de la vertu. Dessein beaucoup plus loüable que celui de remplir la mémoire des enfans, d'une infinité de faits qui les accablent, sans leur former l'esprit, et les rendre meilleurs.

La méthode de composer par demandes et par réponses les Histoires destinées à l'instruction des enfans, est sans comparaison plus à leur portée que celle des longs recits; et c'est aussi celle qu'a suivi l'Auteur de l'Histoire Sainte. La plupart de ses réponses sont autant de petites Histoires très-propres à favoriser l'envie naturelle qu'ont les enfans, de raconter et d'entendre raconter. Les courtes Réflexions qu'il y a jointes en beaucoup d'endroits sont si naturelles, qu'elles semblent venir de l'enfant même qui raconte le trait d'Histoire à la suite duquel elles se trouvent. Des Réflexions ainsi placées, produisent

Digitized by Google

produisent dans les enfans un effet d'autant meilleur, qu'ils ne les regardent pas du même œil que ces instructions qu'on leur fait de propos deliberé sur leurs devoirs, et contre lesquelles la plupart d'entr'eux sont presque toujours en garde.

Pour ne rien omettre de ce qui peut servir à l'intelligence de l'Histoire Sainte, l'Auteur y a inseré quelque chose de ce qui regarde les mœurs, les usages, le gouvernement, et même les habillemens des Israëlites; et pour la rendre plus agréable aux enfans, il y a fait entrer quelques Vers François, tirés de nos meilleurs Poëtes. Il a sçu tellement se les rendre propres par l'heureuse aplication qu'il en a faite, qu'il semble ne composer avec son Ouvrage qu'un seul corps.

L'Histoire de Joas et celle d'Esther y sont traitées d'une maniere qui fera plaisir aux Lecteurs.

Ceux qui par une lecture assiduë du Nouveau Testament se sont rendus familiers tous les traits admirables de la Vie de Jesus Christ, seront peut-être surpris de n'en pas trouver dans cet Ouvrage un détail éxact. Mais outre que le Nouveau Testament ne demande pas les mêmes précautions que l'Ancien, et peut par consequent être mis de bonne heure entre les

Digitized by Google

mains des enfans ; outre cela, dis-je, on peut assurer que l'Auteur n'a rien omis de ce qui peut contribuer à inspirer aux enfans l'amour et le respect qu'ils doivent à Jesus-Christ comme à leur Maître et à leur Modele.

Mais rien ne fera plus de plaisir aux Personnes qui aiment sincerement leur Religion, et qui veulent de bonne-heure la rendre respectable à leurs enfans, que le petit Traité dans lequel l'Auteur a rassemblé les preuves les plus sensibles qui en établissent la verité. Bien des jeunes gens ne se font un mérite d'en nier les points les mieux établis, que parce qu'on n'a pas pris soin de leur faire suçer avec le lait, ces sortes de preuves. Le desir de remédier à un aussi grand désordre, a porté l'Auteur à composer ce petit Traité de la Religion. Il n'a rien qui ne soit à la portée des enfans, étant dégagé de tout ce qu'il pourroit renfermer de Théologique.

Tel est le plan de la nouvelle Histoire Sainte, elle tient un juste milieu entre la Bible de Royaumont et le Catéchisme Historique de M. l'Abbé Fleuri ; enfin on n'en sçauroit donner une plus juste idée qu'en rapportant l'Aprobation de M. l'Abbé de Chabannes, Docteur de la Maison et Societé de Sorbonne,

et

Digitized by Google

et Agent General du Clergé de France. Ce petit Ouvrage, dit-il, m'a paru composé avec beaucoup de simplicité, de clarté, et de précision. L'Auteur a judicieusement proportionné ses lumieres à la portée des enfans, dont l'éducation fait tout son objet. Les courtes Réflexions qu'il a jointes aux faits qu'il raconte en naissent d'elles-mêmes, et sont très-propres à inspirer l'amour de la vertu, et l'horreur du vice.

ENTRETIENS sur la cause de l'Inclinaison des Orbites des Planetes, où l'on répond à la question proposée par l'Académie Royale des Sciences, pour le sujet du prix des années 1732. et 1734. Par M. *Bouguer*, de la même Académie, et Hydrographe du Roy au Havre de Grace. *A Paris, chez Claude Jombert*, ruë S. Jacques, 1734.

REFLEXIONS sur les défauts d'autrui, par M. l'Abbé *de Villiers*, quatriéme Edition, revuë et corrigée. Chez Jacques *Colombat*, ruë S. Jacques 1734. in 12. 2. Volumes.

ŒUVRES DE MOLIERE, nouvelle Edition. A Paris 1734. 6. Volumes in 4°. *Chez Cavelier, ruë S. Jacques, chez Prault, Quai de Gesvres*, &c.

Digitized by Google

Nous ne pouvons plus ignorer que la nouvelle Edition des Oeuvres de Moliere qui paroît aujourd'hui en six Volumes in 4°. ne soit de M. Jolly, assez connu d'ailleurs par ses Comédies. La modestie qu'il a euë de ne point mettre son nom à l'Avertissement, et de ne s'y être nommé que comme Aprobateur, est louable, à la verité ; mais il ne seroit pas juste qu'on ne connut point celui à qui on a tant d'obligation. Il y a lieu de croire, et nous ne craindrons point de l'avancer, que M. Jolly a suivi l'idée d'une Personne aussi recommandable par ses dignités que par son goût et ses lumieres, qui a engagé les Libraires à nous donner une magnifique Edition des Oeuvres de Moliere. Quoi qu'il en soit, il vient de rendre un service considérable à la République des Lettres, en devenant, pour ainsi dire, l'interprete des intentions de Moliere, qui malheureusement n'a point assez vécu pour donner une Edition de ses Comédies, comme il semble l'anoncer dans la Préface de *l'Ecole des Femmes*.

Le nouvel Editeur nous aprend dans son Avertissement qu'il n'y a eu que vingt trois Comédies imprimées du vivant de Moliere, et que c'est sur elles qu'il a rétabli cé qu'on avoit retranché, et retranché

Digitized by Google

ché ce qu'on avoit ajouté dans les Editions suivantes, à commencer depuis 1682. faute d'avoir consulté ces premieres Editions, qu'on a dû regarder comme les Manuscrits de l'Auteur. Cette attention et cette exactitude l'ont mis en état de corriger un très-grand nombre de fautes, qui se sont multipliées à mesure qu'on a fait des réimpressions.

Pour faire mieux connoître quel a été le travail du nouvel Editeur, nous rapporterons cet endroit de son Avertissement. *L'objet principal dans l'impression des Pieces de Théatre, doit être de mettre sous les yeux du Lecteur tout ce qui se passe dans la Représentation. Un regard, un geste d'un Acteur rend quelquefois sensible, ce que l'Auteur n'a peut-être qu'imparfaitement exprimé dans son Dialogue. On a donc cru devoir distinguer jusqu'aux moindres mouvemens, et développer avec soin tout ce qui pouvoit contribuer à rendre plus parfaite l'imitation que la Comédie se propose; car comment reconnoître cette imitation, si toutes les actions ne sont pas fidelement indiquées, puis qu'elle dépend du concours de toutes ces actions?*

Il nous aprend encore, et voici ses paroles: *Par le même principe on a marqué avec précaution et éxactitude l'instant où les Acteurs entrent sur le Théatre, et celui où ils*

en sortent : le nombre des Scenes a été considérablement augmenté dans plusieurs Comédies; disons mieux, on n'en a point augmenté le nombre, on n'a fait que distinguer celles qui y étoient. Il faut avouer qu'il seroit à souhaiter que toutes les Pieces de Théatre fussent imprimées avec le même goût, et le même discernement.

Nous ne pouvons nous dispenser de parler des additions de Pieces peu connuës, et dont l'Editeur a enrichi les Oeuvres de Moliere. Il y en a cinq considerables. On trouve la premiere à la fin du *Mariage Forcé*. La seconde est après *Mélicerte*, qui fut suivie d'une Pastorale Comique. La troisiéme est une Fête superbe que Louis XIV. donna à Versailles en *1668*. et dont la Comédie de *George Dandin* faisoit partie. Dans la quatriéme on voit encore à la fin de *La Comtesse d'Escarbagnas*, une idée légere de la Pastorale qui l'accompagnoit. La cinquiéme nous a conservé à la fin de plusieurs Pieces, les noms des Acteurs qui réprésentoient; et même ceux des Princes, Princesses, et Seigneurs de la Cour, qui, à l'exemple de Louis XIV. dansoient dans les Ballets.

Nous finirons l'article de l'Avertissement par le nouvel arrangement, dans lequel on trouvera toutes les Comédies; elles

Digitized by Google

elles sont imprimées à présent suivant la datte de leur premiere Représentation. Passons aux *Mémoires sur la Vie et les Ouvrages de Moliere.*

En suprimant dans cette nouvelle Edition la Vie de Moliere par Grimarest, laquelle avoit d'abord été imprimée *in* 12. séparement, et jointe ensuite aux Editions, on y a supléé par des *Mémoires.* Nous voyons dans la Table générale, que M. de la Serre en est l'Auteur. Quoi qu'un sçavant Critique * ait judicieusement remarqué que *la posterité veut être instruite de tout ce qui concerne les hommes rares, et qu'elle est jalouse des moindres traits qui leur sont échappés*, on ne peut trop loüer l'Auteur des *Mémoires* de n'avoir point adopté le Roman de Grimarest. Le parti qu'il a pris est beaucoup plus sensé. En effet, dequoi s'agit-il en parlant de Moliere ? C'est de le présenter seulement comme Auteur et comme Acteur. M. de la Serre a parfaitement rempli ces deux objets, et sur tout le premier.

En passant, pour ainsi dire, en revûë toutes les Comédies de Moliere, depuis *l'Etourdi* jusqu'au *Malade Imaginaire*, l'Auteur a mis par tout de la netteté dans

* *Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux Arts, Mars* 1735. *page* 443.

Digitized by Google

les idées, de l'élegance dans les expressions, de la justesse dans la critique, et toutes ces parties heureusement employées, intéressent d'autant plus le Lecteur, qu'elles lui font sentir quelle étoit l'étenduë et la beauté du génie de Moliere. Il y a encore plus d'art qu'on ne peut s'imaginer dans la maniere dont l'Auteur rend compte de chaque Comédie; il en a fait une suite et un enchaînement; et par des transitions heureuses, il a trouvé le secret de ne faire, à proprement parler, qu'une seule chose de la Vie de Moliere, et du progrès de ses trente Comédies.

On peut ajouter que la beauté de l'impression est encore augmentée par celle des desseins des sieurs Oppenor, Boucher, et Blondel, les sieurs Cars et Joullain les ont gravés. On avoit oublié de parler du nouveau Portrait de Moliere, peint par le sieur Coypel, sur un ancien Portrait que Mignard d'Avignon avoit fait autrefois, le sieur l'Epicié l'a gravé.

Nous venons d'aprendre que M. Jolly nous donnera, avant la fin de l'année, une nouvelle Edition *in* 12. des Oeuvres de Racine, avec quelques augmentations, et beaucoup de corrections dans les Tragédies d'Esther et d'Athalie. Cette

Edition

Digitized by Google

Edition sera suivie d'une autre *in* 4°. avec de nouvelles Estampes à la tête de chaque Tragédie, dont la composition sera du sieur Boucher. Il est à souhaiter que les Libraires de Paris fassent le même honneur au grand Corneille.

LES ENNUIS DU CARNAVAL, Comédie en Vers, en un Acte, par les sieurs Romagnesi *et* Riccoboni, *représentée pour la premiere fois par les Comédiens Italiens le 15. Février* 1735. Extrait.

CEtte Piece étant d'un genre à ne pas exiger beaucoup de régularité, nous ne nous attacherons pas à en examiner la conduite avec des yeux critiques, les Auteurs ont rempli la fin qu'ils s'étoient proposée, ils ont voulu divertir le Public aux dépens des Particuliers, ils y ont réüssi; qu'importe par quel chemin? Le mauvais succès de quelques Pieces qu'on a données sur les trois Théatres de Paris pendant le Carnaval, a donné lieu à l'allégorie qui regne dans celle-cy. Le *Carnaval*, conduit par le *Plaisir*, ouvre la Scene; il se plaint au *Plaisir*, son Guide fidele, des ennuis qu'il vient d'essuyer à Paris pendant les deux mois

Digitized by Google

de séjour qu'il y doit faire tous les ans; le Plaisir lui répond que ce n'est pas sa faute s'il a trouvé de l'ennui où il se proposoit de ne lui faire trouver que d'aimables amusemens, et lui dit :

D'abord je vous avois conduit
Dans les maisons les plus brillantes :
De cent jeunes Beautez, jeunes, vives, picquantes,
Vous n'avés pas été séduit.

Voici ce que le Carnaval lui répond :

Eh ! comment vouliés-vous qu'elles pussent me plaire ?
La Nature, il est vrai, leur donna des attraits ;
La beauté dans Paris moins rare que jamais
Est du Sexe aujourdhui le partage ordinaire ;
Mais j'ai vû des façons dont je suis affadi ;
Un air grave, affecté, qui passe pour noblesse ;
Des discours languissants, qu'on n'entend qu'à demi ;
Des yeux dont un faux art a banni l'allegresse ;
En un mot je conviens qu'elles ont des apas ;
Mais pour exciter ma tendresse,
Il faut un air coquet que je n'y trouve pas.

Je voudrois, ajoûte-t'il :

Que la Prude enflammât mon cœur
Par

Digitized by Google

Par un air de coquetterie ;
Que la Coquette enfin redoublât mon ardeur
Par un maintien de pruderie.

Le Plaisir trouvant le Carnaval trop difficile à contenter, lui demande s'il a trouvé les mêmes dégoûts sur les Théatres ; le Carnaval lui répond qu'il les a trouvés tous les trois si assommants, qu'il ne s'est presque pas donné la peine de les revoir ; cela donne lieu au Plaisir de les lui faire passer en revûë sur le Théatre Italien, à la faveur d'une Piece de sa façon ; voilà donc le lieu de la Scene établi ; nous allons voir ce qui s'y passe.

Epiménide paroît à moitié endormi ; il se plaint de ce qu'on l'a tiré si mal à propos d'un sommeil de quarante ans, pour ne lui faire voir à son réveil que ce qu'il avoit vû avant que de s'endormir. Cela donne lieu à l'Auteur de faire entendre que les mêmes défauts qui regnoient autrefois, sont encore en usage, et qu'il n'y a de difference que du plus au moins. Epiménide convient qu'on lui a fait faire un voyage très-inutile de Gnosse à Paris, et qu'on auroit mieux fait de le laisser dormir tout le reste de sa vie ; voici par où il finit sa Scene.

Je

Digitized by Google

Je suis mal-à-propos en butte à la Satyre ;
Mon nom seul m'a fait tort, parce qu'il est trop beau ;
Mais de ces lieux je me retire,
Et je n'y paroîtrai jamais qu'*incognito* ;
Adieu, je vais faire dodo.

Eponine succede à Epiménide, elle débute d'abord par cette exclamation tragique :

Grands Dieux, dont l'équité protege les Héros,
Ne serés-vous jamais attendris de mes maux ?
Quand j'opose aux Destins la plus ferme constance,
Ils s'arment contre moi de toute leur puissance ;
La vertu ne peut rien contre leur dureté,
Et sans être coupable, on est persécuté.

La plus grande persécution dont Eponine se plaint aux Destins, c'est de l'avoir produite au Théatre François, sous une forme qui ne lui a jamais convenu dans l'histoire ; elle s'emporte contre *Melpomene*, qui l'a tellement changée aux yeux du Carnaval, qu'elle en a été tout-à-fait méconnoissable. Le Carnaval convient de bonne foi qu'il n'a pas reconnu la celebre Eponine dans celle qui

Digitized by Google

qui s'est montrée à Paris ; Eponine lui répond :

Ce ne l'est pas, vous dis-je ; et d'un nom supposé
On avoit cru parer un Caractere usé.
Eprise par devoir d'un Epoux respectable,
Une telle union doit être inviolable ;
L'Amour n'aura de moi qu'un méprisant refus.
J'écoute cependant le jargon de Titus ;
De ses fades discours je suis presque attendrie ;
Je n'ai point de secrets que je ne lui confie ;
Mon cœur est enchanté de son air simple et doux ;
Je remets en ses mains le sort de mon Epoux ;
Je gémis, je soupire, interdite et tremblante,
Aux pieds de l'Empereur je tombe en Supliante ;
Je frémis de le voir prêt à nous accabler...
Ah ! Seigneur, est-ce là comme je dois parler ?

Le Carnaval lui dit qu'on a eu vraiment tort de la faire parler sur un ton si peu convenable ; Mais qu'il ne faut pas juger Melpomene à la rigueur, et que ce n'est pas sa faute si on l'a mise sur ce pied-là ? quoi ? lui répond Eponine.

Vous aimés à voir l'auguste Tragédie,
Dans un dédale obscur marcher en étourdie !
Lorsque vous lui donnés des applaudissemens,
Vous

Digitized by Google

Vous partagés sa honte et ses égarements ;
A votre jugement ses erreurs font injure ;
Rapellés les Héros que sa main défigure
Vandôme est un rebelle ! *Orosmane* un Galant !
Gustave, un étourdi ! *Calysthene* un Pédant !
Sabinus en Gascon, que son mérite étonne,
Toujours avec respect parle de sa personne, &c.

A cette juste critique des Caracteres qu'on donne aujourd'hui aux Héros de Tragédie, Eponine opose ceux que Corneille et Racine *et quelques autres Auteurs de la vieille Roche*, leur ont donnez autrefois : elle s'exprime ainsi en parlant des Héroïnes de Théatre :

Ne se souvient-on plus de celles qui jadis
Avec juste raison étonnoient tout Paris ?
Phédre, par Vénus même à la fureur livrée,
Dans ses vastes projets Athalie égarée,
Roxane, en qui l'Amour cede à l'ambition,
Ino, conduisant seule une grande action,
Léontine, d'un Roy conservant la famille,
Clitemnestre, volant au secours de sa fille ;
Ces sublimes objets dignes de vos bontez,
Respectés de tout temps, ne sont plus imités.

A cette belle Scene, en succede une autre, dont on auroit pû se passer ; mais les

Digitized by Google

les Auteurs ont voulu marquer une espece d'impartialité en traitant aussi mal leurs propres Ouvrages que ceux d'autrui ; cependant ils ont pris la précaution de mettre la Critique de leur *Prodigue puni*, dans la bouche d'un yvrogne, pour en émousser les traits par la qualité du personnage ; en voici un qui a plus de poids ; c'est *l'Opinion* ; comme elle est la Reine du Monde, elle juge de tout en dernier ressort ; mais avec cette difference qu'elle passe légerement sur les éloges et qu'elle apuye terriblement sur les invectives ; en effet en parlant de *Didon* et de la *Pupille*, elle se contente de dire en passant,

J'ai goûté des plaisirs extrémes
A Didon. La Pupille avoit un tour heureux :

Mais quand il faut dire du mal elle ne tarit point ; on en va juger par la Scene qu'elle a avec Durval, au sujet du *Préjugé à la mode* ; elle commence par critiquer le Titre par ce Vers :

C'est un travers, et non pas une mode.

Durval prévoyant par ce premier trait, ce qu'il doit attendre d'un Tribunal si severe, veut se retirer et dit :

Mon Titre seul produit d'abord une dispute !

Je

Digitized by Google

Je vais me soustraire à vos yeux ;
Aux traits les plus picquants je m'offrirois en
but,
Si je demeurois dans ces lieux.

Le Carnaval lui ordonne de rester ; l'Opinion même l'y convie avec adresse par ces Vers flatteurs :

Ne craignés point de mortelle piqueure ;
Je blâme doucement et loüe avec raison ;
Le résultat de ma Censure
Est un remede et non pas un poison.

Durval ne veut pas convenir que sa Piece ait besoin de remede ; il le fait connoître par ces Vers :

Je ne sçai pas de quelle espece
Sont les défauts qu'on veut me reprocher ;
Il n'est pas en moi d'empêcher
Que de certains esprits ne condamnent ma Piece ;
Mais ce sera sans aucun fruit.
Je m'expose d'abord, sans faire trop de bruit,
D'une façon douce et facile ;
Irreprochable dans mon style,
L'exactitude me conduit
A cette expression qui frape et qui séduit.

L'Opinion convient que l'exposition est

Digitized by Google

est faite avec adresse, et que le fond étoit si mince, que l'Auteur a agi très-prudemment de le ménager, et de ne pas tout exposer dès le premier Acte, pour éloigner le dénoüement; elle veut bien encore lui passer, qu'à l'égard de ses Vers, il y en a de très-bien faits, cependant elle ajoûte:

Mais quelquefois aussi j'en ai vû de pervers
Qui chagrinoient fort mon oreille.

Durval releve fort les caracteres de ses Petits-Maîtres en ces termes:

Et mes deux jeunes gens ne vous font-ils pas rire?
Je ne pense pas que jamais
On ait mieux badiné sur un tel ridicule.
Railleurs, vifs, pétulants, hardis,
Je vous les peints bien étourdis!
Devant moi-même, ils montrent sans scrupule
Le Portrait que l'un d'eux chez le Peintre a surpris.

L'Opinion lui répond d'un ton malin:

Ils auroient bien risqué chez de certains maris.

Elle ajoûte que la poltronnerie que l'Auteur leur donne est un vice indigne du Théatre; elle tombe ensuite sur les carac-

Digitized by Google

caracteres bas du Valet et du Pere de Durval ; elle trouve le coup de Théatre du quiproquo des Lettres, amené d'une maniere trop honteuse par raport à la Duchesse qui les envoye à Constance, pour se venger de l'infidelité que son Mary lui fait en sa faveur. Voici comme l'Opinion s'explique à ce sujet :

Juste Ciel ! quel procedé honteux !
A ce coup de Théatre il falloit nous conduire
Par un chemin plus gracieux, &c.

Cependant elle convient que la Piece est digne de son succès, et dit en parlant de son Auteur :

Il vient de tracer un Tableau,
Où nous découvrons tant de beau,
Que ses défauts ne lui servent que d'ombre.

La Piece en question finit par une Parodie du Pas de six, dont on a déja parlé et qui a disputé de mérite avec celui de l'Opera, à l'execution près.

LA NOUVELLE MER DES HISTOIRES, cinquiéme et sixiéme partie, en 2. Vol. in 12. de près de 500. pages. Les deux paroissent, *chez Maudouit et Guilleaume, Quay*

Digitized by Google

Quay des Augustins, et se font lire avec plaisir.

DISSERTATION sur la pétrification d'un Epiploon. Par M. *Mongin*, Conseiller Medecin ordinaire du Roy, Docteur Régent de la Faculté de Médecine dans l'Université de Paris. *Chez Didot, Quay des Augustins*, 1734. Volume in 12.

EXTRAIT du détail du Service qui regarde les Sergens, Caporaux et Soldats, tant en paix qu'en guerre, tiré du Service Journalier de l'Infanterie de M. *de Bombelles*, aujourd'hui Maréchal des Camps et Armées du Roi. *A Paris*, chez la veuve de *L. D. Delatour*, ruë de la Harpe, aux trois Rois. in 12.

TRAITÉ DEMONSTRATIF sur la Quadrature du Cercle, avec Figures, dedié au Roi, par M. *Basselin*, Professeur Emérite dans l'Université de Paris, *chez Briasson*, à la Science, et *Henry*, ruë S. Jacques 1735. in 4°.

HISTOIRE ROMAINE d'Octavien-Cesar, surnommé Auguste, second Empereur avec des Notes Historiques, Géographiques et Critiques, des gravûres en Taille-Douce

Digitized by Google

Douce, des Cartes Geographiques, et plusieurs Médailles autentiques, Par les RR. PP. *Cartrou* et *Rouillé*, de la Compagnie de Jesus. Tome XIX. depuis l'an de Rome 722. jusqu'à l'an 766. *A Paris* chez J. B. *de Lespine*, pere et fils, J. B. *Coignard*, Louis *Genneau*, et Jacques *Rollin* fils. 1735.

ONZIE'ME ET DOUZIE'ME DISCOURS contre les impies du temps, et les fondemens de l'impieté moderne. *A Paris*, de l'Imprimerie de *P. N. Lottin*, ruë S. Jaques, 1734. in 12. pp. 204.

TRAITE' DU VRAY MERITE de l'homme, consideré dans tous les âges et dans toutes les conditions; avec des Principes d'Education, propres à former les jeunes gens à la vertu. *Au Palais, chez Saugrain*, 1734. 2. Volumes in 12. de 514. pages.

THOMAS MORUS, ou le Triomphe de la Foy et de la Constance, Tragédie en Prose. *A Paris*, Quay des Augustins, chez de *Maudouit* et *Guilleaume*, 1735. in octavo.

La Vingt-troisiéme, la vingt-quatriéme et la vingt-cinquiéme Partie des *Cent Nouvelles*

Digitized by Google

Nouvelles Nouvelles de Madame de *Gomez*, paroissent chez *Mandouit*, Quay des Augustins. L'incommodité de l'Auteur a un peu retardé cet Ouvrage ; mais l'on espere le finir sans interruption.

Il paroît chez *la veuve Pissot*, Quay de Conti, une nouvelle Edition du *Dialogue sur la Musique* des Anciens, augmentée de Notes &c. Nous avons déja parlé de cet excellent et ingenieux Ouvrage lors qu'il a paru pour la premiere fois, et comme il ne sçauroit être trop connu, nous pourrons bien en dire encore quelque chose, sur ce qui nous paroîtra le plus digne de la curiosité du Lecteur.

Le Gynecée Lettré, ou les Femmes Sçavantes de Dannemarck, par M. *Albert Thura*, Pasteur de... avec une Préface sur les bienfaits de diverses Dames Danoises envers la Litterature, et les Gens de Lettres. On a ajoûté à la fin un Appendice et deux Tables. *A Aliena*, chez *Jonas Korte*, 1732. *in* 8. pp. 142. *L'Ouvrage est en Latin.*

La Centurie de ce Gynecée est réellement divisée en cent Articles fort courts quoiqu'inégaux, qui contiennent l'Histoire succinte des Oeuvres ou de l'Erudition

Digitized by Google

dition de cent Dames Danoises, et plus même ; il est principalement question de Poësies, tant Latines que Danoises.

Le Monde Fou, préferé au Monde Sage, en ving-quatre Promenades de trois Amis, &c. Nouvelle Edition, augmentée de deux Lettres, 2. vol. *in* 12. dont le premier contient 242. pages, et le second 320. *A Amsterdam*, chez les *Westeins* et *Smith*, 1734.

Catalogue des Livres que M. l'Abbé ô Kenny, d'Anadune, Prêtre Docteur de la Faculté de Paris, Protonotaire Apostolique a écrits en faveur de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine.

1. L'Ordinaire de la Messe ou Manuel, avec les Prieres du Matin et du Soir pour toute l'Année, en Anglois, chez *Berton* ruë S. Victor, près S. Nicolas du Chardonnet, au Bon Pasteur.

2. Le Catechisme de Gallway en Anglois, 1735.

3. Le Missionaire Irlandois, en François, 1735.

4. La Clef dogmatique de la Bible, ou l'introduction à la parfaite connoissance d'icelle en Anglois.

5. *Preparatio ad Missam et Gratiarum actio*

Digitized by Google

actio post Missam, en Latin, 1734.

6. Le Trésor de l'Eglise ou les points fondamentaux de la Foy, de la Discipline et des Cérémonies fidelement recueillies de la Sainte Bible et de la Tradition, Dialogue entre un Evêque Protestant et un Docteur Catholique, en Anglois.

7. La Concordance de la Bible, en Anglois.

8. Les Messes Propres des Patrons d'Irlande, et des Neuf Chœurs des Anges, ne Latin et en François.

9. L'Histoire abrégée des Hérétiques.

10. L'Histoire abrégée de la Constitution, en Anglois.

11. Le Courtisan converti, ou rentré en lui-même.

12. L'Institution des Protonotaires Apostoliques, avec leurs Privileges, en Latin.

13. Sentences tirées des Peres de l'Eglise, et plusieurs autres Piéces détachées.

14. L'Alphabet de la Sapience de la Croix de Notre Seigneur Jesus-Christ.

Il paroît depuis peu, comme on l'a déja dit, chez Chaubert, Libr. Quay des Augustins, une espece de nouveau Journal Litteraire, intitulé: *Observations sur les Ecrits modernes.* C'est une feüille qui se distri-

Digitized by Google

buë toutes les semaines, où l'on fait mention de tous les Ouvrages nouveaux en toute sorte de genre; on les éxamine avec soin, et on en juge avec liberté, mais poliment. Ce nouvel ouvrage périodique est à peu près dans la forme et dans le goût du *Nouvelliste du Parnasse*, par M. l'Abbé *Desfontaines*, dont les *Observations* n'ont pas moins de succès. Il est secondé dans cet Ouvrage par M. l'Abbé *Granet*.

On attendoit depuis long-tmps *l'Histoire de la Ville de Paris*, par M. L. D. F. et par M. d'A.,.. qui vient enfin de paroître en cinq Volumes in 12. *Chez Julien-Michel Gandoüin*, Quay de Conti, aux trois Vertus. A peine le P. Lobineau eut-il publié son *Histoire de Paris*, en 5. Vol. *in folio*, y compris 3. Volumes de Piéces justificatives, que le Public effrayé de la grosseur de cet Ouvrage, ou parmi beaucoup de choses curieuses, il y en avoit un grand nombre de peu interessantes, en demanda un Abregé qu'on pût lire de suite, sans être dégouté par des détails superflus. Il n'y a point de François et sur tout point de Parisien, qui ne souhaite connoître l'Histoire de la Capitale de ce Royaume; mais il y en a peu qui soient d'humeur d'acquerir cette connois-

sance

Digitized by Google

sance par une lecture si fatigante, on s'est donc proposé de tirer de ce grand Ouvrage les faits les plus importans et les plus interessants, de les lier ensemble autant que cela étoit possible, de leur donner une forme plus Historique, de les revêtir des agrémens du stile, d'y joindre de la précision, d'y mêler des reflexions, d'y corriger plusieurs fautes échapées à l'Auteur de la grande Histoire, et d'y ajouter des faits puisés dans des Livres dont il paroît n'avoir pas eu de connoissance.

Quoique ce ne soit qu'une Histoire abrégée, on y trouve néanmoins plusieurs faits curieux, plus détaillez que dans l'Ouvrage du P. Lobineau, qui aura néanmoins toujours l'avantage sur celui-ci, de renfermer une plus grande quantité de sçavantes Antiquités, mais qui, pour la plûpart sont de peu de consequence. Le *Traité de la Police* de M. de la Mare, le Livre de *Sauval*, et le *Journal* composé sous Charles VI. par un Bourgeois de Paris, qui n'a paru que depuis la mort du Docte Benedictin, ont fourni beaucoup de traits aux Auteurs de la nouvelle Histoire. Le cinquiéme Volume qui contient la *Description de Paris*, est l'ouvrage d'un troisieme Auteur, qui a bien voulu se charger d'un travail peu glorieux, dont il s'est

Digitized by Google

acquité néanmoins avec honneur. Les Sommaires et la Chronologie qui sont fidelement marquez à la marge, avec des tables à la fin de chaque Volume, ornent beaucoup cette Edition, qui est d'ailleurs bien éxecutée : Une Table generale à la fin du cinquiéme Volume eut été peut-être préférable aux cinq Tables particulieres.

AVERTISSEMENT au sujet des Ouvrages de M. de Cormis, celebre Avocat.

Mr de Cormis, qui avoit naturellement beaucoup d'esprit, et qui aimoit passionnément l'étude, a fait, avec beaucoup d'honneur et de désinteressement, la Profession d'Avocat dans le Parlement de Provence pendant plus de soixante années. Par son heureux génie et par son assiduité au travail, il s'étoit acquis une si grande réputation dans son Pays, qu'il y étoit consulté de toutes parts dans les affaires les plus importantes et les plus difficiles.

Comme il travailloit avec beaucoup d'exactitude, il réüssissoit parfaitement dans toutes les Consultations et dans toutes les Ecritures dont il se chargeoit. Aussi ne fut-il pas long-temps sans s'apercevoir de l'heureux succès dont elles étoient suivies ; car elles étoient, pour la plupart, confirmées par les Jugemens qui intervenoient dessus. Cela fit qu'il crut en devoir garder des minutes, pour pouvoir un jour faire part au Public du fruit de ses travaux.

Dans cette vûë, deux ans avant sa mort, qui

est

est arrivée il y a environ six mois, il envoya ce Recueil à Paris pour le faire imprimer. Montalant, Imprimeur et Libraire, demeurant Quay des Augustins, entre les mains de qui ce Recueil tomba, l'ayant communiqué à quelques Avocats du Parlement de Paris, en a, de leur avis, entrepris l'impression qui vient d'être achevée.

Cet Ouvrage est en deux gros volumes *in-folio*, de même caractere que l'Avis, qui est en S, Augustin, chacun de 250. feüilles d'impression, sans les Tables des Matieres et des Chapitres, qui montent à plus de 60. feüilles.

Le premier Volume contient plusieurs Recueils de Consultations sur les matieres suivantes.

Le premier Recueil est des matieres Ecclesiastiques et Beneficiales.

Le deuxiéme est des matieres Feodales, droits de Lods et autres droits Seigneuriaux.

Le troisiéme est des Mariages, des secondes Nôces et des Dots.

Le quatriéme est des Testamens et des Successions *ab intestat*, des Substitutions, Elections et Fideicommis.

Le second Volume contient d'autres Recueils de Consultations sur les matieres qui suivent.

Le premier Recueil est des Substitutions, Fideicommis et Elections.

Le deuxiéme est des Légitimes et des Legs. Le troisiéme est des Interêts. Le quatriéme est de diverses Matieres. Le cinquiéme est des matieres Criminelles.

Toutes les Matieres qui sont dans cet Ouvrage y sont traitées fort au long; on y trouve même souvent les raisons de douter et de décider des questions, avec les Jugemens qui ont été rendus dessus. En un mot, rien n'y est obmis de

Digitized by Google

tout ce qui peut conduire à une connoissance parfaite de la Jurisprudence qui s'observe dans ce Royaume, et principalement de celle que l'on suit dans les Pays de Droit Ecrit. Il y a lieu de croire que ce Livre sera d'une très-grande utilité à tous les Juges, à tous les Avocats et à tous ceux qui ont quelque fonction dans la Judicature.

Pour rendre cet Ouvrage plus utile, on ne s'est pas contenté de faire au commencement de chaque Volume des Tables generales des Titres qui y sont contenus; on a pris soin de faire à la fin de chaque Tome des Tables des Matieres, qui sont très-amples et très-exactes.

Ainsi on trouvera à la fin du premier Tome deux Tables, l'une des matieres Ecclesiastiques et Beneficiales; l'autre des matieres Civiles.

A la fin du second Tome on trouvera aussi deux Tables, l'une des matieres Civiles et l'autre des Criminelles.

Au reste, les sommes considerables auxquelles se monte l'Impression de cet Ouvrage, avoient d'abord déterminé Montalant, qui en a fait l'entreprise, à le vendre 45. livres en feüilles. Cependant ayant refléchi, que pour en rendre le débit plus prompt et pour faciliter ses rentrées, il seroit à propos d'en proposer au Public une quantité qui eût l'avantage d'une Souscription, sans en souffrir les désagrémens; il offre d'en donner jusqu'à la concurrence de 300. Exemplaires à 30. livres chacun en feüilles, après lequel nombre rempli, il sera vendu 45. liv. non relié.

Le Lundi 18. Avril, l'Académie Royale de Soissons tint son Assemblée publique dans le Palais Episcopal, M. Gosset, Doyen de l'Eglise de Soissons et Directeur de cette Académie, en fit l'ou-

Digitized by Google

l'ouverture par un Discours sur l'utilité de l'établissement des Prix Académiques, à l'occasion de celui que M. Charles-François le Febvre de Laubriere, Evêque de Soissons, établit l'année derniere.

On fit ensuite laé lecture d'une Dissertation dont le Sujet avoit été annoncé dans le Mercure de Juin 1734. II. Volume, en ces termes : *L'état des anciens Habitans du Soissonnois avant la Conquête des Gaules par les Francs, la situation et l'étenduë du Pays qu'ils habitoient, le nom et l'antiquité de leurs Villes et Châteaux, leurs forces et les Armes dont ils se servoient, leurs mœurs, leur Gouvernement et leur Religion.* Cette Dissertation, à laquelle le Prix a été adjugé, fut déclaré être de M. l'Abbé le Beuf, Chanoine et Sous-Chantre d'Auxerre, présent à l'Assemblée. M. l'Evêque, Instituteur de ce Prix, lui remit une Médaille d'or, d'un côté de laquelle est l'Emblême de l'Académie; sçavoir, une Aigle qui prend son vol vers le Soleil et qui est suivi d'un Aiglon, avec cette Devise : *Maternis ausibus audax.* Au revers sont les Armoiries de M. l'Evêque, avec cette Inscription autour : *Ex dono Ill. et Rev. Ep. Suessionensis*; et dans l'Exergue, M. D C C. X X X V.

PRIX proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1737.

FEu M. Roüillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçû le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences et à l'utilité que le Public en pouvoit retirer, a legué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix, qui seront distribués à ceux,

Digitized by Google

qui au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réüssi sur deux differentes sortes de Sujets, qu'il a indiqués dans son Testament, et dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Sistême géneral du Monde et l'Astronomie Phisique.

Ce Prix devroit être de 2000. livres, aux termes du Testament, et se distribuer tous les ans. Mais la diminution des Rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considerable, et il sera de 2500. livres.

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation et le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans et sera de 2000. livres.

Le Sujet que l'Académie avoit proposé pour le Prix de cette année 1735. étoit : *Quelle doit être la meilleure construction des Ancres, tant par rapport à leur figure, qu'à la maniere de les forger, et quelle est la meilleure maniere de les éprouver.* Ce Sujet contenoit plusieurs Questions differentes ; les Ouvrages qui ont le mieux réüssi par raport aux unes, se sont trouvés trop foibles par raport aux autres, et un Prix proposé pour plusieurs objets, n'a point été mérité par des Piéces qui n'en remplissoient que quelques-uns.

Cependant, afin que les Auteurs ne perdent rien du droit que leur peut donner ce qu'il y a de bon dans leurs Piéces, et que le Public trouve la solution de toutes les questions renfermées dans un sujet si important, l'Académie a résolu de proposer ces Questions séparément pour les Sujets de trois Prix, chacun de 1900. livres pour l'année 1737. Les Piéces déja envoyées concourront pour celle des Questions qu'elles auront le mieux traitée, et les Auteurs y pourront faire tels changemens qu'ils jugeront à propos.

Digitized by Google

L'un des Sujets sera, *Quelle est la figure la plus avantageuse qu'on puisse donner aux Ancres ?*

L'autre, *Quelle est la meilleure maniere de forger les Ancres ?*

Et l'autre, *Quelle est la meilleure maniere d'éprouver les Ancres ?*

Les Sçavans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ces Sujets, et même les Associés Etrangers de l'Académie. Elle s'est fait la Loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en François ou en Latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, et l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles, sur tout quand il y aura des Calculs d'Algebre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un Billet séparé et cacheté par eux, où seront, avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualitez et leur adresse, et ce Billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs Ouvrages à Paris au Secretaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le Secretaire en donnera en même-temps à celui qui les lui aura remis, son Recepissé, où sera marquée la Sentence de l'Ouvrage et son numero selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçû.

Les Ouvrages ne seront reçûs que jusqu'au premier Septembre 1736. exclusivement.

Digitized by Google

L'Académie à son Assemblée publique d'après Pâques 1737. proclamera les Piéces qui auront ces Prix.

S'il y a des Recepissés du Secretaire pour les Piéces qui auront remporté les Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera les sommes des Prix à ceux qui lui rapporteront ces Recepissés. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de Recepissés du Secretaire, le Trésorier ne délivrera les Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

Le Mercredi 20. Avril, l'Académie Royale des Sciences, tint son Assemblée publique, à laquelle le Duc de Richelieu présida.

M. de Fontenelle ouvrit la Scéance en déclarant que l'Académie n'adjugeoit le Prix de cette année à aucune des Piéces qui lui ont été envoyées.

Il fit après l'Eloge de M. de *Ressons*, Lieutenant General des Armées du Roy, et Lieutenant General d'Artillerie, Associé libre de l'Académie, mort depuis quelque temps.

M. de Fontenelle dit ensuite: l'Académie croit que le Public sera bien aise d'aprendre qu'après qu'elle a fait la Description actuelle de la Méridienne de Paris dans toute l'étenduë du Royaume, depuis son extrémité Septentrionale jusqu'à la Méridionale, et ensuite la Description de la Perpendiculaire à cette Méridienne pareillement dans toute l'étenduë du Royaume, de l'Orient à l'Occident, deux travaux pénibles et importants; elle vient d'en entreprendre un nouveau du même genre, sans comparaison plus pénible et si important, qu'on ne peut guere s'en passer si l'on

veut

Digitized by Google

veut rendre les deux autres aussi parfaitement utiles qu'ils le peuvent être : C'est la Description actuelle de quelques degrez terrestres, pris sous l'Equateur, ou si les difficultez sont invincibles, celle d'une portion de Méridienne qui part de l'Equateur ou de quelque lieu fort proche.

Par là on connoîtra avec plus de certitude l'inégalité des degrez Terrestres, si elle est croissante ou décroissante de l'Equateur vers les Poles, la celebre question de la figure de la Terre, celebre du moins parmi les Sçavans, sera plus immédiatement décidée, et ce qui regarde toute la societé des hommes ; les Cartes Gépraphiques deviendront plus exactes et la Navigation plus sûre.

Il y a quelques jours que Mrs Godin, Bouguer et de la Condamine, accompagnez de toute la suite qui leur est nécessaire, sont partis pour aller executer ce grand dessein dans le Pérou, dans de vastes Pays presque inhabitez, où ils ne trouveront ni les commoditez que demandent les voyages, ni même assez d'objets qui donnent prise à leurs Opérations Géométriques. Ils les feront dans des Terres qui n'y sont, pour ainsi dire, nullement préparées, et qui à cet égard, autant qu'à aucun autre, sont encore sauvages.

M. de Jussieu, frere de deux de nos Académiciens, habile Botaniste et sçavant dans l'Histoire Naturelle, s'est joint aux Géométres ou Astronômes ; ainsi rien ne sera négligé de tout ce qui s'offrira dans le cours du travail principal, et l'on acquerra en chemin des connoissances du surcroît.

Toute la Troupe est honorée des ordres et des bienfaits du Roy et de ceux du Roy d'Espagne,

Digitized by Google

mais malgré la protection et les faveurs des deux Monarques, combien de fatigues et de fatigues effrayantes, inséparables d'une telle entreprise ! combien de périls imprévûs ! et quelle gloire n'en doit-il pas revenir aux nouveaux Argonautes !

M. de Vinslou, lût après cela un Memoire contenant la maniere dont il s'est servi pour soulager et guérir une femme dont la tête se panchoit continuellement et se tournoit involontairement sur l'épaule gauche.

M. de Réaumur lût ensuite un Memoire sur la maniere d'abréger et d'augmenter la durée de la vie des Insectes, qui semble avoir été fixée par la Nature.

M. Duhamel lût ensuite un Memoire de Chimie, qui a pour Titre, Suite des Recherches sur le Sel Ammoniac, &c.

M. Du Fay finit la Séance par la lecture d'un Memoire qui a pour Titre : *Sixiéme Memoire sur l'Electricité*, dans lequel il examine quel raport il y a entre l'Electricité et la faculté de rendre de la lumiere, qui est commune à la plupart des corps électriques.

Il commence par faire un récit abregé des experiences qui se trouvent sur ce sujet dans Otto de Guerike, dans Boylee, et dans Hauksbée et venant ensuite à celles qu'il a faites, il observe que si l'on frotte dans l'obscurité un morceau d'ambre, de copal, de gomme lacque, &c. il en sort de la lumiere, mais que cette lumiere ne paroît que lorsque l'on aproche de l'ambre frotté, la main, un morceau de métal, un corps moüillé, ou quelque autre matiere non électrique, et qu'au contraire elle ne paroît point si c'est de l'ambre, du soufre, ou quelque corps électrique que

Digitized by Google

que l'on en aproche ; cette observation est accompagnée de plusieurs autres circonstances curieuses, mais dans le détail desquelles il ne nous est pas possible d'entrer.

M. D. après avoir examiné les corps dont l'Electricité est de l'espece qu'il a nommée résineuse, passe à ceux dont l'Electricité doit être apellée vitrée ; il commence par les Diamans, dont il n'a trouvé jusques à présent aucun qui ne devint lumineux par le frottement, mais avec des differences remarquables. Les uns le sont pendant tout le tems qu'ils sont frottez, d'autres ne le sont qu'après l'avoir été, et lorsqu'on vient à en aprocher le doigt ou l'ongle, d'autres conservent la lumiere long-tems après le frottement. Mais ce qu'il y a de singulier c'est que ces varietez ne dépendent ni de la beauté, ni de la grosseur, ni d'aucune autre qualité apparente du Diamant. Quelques-uns exposez à la flâme d'une bougie, y prennent une lumiere qu'ils conservent dans l'obscurité ; ce fait a donné lieu à M. D. de faire une découverte nouvelle et très-singuliere, c'est que la plûpart des Diamants, quelques Pierres précieuses et plusieurs autres matieres exposées au Soleil, ou simplement au jour, s'impreignent d'une lumiere qu'elles conservent quelquefois plus d'un quart d'heure dans l'obscurité ; cette lumiere n'a cependant aucun raport à l'Electricité, comme M. Dufay le prouve par plusieurs Experiences, c'est ce qui l'engage à réserver ces Observations pour un Memoire particulier, mais il en tire cette consequence qu'il regarde comme un principe certain ; que la matiere de l'Electricité n'est pas la même que celle de la lumiere, chacune de ces deux propriétez pouvant subsister dans le même sujet indépendamment de l'autre.

M.

Digitized by Google

M. Dufay fait une reflexion qui tend à prouver que les fables sur l'Escarboucle, n'étoient pas absolument dénuées de fondement. Si une personne dont la prunelle est fort dilatée pour avoir demeuré long-tems dans l'obscurité, y voit aporter un Diamant qui aura été exposé pendant quelques instants à la lumiere du jour, elle verra certainement ce Diamant lumineux, la description de ce fait, embellie de quelques circonstances et exagerées, comme il n'arrive que trop souvent, peut très-bien avoir donné lieu aux histoires merveilleuses qui ont été faites sur ce sujet.

M. Dufay passe ensuite à quelques Experiences sur les Pierres précieuses, dans lesquelles nous ne le suivrons point, et finit ses Observations sur l'Electricité vitrée par quelques faits qui ont rapport à une Experience dont il avoit rendu compte dans l'un de ses Memoires précedents. Cette Experience consiste à rendre électrique, par le moyen du Tube de verre, une personne suspenduë sur des cordes de soye; la lumiere qui sort alors du corps de cette personne n'est pas une simple lumiere, mais un feu réel, qui cause un sentiment de douleur et de brulure, tant à la personne renduë électrique, qu'à celle qui en aproche la main; il a observé que la même chose arrive à tous les animaux vivants, soit qu'on les rende électriques par l'aproche du Tube, ou qu'ils le deviennent par le frottement; mais il n'arrive rien de semblable si l'Experience se fait sur un animal mort, et il n'en sort qu'une lumiere sans aucune sensation de chaleur, d'où M. Dufay conclud que la matiere qui sort des corps électriques est un feu réel, ou une matiere très-propre à le devenir; que lorsqu'elle se trou-

ve

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

ve dénuée de parties grasses ou sulphureuses, elle ne produit qu'une lumiere tranquille; que lorsqu'elle sort du verre qui est chargé de ces parties sulphureuses si abondamment, qu'on les sent distinctement à l'odorat, elle produit des étincelles qui frapent sensiblement le visage ou la main, et qu'enfin lorsque cette matiere environne un corps vivant, elle y rencontre un Atmosphere chargé de matiere capable de l'embraser et la réduire en un feu dont on ressent la brulure, M. Dufay pense qu'on pourroit peut-être augmenter l'action de ce feu jusqu'à embraser les corps combustibles, et il propose même quelques moyens que l'on pourroit tenter, si l'on jugeoit que cela en méritât la peine.

Après avoir ainsi examiné séparément l'Electricité resineuse et l'Electricité vitrée, M. D. passe à une Experience raportée par M. Hauksbée, qui tient à ces deux propriétez réunies ensemble et qui est très-singuliere; nous dirons seulement qu'elle consiste à faire tourner sur son axe un Globe vuide d'air et enduit interieurement de cire d'Espagne, on aplique alors la main sur ce Globe, elle paroît entierement lumineuse, et son image passe à travers l'enduit de cire d'Espagne et se vient peindre au-dedans du Globe. M. D. donne de cette Experience une explication très-simple et très-naturelle, mais nous n'entrerons point dans ce détail; il finit par une énumération des principes et des loix de l'Electricité qu'il a découverts et démontrez, tant dans ce Memoire que dans les precedens. Les plus remarquables de ces principes sont, que tous les corps, à l'exception des Métaux, peuvent devenir électriques par eux-mêmes. Que tous, sans exception, le deviennent par communication. Que la même matiere qui ne

Digitized by Google

ne cause qu'une simple lumiere, lorsqu'elle est apliquée aux corps inanimez, produit un feu réel, lorsqu'elle rencontre un corps animé. Que les corps électriques attirent tous ceux qui ne le sont point, et repoussent ceux qui le sont. Qu'il y a deux Electricitez très-differentes l'une de l'autre, sçavoir la vitrée et la resineuse. Que la matiere de la lumiere n'est pas la même que celle de l'Electrité.

M. Dufay finit en remarquant que jusques à present l'Electricité avoit été regardée comme une qualité particuliere à certaines matieres et dépendante de circonstances bizares dans lesquelles il n'y avoit rien d'assuré, qu'aujourdhui elle est devenuë une proprieté generale de la matiere dépendante de principes invariables, assujettie à des Loix exactes et qui influënt peut-être beaucoup plus que nous ne pensons, sur l'œconomie du Globe, et il exhorte les Phisiciens à ne pas négliger un champ aussi vaste et dans lequel il y a encore, selon toutes les apparences, un grand nombre de Découvertes curieuses et interessantes à faire.

On donnera l'Extrait des autres Memoires lûs à cette Assemblée.

On a apris de Rome, que le R. P. d'Evora y a fait imprimer en 12. vol. *in folio les Annales de l'Ordre de S. François.* Il en a envoyé au Duc de S. Aignan, deux Exemplaires, un pour le Roy de France et l'autre pour cet Ambassadeur.

On mande de Venise, que *Louise Bergalli*, Demoiselle renommée par son goût exquis pour les Belles-Lettres, et connue en Italie sous le nom de Bergere Arcadique, *Erminda Partenide*,

Digitized by Google

a donné une Traduction des Comédies de Térence en Vers *Sciolti*, dans laquelle elle a sçû allier l'exactitude avec les graces du style. Cet Ouvrage est dédié à la Comtesse Clelie Borromée.

On écrit de Londres, que les Députez de l'Assemblée generale du Clergé s'étant trompez cette année dans l'indication du jour de la Fête de Pâques, elle a été celebrée en Angleterre le 17. Avril, c'est-à-dire huit jours plus tard qu'elle ne devoit l'être.

On a vû ici à prix d'argent pendant plusieurs mois et avec étonnement, un homme d'une grandeur extraordinaire. Il est le septiéme de onze Enfans et âgé de 29. ans, son nom est Daniel Cayanus, natif de Cayanenburg en Suede-Finlande. Sa hauteur est de 8. pieds et quelques pouces d'Allemagne, ce qui fait près de 7. pieds et demi de France. Il a presque une aulne et demi de largeur et pese 450. livres. Cet homme gigantesque et le plus grand dont nous ayons connoissance, est d'ailleurs très-bien proportionné.

Du Sauzet d'Amsterdam, a mis en vente deux Recueils de Cartes Géographiques, le premier sous le titre d'ATLAS PORTATIF. On y compte 285. Cartes empruntées des plus celebres Géographes, le second est un petit ATLAS DE POCHE composé de 40. Cartes generales de toutes les parties de la Terre, à l'usage des Voyageurs et des Officiers. A la tête de chaque Atlas est un Discours pour l'intelligence de la Sphere, de la Géographie et de l'Hydrographie.

Nous croyons faire plaisir aux vrais Curieux de

Digitized by Google

de leur annoncer une nouvelle Estampe qui se vend chez la veuve Chereau, ruë S. Jacques, et qui a un très-grand débit; c'est le Mariage de la sainte Vierge avec S. Joseph : le Grand Prêtre, &c. d'une composition admirable, et des expressions fines, avec un fond riche et convenable au Sujet. Ce beau Morceau est gravé par le sieur Charles *Dupuis*, d'après un des plus beaux Tableaux de M. *Charles Vanloo*, de l'Académie Royale de Peinture.

Il paroît depuis le mois dernier une nouvelle Estampe, gravée par M. Cochin le fils, qui fait un extrême plaisir à tout le monde et qui satisfait les Connoisseurs. Ce jeune homme, qui ne fait que d'entrer dans la carriere, paroît déja très-avancé. A la verité, il a dans sa propre famille des exemples qui doivent beaucoup aider au progrès qu'il fait dans ce bel Art, mais la plus grande idée que nous puissions donner ici de son habileté, c'est le choix que M. de Troy a fait de lui pour graver une de ses plus heureuses Compositions. C'est *la Mort d'Hyppolite*, prise dans le temps que ce Prince paroît renversé et son Char brisé et emporté par ses Coursiers épouvantez par le Monstre Marin, suscité par Neptune, selon la belle Description qu'on en voit dans la Phedre de Racine.

Cette Estampe se vend chez l'Auteur, Place des Victoires, et chez Duchange, ruë S. Jacques.

L'Académie Royale de Peinture et Sculpture, reçut unanimement et avec distinction le 30. du mois dernier, M. François Dandré Bardou, natif d'Aix en Provence, revenu depuis peu d'Italie. *L'Ambition de Tullie*, est le sujet du Tableau

Digitized by Google

bleau sur lequel il a été reçû. Ce Sujet, qui est traité avec feu et intelligence, est generalement aprouvé des Connoisseurs.

LETTRE écrite par M. de R. B. de la Rochelle, à M. D. L. P. à Paris, au sujet d'un Specifique contre l'Apoplexie, débité par le sieur Arnoul, Marchand Droguiste, demeurant à Paris, ruë des Cinq Diamans.

LEs effets surprenans du Specifique contre l'Apoplexie, Monsieur, que débite le sieur Arnoul, avoient déja fait bruit dans cette Ville et aquis quelque crédit, lorsque les Paquets de ce Remede, que vous m'avés envoyez me sont parvenus. A l'inspection de ces petits Sachets, beaucoup de personnes ont eu peu de foi à l'effet qu'ils produisent apliquez sur l'estomach. On en défit un en ma présence et l'on distingua une partie des Drogues qui entrent dans cette composition; ce fut tout; le reste demeura impenetrable, et comme l'on comprit que cet Antidote n'entrant point dans le corps, ne pouvoit produire d'effet pernicieux, on résolut d'en faire l'épreuve. M. de la G. se proposa lui-même pour cette Experience; il avoit eu cinq ou six attaques d'Apoplexie en moins d'un an, et depuis quelques jours il en sentoit encore les aproches, il mit un des Paquets sur son estomac, de la façon prescrite par votre Lettre, dès le même soir il ne sentit plus aucune agitation, et depuis il a joüi d'une santé parfaite; plusieurs autres personnes ont suivi son exemple, et s'en sont bien trouvez; ainsi, Monsieur, on convient que vous avés eu raison de vanter

Digitized by Google

vanter l'excellence de ce Specifique, et je suis chargé de vous prier de m'en envoyer une vingtaine de Paquets, dont je vous ferai tenir le prix.

A la Rochelle ce 12. Avril 1735.

On nous prie d'avertir que le veritable Suc de Reglisse et de Guimauve blanc, si estimé pour toutes les maladies du Poulmon, inflammations, enroüemens, toux, rhumes, asthme, poulmonie, pituite, continuë à se débiter depuis plus de trente ans, de l'aveu et Approbation de M. le Premier Medecin du Roy, chez Mad. Desmoulins, qui est la seule qui en a le Secret de défunte Mad. Guy, quoique depuis quelques années des Particuliers ayent voulu le contrefaire.

On peut s'en servir en tout temps, le transporter par tout et le garder si long-temps que l'on veut, sans jamais se gâter ni rien perdre de sa qualité.

La Demoiselle Desmoulins demeure ruë Mazarine, chez Madame le Gendre, vis-à-vis la ruë Guenegaud, dans la porte quarrée, entre le Sellier et la Fruitiere, au deuxiéme étage.

Le sieur Voisin, donne avis au Public, qu'il est seul possesseur, dit-il, d'un secret qui fait mourir les Vers et Calendres, ou Charençons, qui se mettent dans les Bleds, et empêche ces Insectes d'y revenir, de même empêche la dépense excessive du Crible, ayant des Certificats des Experiences qu'il en a faites depuis deux ans qu'il a mis son Secret en usage. Il prend pour ses peines et soins vingt sols par muid; et comme il ne peut être par tout, il délivre pour la commodité du Public des Bouteilles de la Liqueur dont il se sert, avec la maniere de s'en servir. Il vend

Digitized by Google

vend la Bouteille trois livres. Ceux qui en voudront le trouveront chez lui, ruë de la Marche, au Marais, chez le sieur Gobert. Son Tableau est sur la porte.

LES COMBATTANS,

AIR PAYSAN.

J'Arni, que dans les Combats,
J'ons de vaillants Soudats!
Quand ils y sont,
Faut voar comme ils tapont;
Ces fanfarons d'Allemands,
Plus grands que des Giants,
Croyont battre nos Gens:
Mais nos braves Generaux,
Qui guettiont ces Lourdauts,
Sans être un brin émus,
Les avont attendus,
Et si bien ramonez,
Qu'avec un pied de nez,
Ils ont fort prudemment,
Plus vîte que le vent,
Regagné leur Pays,
Criant, qu'eux étourdis!
Sans peur ils vont leur train;
Les Armes à la main,

Digitized by Google

Et d'estoc et de taille toujours,
Frapant comme des sourds,
Mettont tout à rebours.
Quittons l'Italie,
C'est pure folie
De rester ici;
Qu'est-ce qu'on espere
De faire,
Avec un Ennemi,
Diable et demi.

SPECTACLES.

LES GRACES, Ballet heroïque, réprésenté par l'Académie Royale de Musique, le Jeudi cinquiéme May 1735.

CE Balet dont M. Roy a composé le Poëme, et M. Mouret la Musique, a été reçu d'une maniere assez équivoque; les Réprésentations qui succederont à la premiere, nous éclaireront mieux sur le succés qu'on en peut attendre; nous n'en ferons qu'un Extrait succint et dépouillé de toute partialité.

Le Théatre réprésente au Prologue le Temple consacré à *Helene*, sous le nom de

Digitized by Google

de Venus l'Etrangere. La Prêtresse expose une partie du Sujet par ces Vers :

Regné, divine Helene, honneur de ces climats ;
Sous le nom de Venus, le Nil vous rend hommage ;
Dans ce Temple marqué des traces de vos pas,
Vous enchaînés le tems au pied de votre image ;
Vous suspendés son funeste ravage :
Et les Belles par vous renouvellent d'appas.

Une troupe de Prêtresses forment la Fête de ce Prologue, deux Egyptiennes viennent se plaindre à la grande Prêtresse de ce que, malgré la beauté qu'Helene leur a donnée en partage, elles ne trouvent que des Cœurs insensibles : la grande Prêtresse prie Helene d'achever son ouvrage, et de joindre au don de la beauté, le bonheur de plaire ; ses vœux sont éxaucés ; l'Amour descend des cieux ; il fait entendre que les Graces doivent accompagner la beauté, si l'on veut plaire : Voici comment parle ce Maître des Cœurs :

Ce n'est pas la Beauté qu'Helene eut en partage
Qui soumit à ses loix tant d'illustres vainqueurs ;
Les Graces la guidoient ; sa gloire est leur ouvrage ;
La Beauté n'a souvent que le sort des couleurs ;
Elle

Digitized by Google

Elle attache les yeux, sans attendrir les Cœurs;
Aux Graces désormais adressés votre hommage.

Voici ce qui acheve l'exposition; C'est toujours l'Amour qui parle :

Les Graces vont lancer des traits toujours vainqueurs;
Sur l'*Enjoument*, l'*Innocence*, et *les pleurs*
Je fonde l'Empire des Belles,
Les ris, l'Amour timide, et les tendres langueurs,
Par mille ressources nouvelles
Vont éveiller, séduire et toucher tous les Cœurs.

Dans la premiere Entrée où l'on traite le caractere de *l'Ingenuë*, le Théatre représente le Palais des Empereurs de Bysance. *Theophile*, Empereur d'Orient ouvre la Scene avec *Leonce* son confident; ce dernier annonce aux Spectateurs le choix que son Maître doit faire d'une Impératrice parmi ses sujettes. Cette politique est fondée sur les malheurs qui sont arrivés à l'Empire, par les brillantes Alliances que les predécesseurs de Theophile avoient faites, et c'est pour éviter ces malheurs, que l'Empereur Regnant semble vouloir se choisir une Epouse dans un rang médiocre; nous disons qu'il le semble, mais c'est veritablement l'Amour

Digitized by Google

mour qui l'y porte : Voici comment il s'explique enfin :

Un jeune objet ignoré de la Cour,
Nourri dans l'ombre et le silence,
M'a fait seul ressentir les troubles de l'Amour.
De timides regards, une aimable innocence,
Un langage touchant sans art et sans détour,
Des yeux dont elle-même ignore la puissance,
Tout lui donne la préference &c.

Pour achever d'instruire les Spectateurs, Leonce demande à son Maître, si cet objet charmant connoît son rang ; Theophile lui répond qu'elle l'ignore, il sort avec son fidele Confident pour l'aller chercher dans le bois prochain où elle fait son séjour ; à peine sort-il pour aller chercher *Theodore*, c'est le nom de celle qu'il aime, qu'elle entre par un autre côté du Théatre avec *Eudoxe* sa Mere. Cette Mere ambitieuse, éxhorte sa Fille à mettre tout en usage pour disputer le cœur de l'Empereur à une foule de Concurrentes, qui viennent briguer son choix ; Theodore ne lui répond que par des soupirs ; Eudoxe en aprend la cause par cette Reponse ingenuë :

Cet aimable Chasseur égaré dans nos bois,

Digitized by Google

Reçu par vous et par mon Pere,
C'est lui qui cause encor le trouble où je me vois;
Je voudrois l'oublier, son image m'est chere,
Peut-être plus que je ne dois.

Eudoxe condamne une passion si infructueuse, elle redouble ses instances; et voyant paroître les ambitieuses Rivales de sa Fille, elle se retire.

Cette troupe de Concurrentes dit à Theodore, sur un ton vrai semblablement ironique :

Venés, Rivale charmante;
Vous ne languirés pas dans une longue attente;
Ce grand jour doit décider;
Vous allés disputer une gloire éclatante,
Que sans rougir on peut céder.

Theodore leur répond modestement :

Je n'aporte ici que des larmes;
Je ne dispute rien à tout ce que je vois;
Eh! pourquoi l'Empereur, en voyant tant de charmes,
N'a-t'il pas déja fait son choix?

Après leur avoir dit qu'elle est prête à marcher sur leurs pas, elle les prie de la laisser revenir du trouble qui l'agite. D'abord après un court Monologue, Theophile

Digitized by Google

phile qui l'étoit allé chercher dans le bois, revient et paroît fort surpris de la trouver à la Cour ; il la soupçonne d'y être conduite par l'ambition ; il lui en fait de tendres reproches ; Theodore lui avouë ingénument qu'elle n'a fait qu'obéir aux ordres de sa Mere ; Theophile affectant un air jaloux, lui dit :

Tant de charmes ne sont pas faits,
Pour être ensevelis dans un séjour champêtre ;
De ces lieux le Souverain Maître
Connoîtra comme moi le prix de vos attraits.

Il pousse la feinte plus loin, il semble souhaiter qu'elle soit Impératrice ; Theodore ignorant que c'est l'Empereur même qui lui parle, éclate contre lui ; elle veut le quitter ; il l'arrête, et persuadé de sa constance, il la rassure par ces mots :

Avec l'inconnu qui vous aime,
Voyés tout l'univers tomber à vos genoux ;
Recevés la grandeur suprême ;
Mon cœur en vous l'offrant croit la tenir de vous.

Les Peuples arrivent, et célebrent par leurs chants et par leurs danses, le choix que leur Maître vient de faire, et qu'il leur déclare.

Digitized by Google

A la deuxiéme Entrée qui est *La Mélancolique*, le Théatre réprésente un Bocage avec un Temple consacré à Bacchus ; on voit dans l'éloignement la Ville de Sycione.

Agariste, Fille du Grand-Prêtre de Bacchus, expose le sujet de sa mélancolie ; c'est une prétenduë inconstance qui la cause. *Doris* sa Confidente qui arrive un moment après, lui reproche l'éternelle réverie où elle se livre dans un lieu qui semble n'être fait que pour la joye ; voici comme elle s'explique :

Tout parle ici d'un Dieu, vainqueur de la tristesse :
Et l'Auteur de vos jours préside à ses autels ;
Des autels consacrés à la seule allegresse
Sont profanés par vos pleurs éternels.

Doris ajoute que les Chefs des Sybarites, viennent s'acquitter envers Bacchus d'un tribut annuel, et que Smindiride est à leur tête ; au nom de Smindiride la tristesse d'Agariste redouble ; elle soupire et pressée par Doris, elle lui avouë que c'est lui qui cause toutes ses douleurs ; elle l'accuse d'inconstance, et croit qu'il ne vient à Sycione que pour la braver. Doris l'exhorte à oublier ce pretendu Infidele par cette maxime.

Des

Digitized by Google

Des reproches d'une Amante
Un volage est trop flatté ;
Moins il se voit regretté,
Plus on trompe son attente ;
Nous abaissons sa fierté,
Et la notre est triomphante.

Agariste se retire à l'approche de Smindiride, suivi d'*Iphis*, son Confident. Iphis demande à Smindiride, si c'est l'espoir de quelque nouvelle conquête qui l'a mene à Sycione, Smindiride lui répond que son cœur est fixé pour toujours, et que c'est Agariste qu'il adore ; Iphis est surpris qu'il aime une Beauté aussi triste que celle-là ; ce reproche engage Smindiride à définir la mélancolie de l'objet dont il est enchanté, et en trace cette agréable peinture:

Non ; ce n'est point cette mélancolie,
Jalouse du bonheur d'autrui ;
Ni cette sombre réverie
Que l'orgueil accompagne, et que répand l'ennui ;
Mais c'est l'inquiétude ou la langueur d'une ame
Qui ne pense qu'à son Amant,
Qui fuit tout amusement
Pour se nourrir de sa flamme ;
Un seul regard distrait, ou suspect de froideur ;

Digitized by Google

Le plus léger soupçon la trouble et l'épouvante ;
Sa crainte renaissante
Ajoute un prix à la moindre faveur ;
Ses beaux yeux couverts d'un nuage,
Et serains pour moi-seul, semblent dans leur langage
Me dire, c'est de vous que dépend mon bonheur ;
O Dieux ! quel charme séducteur !
Il faut pour le sentir, voir l'objet qui m'engage.

Smindiride ajoute qu'il lui demande un moment d'entretien, et conjure Iphis d'aller presser cet heureux moment. Après un Monologue dans lequel ce Chef des Sybarites fait connoître ce qui se passe dans son ame, Agariste vient ; elle reproche à son Amant l'infidelité dont elle le soupçonne ; il s'en justifie, et lui rend la joie que ses soupçons lui avoient ravie.

Le grand Prêtre de Bacchus vient recevoir les offrandes des Sybarites, et il chante cet Hymne generalement aplaudi ; il est en dialogue avec les chœurs :

Chantés le Dieu qui fait éclore
Les dons les plus chers aux humains ;
De l'Amour il arme les mains ;
Par ses attraits il l'embellit encore ;
Il rend ses coups plus doux et plus certains.

Digitized by Google

A sa voix l'ennui s'envole;
Il bannit les noirs chagrins;
Est-il un cœur qu'il ne console?
Il triomphe des destins.

Le grand Prêtre annonce aux Sybarites que Bacchus reçoit leur encens et leurs vœux; ce qui donne lieu à Smindiride de le prier de le rendre heureux à son tour, par le don d'Agariste; le Grand Prêtre y consent, et marie ces tendres Amants au gré de leurs plus chers désirs. Cet Hymen est célébré par un Balet, où la volupté préside; ce sont les Sybarites qui en forment les jeux: Voici un Hymne à la volupté:

Des plaisirs, aimable Maîtresse,
De nos cœurs éternelle yvresse,
Seduisante volupté,
Regnés, triomphés sans cesse.
Sans vous, du Dieu qui nous blesse;
Le pouvoir seroit redouté;
Sa gloire vous intéresse,
A notre felicité.

Ce Balet passe sans contredit, pour le plus beau et le plus flateur qui soit dans aucune des Entrées, quoique les autres ayent de grands agrémens.

Digitized by Google

Dans la troisiéme Entrée, caracterisée par l'Enjoument, le Théatre représente la campagne de Rome; on voit le Tibre dans l'éloignement.

Dercilis, Esclave Tirinthienne, ouvre la Scene par un Monologue qui peint l'Enjoument qui lui est naturel. *Misis*, compagne de cette esclave, et non moins enjouée qu'elle, l'invite à ne point sortir d'un si aimable caractere, et lui promet de l'imiter; elle commence par exposer le Sujet de la Piece; le voici :

Aimable Dercilis, courons sur le rivage;
De superbes apprêts, à nos yeux sont offerts;
Corinthe, de Venus envoye ici l'image;
Ce trésor précieux a traversé les mers;
Il entre dans le Tibre, et de tout l'Univers
Rome lui présente l'hommage.

Après une Scene très vive et très enjouée de part et d'autre, Dercilis congédie Mysis sous prétexte de voir la Fête qu'on prépare; cette aimable Enjouée fait connoître par un Monologue, qu'elle n'est pas aussi ennemie de l'Amour qu'elle vient de le faire paroître par ses discours; on en peut juger par ces Vers qu'elle chante passionnément :

Ce n'est qu'à toi que j'ai recours,

Gage

Digitized by Google

Sage de mon repos, mere de l'innocence,
Gloire, deffends mon cœur des piéges des Amours!
Mais n'est-ce pas déja ressentir leur puissance,
Que d'appeller la Gloire à mon secours.

Valere, Chevalier Romain, vient interrompre ces tendres refléxions; il parle de son amour à Dercilis, qui élude autant qu'elle peut les traits qu'il veut lui porter; elle lui reproche l'ennui qu'il veut lui inspirer par un entretien si contraire à son enjouement naturel; voici comme elle s'en plaint:

Nos entretiens brilloient jusqu'à ce jour
D'une legereté charmante;
C'est un ton serieux que celui de l'amour;
Et le serieux m'épouvante.

Valere, loin de se rebuter, la presse si vivement, qu'elle est obligée de le fuir, sous prétexte d'aller voir la Féte, quoique ce Romain lui en ait donné une idée peu agréable, par le recit du refus obstiné que Venus semble faire d'entrer dans Rome, demeurant immobile sur les eaux, quelques efforts qu'on fasse. Il reste seul à se plaindre de l'insensibilité de Dercilis, et commence à perdre toute esperance de la fléchir, lorsque Mysis vient lui annon-

Digitized by Google

cer que Rome triomphe, et que c'est à Dercilis qu'elle doit sa gloire et son bonheur ; voici les Vers qui annoncent ce heureux changement :

On avoit perdu l'esperance ;
On n'entendoit que de tristes clameurs ;
Venus étoit insensible à nos pleurs
Quand Dercilis vers le Tibre s'avance :
Ah ! Déesse, entends moi pour la premiere fois,
Que par toi mon bonheur commence.
Elle dit ; et Venus semble écouter sa voix ;
Son voile est le seul don qu'elle offre à l'Immortelle ;
Il vole, l'air s'agite ; on voit frémir les flots ;
Le vaisseau qu'enchaînoit un funeste repos
Aux Romains étonnez rend l'objet de leur zele.

Dercilis avoit déja dit dès la seconde Scene, qu'un Oracle ne lui avoit promis sa liberté qu'à la faveur d'un miracle ; il en falloit un à l'Auteur ; il l'a pris dans les Fastes de Rome et d'après la Vestale Claudia, qui par la vertu secrette de sa ceinture, attira sur le rivage le vaisseau qui portoit la Statuë de Cybelle qu'un obstacle invisible rendoit immobile ; Cette derniere Entrée finit par l'Hymen de Valere et de Dercilis ; la Fête est célebrée par les Romains et les Tyrinthiens, compatriotes

Digitized by Google

compatriotes de Dercilis, qui leur fait rendre la liberté qu'ils avoient perduë avec elle.

On repete le Balet des Fêtes de Thalie pour donner le mois prochain.

La parodie d'*Achille & Deidamie*, dont les sieurs Romagnesi et Riccoboni sont les Auteurs, a été favorablement reçûë du Public ; elle fut réprésentée par les Comédiens Italiens au mois de Mars dernier. Nous prions le Lecteur de nous dispenser d'en donner ici un Extrait détaillé. Ce seroit lui donner deux fois le même Extrait, attendu que l'action théatrale, et la disposition des Scenes sont les mêmes dans la Parodie que dans la Tragédie. Il seroit à souhaiter qu'on fut un peu moins fidele à suivre le sujet sur lequel on veut s'égayer. *Oedipe travesti*, le *mauvais Ménage*, & *Agnés de Chaillot*, devroient servir de modele à tous ceux qui se mêlent de travailler dans ce genre; mais la paresse ne s'accommode pas d'une imitation qui demanderoit trop de soins, et l'on aime mieux entrer dans un chemin déja frayé, que se faire une nouvelle route. Au reste nous ne prétendons pas disconvenir que la Parodie en question n'ait du mérite ; et qu'elle ne soit assaisonnée de

Digitized by Google

quelques grains de ce gros Sel, plus convenable à ces sortes d'Ouvrages, que le Sel attique le plus raffiné ; voici un exemple de ce dernier Sel, dont la Parodie n'a pas besoin :

Licomede ne paroît qu'à la prémiere Scene de l'Opera d'Achille et Déidamie ; pour faire sentir ce défaut, et l'inutilité du Rôle, les Auteurs de la Parodie font dire à Thetis, parlant à ce Roi de Scyros :

Partés, vous êtes inutile.

Licomede lui répond en s'en allant :

Aussi ne me verra-t'on plus.

Il faut des traits plus frappés pour faire rire le Peuple, pour qui ces sortes d'Ouvrages semblent être destinés ; les gens du plus haut étage ne laissent pas de les honorer de leur présence ; mais ils y portent un esprit convenable au genre que l'affiche leur annonce.

Voicy une Critique plus à portée des Spectateurs que ce Spectacle rassemble ; Il s'agit d'une chasse ; on se propose de la rendre bruyante, pour la faire briller davantage. Cette Critique tombe sur l'habitude où l'on est depuis quelques années de crier sur le Théatre de l'Opera plutôt que d'y chanter ; voici ce qu'on fait dire à un Chasseur :

Digitized by Google

Qu'à nos voix l'écho réponde ;
Par du bruit,
Amusons tout le monde,
Qu'à nos voix l'écho réponde ;
Par le bruit,
Tout le monde est séduit,
La Musique,
Faite à l'antique,
Plaît aujourd'hui moins que l'Italique ;
Sa rubrique,
Flatte, picque ;
Et les cris
Sont toujours aplaudis.

La Danse est critiquée à son tour du côté du sautillage continuel que le mauvais goût y a introduit ; c'est le même Chasseur qui parle :

Que l'on danse ;
Hors de cadence,
Pourvû qu'on saute, on fait fracas ;
La justesse,
La noblesse,
Ne vaut pas
De brillants entrechats ;
La froide delicatesse
N'a plus que d'ennuyeux appas.

Ulisse suivi d'Arcas vient au Temple de l'Amour ; il ordonne à Arcas de mettre

Digitized by Google

tre une Epée et une Rondache sur l'Autel du Dieu qu'on y révére ; persuadé que ce piége leur va déceler le jeune Achille caché sous l'habit d'un Berger ; il s'explique ainsi :

En vain on nous le cache ;
Mets sur l'Autel, Arcas,
L'Epée et la Rondache ;
C'est l'avis de Calchas.
Si-tôt qu'Achille les verra,
Il se découvrira.

La raison qu'il donne du succès de son stratagême, c'est qu'Achille est du Sang des Dieux. Ulisse se retire pour observer Achille et le prendre sur le fait ; et comme cela a l'air d'un enrôlement, Ulisse après le succès, chante avec Achille, en parlant du ravisseur d'Helene :

Trèmble, perfide ennemi,
Tu vas éprouver mon courage ;
Je ne bats point à demy ;
Nous allons voir un beau tapage ;
La santé du Roy ;
Dépêche-toi ;
Verse la moi ;
Car j'ay du cœur, lorsque je boy.

Nous

Digitized by Google

Nous passons tout le reste, par la raison que nous avons dite. Voici ce qu'il y a de different dans la Parodie, c'est le dénoüement. L'Opera d'Achille et Deidamie dans les prémieres Réprésentations finissoit par la mort de Deidamie, qui voyant son Amant prêt à la quitter, se plongeoit un poignard dans le sein. Dans les dernieres Réprésentations, Thetis, comme Souveraine des Mers, excitoit une tempête pour empêcher le départ de son Fils, et Mercure venoit lui annoncer de la part du Destin, qu'il falloit absolument qu'Achille allât au Siége de Troye, dautant que le sort de cette Ville étoit attaché à la valeur de ce Héros: Achille laissoit Deidamie entre les bras de Thetis, et la flatoit d'un heureux et prochain retour; les Auteurs de la Parodie ne s'étant accommodés d'aucun de ces dénoüements, parce que, selon eux, c'étoit démentir l'Histoire, qui fait naître Pyrrhus de l'Hymen d'Achille et de Deidamie, en ont imaginé un troisiéme qui concilie tout; il le font proposer par le sage Ulisse; le voici:

Ecoutés ma raison;
Elle est fort naturelle;

Elle

Elle aime ce Garcon ;
Il aime aussi la Belle ;
Que par l'Hymen ils soient unis ;
La Mere le souhaite ;
Monsieur son Pere en est d'avis ;
C'est une affaire faite.

Thetis répond ; *Oüi, ma Fille, épousés-les ; son départ ne vous fera pas tant de peine.*

Le 30. Avril, les Comédiens Italiens remirent au Théatre *Agnés de Chaillot*, Parodie de la Tragédie d'*Inés de Castro*, que les Comédiens François avoient remis au Théatre dans le même-temps. Cette Parodie est une des meilleures du Théatre Italien ; le sieur Riccoboni y joue le Rôle du *Bailly*, qui est celui *d'Alphonse* dans la Tragédie, et contrefait très-bien la voix et le geste de l'Acteur François qui le représente dans la Tragédie. La Dlle Silvia qui par le naturel, et la finesse de son jeu, s'attire toujours de nouveaux aplaudissemens, joue en homme le Rôle de *Don Pedro*, sous le nom de *Pierrot*, et fait un plaisir infini.

Le 9. May, les mêmes Comédiens donnerent une Piece nouvelle en Prose en trois Actes, sous le Titre de la *Mere Confidente*, qui est très-goûtée et très-suivie : On ne manquera pas d'en rendre compte.

Le 26. May, ils donnerent la premiere Répresentation d'une petite Piéce nouvelle en Vers, en un Acte, ornée d'un Divertissement de Chants et de Danses, de la composition des sieurs Romagnesi et Riccoboni, elle a pour titre le *Conte*

de

Digitized by Google

de Fée, on parlera plus au long de cette Piéce qui a été reçûë fort favorablement du Public.

Le 9. de ce mois, les Comédiens François donnerent la premiere Réprésentation de la *Magie de l'Amour*, Comédie en un Acte, en Vers, de M. *Autreau*, déja fort connu par plusieurs bons Ouvrages donnés sur ce Théatre et sur le Théatre Italien ; celui-ci qui est generalement aplaudi, lui fait beaucoup d'honneur par la maniere simple, fine et naturelle dont il est écrit, et par l'art avec lequel il est composé. Nous ne manquerons pas d'en donner un Extrait détaillé. La Piéce est parfaitement bien jouée. Le caractere d'une jeune Bergere naïve, est rempli par la Dlle Gaussin, avec beaucoup de graces et d'intelligence.

Les mêmes Comédiens répetent pour donner au commencement du mois prochain, une Tragédie nouvelle qui a pour titre *Aben-Saïd*, Empereur des Mogols ; cet Ouvrage est de M. l'Abbé le Blanc, déja connu par d'autres Poësies. Nous en parlerons plus au long.

On a remis au Théatre la Comédie de *Crispin Musicien*, d'Haute Roche, que le Public revoit avec plaisir. La Piéce est très-bien jouée, le sieur Poisson y remplit le principal Rôle avec ce feu et ce naturel qui fait tant de plaisir. Ce Rôle est héréditaire dans sa famille, ainsi que bien d'autres, mais il ne l'a jamais vû jouer à son pere ni à son grand pere ; ce dernier l'avoit joué d'original.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

ON écrit de Petersbourg du 12. du mois passé, que le Traité de Navigation et de Commerce conclu le 2. du mois de Décembre de l'année derniere entre S. M. Czarienne et le Roy d'Angleterre, vient d'être rendu public. En voici l'Extrait.

Il y aura une parfaite liberté de Navigation et de Commerce dans les Etats des deux hautes Parties Contractantes situez en Europe, où la Navigation est permise à aucune autre Nation.

Les Sujets de part et d'autre pourront y envoyer toutes sortes de Marchandises dont l'entrée n'est pas défenduë, et y acheter pareillement toutes sortes de Marchandises, de l'Or et de l'Argent, et les transporter hors desdits Etats.

Les sujets de Russie payeront les mêmes droits de sortie que les Marchands Anglois, sur tous les effets qui sortent des Etats de Russie; et les Marchands Russiens joüiront des mêmes libertés et privileges de commerce en Angleterre, dont joüissent les Marchands Anglois de la compagnie de Russie, moyennant qu'on observe les Loix et Ordonnances établies.

Si les sujets de la Grande Bretagne font des Contrats avec la Chancellerie ou College de Commerce pour delivrer des Marchandises, lesdites Marchandises seront reçûës au temps specifié, sur la déclaration qu'ils feront qu'elles sont prêtes.

Les

Les Anglois peuvent faire entrer en Russie toutes sortes de marchandises, et les transporter en Perse par le chemin le plus court et le plus convenable, en payant trois pour cent pour le droit de transit: ils pourront aussi faire repasser toutes sortes de Marchandises qu'ils auront achetées en Perse, en payant le même droit, sans être obligés d'ouvrir leurs Ballots; mais si les Officiers des Douanes ont raison de soupçonner que la valeur n'en aura pas été déclarée juste, ils pourront s'en tenir les Marchandises pour leur compte en les payant selon la valeur déclarée.

Il sera permis aux Sujets de part et d'autre de charger à bord de leurs propres Vaisseaux les Marchandises qu'ils auront achetées, en payant le droit de la Douane, qui ne sera perçû que sur le pied que payent les Sujets d'aucune autre Nation: en cas de fraude des Droits, les Marchandises seront confisquées sans aucun autre châtiment.

Si l'on trouve à bord des Vaisseaux une plus grande quantité de munitions de guerre qu'il n'en faut pour l'usage dudit vaisseau et des Passages, on pourra les saisir; mais on ne pourra détenir le Vaisseau ni les effets. En cas de naufrage il sera donné toute sorte d'assistance aux malheureux, sans pouvoir faire aucune violence à leurs effets.

Les Sujets de part et d'autre pourront bâtir des maisons, et en disposer: Ils seront éxempts des quartiers pour les Soldats, et on accordera des passeports à ceux qui voudront se retirer deux mois après qu'ils auront notifié leur dessein de partir.

Les Marchands Anglois ne seront point obligez à montrer leurs livres à qui que ce soit, excepté pour faire preuve en justice: et pour plus grande facilité et encouragement du commerce de la Grande Bretagne, on est convenu qu'à l'avenir les effets de Laine d'Angleterre ne payeront pas plus de droit d'entrée

Digitized by Google

trée que ce qui est spécifié. Ce Traité durera l'espace de 15. ans, à commencer du jour de la signature, &c.

DE POLOGNE.

LEs Lettres du 15. du mois dernier, portent que le Comte Pocci, Régimentaire de Lithuanie, et les Palatins de Viteps et de Volhinie, ayant été avertis qu'un Corps de Troupes Moscovites, composé d'environ 2000. hommes d'Infanterie et de 1000. hommes de Cavalerie, étoit en marche sous les ordres de M. Ozemblowski, pour aller joindre le Major General Biron, ils décamperent le 30. Mars, et qu'après avoir séparé leurs Troupes en trois Corps, ils prirent des routes differentes pour aller s'emparer de tous les défilez par lesquels le secours que le Major General Biron attendoit, pouvoit passer.

Le Corps que Commandoit le Comte Pocci, arriva le premier Avril à Wesknoycia, et M. Ozemblowski, qui avoit fait quelques marches forcées, y arriva le lendemain avant le jour avec toute sa Cavalerie et une partie de son Infanterie. Ce General, sans donner à ses Troupes le temps de se reposer, attaqua le quartier du Régimentaire de Lithuanie dans l'esperance de le surprendre, mais ce dernier, qui ayant été informé du dessein des Moscovites, avoit eu le temps de donner ses ordres, fit sortir de son Camp quelques Escadrons sous les ordres du Colonel Baskowski, et ce Détachement repoussa les Moscovites, lesquels après s'être ralliez plusieurs fois, furent obligez de se retirer en désordre dans un bois voisin.

Le 3. M. Ozemblowski, qui avoit été joint par le reste de son Infanterie, et qui s'étoit fait amener

Digitized by Google

amener quelques Pieces de Canon, attaqua une seconde fois les Polonois. Le feu fut très-vif de part et d'autre, et après un combat qui dura assez long-temps, les Moscovites furent mis en fuite. Ils ont perdu dans ces deux occasions plus de 300. hommes et un grand nombre de Chevaux.

Le Régimentaire de Lithuanie, après avoir poursuivi M. Ozemblowski jusqu'à Wiershelon, a marché du côté de Szeznez, où le Palatin de Volhinie est campé avec ses Troupes.

On a apris de Warsovie, que le Comte Zelusski, neveu de l'Evêque de Plocko, et Referendaire de la Couronne, avoit abandonné les interêts de l'Electeur de Saxe, et qu'il étoit allé trouver le Roy à Konigsberg.

Le 3. Avril, le Palatin de Lublin arriva près de Cracovie, et le 4. il continua sa marche pour aller du côté d'Opatow. Le lendemain, un Détachement de ses Troupes, commandé par le Staroste Zagwoyski, fut attaqué près de Bassovitz par un Corps de Troupes Moscovites, et le Staroste fut tué, ainsi que M. Laskouski.

Le 6. le Palatin de Lublin campa à Zawischits, et le jour suivant il se rendit à Janowits. Quatre Compagnies ayant passé la Vistule à cet endroit par son ordre, elles tomberent dans une embuscade d'un Détachement des Troupes du General Sagreski, qui les envelopa et qui les obligea de se rendre prisonnieres de guerre.

Ce General décampa le 7. et étant arrivé le 9. près de Stenzice, il y fit passer la Vistule à une partie de ses Troupes.

Les Partisans de l'Electeur de Saxe assurent que le Castellan de Czersk, qui s'étoit séparé du Palatin de Lublin, n'a pû le rejoindre, et que se voyant

Digitized by Google

voyant enfermé de tous côtez par les Moscovites, il a envoyé des Députez au General Lesci pour lui offrir de quitter les Armes et de se soumettre à l'Electeur. Ils ajoûtent que le General Lesci a attaqué 18. Compagnies des Troupes du Palatin de Lublin, et qu'après une longue résistance elles ont été contraintes de suivre l'exemple du Castellan de Czersk.

Le Comte Pocci, Grand Régimentaire de Lithuanie, qui a demeuré pendant quelque temps avec un Corps de 8000. hommes dans l'Evêché de Warmie, où il a exigé de fortes contributions des Villages qui appartiennent à des Seigneurs attachez à l'Electeur de Saxe, est campé près de Thorn.

On mande de Konisberg, que le Comte Rzewuski, le Comte Sapieha, Staroste de Mereski, et 70. autres Seigneurs ou Gentilshommes s'y sont rendus depuis peu de Lithuanie.

Les derniers avis reçûs de Warsovie, confirment que le General Lesci ayant enfermé le Détachement de Troupes commandé par le Castellan de Czersk, l'avoit contraint de se soumettre à l'Electeur de Saxe.

Selon les mêmes avis la Capitulation accordée aux Troupes de ce Castellan, porte que l'Electeur leur fera payer six mois de solde, qu'on leur assignera des quartiers où on leur fournira les vivres et les autres secours qui leur seront nécessaires; qu'elles n'y seront point inquietées par les Troupes Moscovites ni par les Troupes Saxones; que tous les Prisonniers faits de part et d'autre seront remis en liberté; que le Castellan pourra garder auprès de lui pour sa sûreté vingt Towarczycks, qui joüiront des mêmes droits que les autres Soldats, et que l'Electeur lui rendra

Digitized by Google

dra ses bonnes graces, ainsi qu'à tous les Officiers qui servoient sous ses ordres.

Selon les derniers avis reçus de Dantzick, les Troupes du Comte Pocci ont quitté l'Evêché de Warmie depuis que ce General est allé à Konisberg, et elles marchent sur trois colonnes vers la grande Pologne. Les Troupes du Palatin de Volhinie ont défait entierement un Détachement des Troupes Saxones, commandé par M. Haveman, et elles se sont emparées de deux Pieces de Canon.

ALLEMAGNE.

ON écrit de Munick, qu'on y a publié le Placard suivant.

COMME il a été répandu depuis peu dans l'Empire un Ecrit imprimé, sans nom d'Auteur, intitulé: Remarques impartiales de la Cour Electorale de Baviere, *par lequel l'Auteur, non-seulement s'émancipe à critiquer ce qu'il apelle les Prétentions particulieres de la Maison Electorale de Baviere, par où il fait voir évidemment son ignorance, mais qu'il préte aussi aux Cours Electorales de Cologne, de Baviere et Palatine des vûës contraires au salut de l'Empire, et qu'il tâche d'insinuer que ces mêmes Cours méditent en matiere de Religion des entreprises contre les Cours et Etats de la Confession d'Ausbourg; et comme tout ce que ledit Auteur a inseré dans cet Ecrit d'une maniere si témeraire et affirmative, est faux, non fondé et scandaleux, et qu'il paroît évidemment, que ses mensonges prémeditez, son ignorance et sa malice, n'ont pour but que de fomenter d'une maniere punissable la méfiance, la désunion et la mésintelligence entre les Hauts Etats de l'Empire, sans craindre d'enfraindre les Constitutions de l'Empire, en offensant impuné-*

impunément les Maisons Electorales de Baviere et Palatine, auxquelles il attribuë des faits si notoirement faux; c'est pourquoi, en attendant qu'on découvre la personne de l'Auteur, afin de lui faire subir le châtiment qu'il mérite, en conformité des Constitutions de l'Empire, il a été ordonné que cet infâme Libelle soit brûlé par la main du Boureau, afin qu'un chacun sache qu'un pareil Ouvrage de mensonge ne mérite point d'autre réplique, &c.

On a reçû avis d'Allemagne, que quelques-uns des Entrepreneurs et des principaux Ouvriers de la Manufacture de Porcelaine, établie à Dresde, ayant pris des mesures pour abandonner la Saxe et pour aller s'établir dans les Etats du Margrave de Bareith, et leur dessein ayant été découvert, ils ont été arrêtez et conduits à Maissein, pour y être employez le reste de leurs jours aux travaux publics.

On aprend de Hanover, que les deux superbes Tombeaux, auxquels on travailloit depuis quelques années, dont l'un est destiné pour le feu Roy George I. et l'autre pour l'Evêque d'Osnabrug, son frere, viennent d'être achevez; ces deux Pieces ont été faites sur les Desseins de M. Reetz, Premier Architecte de la Cour, qui s'est attiré par cet Ouvrage un aplaudissement universel. Tous ceux qui les voyent ne sçauroient assez en admirer la beauté, la magnificence et l'ordonnance. Les Décorations en sont toutes d'argent massif sur un fond de cuivre doré au feu. Ces deux Tombeaux sont éxposez dans un des Apartemens du Château, où ils resteront pendant quelques jours, après quoi on les descendra dans le Caveau, afin d'y mettre les Corps du feu Roy et de l'Evêque d'Osnabrug.

ITALIE

ITALIE.

PLusieurs Gentilshommes Romains sont entrez au service du Roy d'Espagne, et ils levent des Compagnies à leurs dépens.

Le Cardinal Acquaviva a fait mettre les Armes du Roy des deux Siciles sur la porte du Palais Farnese et sur celle du Bureau de la Poste, nouvellement établi pour les Royaumes de Naples et de Sicile.

ESPAGNE.

LEs Lettres d'Oran du 23. Avril, marquent que le 10. du même mois les Maures qui sont soumis au Roy, et qu'on nomme les Maures de la Paix, ayant reçû avis qu'un Corps de Maures ennemis marchoit dans le dessein de les attaquer, leurs femmes et tous ceux d'entre eux qui n'étoient pas en état de porter les Armes, s'étoient retirez avec leurs Bestiaux entre les Forts et les Murailles de la Place; que le 12. quatre mille hommes de Cavalerie des Ennemis avoient parû à quelque distance d'Oran, et qu'ils s'étoient avancez sur trois colonnes; que les Maures de la Paix étoient aussi tôt montez à cheval au nombre de 1500. hommes, et qu'étant allez au-devant des Ennemis, ils les avoient attaquez avec beaucoup de valeur, mais que tous leurs efforts n'avoient pû empêcher les Ennemis de s'aprocher à la portée du Canon de la Ville, et que Don Joseph Vallejo, qui y commande et qui avoit eu la précaution de doubler la garde de tous les Forts, voyant ces derniers si proche des Remparts, avoit fait battre la Generale, et avoit ordonné de tirer sur eux; que les Ennemis ayant

Digitized by Google

perdu plusieurs hommes et plusieurs chevaux, s'étoient retirez, et que les Maures de la Paix n'avoient eu qu'onze hommes de blessez et quelques-uns de tuez dans le combat.

Selon les mêmes Lettres, les Ennemis revinrent le lendemain vers les huit heures du matin, et Don Joseph Vallejo, après avoir fait distribuer des Armes et des munitions à ceux des Maures qui en avoient besoin, sortit de la Place avec 1500. Grenadiers, 200. Dragons et les Piquets. Il apuya sa droite au *Barranco* de la Fontaine, et sa gauche à la petite Mosquée de *Chavan*. Le Corps de bataille étoit commandé par Don Denis de Vargas, Lieutenant de Roy d'Oran; Don Jean de Villalva et Angulo, Colonel d'Infanterie, étoit à la tête de l'aîle droite, et Don Joachim de Aranda, Colonel d'Infanterie, commandoit la gauche; les Maures de la Paix partagerent leur Cavalerie en trois Corps, qui se mirent en bataille sur une même ligne; celui qui formoit l'aîle droite étoit plus fort que celui qui étoit au centre, et que celui de l'autre aîle; l'Infanterie des Maures étoit divisée en plusieurs pelotons et étoit armée de Sabres et de Fusils. Lorsque les Ennemis furent arrivez à une demie lieuë des Troupes Espagnoles, ils se rangerent en forme de demie Lune, et ils étendirent la Cavalerie de leur aîle gauche, où ils avoient placé leurs meilleures Troupes. Les Espagnols ne firent pendant ce temps aucun mouvement, et les Ennemis s'étant avancez, attaquerent l'aîle gauche des Maures de la Paix, qui les repousserent deux fois sans avoir perdu un seul homme. Vers les cinq heurs du soir on tira le Canon de tous les Forts sur les Ennemis et ils prirent la fuite. Ils demeurerent tranquilles le 14. mais le 15. au

matin

matin on les vit reparoître à peu près dans le même ordre de bataille que les jours précedents. Don Joseph Vallejo se mit aussi-tôt en marche à la tête de 1700. hommes d'Infanterie, de 200. de Cavalerie et d'un pareil nombre de Dragons à pied : ayant fait faire halte à ses Troupes auprès de la Mosquée de *Chavan*, il les rangea en bataille dans cet endroit, et fit défendre aux Paysans d'amener des Troupeaux dans la Plaine. Son aîle gauche étoit apuyée par la Mosquée, sa droite l'étoit par une Colline, et il avoit placé quatre Pieces de Canon vis-à-vis de son front de bataille : la disposition des Troupes des Maures de la Paix étoit la même qu'ils avoient observé le 12. et le 13. Les Ennemis se mirent en mouvement vers les 10. heures, et leur aîle gauche s'aprocha pour attaquer l'aîle droite des Espagnols, laquelle fut renforcée de quatre Compagnies de Grenadiers et de six Piquets. Après qu'ils eurent fait leur décharge de mousqueterie, les Espagnols firent la leur avec tant de succès, qu'ayant tué plusieurs Ennemis, ils les obligerent de se retirer en désordre. Quelques heures après les Ennemis s'étant ralliez, détacherent quelques Troupes contre les Maures qui étoient à l'aîle gauche, et qui étoient soutenus par quatre Compagnies de Grenadiers ; mais l'Officier qui commandoit ce Détachement, craignant de tomber dans quelques embuscades des Espagnols, n'osa s'avancer jusqu'à la portée du fusil, et les Ennemis, après avoir essuyé pendant quelque temps le feu du Canon que Don Joseph Vallejo avoit amené avec lui, furent forcez d'abandonner le champ de bataille et de retourner dans leurs quartiers.

Digitized by Google

PORTUGAL.

ON aprend de Lisbonne, que l'avantage remporté le 29. du mois de Janvier par les Troupes Portugaises qui sont dans Marzagam, a déterminé les Maures à abandonner leur Camp devant cette Place, qu'ils tenoient bloquée depuis 18. mois, et que le 27. Février, après avoir entierement détruit leurs travaux, ils mirent le feu à leurs Baraques et ils se retirerent dans des retranchemens qu'ils avoient construits à une lieuë de la Ville.

Le lendemain au matin, le Commandant d'Azamor, suivi d'un Corps de 1000. hommes de Cavalerie, s'avança à la portée du Canon de Marzagam; et après avoir fait déployer un Etendart blanc pour signe de paix, il détacha un Officier pour sçavoir si des Députez chargez d'une commission de sa part, pouvoient avec sûreté aller trouver le Gouverneur.

Don Bernard Pereira de Berredo, qui avoit reçû avis que le nouveau Roy de Maroc avoit fait des propositions de Paix au Roy, et que S. M. avoit nommé des Commissaires pour traiter du rachapt des Captifs Portugais, ayant répondu que ces Députez seroient reçus avec les égards convenables, dix des principaux Officiers des Maures se rendirent dans la Ville et dirent au Gouverneur que le Commandant d'Azamor avoit reçû ordre du Roy Muley Aly, de vivre en bonne intelligence avec les Portugais, et que si le Gouverneur vouloit accorder une entrevûë à ce Commandant, ce dernier iroit avec une escorte de 100. hommes au lieu qui seroit marqué pour le rendez-vous.

Le Gouverneur assura les Députez qu'il auroit

foit volontiers un Entretien avec le Commandant d'Azamor, qui aussi-tôt après qu'ils lui eurent reporté cette réponse, se rendit à l'endroit que Don Bernard Pereira de Berredo avoit choisi pour la Conference. Celui-cy y arriva presque en même-temps, et l'un et l'autre étant descendus de cheval, ils se saluerent et se témoignerent réciproquement le désir qu'ils avoient de voir la Paix rétablie entre les deux Nations.

Don Bernard Pereira de Berredo, etant ensuite rentré dans la Place, le Commandant d'Azamor demeura encore quelque temps pour voir faire l'exercice à 30. Portugais, avec un pareil nombre de ses Cavaliers. Avant qu'il se retirât, le Gouverneur lui envoya plusieurs présens pour le Roy Muley Aly, pour les Ministres de ce Prince et pour tous les principaux Officiers du Corps de Cavalerie qui s'étoit aproché de la Ville, et lorsque le Commandant d'Azamor partit, on le salua d'une décharge de neuf Pieces de Canon.

On a apris depuis que le Roy Muley Abdalla étoit au commencement d'Avril, avec les Troupes qui lui sont demeurées fidelles, dans la Ville de Terudante, qu'il a fait fortifier, et que le nouveau Roy Muley Aly, qui avoit établi sa résidence à Méquinez, ne paroissoit pas dans le dessein d'aller attaquer son frere.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

LE Vaisseau l'*Esperance* est revenu depuis peu de Guinée à la Haye. Le Capitaine Hubert Evertse, qui le commande, a raporté que le 20. du mois de Janvier dernier, pendant qu'il étoit à l'ancre devant Cassan dans la Riviere de Gambie, il avoit été attaqué par 50. Canots remplis

Digitized by Google

de Negres armez, qui, malgré la vigoureuse résistance de l'Equipage, s'étoient emparez du Vaisseau; que le Pilote et la plus grande partie de ceux qui étoient à bord de ce Bâtiment, avoient été tuez, et que les Negres avoient enlevé les Vivres, les Armes et toutes les Marchandises dont il étoit chargé. Le même Capitaine a ramené à la Haye heureusement son Vaisseau, à l'aide de quelques-uns de ses Matelots, à qui les Negres ont conservé la vie.

GRANDE-BRETAGNE.

LE grand nombre de meurtres que les Voleurs commettent sur les chemins de Londres, a déterminé le Parlement à charger les Grands-Juges de dresser un Bill pour ordonner contre les Meurtriers un suplice plus rigoureux que celui auquel ils ont été condamnez jusqu'à présent.

Le 22. Avril, jour auquel le dernier Parlement rejetta en l'année 1733. le Bill pour augmenter les impositions sur les Boissons fortes et pour changer la maniere de les percevoir, la Populace s'assembla tumultueusement pour celebrer, comme elle avoit fait l'année derniere, l'Anniversaire de cet Evenement, et elle brisa toutes les vitres de la maison du Chevalier Guillaume Billers, cy-devant Lord-Maire de Londres.

Comme les Ecueils qui sont auprès de Halmes, dans le Canal de Bristol, y rendent les naufrages très-fréquents, les Négocians de Bristol ont résolu de faire construire sur le Rocher qui est le plus dangereux de ces Ecueils, un Phare pour avertir les Pilotes de s'en éloigner lorsqu'ils seront dans le Canal, et le Parlement a consenti qu'ils levassent un droit sur tous les Vais-

Digitized by Google

vaisseaux qui y entreront, jusqu'à l'entier remboursement de la somme qu'ils dépenseront pour cette Entreprise.

Le 26. de ce mois, le Roy se rendit à la Chambre des Pairs avec les ceremonies accoûtumées, et S. M. ayant mandé la Chambre des Communes, fit le Discours suivant.

MYLORDS ET MESSIEURS, *je suis bien aise que la fin des affaires qui vous ont occupez pendant cette session, me procure le moyen de vous donner quelque relâche après les peines que vous avez prises pour le service de votre Patrie. Je me sens obligé en même tems de vous remercier des preuves réiterées que vous m'avez données de votre aplication à remplir votre devoir et à marquer votre zele pour ma Personne et pour mon Gouvernement, ainsi que de la maniere dont vous avez pourvû à la sûreté de l'Etat, selon que l'exigeoient les conjonctures présentes. J'ay donné une grande attention à la situation des affaires de l'Europe, et j'ai mûrement examiné les suites que peut avoir la guerre, soit qu'elle devienne plus generale, soit qu'elle continuë seulement entre les Puissances qui y sont déja engagées. La pacification de ces malheureux troubles paroissoit le plus sûr moyen de prévenir les dangers que nous devons craindre dans l'une ou l'autre de ces extrémitez. Dans cette vûe nous avons dressé avec beaucoup d'impartialité, et de concert avec les Etats Generaux des Provinces-Unies, un projet de Traité de Paix, dont nous avions lieu d'esperer un succès heureux, quoiqu'il n'ait pas produit l'effet que nous désirions. Les nouvelles résolutions qu'il conviendra de prendre dans cette conjoncture importante et critique dépendront principalement des évenemens futurs; ainsi je suis à présent dans l'impossibilité de consulter mon Parle-*

Digitized by Google

ment et de concerter avec lui les mesures auxquelles il sera peut-être absolument nécessaire d'avoir recours. Soyez convaincus que les égards que j'ai constamment pour le bien public, pour la liberté de l'Europe, et en particulier pour le bonheur et la sûreté de ces Royaumes, ne me permettront pas de m'engager dans aucune démarche que l'honneur de ma Couronne et les interêts de mon Peuple n'exigent et ne justifient. C'est pour parvenir à une fin si désirable, que j'attens de vous avec la confiance la mieux fondée tous les secours qui dépendront de votre zele et de votre affection.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES, *Je vous remercie de bon cœur des subsides que vous avez accordez avec tant de joye et de promptitude pour le service de cette année. Ils ont été levez avec tant de succès et ils ont été employez à augmenter si à propos nos forces de Mer et de Terre, que je serai en état de m'en servir de la maniere la plus avantageuse pour le bien public, selon que les occasions pourront le demander.*

MYLORDS ET MESSIEURS, *On ne peut assez loüer la sage conduite que le Parlement a tenuë dans un temps aussi difficile. La situation de nos affaires demande dans les résolutions, non-seulement toute la vigueur possible, mais encore de la prudence, pour ne point s'engager inconsidérément dans les troubles présens, et pour se précautionner en même-temps contre les dangers trop manifestes pour qu'il soit besoin d'en parler en détail, et qui peuvent nous interesser directement ou indirectement. Comme il est nécessaire que j'aille cet Eté dans mes Etats d'Allemagne, mon intention est que la Reine soit Regente pendant mon absence. Vous avez déja éprouvé dans de pareilles occasions la justice et la sagesse de son administration. Je vous recommande très-*

Digitized by Google

très-instamment de lui en rendre le poids aussi leger qu'il sera possible, en mettant, ainsi que je me flatte que vous y êtes portez par votre inclination, toute votre étude à conserver la Paix dans le Royaume et à rendre inutiles les tentatives qu'on pourroit faire pour inspirer un injuste mécontentement à mon Peuple, dont la felicité a toujours été et ne cessera jamais d'être le principal objet de mes soins.

Après le Discours du Roy, le Lord Chancelier prorogea le Parlement jusqu'au 23. du mois prochain.

ADDITION.

ON a apris de Vienne, que les Regimens de Bevern, de Hautois, de Cordoue et de Ghilany, sont allez en Hongrie pour obliger les Mécontens qui se sont assemblez sur les Frontieres de Transylvanie, de quitter les Armes.

On assure que le Baron de Mormann a déclaré à l'Empereur de la part de l'Electeur de Baviere, que ce Prince n'accorderoit le passage dans ses Etats à aucunes Troupes qui n'appartiendroient pas à des Princes de l'Empire.

Les dernieres Lettres de Rome portent que la Fête de *S.* Stanislas fut celebrée le 7. May avec beaucoup de magnificence dans l'Eglise dédiée à ce Saint, laquelle apartient à la Nation Polonoise, et que le Duc de *S.* Aignan, Ambassadeur du Roy de France, y assista, ainsi que les Cardinaux Orthoboni, Belluga Acquaviva et Alexandre Albani, à la Messe qui fut celebrée par le Comte Zaluski, Ministre du Roy de Pologne. Le Pape, à l'occasion de cette Fête, a accordé

Digitized by Google

une Indulgence pleniere en forme de Jubilé, à ceux qui visiteroient l'Eglise de S. Stanislas trois jours consécutifs et qui y prieroient pour les besoins de la Nation Polonoise. Un des trois jours marquez pour gagner l'Indulgence, le Pere d'Evora, chargé des affaires du Roy de Portugal en cette Cour, se rendit à cette Eglise pour y entendre l'Office.

ARMÉE D'ITALIE.

LE Roy de Sardaigne arriva à Crémone le 11. de ce mois, et ayant trouvé toutes les dispositions faites pour assembler l'Armée, il en partit le lendemain, étant accompagné du Maréchal Duc de Noailles. Le Roy de Sardaigne a marché trois jours à la tête d'une partie des Troupes Françoises et Piemontoises qui étoient à portée de Crémone. Le 14. il campa à Sabionette, où les Troupes qui occupoient differens quartiers sur l'Adda, s'étant renduës le même jour, l'Armée commandée par le Roy de Sardaigne s'est trouvée composée de 43. Bataillons et de 75. Escadrons.

Le Duc d'Harcourt, Lieutenant General, est campé à Bersello, avec un Corps d'Infanterie. Les 16. Bataillons et les 12. Escadrons qui étoient à Modene et à Reggio sous les ordres du Marquis de Savines et du Marquis de Montal, Lieutenans Generaux, s'avancerent le 16. à la Victoria.

Les Lettres de l'Armée d'Italie par lesquelles on a apris ces nouvelles, marquent que le Roy de Sardaigne avoit fait établir un Pont sur le Pô, entre Viadana et Bersello; que les Troupes du Roy d'Epagne devoient camper le 16. à un mille de Bologne, et que les Imperiaux avoient abandonné tous les Postes qu'ils occupoient en-deçà de l'Oglio.

On

Digitized by Google

On a apris en dernier lieu que les Troupes du Roy et celles du Roy de Sardaigne, qui avoient campé à Sabionette le 14. de ce mois, se sont avancées au Camp de Guastalla, où elles sont arrivées depuis quelques jours. Le Roy de Sardaigne a jugé à propos de faire descendre près de ce Camp le Pont qui avoit été établi entre Viadana et Bersello, et il l'a fait placer dans le même endroit que celui qui y étoit l'année derniere.

Il a fait repasser de l'autre côté du Pô six Bataillons et cinq Escadrons de ses Troupes, pour renforcer le Détachement resté sous les ordres du Marquis de Maulevrier, et le mettre en état de s'oposer aux entreprises des Ennemis, qui voyant notre Armée du côté du Pô, ont paru vouloir se repotter sur l'Oglio.

Depuis que le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Noailles se sont avancez au Camp de Guastalla, avec les Troupes Françoises et Piémontoises, le Comte de Konigseg a fait faire à son Armée plusieurs mouvemens si differens, qu'il est impossible de juger s'il veut conserver les postes de Gonzaga et de Reggiolo, ou s'il n'y laisse quelque détachement que pour couvrir sa marche.

On a sçû que ce General étoit allé le 19. à Gonzaga, et qu'il avoit augmenté le nombre de Troupes qu'il y avoit fait avancer; on a apris par d'autres avis, que les Impériaux qui avoient deux Ponts sur le Pô à Sabioncello, en établissoient trois autres sur la Secchia, mais les nouvelles les plus certaines qu'on ait pû avoir de la position des Ennemis, marquent qu'ils sont présentement à San-Benedetto; que leur droite est apuyée au Pô et à l'Abaye, leur gauche à la Secchia, vis-à-vis de Guistello; qu'ils

Digitized by Google

se retranchent dans ce Camp et qu'il ont garni d'Artillerie et de Chevaux de Frise les Chaussées des trois Navilles qu'ils ont devant eux.

Le Duc de Montemar partit de ce Camp le 20. après avoir eû une longue conférence avec le Roy de Sardaigne; il est allé joindre les Troupes Espagnoles qui ont dû se mettre en marche le 22. pour venir camper le 24. leur droite à Buondino, et leur gauche vers la Concordia. Le Duc de Montemar reçut le 19. la nouvelle de la prise de Porto-Hercole, dont la Garnison a été faite prisonniere de guerre.

ARMÉE D'ALLEMAGNE.

SElon les Lettres de Manheim, le Maréchal de Coigny s'y rendit le 11. et y dîna avec l'Electeur Palatin.

Les derniers avis reçus de Bruchsall, portent que le Prince Eugene y étant arrivé le 16. de ce mois, avoit envoyé ordre aux Troupes de Prusse et de Hanover de s'aprocher du Necker, et à celles de Dannemarck de marcher du côté de Bergstrass. Les mêmes avis portent, que le Comte de Seckendorf, qui commande les Troupes Impériales postées depuis Mayence jusqu'à Heidelberg, avoit établi son quartier à Gernsheim.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 12. Avril, vers les 3. heures après midi, mourut à Rome, après une longue maladie, Nicolas Gaëtan Spinola, Genois, Cardinal Prêtre de l'Eglise Romaine, du Titre de S. Nereé et S.

Digitized by Google

S. Achillée, Préfet de la Congrégation des Confins, &c. à l'âge de 76. ans, un mois et 23. jours, étant né en Espagne le 20. Fevrier 1679. et de son Cardinalat 19. ans 3. mois et 28. jours. Le 13 au soir son corps fut porté à l'Eglise de S. André Della-Valle, où le lendemain dans la matinée on lui fit un Service solemnel, et le soir il fut transporté en l'Eglise du College de la Propagation de la Foi, où il fut inhumé. Ce Cardinal avoit passé par la plus grande partie des Charges de la Prélature Romaine, ayant été entr'autres Président de la Chambre Apostolique au mois de Septembre 1695. et Clerc de la même Chambre le 2. Mars 1696. Il fut désigné Nonce à Florence, et ensuite fait Archevêque de Thebes, *in partibus Infidelium*, le 4. Octobre 1706. depuis étant revêtu de la Charge d'Auditeur general de la Chambre Apostolique, le Pape Clement XI. le créa Cardinal le 16 Decembre 1715. fit la ceremonie de lui donner le Chapeau le 19. du même mois, et après avoir fait celle de lui fermer et ouvrir la bouche, il lui assigna le Titre Presbiteral de S. Sixte le 8. Juin 1716. il le quitta et opta celui de S. Nerée et de S. Achillée le 29 Janvier 1725. il avoit été fait Préfet de la Congrégation de la Consulte au mois de Janvier 1718. il le fut depuis de celle des Confins. Il y a encore actuellement deux autres Cardinaux de cette Maison, qui sont Georges Spinola, du Titre de S Agnès, de la création du 27 Novembre 1719. et Jean-Baptiste Spinola, du Titre de S. Cesarée, de celle du 28. Septembre 1733.

Le 23. Avril *Joseph Charles-Emanuel-Philibert de Savoye*, Duc d'Aoste, second fils de Charles-Emanuel Victor, Roy de Sardaigne, Duc

Duc de Savoye, Prince de Piémont, &c. et de Polixene Christine-Jeanne de Hesse-Rhinfels-Rothembourg, sa seconde femme, dont la mort est raportée dans le Mercure de Janvier dernier, page 149. mourut à Turin, âgé de 3. ans, 11. mois 6. jours, étant né le 17. May 1731.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roy a accordé au Marquis de Chamarante, premier Maître d'Hôtel de la Reine, la permission de se démettre de cette Charge en faveur du Marquis de Chalmazel son Neveu.

S. M. a donné l'agrément du Régiment de Rouergue, Infanterie, au fils de M. de Berville, Lieutenant General de ses Armées.

La Reine se rendit le 19. de ce mois, à l'Eglise de la Paroisse de Versailles, où S. M. entendit la Messe, et communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand Aumônier.

Le Roy a nommé M. le Marquis de Chabannes, Mestre de Camp des Dragons de la Reine, ci-devant Capitaine d'une

Digitized by Google

d'une Compagnie dans le Régiment de ses Gardes Françoises, et Brigadier de ses Armées, Maréchal General des Logis de son Armée d'Italie. Il est Fils de M. le Marquis de Chabannes, Comte de Pionsac, Colonel du Régiment de Navarre, Maréchal des Camps et Armées du Roy, Gouverneur des Isles d'Oleron, et d'Antoinete de Luzelbourg, Sœur du Comte de Luzelbourg, Chevalier de l'Ordre de Saxe, et Grand Maître de la Maison du feu Roy Auguste, de Pologne. M. de Chabannes, Major General de l'Armée d'Allemagne et Brigadier des Armées du Roy, M. le Comte de Chabannes, Maréchal des Camps et Armées du Roy, et le Chevalier de Chabannes Capitaine de Cavalerie dans Lourdat, sont les freres du Marquis de Chabannes, veuf de Philiberte de Saint Germain d'Apeson, héritiere de la Maison d'Apeson, dont elle a recüeilli la substitution. Il a eu de ce Mariage trois enfans. Gilbert-Gaspard de Chabannes, né en 1712. Ecclesiastique.

François de Chabannes, ci devant Enseigne aux Gardes, et depuis Capitaine de Dragons dans le Régiment des Dragons de la Reine, qui sert depuis le commencement de la Guerre en Italie, né en 1714.

Joseph de Chabannes, né en 1716. tonsuré

Digitized by Google

ton suré et pourvu par M. l'Archevêque de Vienne du Prieuré de Nantua, Ordre de Saint Benoist, dans le Bugey.

M. de la Giglais, Brigadier des Armées du Roy, et Colonel du Régiment de Berry, ayant demandé au Roy la permission de se retirer, S. M. a accordé l'agrément de ce Régiment au Marquis de Molac, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Cavalerie.

Le 9. de ce mois, la Reine de Pologne tint sur les Fonts de Baptême, la fille du Baron de Batincourt, Capitaine réformé à la suite du Régiment de Bethune, et Grand Maréchal de sa Maison, S.M.P. avoit choisi pour Parrain le Comte de Bethune, Maréchal de Camp; elle nomma l'enfant *Catherine-Louise*. La Cérémonie fut faite dans la Chapelle de Saint Cyr, par le Curé de la Paroisse.

L'Evêque d'Oleron ayant donné au Roi la démission de son Evêché, S. M. y a nommé l'Abbé de Montillet, Grand Vicaire de cet Evêché.

Le Roy a donné l'Abbaye de Grestain, Ordre de Saint Benoist, Diocèse de Lizieux, à l'Abbé Malherbe.

Celle du Bouchet, Ordre de Cisteaux, Diocèse de Clermont, à l'Abbé du Saillant.

Le

Digitized by Google

Le Prieuré de Bourgachard, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Rouen, à l'Abbé de Montjoie.

L'Abbaye reguliere d'Hieres, Ordre de Cisteaux, Diocèse de Toulon, à la Dame du Muy, Abbesse de Bon Lieu.

Celle de Bival, même Ordre, Diocèse de Rouen, à la Dame de Bois-le-Vicomte.

Et celle de Saint Paul de Beaurepaire, même Ordre, Diocèse de Vienne, à la Dame de Clermont Gessan, Religieuse Jesuitesse à Valence, et Sœur de Madame de Clermont, Abbesse de Chelles. La Maison de Gessan, en Dauphiné, est une des plus anciennes et des plus illustres du Royaume, c'est une Branche de celle de Clermont Tonnere. N.... de Gessan, Grand Oncle de la Religieuse qui donne lieu à cet article, étoit Grand-Maître de Malthe.

Les Maîtres de Musique et Musiciens de Paris firent célebrer le 27. du mois dernier dans l'Eglise de St Sulpice, un Service solemnel pour le repos des ames de Mrs le *Breton*, Prêtre, Chanoine de S. Jean le Rond en l'Eglise de Paris; *Mehus*, Prêtre et Chapelain de S. Honoré; *Bernier*, Maître de Musique de la Chapelle du Roy; *Fouquet*, Pere, ancien Organiste de Saint Eustache, et *Maulnoury* l'un des vingt-quatre Violons du Roy, et Organiste de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles.

La

Digitized by Google

La Messe en Musique qui fut chantée par un très-grand nombre d'excellens Musiciens, est de la composition de M. de Monteclair.

Le 19. May Fête de *l'Ascension*, et le 29. Fête de la *Pentecôte*, il y eut Concert Spirituel au Château des Tuilleries, et l'on chanta differents Motets de M. de la Lande et d'autres Maîtres, dont l'éxecution fait toujours beaucoup de plaisir. Les sieurs Bezossy, dont on a parlé plusieurs fois avec éloge, éxecuterent pour la derniere fois differentes Piéces de Simphonie de leur composition, d'une maniere très-brillante.

Le premier May, la Procession solemnelle que l'Abbaye de S. Denis fait tous les sept ans à celle de Montmartre, fut faite avec les cérémonies accoutumées; nous avons donné un Mémoire circonstancié de cette célebre Procession qui fut faite au mois de May 1728. On en peut voir le détail dans le Mercure du même mois de la même année, page 1050.

MANDEMENT de M. l'Archevêque de Paris, du 10. May 1735. Pour demander à Dieu la prosperité des Armes du Roy.

CHarles-Gaspard-Guillaume de Vintimille des Comtes de Marseille du Luc, &c.

Plus, mes très-chers Freres, les succès des deux dernieres Campagnes ont été glorieux pour la France, plus nous devons y reconnoître la protection du Tout-Puissant en faveur d'un Roy, qui en soutenant la Guerre la plus juste, ne se laisse

Digitized by Google

laisse point ébloüir par la superiorité de ses Armes, ni par le désir de faire des Conquêtes, et qui au milieu des plus grandes prosperités a toûjours voulu la Paix.

Mais si les graces que nous avons reçûës nous penetrent de la plus vive reconnoissance, quelle confiance ne nous inspirent-elles pas pour en demander de nouvelles à celui qui protege si visiblement toutes nos entreprises? Venons donc aux pieds des Autels dans le tems que les Armées sont prêtes d'entrer en Campagne, offrir à Dieu des Prieres humbles et ferventes, afin qu'il continuë de favoriser les Armes du Roy.

Joignons, Mes très-chers Freres, à la Priere de dignes fruits de penitence, pour obtenir de l'Arbitre Souverain de la Guerre et de la Paix, qu'il fasse cesser le fleau de la Guerre, que nous devons regarder comme la punition la plus terrible des pechez des hommes, et qu'il mette le comble à ses bienfaits, en accordant aux justes désirs de notre Auguste Monarque, une Paix solide et durable qui assure le bonheur de ses Peuples et la tranquillité de l'Europe.

A CES CAUSES, &c.

Le 29. de ce mois jour de la Pentecôte, le Roy tint un Chapitre de l'Ordre du S. Esprit; dans lequel l'Infant Don Philippe, troisiéme fils du Roy d'Espagne, fut proposé pour être reçû Chevalier.

Digitized by Google

MORTS ET MARIAGES.

NOus avons reçu nouvellement un Mémoire par lequel on nous apprend que le 18. Octobre de l'année derniere 1734. D. Françoise de la Font de Jean de S. Project, Marquise Doüairiere de Montal, mourut en son Château de Montal près d'Aurillac en Auvergne, âgée de 68 ans. Ses funérailles furent faites le lendemain, dans l'Eglise du lieu de la Roquebrou. Le Corps de Ville d'Aurillac y assista suivant l'usage, en Robes rouges et noires, et Chaperons, précedé des valets de Ville, ayant leurs casaques de livrées, et portant des Torches chargées des Armes de la Ville, en considération de ce que les Seigneurs de Montalson reputez descendre d'un puiné de la famille de S. Géraud, Seigneur Comte d'Aurillac. La deffunte étoit fille de Jaques de la Font de Jean, Marquis de S. Project, et de Marie-Françoise, Marquise de Rilhac. Elle avoit épousé en premieres nôces Antoine Castanet d'Armanhac, Marquis de Tauriac, Lieutenant General de la Province de Quercy, mort en 1693. dont elle n'a point eu d'enfans; et en secondes nôces le 7. May 1696. François d'Escars, Marquis de Montal et de la Roquebrou, Baron de Carbonnieres, Itrac, S. Jean de l'Espinasse, Romegoux, &c. mort à Paris le 23. Janvier 1707. Elle a eu de celui-ci Joseph Bonaventure d'Escars, Marquis de Montal, qui a été marié le 11. Novembre 1732. avec Marie-Elizabeth de Lastic, fille de François de Lastic, Marquis de Siougeac,

Digitized by Google

geac, et de Marie de la Roche-Aymon ; Françoise Thérese d'Escars, mariée le 6. Juillet 1725. avec Simon de Garric, Comte de Montastruc, Baron du Zech en Quercy, Marie-Anne d'Escars, mariée le 22. Fevrier 1729 avec Jaques-François de Salles d'Hautefort, marquis de Saint Chamans en Limosin; et Charles-Gabriel-Daniel d'Escars, mort le 5. du même mois d'Octobre 1734. La Genealogie de la Maison d'Escars en Limosin, connuë dans son origine, qui est fort ancienne sous le nom de Perusse, est rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, troisiéme Edition, deuxiéme Volume, page 228. Elle porte de *Gueules au Pal vairé.*

Le 26. Avril, *Pierre Pecquot*, Seigneur de *S. Maurice*, Conseiller honoraire en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 11. Fevrier 1684. après avoir été Conseiller au Chatelet depuis 1676. mourut à Paris dans la 77. année de son âge, étant né le 31. Octobre 1658. Il étoit fils aîné de Pierre Pecquot, Seigneur de S. Maurice, Conseiller Secretaire du Roi, Maison Couronne de France et de ses Finances, Secretaire et Greffier ordinaire des Conseils d'Etat et privé de S. M auparavant Receveur general des Finances de Berri, et Garde des Rôles des Offices de France, mort le 23. Septembre 1697. et de Caterine de Lattaignant, morte le 7. Fevrier 1709. et il avoit été marié le 16. Janvier 1686. avec Marie-Claude Dappougny, fille de feu Claude Dappougny, Seigneur de Jambeville et de Serincourt, Conseiller Secretaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, et Fermier General des Fermes de S. M. et de feuë Claude Bruchet. Il en laisse Pierre-Claude Pecquot, Seigneur de S. Maurice, né le treize Fevrier 1687. qui a été successivement

Digitized by Google

ment Substitut du Procureur General au Parlement de Paris, Conseiller au même Parlement, et Président en la Chambre des Comptes de Paris, et qui a épousé au mois de Juillet 1719 une fille d'Antoine Chaumont, Seigneur d'Ivry sur Seine, Conseiller Secretaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, et de Marie-Caterine Barré; et Marie Angelique Pecquot de S. Maurice, née le 7. Fevrier 1703. et mariée le 10. Septembre 1725. avec Antoine Huet, Seigneur d'Ambrun, Gentilhomme de Normandie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, et Mestre de Camp de Cavalerie, veuf d'Anne Froment de Villeneuve.

Le 6. May, *Nicolas l'Herminier*, Prêtre Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, du 31 Mars 1689. Archidiacre de Passais, ancien Chanoine, et Théologal de l'Eglise du Mans, mourut à Paris septuagenaire.

Le 7. *Isabelle Bachelier*, veuve depuis le six Juin 1720. de Jean-Baptiste Hélissant, Doyen des Conseillers de Ville, et ancien Echevin de Paris, mourut âgée de plus de 80. ans, laissant deux filles non mariées. Feu Jean-Baptiste Hélissant, son fils, qui avoit été reçu Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, le 29. Janvier 1728. mourut le 4. May 1729.

Le 8. *Noël Danycan de l'Espine*, de S Malo, Conseiller Secretaire du Roi, Maison Couronne de France et de ses Finances, et Chevalier de l'Ordre Royal de S. Michel depuis 1706. ci-devant Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie à Paris, dans un âge avancé. Il avoit épousé en secondes nôces Helene-Victoire Maget, qu'il laisse veuve avec des enfans fort jeunes.

Il

Il avoit eu de feuë Marguerite Chantoiseau, sa premiere femme, Noël Danycan, Seigneur de Landivisiau, d'abord Conseiller au Parlement de Paris le 18. May 1707. puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, le 13. Decembre 1710. Intendant du Commerce, et ensuite Conseiller au Conseil de Commerce, et enfin Inspecteur de la Compagnie des Indes, mort le 9. Octobre 1730. dont la veuve Marie-Philippe Sanson, fille de Claude-Joseph Sanson, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, et Intendant à Soissons, mort le 1. Novembre 1704. étant nommé à l'Intendance de Rouen, et de Marie-Anne de Maupeou, se remaria au mois de May 1731. avec ..... Noguez de la Garde, Mousquetaire du Roy, et mourut en couches au mois de Juillet 1734. âgée de 42. ans, laissant de son premier mari trois fils, son aîné étant mort peu de temps avant elle; Jean-Baptiste-Julien Danycan, reçu Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, le 11. Septembre 1716. et qui épousa le 5. Avril 1714. Claude-Charlotte de Tilly, fille de Charles de Tilly, Marquis de Blaru, Seigneur de Jeufosse, le Port de villez, Lieutenant de Roy de l'Isle de France, et de Caterine-Elizabeth de Manneville; et Marguerite-Pelagie Danycan, mariée le 25. Octobre 1708. avec Michel-Charles Amelot, Seigneur de Gournay, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, puis Président à Mortier du Parlement de Paris, dont elle est restée veuve le 25. Decembre 1730. avec des enfans.

Le 10. May mourut subitement à Paris, Pierre Maurice Harenger, Sousdiacre, Chanoine de l'Eglise Royale, Collegiale, et Paroissiale de S. Germain l'Auxerrois, et Prieur de Saugé. Il possedoit

Digitized by Google

possedoit un fort beau Cabinet de Tableaux, Desseins, Estampes, Bronzes, Porcelaines, &c.

Le même jour D. Marie-Françoise Houallet, veuve depuis le mois de Decembre 1723. de Claude Guillois, Conseiller du Roy, Receveur general, et Payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, mourut d'une troisiéme attaque d'apoplexie, âgée d'environ 57. ans, ayant eu pour enfans Claude-Françoise Guillois, mariée à l'âge de 24. ans, le 12. Juillet 1718. avec Jean-Baptiste Camille de Bragelongne, Conseiller au Parlement de Paris, dont elle a eu un grand-nombre d'enfans; Marie-Marguerite-Jeanne Guillois, mariée avec Nicolas Pinon, frere d'Ange Pinon, Conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris; et Marie-Anne-Louise Guillois, qui fut mariée en 1724. avec Louis de Marandon, Seigneur de la Maisonfort, Conseiller Secretaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, et Receveur General des Finances en Berri, et qui mourut de la petite vérole le 20. Decembre 1731. âgée de 29. à 30. ans sans laisser d'enfans.

Le 12. May a été celebré le mariage de *Louis-Antoine de la Roche, Marquis de Rambures et de Fontenilles*, Comte de Courtenay, Baron de Cessac, Seigneur d'Authy, Lambercourt, &c. Colonel du Regiment de Navarre, par commission du 6. Mars 1719. et Brigadier des Armées du Roy de la Promotion du 1. Août 1734. âgé d'environ 37. ans, veuf sans enfans de D. Marguerite-Benigne Bossuet, morte le 25. Octobre 1728. âgée de 26 ans, et fils aîné de feu François de la Roche-Monluc-Cazillac, Marquis de Fontenilles, Comte de Courtenay, Sire de Rambures, Baron de Cessac, Seigneur d'Authy, Lambercourt, &c.

mort

Digitized by Google

mort au mois d'Avril 1728. âgé de plus de 80. ans, et de D. Marie-Thérese de Mesmes, sa veuve, sœur de feu Jean-Antoine de Mesmes, Premier President du Parlement de Paris, mort le 23. Août 1723. avec Dlle Elizabeth Marguerite de S. Georges de Verac, fille de Cesar de S. Georges, Marquis de Couché-Verac, Baron de la Roche de Bords, et de Château-Garnier, Chevalier des ordres du Roy, Lieutenant-General de ses Armées, et Lieutenant-General pour S. M. du haut et bas Poitou, Chatel-Leraudois et Loudunois, et de feuë D. Catherine-Marguerite Pioger, vivante son épouse, morte en 1719.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du 2. Janvier 1735. dont voici la teneur: Le Roy s'étant fait représenter deux Imprimez qui commencent à se répandre, sans nom d'Imprimeur, sans privilege, ni permission, l'un, sous le titre de *Lettre de M. l'Evêque Duc de Laon à MM. les Archevêque et Evêques de la Province de Reims*; l'autre, qui n'est presque que la repetition du premier, sous le titre de *Lettre de M l'Evêque Duc de Laon au Roy*, Sa Majesté a reconnu, que si ces deux Ecrits ne peuvent être regardez que comme des libelles, par la forme dans laquelle on les présente au Public, ils en portent encore plus tous les caracteres, par l'esprit de malignité et d'emportement qui paroît les avoir dictez: Que sous le voile d'un prétendu zele, qui ne respire que le trouble et la division, l'on entreprend d'y attaquer

Digitized by Google

quer tous ceux qui travaillent, sous les ordres du Roy, à maintenir la tranquillité publique, et qu'on n'y conserve pas même le respect qui est dû à la majesté du Thrône, et à l'autorité du Souverain. Qu'il semble d'ailleurs, que l'Auteur de deux Lettres si remplies de faits supposez, d'expressions équivoques, et de tours artificieux, ait eu principalement en vuë de commettre, s'il le pouvoit, le Sacerdoce avec l'Empire, et de diviser deux Puissances, dont l'union et le concert n'ont jamais été plus necessaires pour le bien de l'Eglise et de l'Etat : Que malgré toutes les preuves éclatantes que le Roy a données de son attention constante et invariable à faire respecter l'autorité spirituelle, et à proteger les droits sacrez de l'Episcopat, on ose parler de Sa Majesté, comme si Elle pouvoit être capable de vouloir les usurper ; et l'on porte la licence jusqu'à ne pas rougir de comparer des Arrêts où le Roy n'inspire que la soumission aux décisions de l'Eglise, tant de fois affermies par son autorité, avec ces Loix d'odieuse memoire, où l'on a vû des Empereurs, trompez par les heretiques, autoriser les erreurs les plus manifestes, et vouloir abolir, s'il étoit possible, ou du moins altérer la saine doctrine. Le Roy ne sçauroit donc reprimer trop promptement les efforts que l'on fait pour émouvoir les esprits par de si indignes comparaisons, et pour oposer temerairement le nom auguste de la Religion à une autorité qui en a été, et qui en sera toujours le plus ferme appuy ; Sa Majesté se portera même d'autant plus volontiers à suprimer un Ecrit si pernicieux, que par là Elle continuera de montrer à tout son Royaume, qu'Elle n'employe son autorité

torité que contre des excez qui nuisent à la cause qu'on veut soûtenir avec de si mauvaises armes, pendant que Sa Majesté ne cesse d'apprendre à ses Sujets, par son exemple encore plus que par ses Loix, à revérer les jugemens de l'Eglise, et à s'y soûmettre pleinement; A quoi étant necessaire de pourvoir, Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné et ordonne que lesdits Ecrits, dont l'un a pour titre: *Lettre de M. l'Evêque Duc de Laon à MM. les Archevêque et Evêques de la Province de Reims*, et dont l'autre est intitulé: *Lettre de M. l'Evêque Duc de Laon au Roy*, seront et demeureront supprimez, comme contenant des propositions et des expressions temeraires, séditieuses, contraires au respect qui est dû au Roy et à son autorité, attentatoires aux maximes du Royaume, tendantes à émouvoir les esprits, et à troubler le tranquillité publique. Enjoint Sa Majesté à tous ceux qui ont des exemplaires desdits Ecrits, de les remettre incessamment au Greffe du Conseil, pour y être lacerez. Fait défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs et autres, de quelque état, qualité ou condition qu'ils soient, d'en imprimer, vendre, débiter, ou autrement distribuer, à peine de punition exemplaire &c.

ARREST de la Cour des Aydes de Paris, du 14. Janvier 1735. qui reçoit Antoine Dubost, Sous-Fermier des Aydes de la Generalité de Paris, apellant d'une Sentence des Officiers de l'Election de Tonnerre, du 17. Novembre 1734. qui avoit condamné les nommez Gaupillat et le Nan, seulement aux depens, faute par eux d'avoir justifié dans les six semaines, du payement

Digitized by Google

des Droits de Gros des Vins par eux enlevez et destinez pour Paris : Ordonne sur les Conclusions de M. le Procureur General, par provision l'execution de la Contrainte décernée par ledit Dubost, qui avoit été déclarée nulle par ladite Sentence, sous prétexte qu'elle avoit été visée par le sieur Deon, Conseiller en ladite Election, et scellée par lui-même, et que l'Article XIII. du Titre IV de la Vente en gros et du transport du Vin, de l'Ordonnance de 1680. sera executé selon sa forme et teneur.

ORDONNANCE du Roy, du 15. Janvier, pour faire observer une exacte discipline par les Deserteurs, en allant joindre les Régimens où ils doivent servir à l'Armée d'Italie.

AUTRE du 16. Janvier, portant Reglement sur le Prest des Cavaliers, Hussards et Dragons, à commencer du premier Fevrier 1735.

ARREST du 18. Janvier, qui regle la forme en laquelle les Fermiers des Domaines doivent compter du produit des amendes de consignation, &c.

AUTRE du 25. Janvier, qui en interpretant les Articles I. et IV. de l'Arrêt du Conseil du 17. Janvier 1730. ordonne que la largeur des Tiretaines de la premiere qualité, apellées Tiretaines fortes, et des Droguets croisez, qui se fabriquent dans l'étenduë de l'Election de Vire, et dans la Paroisse de Condé, sera et demeurera réduite à demi-aune un seize au retour du foulon, au lieu de celle de demi-aune demi-quart prescrite par lesdits articles ; sans neanmoins qu'il

Digitized by Google

qu'il puisse être employé dans la chaîne desdites étoffes, moins de trente-quatre portées de quarante fils chacune, conformément ausdits Articles I. et IV. dudit Arrêt du 17. Janvier 1730.

AUTRE du 29. Janvier, portant Reglement sur le commerce du Grabeau d'Indigo, par lequel il est dit que le Roy étant informé qu'il s'est commis des fraudes sur du Grabeau d'Indigo, qui a été envoyé au Levant, lequel s'est trouvé meslé de mauvaises drogues; et S. M. voulant empêcher à l'avenir un abus si contraire à la bonne foi du commerce, ordonne l'execution des six Articles contenus dans ledit Arrêt, &c.

ORDONNANCE du Roy, du 31. Janvier, qui regle le rang entre les Capitaines des Compagnies détachées de la Garde-Côte, par laquelle il est dit que S. M. ayant reglé par son Ordonnance du 4. Novembre de l'année derniere, que les Capitaines des Compagnies détachées des Milices Gardes-Côte, seroient pourvûs de ses Commissions; et estimant convenable d'expliquer ses intentions pour le rang et le commandement entre eux, elle a ordonné et ordonne l'execution des huit Articles contenus en ladite Ordonnance, &c.

ARREST du premier Fevrier, qui en interpretant l'article III. de l'Arrêt du Conseil du 9. Février 1734. dispense les Gardes Jurez de la Communauté des Fabriquans de Serges et Etamines de la Ville d'Alençon, actuellement en exercice et ceux qui leur succederont à l'avenir dans les fonctions de Gardes-Jurez de lad. Communauté, d'avoir chacun leur Coin ou Marque

Digitized by Google

particuliere, et de faire graver la premiere Lettre de leur nom et leur surnom en entier sur les Coins ou Marques dont ils se serviront pour apliquer le Plomb de fabrique sur les Etoffes qu'ils auront visitez, à condition que la date de l'année d'exercice sera gravée sur lesdits Coins ou Marques, suivant ce qui est prescrit par l'article II. dudit Arrêt du 9. Février 1734. et à la charge par lesdits Gardes-Jurez d'être solidairement garants des Plombs qu'ils auront apliquez.

AUTRE de la Cour des Aydes, du même jour, qui reçoit le Fermier appellant d'une Sentence de l'Election d'Amiens, du 23. Décembre 1734. par laquelle il est fait défense aux Commis de faire aucunes visites chez les Notables et Bourgeois, ni de faire ouvrir les portes sans avoir obtenu la permission des Juges de ladite Election, et défend de mettre ladite Sentence à execution.

ORDONNANCE du Roy, du 2. Fevrier, qui défend aux Négocians François, d'adresser ou faire adresser directement ni indirectement, des Marchandises, fruits ou denrées à des Etrangers établis dans les Echelles du Levant.

DECLARATION DU ROY, du 5. Février, qui renouvelle les défenses faites aux nouveaux Convertis de vendre leurs biens sans permission.

ARREST du 8. Fevrier, qui ordonne que les Pourvûs ou Proprietaires des Offices de Maires et de Greffiers de la Province du Languedoc, continueront de payer l'Annuel sur le même pied qu'ils

Digitized by Google

qu'ils l'ont payé ou dû payer jusqu'au rétablissement des Offices municipaux.

Et qu'il en sera usé de même pour les Pourvûs des Offices de Greffiers et de Procureurs de S.M. des Villes et Communautez de la Province de Dauphiné.

AUTRE du même jour, qui proroge jusqu'au dernier Décembre 1735. l'exemption des droits d'entrée sur les Bestiaux venant des Pays Etrangers dans le Royaume.

NOUVELLE ORDONNANCE de Police, du 10. Fevrier, portant nouveau Reglement sur tout ce qui doit être observé pour prévenir les Incendies qui arrivent dans Paris; et qui ordonne l'execution des XXI Articles contenus en ladite Ordonnance, sous les peines y portées.

ARREST du 15. Février, qui ordonne qu'en payant par le Clergé de Strasbourg la somme de quinze mille livres par chacune année, ses biens demeureront déchargez de l'execution de la Déclaration du 17. Novembre 1733. au sujet de la levée du Dixiéme.

AUTRE du même jour, qui ordonne qu'en payant par la Ville de Paris la somme de cent mille livres par an, tant que le Dixiéme aura lieu, elle ne sera point comprise dans les rôles de cette imposition, pour raison des revenus patrimoniaux, domaines, octrois et autres qui lui appartiennent.

AUTRE du même jour, qui subroge M. de Machault d'Arnouville, Maître des Requêtes,

Digitized by Google

pour le raport des affaires de la succession du sieur Fargès.

AUTRE du même jour, qui permet le transport des Grains du Poitou à l'Etranger, par les Ports de Marans, Generalité de la Rochelle et des Sables d'Olonne, Generalité de Poitiers.

AUTRE du même jour, qui déboute les Maire et Echevins, Syndics et habitans de la Ville du Havre, de l'opposition par eux formée à l'Arrêt du Conseil du 25. May 1734. portant que tous les Armateurs et Négocians qui armeront dans cette Ville des Vaisseaux destinez pour les Isles Françoises de l'Amerique, jouiront de l'exemption des droits d'Octrois de ladite Ville sur toutes les Marchandises et denrées employées à leur commerce, ou à l'approvisionnement et avitaillement de leurs Vaisseaux, &c.

ORDONNANCE DU ROY, du même jour, concernant les Engagemens et Congez limitez des Soldats de Marine.

ARREST du 22. Fevrier, qui confirme la cession faite par le sieur Joseph Germain, au profit des sieurs Scellier et de la Croix, du Privilege exclusif de la Manufacture Royale de Seignelay, pour la fabrique des Serges façon de Londres, et autres Etofes exprimées dans l'Arrêt du 17. Juillet 1731.

AUTRE du 22. Fevrier, qui nomme des Commissaires pour juger diffinitivement et en dernier ressort tous les Procès mûs et à mouvoir entre les Directeurs, Ingénieurs, Entrepreneurs, Fournisseurs

Digitized by Google

nisseurs et autres, employez aux Travaux du Canal de Picardie.

AUTRE du même jour, qui maintient le sieur Richer, Lieutenant en la Maîtrise des Eaux et Forêts d'Auxerre, dans les Privileges et Exemptions attribuez à son Office par l'Ordonnance de 1669 et le décharge de la nomination faite de sa personne le 26. Decembre 1734. à la Charge de Marguillier de sa Paroisse, sauf aux Curé et Marguilliers de ladite Eglise de proceder à une nouvelle Election, si bon leur semble.

ARREST du Parlement, du premier Mars au sujet d'un Bref.

Ce jour les Gens du Roy sont entrez, et Maître Pierre Gilbert de Voisins, Avocat dudit Seigneur Roy, portant la parole, ont dit: Qu'ils n'avoient point eû jusqu'ici de connoissance d'un Bref de Rome, du 19. Juin dernier, dont l'Imprimé vient de tomber entre leurs mains par la communication que la Cour leur a fait donner d'une Requête de M. l'Evêque d'Auxerre. Que c'est assez qu'ils trouvent dans ce Bref la condamnation & la supression d'un Mandement de ce Prélat, prononcées en consequence et sur le fondement d'un avis de l'Inquisition, pour que leur Ministere doive agir lui-même et employer les voyes de Droit qui lui sont ordinaires en de pareilles occasions. Que rien de ce qui émane directement ou indirectement de l'Inquisition, ne peut être reçû ni même toleré en France; et, qu'en particulier pour ce qui regarde les Evêques du Royaume, il est des regles prescrites par les saints Canons, et que nous avons reçûes de nos Peres, dans lesquelles l'autorité même du Pape,

Digitized by Google

quelque respectable qu'elle soit, doit se renfermer. Qu'ils pourroient d'ailleurs faire observer dans ce Bref diverses clauses que l'on a toujours regardées comme abusives en France, et contre lesquelles on n'a jamais cessé de reclamer. Que dans ces circonstances ils ont crû devoir demander à la Cour d'être reçûs apellans comme d'abus d'un Bref aussi contraire à nos Maximes, et qu'en même temps il lui plaise de prononcer des défenses de le recevoir, de le publier et de le répandre : Que c'est à quoi tendent les Conclusions par écrit qu'ils laissent à la Cour, avec l'Exemplaire du Bref.

Eux retirez :

Vû le Decret ou Bref du Pape, daté du 19. Juin 1734. portant condamnation et prohibition du Mandement de M. l'Evêque d'Auxerre, du 26. Décembre 1733. ensemble les Conclusions par écrit du Procureur Géneral du Roy, la matiere mise en déliberation :

La Cour reçoit le Procureur General du Roy appellant comme d'abus dudit Bref ou Decret, et cependant enjoint à tous ceux qui en auroient des Exemplaires de les aporter incessamment au Greffe Civil de la Cour ; Fait inhibitions et défenses à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, de l'imprimer, vendre, débiter ou autrement distribuer sous telles peines qu'il apartiendra, &c.

SENTENCE DE LA VILLE, du 5. Mars, qui condamne Pierre Gaze, Jean-Baptiste la Motte et Jean la Durée, fils, accusez et contumax, d'être conduits et menez aux Galeres, pour y servir pendant l'espace de neuf années ; préalablement flétris des trois Lettres G. A. L. sur la Place

Digitized by Google

Place aux Veaux, et en dix livres d'amende, pour avoir nuitamment volé des Poissons dans une Boutique au Port de ladite Place aux Veaux.

DECLARATION DU ROY, du 8. Mars 1735. Portant Reglement pour la Fabrication des Bouteilles et Caraffons de Verre. Registrée au Parlement.

Louis, &c. Les plaintes qui nous ont été faites sur les differens abus qui se sont introduits dans la fabrication des Bouteilles et Caraffons de Verre destinez à renfermer les Vins et autres Liqueurs, soit par la mauvaise preparation de la matiere dont ils sont composez, ce qui cause la corruption des Vins et Liqueurs, soit par le défaut de matiere suffisante pour rendre ces sortes d'ouvrages solides, soit enfin par le défaut de contenance ou jauge des Bouteilles et Caraffons, nous ont déterminé, pour l'interêt public, à y pourvoir par un Reglement précis. A ces causes, de l'avis de notre Conseil, et de notre certaine science, pleine puissance et autorité Royale, Nous avons par ces présentes, signées de notre main, dit, declaré et ordonné, disons, declarons et ordonnons, voulons et nous plaît ce qui suit.

ART I. La matiere vitrifiée servant à la fabrication des Bouteilles et Caraffons destinez à renfermer les Vins et autres Liqueurs sera bien rafinée et également fonduë, ensorte que chaque Bouteille ou Caraffon soit d'une égale épaisseur dans toute sa circonference.

II. Chaque Bouteille ou Caraffon contiendra à l'avenir pinte, mesure de Paris et ne pourra être au-dessous du poids de vingt-cinq onces, les demis et quarts à proportion, quant aux Bouteilles ou Caraffons doubles et au-dessus, ils se-

Digitized by Google

ront aussi d'un poids proportionné à leur grandeur.

III. Voulons que tous Entrepreneurs et Maîtres de Verreries, Marchands Fayanciers et autres vendans Bouteilles, se conforment au poids et à la contenance ou jauge portez par l'Article précédent : leur défendons de fabriquer, ou faire fabriquer, faire entrer dans le Royaume, vendre et débiter aucunes Bouteilles ou Caraffons qui ne soient du poids et jauge ci-dessus, soit qu'ils ayent été fabriquez dans le Royaume ou en Pays Etrangers, à peine de confiscation, et de deux cent livres d'amende contre chacun des contrevenans. N'entendons neantmoins comprendre dans la prohibition ci-dessus, les Bouteilles qui se fabriquent en Alsace pour y être consommées, mais celles que l'on voudroit introduire dans le reste du Royaume.

IV. Voulons pareillement que tous Marchands de Vin, Cabaretiers, Aubergistes et autres vendans Vin, Cidre et Bierre en Bouteilles ne puissent se servir, même les Commissionaires des Provinces envoyer aucunes Bouteilles qui ne soient du poids et de la contenance portez par l'Art. II. à peine de quatre cent livres d'amende, et de confiscation des Vins ; à l'exception des Bouteilles qui entreront dans le Royaume remplies de Vins de Liqueurs, et Liqueurs fortes seulement.

V. Ordonnons que tous Marchands Fayanciers et autres vendans Bouteilles, tous Marchands de Vin, Cabaretiers, Aubergistes et autres vendans Vin, Cidre et Bierre, seront tenus de faire dans quinzaine, à compter du jour de la publication des présentes, aux Greffes de la Police de chaque Ville du Royaume, leurs déclarations de la quantité de Bouteilles et Caraffons qu'ils

Digitized by Google

qu'ils pourront avoir dans leurs Magasins, tant du poids et jauge fixez par l'Article II. qu'au dessous dudit poids et jauge, soit des Fabriques du Royaume ou des Pays Etrangers, à peine de deux cens livres d'amende et de confiscation desdites Bouteilles et Caraffons, dont il n'auroit pas été fait déclaration dans ledit délai.

VI. Et néantmoins pour faciliter la vente et le débit desdites Bouteilles et Caraffons, permettons ausdits Fayanciers et autres qui en font commerce, de les vendre et distribuer pendant le tems et espace d'un an, à compter pareillement du jour de la publication de la présente Déclaration, passé lequel tems, toutes les Bouteilles et Caraffons qui n'y seront pas conformes, seront confisquez et cassez, et ceux ausquels ils appartiendront condamnez chacun en deux cens livres d'amende.

VII. Les amendes et confiscations qui seront prononcées pour raison des contraventions faites aux présentes, seront appliquées; sçavoir un tiers à notre profit, un tiers aux Dénonciateurs, et un tiers aux pauvres de l'Hôpital le plus prochain du lieu où les Jugemens seront rendus. Voulons que lesdites amendes ne puissent être remises ni moderées sous quelques prétexte que ce puisse être.

VIII. Voulons que toutes les contestations qui pourront naître, pour raison de l'execution des présentes, soient jugées en premiere instance; sçavoir, dans notre bonne Ville de Paris, par le Lieutenant General de Police, et dans les autres Villes du Royaume, par les Officiers de la Police, ausquels Nous attribuons toute Cour et Jurisdiction privativement à tous autres Juges, sauf l'apel en nos Cours de Parlement. Si donnons en mandement, &c.

Digitized by Google

EDIT DU ROY, donné à Versailles au mois de Mars 1735. Registré en la Chambre des Comptes le 28. dudit mois, portant que les Rentes viageres en forme de Tontines, créées par Edit du mois d'Août 1734. seront payées par les Payeurs des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, et contrôlées par leurs Contrôleurs.

Augmente la finance de leurs Offices ainsi que leurs gages, taxations et droits d'exercice.

Les maintient et confirme dans l'exemption du Dixieme.

Dans le droit de payer et de contrôler toutes les rentes créées, et celles qui pouroient l'être à l'avenir, sous quelque denomination qu'elles puissent être, et assignées sur les revenus de l'Etat.

Et que le nombre des parties de rentes établies sur ledit Hôtel de Ville, demeurera fixé à cinquante, sans pouvoir être augmenté.

SENTENCE DE POLICE, du 11. Mars, qui fait défenses à toutes femmes vendantes et étalantes dans les Halles et Marchez de cette Ville, de se quereller et de troubler la tranquillité publique, et condamne la nommée Bataille en 30. liv. d'amende pour y avoir contrevenu.

ARREST du 15. Mars, qui fait défenses à tous Suisses, Portiers et Domestiques des Maisons et Hôtels, de vendre aucuns vins en gros ou en détail, soit à Pot ou à Assiete, dans la Ville et Fauxbourgs de Paris, sous peine de 500. livres d'amende, et en cas de récidive, de celle de 1000. livres, et de punition corporelle, &c.

ARREST du 22. Mars, qui interdit l'entrée

Digitized by Google

trée dans le Royaume, d'une écorce d'arbre appellée Quina faux, ou faux Quinquina, ou Quinquina femelle; et fait deffenses à tous Marchands Epiciers, Droguistes et Apoticaires, d'en acheter, et d'en vendre ni débiter, sous les peines y portées.

ORDONNANCE DU ROY du 26. Mars, portant Reglement sur les Décomptes qui doivent être faits à l'Infanterie françoise qui a servi sur la frontiere d'Allemagne pendant la campagne 1734. en conformité des revûës qui en seront faites dans les dix derniers jours du mois d'Avril prochain, au lieu de celle du premier, indiquée par l'Ordonnance du cinq Janvier dernier.

ARREST du Parlement du 29. Mars, qui condamne Pierre-Romain Levert, d'être attaché au carcan, ayant écriteaux devant et derriere: Voleur de Poissons: et aux Galeres pendant trois ans, préalablement marqué de trois Lettres, G. A. L. et a surfis à faire droit sur l'accusation intentée contre Jacques Giffard.

AUTRE du 30. Mars, pour faire fournir du pain de munition aux Troupes qui seront dans les places frontieres d'Allemagne, du pays Messin et de Flandre pendant la campagne prochaine.

ARREST du Conseil du même jour, qui ordonne que ceux des Contrôlenrs des rentes sur lesquels il y a des saisies, oppositions, ou autres empêchements faits entre les mains de leurs Payeurs, ou qui pourroient survenir, seront payez

Digitized by Google

payez de leurs gages et droits d'éxercice échus et à échoir, jusqu'à concurrence de l'augmentation de finance qu'ils sont tenus de fournir suivant l'Edit du présent mois, nonobstant les dites saisies, opositions, ou autres empêchements faits ou à faire, dont il est fait pleine et entiere main levée à cet égard seulement.

ARREST de la Chambre des Comptes du premier Avril 1735. qui ordonne qu'en payant par les Payeurs et les Contrôleurs des rentes, la nouvelle finance portée par l'Edit du mois de Mars dernier, dans les temps fixez par le Rôle arrêté au Conseil le 29. du même mois, ils joüiront conformement audit Edit, des gages, taxations et droits d'éxercice à eux attribuez, à commencer du premier Janvier aussi dernier, nonobstant ce qui est porté par l'Arrêt de la Chambre du 28. du même mois, intervenu à l'enregistrement dudit Edit.

ORDONNANCE DU ROY du premier Avril, portant Reglement pour le payement des Troupes de Sa Majesté, pendant la Campagne prochaine.

ARREST du Conseil d'Etat du 2. Avril, dont la teneur suit

Le Roy s'étant fait representer un imprimé qui se répand depuis quelques jours dans le public, sans nom d'imprimeur, et sans aucune mention de privilege ni de permission; sous le titre de, *Mandement de M. l'Evêque de Saint Papoul, pour faire part à son peuple de ses sentiments sur les affaires présentes de l'Eglise, et des raisons qui le déterminent à se démettre de son Evêché. M. DCC. XXXV.* Sa Majesté auroit voulu d'a-

Digitized by Google

d'abord douter de la vérité d'une piece si deshonorante pour cet Evêque, et si affligeante pour l'Episcopat : Mais après l'aveu qu'il en a fait en lui envoyant la démission de son Evêché, Sa Majesté ne peut plus s'empêcher de reconnoître que ce Mandement est l'ouvrage d'un Prélat malheureusement trompé par des esprits artificieux, qui ont abusé de sa confiance pour lui faire rejetter ce qu'il avoit jusqu'alors adopté, et approuver ce qu'il avoit condamné : Que ceux qui le donnent ainsi en spectacle au public, pour relever, s'il étoit possible, les esperances d'un parti rebelle à l'Eglise, ont crû ne pouvoir excuser une variation si surprenante dans la personne d'un Evêque, qu'en l'engageant à faire lui-même une peinture odieuse de son entrée dans l'Episcopat : Qu'ils lui font avouer, que l'ambition seule, et le sacrifice de sa conscience à sa fortune, lui ont ouvert les portes du Sanctuaire : Que ne pouvant y étouffer entierement ses remords, il a cherché à les calmer, en persecutant ceux qui conservoient encore ses premiers sentimens, croyant s'affermir dans *une voye*, qu'il appelle *pernicieuse*, *à mesure qu'il y attiroit des prévaricateurs* : Qu'à la verité il prétend expier une conduite si indigne de son caractere, par le repentir qu'il en témoigne; mais que la confession publique qu'on a exigée de lui, se termine à mettre au nombre de ses plus grands crimes, sa soûmission à une Bulle qui est reçûë de toute l'Eglise : Que pendant qu'il se prête ainsi à la séduction de ceux qui le conduisent, ils se défient tellement de sa foiblesse et de son inconstance, que pour prévenir un retour qu'ils ne peuvent s'empêcher de craindre, ils lui font prendre la précaution singuliere de *reclamer par avance contre*

Digitized by Google

tre tout Acte contraire à son Mandement, qu'on pourroit extorquer de lui à l'avenir: Que telle est l'idée que donne de lui même un Prélat, qui ne se contesse coupable, que pour accuser le Pape et les Evêques, d'avoir abandonné la cause de la verité; comme s'il n'avoit pû se tromper que pendant qu'il leur étoit uni, et qu'il fût devenu infaillible, dès le moment qu'il a entrepris de se révolter contre leur authorité: Qu'en effet il se croit par-là au-dessus de toutes les loix de l'Eglise et de l'Etat. L'union des deux puissances qui ont concouru à établir la nécessité de la signature pure et simple du Formulaire, ne l'empêche pas de favoriser les distinctions des Théologiens qui cherchent à éluder la condamnation de Jansenius; il ne respecte pas davantage, ni l'authorité de la Déclaration du 4 Août 1720. qui ordonne que les appels au futur Concile, dont elle avoit été précedée, seront regardés comme de nul effet, et qui deffend d'en renouveller à l'avenir; ni les dispositions de la Déclaration du 24. Mars 1730. qui confirme celle de 1720 et c'est dans cet esprit, qu'après avoir employé les tours les plus captieux pour décrier les Ministres de l'Eglise qui sont dociles à sa voix, et pour applaudir à ceux qui veulent la méconnoître, ou qui refusent de s'y soûmettre, il consomme sa révolte en déclarant, qu'il rétracte tous les Mandemens qu'il a faits en faveur de la Constitution *Unigenitus*, et qu'il adhere à l'appel interjetté au futur Concile général le premier Mars 1717. par quatre Evêques de ce Royaume, et à tous les autres Actes qu'ils ont fait pour le soûtenir. Et comme un si grand scandale peut être d'autant plus dangéreux, que celui qui le donne est plus élevé en dignité, et qu'on a cherché à le couvrir

Digitized by Google

vrir des apparences de la vertu, pour faire plus d'impression sur des esprits foibles ou mal intentionnés ; Sa Majesté manqueroit à ce qu'Elle doit à la religion, et à Elle-même, si Elle differoit plus long-temps de maintenir et de venger l'autorité de l'Eglise à la sienne, également offensées par un tel attentat : A quoi étant nécessaire de pourvoir, Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné et ordonne que lédit imprimé ayant pour Titre, *Mandement de M. l'Evêque de Saint Papoul, pour faire part à son peuple de ses sentimens sur les affaires présentes de l'Eglise, et des raisons qui le déterminent à se démettre de son Evêché. M. D CC. XXXV*, sera et demeurera supprimé, comme injurieux à l'Eglise, contraire à son authorité, attentatoire à celle du Roy, tendant à inspirer la révolte contre l'une et l'autre puissance, et à troubler la tranquillité publique Enjoint à tous ceux qui en ont des éxemplaires, de les remettre incessamment au Greffe du Conseil, pour y être supprimez : Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions et defenses à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs et autres, de quelque état, qualité ou condition qu'ils soient, d'imprimer, vendre, débiter, ou autrement distribuer ledit Mandement, à peine de punition éxemplaire.

ARREST du Parlement du 2. Avril, au sujet d'un Imprimé, &c

Ce jour, les gens du Roy sont entrez, et Maître Pierre Gilbert de Voisins, Avocat dudit Seigneur Roy, portant la parole, ont dit : Qu'il se répand depuis trois jours un Imprimé en forme de Lettre, daté du 26. Mars dernier, et que son titre attribuë aux Avocats de la Cour. Que sur l'avis

Digitized by Google

l'avis que les dits Gens du Roy en ont eu, ils ont fait les recherches qu'ils ont crû convenables. Qu'il vient d'en être remis un Exemplaire entre leurs mains. Qu'ils peuvent rendre témoignage à la Cour et l'assurer que cette Lettre n'est rien moins que l'ouvrage de l'ordre des Avocats, étant bien informez qu'il n'y a point de part. Que la Cour sentira assez tous les motifs qui excitent leur ministere; et qu'il ne leur reste qu'à requerir qu'il lui plaise d'ordonner que cette Lettre dont ils ont l'honneur de lui remettre un Exemplaire, demeurera supprimée; qu'il soit enjoint à tous ceux qui en auront des Exemplaires de les aporter incessamment au Greffe Civil de la Cour, &c.

Eux retirez. Vû ledit Imprimé en forme de Lettre, daté du 26. Mars dernier. La matiere mise en déliberation:

La Cour ordonne que ladite Lettre sera et demeurera supprimée; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires de les aporter incessamment au Greffe Civil de la Cour; Fait inhibitions et défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de l'imprimer, vendre, débiter, ou autrement distribuer sous telles peines qu'il apartiendra, &c.

ARREST du 5. Avril, concernant les Rentes viageres en forme de Tontine, créées par Edit du mois d'Août dernier, par lequel S. M. a prorogé et proroge jusqu'au dernier May prochain, inclusivement, le terme qui avoit été fixé au dernier Mars par l'Edit d'Août dernier, portant, création des Rentes viageres, dites Tontines, pour lever lesdites Rentes. Veut S. M. que jusqu'audit jour dernier May prochain inclusivement, le Bureau reste ouvert au Trésor Royal, pour

Digitized by Google

pour y recevoir jusqu'à concurrence des quatorze cent soixante-trois mille livres de Rentes créées par ledit Edit, ce qui reste de constitutions à faire en ladite Tontine, nonobstant ce qui a été sur ce point ordonné par l'Article XI. dudit Edit, auquel S. M. a dérogé et déroge. Veut en outre S. M. attendu la modicité de l'objet, que les arrerages desdites Rentes restantes à acquerir soient payez, à compter du premier Janvier dernier, à ceux qui les leveront jusqu'au dernier May prochain à l'effet de quoi mention en sera faite dans les quittances du Garde du Trésor Royal.

ORDONNANCE DU ROY, du 8. Avril; concernant l'ordre que Sa Majesté veut être observé dans les marches des bagages et équipages de ses Armées, par laquelle S. M. ordonne l'execution des 14. Articles contenus en ladite Ordonnance.

AUTRE du même jour, concernant la discipline de ses Troupes dans les Camps et dans les marches d'Armées, par laquelle S. M. ordonne pareillement l'execution des 17. Articles qui y sont contenus.

AUTRE du même jour, pour regler les Tables et Equipages des Officiers Generaux et autres Employez dans ses Armées, par laquelle S. M. ordonne aussi l'execution des 12. Articles inserez en ladite Ordonnance.

AUTRE du 10. Avril, portant Reglement pour les journées des Soldats, Cavaliers et Dragons malades, des Troupes de l'Armée d'Allemagne, à commencer du premier May 1735.

ARREST

ARREST du 12. Avril, qui permet la sortie des Grains du Poitou, pour l'Etranger, par le Port de Saint Gilles, au lieu de celui des Sables d'Olonne.

AUTRE du 24. Avril, au sujet des Ecrits publiez à l'occasion d'un Mandement du sieur Evêque de S. Papoul, par lequel S. M. a retenu et retient à sa Personne la connoissance de l'execution de l'Arrêt par Elle rendu le 2. du present mois, sur le Mandement du sieur Evêque de S. Papoul, ensemble des Ecrits qui ont été ou qui pourroient être faits pour ou contre ledit Mandement, de quelque nature que soient lesdits Ecrits; S. M. se réservant d'y pourvoir ainsi qu'il apartiendra, pour maintenir la tranquillité publique; à l'effet de quoi elle a évoqué, en tant que besoin seroit, et évoque à sa Personne et à son Conseil, toutes les demandes ou contestations qui pourroient être nées ou naître dans la suite à cette occasion, avec leurs circonstances et dépendances, S. M. en interdisant la connoissance à toutes ses Cours et autres Juges.

On donnera deux Volumes du Mercure le mois prochain, pour pouvoir employer plusieurs Pieces que nous croyons dignes d'interesser le Public.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers et en Prose. Bouquet, 833
Lettre écrite de Londres, sur quelques illustres Anglois, 836
Daniel, *Cantate*, 846
Pompe funebre de la Reine de Sardaigne, 850

Digitized by Google

La Reconnoissance de Céladon, *Eglogue*, 868
Reflexions, 883
La Mort de Daphnis, *Eglogue*, 884
Méthode pour trouver la difference des Méridiens, &c. 887
Compliment à M. de Nicolay, sur le Prix qu'il remporté, 894
Explication d'un terme singulier du troisiéme siecle. 896
L'Emulation, le Rossignol et les Serins, *Fable*, 902
Lettre sur ce qu'on apelle les Orleanois, *Chiens d'Orleans*, 904
La France délivrée par la Pucelle d'Orleans, *Poëme*, 912
Lettre sur le Traité de Paix de Bretigni, &c. 917
Enigme, Logogryphes &c. 919
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c. L'Aminte du Tasse, 923
Abregé de l'Histoire Sainte, 927
Œuvres de Moliere, 931
Les Ennuis du Carnaval, *Comédie*, 937
Histoire de la Ville de Paris, &c. 952
Avertissement au sujet des Ouvrages de M. de Cormis, &c. 954
Assemblée publique de l'Académie de Soissons, et Prix donné, 956
Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences, 957
Assemblée publique de cette Académie, et Abregé du Discours de M. de Fontenelle, 960
Mémoire sur l'Electricité de M. du Fay, 962
Homme de 7. pieds, &c. 967
Estampes nouvelles, *ibid.*
Air noté, 971
Spectacles; les Graces, Ballet héroïque, *Extrait*, 972

Digitized by Google

Parodie du même Ballet, &c. 985
Parodie d'Agnès de Chaillot, &c. 990
Nouvelles Etrangeres, de Russie et Pologne, 992
D'All[illegible]e, 997
D'Ita[illegible]ne et Portugal, 999
Hol[illegible]s Bas et Grande Bretagne, 1003
Additions aux Nouvelles Etrageres, 1007
Armées d'Italie et d'Allemagne; 1008
Morts des Pays Etrangers, 1010
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 1012
Bénéfices donnez, 1014
Mandement de l'Archevêque de Paris, 1016
Morts et Mariages, 1018
Arrêts Notables, 1023

Errata du Avril.

PAge 718. ligne 14. Sycomore, *lisez* Simarrouba. *Ibid.* l. 3. du bas, Pouledera, *l.* Pontedera. P. 797. l. 5. peès, *l.* près. P. 799. l. 3. du bas, conjecture, *l.* conjoncture. P. 808. l. 3. présend, *l* prétend.

Au Mercure d'Octobre 1734. page 2162. on lit *mil livres à un homme de belle voix.* Au lieu de 1000. il faut lire 100.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 845. ligne 10. la Ninon et la l'Enclos, *lisez* Ninon Lenclos. P. 884. l. 10. Sparenta *l.* Spaventa. P. 886. l. 16. En fait, *l.* Enfant. P. 921. l. 18. six, *l.* cinq P. 960. l. 2. auront ces, *l.* auront remporté. P. 978. Mélancolique, *l.* Mélancolie. P. 993. l. 10. srtenir, *l.* retenir.

L'Avis noté doit regarder la page 973.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUIN. 1735.
PREMIER VOLUME.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE *generale eſt à Monſieur* MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs Paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUIN. 1735.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

L'IDOLATRIE,
ODE.

Par M. l'Abbé Isnard.

TRiste effet du courroux Celeste ! ?
Ou plutôt du peché qui séduisit son cœur,
Dans son aveuglement funeste
L'homme méconnoît son Auteur.
Chef-d'œuvre de ses mains, créé dans l'innocence,

Digitized by Google

Il se livre à l'indépendance ;
Dégradé, sa douleur s'exhale en vains regrets :
Ses malheureux Enfans condamnez d'âge en âge,
Déja, Seigneur, déja de ton auguste Image,
Ont-ils effacé tous les traits ?

La Licence inonde la Terre,
La vertu fuit, le crime à son comble est monté.
Grand Dieu, du bruit de ton Tonnerre
Leur cœur n'est point épouvanté !
Cieux, versez vos Torrens, Terre, ouvre tes abîmes,
Englouti soudain ces victimes,
Qu'épargna trop long-temps l'Eternel en courroux ;
Tout périt. Du peché châtimens mémorables !
Mais d'un Juste épargné bien-tôt les fils coupables,
Bravent encor ce Dieu jaloux.

Dans sa redoutable colere,
Sa vengeance les livre à leurs cœurs endurcis ;
D'un foible reste de lumiere,
Tous les rayons sont obscurcis.
Quel attentat ! l'Impie, au gré de ses caprices,
Se fabrique des Dieux complices,
Autorise son crime en le plaçant aux Cieux ;
Le torrent de l'erreur en désordres féconde,

Digitized by Google

Se déborde, remplit l'Enfer, la Terre et l'Onde,
Trop resserrez pour ses faux Dieux.

Ici, le Nil sur son rivage,
M'offre des Dieux muets, ou des Dieux Mugissans !
Son culte insensé rend hommage
Aux plus vils objets de nos sens.
Là, ce Peuple orgueilleux d'une vaine sagesse,
Ces esprits vantez de la Grece,
Ajoûtent aux erreurs des aveugles Mortels ;
O honte ! ils font un Dieu d'un infâme adultere,
Et du profane Amour la détestable Mere,
Usurpe un Temple et des Autels !

Le vol, le meurtre, le parjure,
Consacrez par ces Dieux, par tout sont respectez,
Vices, dont rougit la Nature,
Quels Monstres de Divinitez !
Rome, de l'Univers la superbe Maîtresse,
Se plonge en leur fatale yvresse,
Et reçoit des vaincus tous les Dieux impuissans.
Oprobre des Humains ! dans ce désordre extrême,
Par miles Nations, tout, excepté Dieu même,
Reçoit leurs vœux et leur encens !

Digitized by Google

Mêlez la fureur et la rage,
Au milieu des festins, à vos transports joyeux;
Repaissez vos yeux de carnage;
Soyez semblables à vos Dieux.
Fléchissés Jupiter, qui tonne sur vos têtes;
Dans les redoutables tempêtes
De Neptune, d'Eole, apaisés le courroux . . .
Insensez! qu'étoient-ils ces Dieux si grands? des hommes,
Plus cruels, plus méchants, plus vils que nous ne sommes,
Foibles et mortels comme nous.

Sourds à la voix qui les rappelle,
Leur cœur cede au panchant, se ferme à la raison;
Sans remords, le Pere infidelle
Transmet à son fils le poison.
Prestiges renaissants! la pompe et les spectacles,
La voix trompeuse des Oracles,
Captivent le respect des crédules Humains;
L'Enfer use à son tour de nouveaux artifices
Et dans le sang humain, barbares sacrifices!
L'homme cruel plonge ses mains!

Mais que vois-je, ton Peuple même,
Impatient, murmure et se fait d'autres Dieux!
Seigneur, dans leur licence extrême,

Digitized by Google

Un Veau d'or reçoit tous leurs vœux.
Aux plaisirs effrenez la foule s'est livrée ;
Et de ta Parole sacrée
Ce Peuple criminel ose se défier :
Son Chef humilié désarme ta colere,
Mais aux Dieux étrangers, race ingrate et legere,
Elle osera sacrifier.

Jusques à quand l'homme insensible
Aura-t'il sur les yeux le bandeau de l'Erreur ;
Et de ta colere inflexible
Eprouvera-t'il la rigueur ?
Rapelle, Dieu de Paix, ton antique promesse ;
Suspens ta droite vengeresse,
Fais briller à ses yeux l'aimable Verité.
Les tems sont arrivez ; ses decrets s'accomplissent,
La Verité paroît, les Enfers en frémissent,
Les Cieux répandent leur clarté.

Annoncé par les saints Oracles ;
Dieu descend, et la Terre enfante son Sauveur :
Les Prodiges et les Miracles
Vont déposer en sa faveur.
Il naît dans le mépris ; il meurt dans le supplice ;
Mais cet étrange sacrifice,

Digitized by Google

Grand Dieu, confond l'erreur et cimente ta Loy.
Tes genereux Enfants, qu'animent tes paroles,
Avides du trépas, renversent les Idoles,
L'Univers renaît par la Foy.

QUESTION IMPORTANTE jugée par Arrêt de la Grand'Chambre du Parlement de Normandie, le 31. Mars 1735. sur le Titre du Digeste de Pollicitationibus.

FAIT.

LE 23. Avril 1733. feu M. le Normand, Evêque d'Evreux, annonça » par un Mandement en forme, *aux* » *Chapitres, Abbez, Prieurs et Curez* de » son Diocèse, ce qui l'avoit déterminé » *à faire le présent* de sa Bibliotheque à » ce Diocèse, sous la direction et l'ad- » ministration de la Chambre Diocésaine.

» Et comme il désiroit que ce même » Diocèse fût témoin d'une liberalité aussi » magnifique, qu'on prît avec lui et avec » la Chambre Diocésaine, *les moyens né-* » *cessaires pour conserver à la Posterité ce* » *précieux dépôt, pour l'augmenter et en choisir* » *l'emplacement*; *il convoqua une Assemblée*

Digitized by Google

» *generale au Mardy 19. May* de la mê-
» me année 1733.

On arrêta un modele de Procuration qui fut envoyé, avec le Mandement, aux personnes convoquées, et selon ce modele, leur Procureur devoit être nommé *pour aprouver et recevoir en leur nom et au nom de tout le Diocèse, le grand et magnifique présent que le Prélat vouloit bien lui faire.* Le Procureur, au sur-plus authorisé de déliberer et arrêter avec l'Assemblée, *sur tout ce qui conviendroit pour la réception d'un si précieux présent, de son entretien, augmentation, emplacement, et generalement sur tout ce qui pourroit être proposé pour rendre cet établissement solide et permanent.*

M. l'Evêque d'Evreux ayant été surpris de mort le 7. du même mois de May 1733. sans avoir eu le temps de faire aucune disposition, par raport à l'état de ses affaires, la Biliotheque qu'il avoit promise resta dans sa succession.

Au mois de Janvier 1734. Dame Blanche le Normand, veuve du sieur Alleaume, Trésorier de France, niéce et héritiere beneficiaire du Prélat, fit assigner aux Requêtes du Palais à Roüen, les Doyen, Chanoines et Chapitre d'Evreux pour avoir délivrance de cette Biblio-

Digitized by Google

theque, *aux protestations en cas de refus ou de retardement, de tous dépens, dommages et interêts.*

On passe ce qui a précedé pour l'apposition des Scellez, cela est étranger à la question de la Pollicitation.

On passe également le détail de la Procédure, il suffit d'observer que M. de Rochechoüart, à présent Evêque d'Evreux, fut reçû Partie intervenante, et qu'enfin il y eut par défaut Sentence diffinitive entre toutes les Parties, qui condamna le Chapitre *à faire délivrance de la Bibliotheque en question, à payer les frais de garde depuis le 20. Juillet 1733. aux interêts du dépérissement arrivé à cette Bibliotheque, et aux dépens.*

M. de Rochechoüart, tant pour lui que pour le Clergé de son Diocèse, apella de cette Sentence, et la Cause mise sur le rôle, elle fut solemnellement plaidée dans plusieurs Audiances, les Parties présentes et une infinité de personnes du premier rang, que la singularité de la question y avoit attirez. On y remarqua entr'autres M. le Duc d'Elbeuf, M. l'Abbé de Barwick et notre jeune Vidame de Normandie, digne fils de l'illustre Magistrat qui a prononcé l'Arrêt.

Digitized by Google

M. des Genetes, Avocat, en proposant l'Apel, déclara d'abord qu'il reclamoit la Bibliotheque en question, non comme une donation ou autre liberalité de feu M. le Normand, mais comme une dette de ce Prélat, à la Religion et à la Patrie, soutenant le Mandement, une Pollicitation telle que les Loix l'authorisent, puis prévenant par un Discours des plus patétiques, les préjugez qu'il craignoit de trouver dans les esprits contre sa proposition, il donna l'idée sa Cause. *Je ferai*, dit-il, *tomber le bandeau*, en démontrant que les motifs qui ont fait admettre la pollicitation chez les Romains, ont la même force parmi nous, que l'Ordonnance de 1731. et notre Coûtume ne peuvent être opposées, parce qu'elles ne regardent que les donations entre Particuliers.

Enfin que la Pollicitation est apuyée sur le sentiment des Auteurs, et adoptée par les Arrêts du Parlement de Paris, dont la Coûtume n'admet cependant, non plus que la nôtre, d'autre donation que la donation entre vifs et la donation testamentaire.

Pour faire connoître que le Mandement de feu M. le Normand contient tous les caracteres et les conditions es-

Digitized by Google

sentielles de la Pollicitation ; il observa que la Pollicitation en general n'est autre chose qu'une promesse de donner à la République ce qu'elle a droit de prétendre de nous ; parce que, selon le droit naturel, nous naissons tous débiteurs à la Patrie ; cette promesse, dit il, est si sacrée dans l'ordre de la societé, qu'elle n'est point soumise aux formalitez des Contrats ordinaires, et rend, en quelque maniere, légitime, ce qui autrement ne le seroit pas.

En effet, ajoûta-t'il, on ne pouvoit sans crime chez les Romains faire des presens au Peuple pour être élevé au rang suprême de la Magistrature.

C'est le Texte même de la Loy *de Ambitu*, mais si on promettoit à la République, dans le cas d'un suffrage efficace, de faire bâtir un Edifice ou de donner une certaine somme pour sa décoration, alors comme c'étoit moins une liberalité que le payement d'une dette, le Jurisconsulte l'apelle une *juste Cause*.

Telle est la premiere espece de Pollicitation. *Sed si quidem ob honorem promiserit decretum sibi vel decernendum, vel ob aliam justam Causam tenebitur ex Pollicitatione.* L. 1. in eod. tit.

Quelque obligation, dit-il, que nous

Digitized by Google

contractions pour la Patrie en naissant, elle ne veut cependant pas qu'on s'en aquitte avec regret ou legereté ; c'est pourquoi les Loix ne regardent point comme obligatoires ces promesses que le caprice fait naître et que la refléxion détruit ; elles ordonnent que s'il n'y a pas des motifs de retour, au moins que la volonté soit pleinement manifestée par un commencement d'exécution. *Si sine Causâ promiserit, cœperit tamen facere, obligatus est qui cœperit.* in L. ead. et in L. 11. eod. tit.

Il y a un autre cas, dit-il, où les Loix donnent au Droit naturel toute la force qu'il doit avoir, c'est lorsque la République est désolée par un Tremblement de Terre ou par quelque Incendie, ou le ravage de la guerre, la Patrie infortunée, ne peut plus se relâcher de ses droits ; quiconque promet, s'oblige. *Propter incendium, vel terræ motum, vel aliquam ruinam, quæ reipublicæ contigit, si quis promiserit, tenetur.* L. 4. in eod. tit et L. 7. eod.

Ce que nous devons à la Patrie n'a point de bornes, ajoûta-t'il, et c'est pour cela que lorsqu'elle est affligée de quelque ruine imprévûë, les Loix autorisent indistinctement tout ce qui est fait pour elle. *Omni modo tenetur.* Mais

Digitized by Google

Mais s'il n'est question que d'une promesse en vûë de retour ou dans le commencement d'execution, ces sages Loix parlent en faveur de l'héritier ; elles veulent qu'il ne soit tenu qu'à proportion de ce dont le défunt pouvoit communément disposer par donation, ce qui est fixé dans le Droit municipal, chez nous à la totalité des meubles et au tiers des immeubles, et chez les Romains, en ce cas, à la dixiéme partie du patrimoine pour les Enfans, et au quint pour les Collateraux.

Ce qui répond à l'objection faite que la Pollicitation admise seroit la ruine des heritiers. *Extraneum hæredem quintam partem patrimonii defuncti, liberos in decimam teneri divi Severus et Antoninus rescripserunt.* L. 9. in eod. et L. 14. eod.

L'habile Orateur, après avoir fait observer que les Loix de ce Titre sont proposées comme des especes generales sur lesquelles les particulieres doivent être reglées, passa à l'aplication. Le Mandement de M. d'Evreux, dit-il, est dans son essence une Pollicitation des plus marquées et des plus obligatoires, parce que cet Acte, non-seulement est en faveur de la République, mais encore pour la Religion, parce qu'il annonce, non

Digitized by Google

une simple promesse, mais un ouvrage commencé, parce qu'à ne le considerer que dans les termes de la Loy, c'est la promesse d'un seul, subsistante indépendamment de la stipulation ou du pacte, *Pactum est duorum consensus atque conventio : Pollicitatio verò offerentis solius promissum.* L. 3. eod. tit.

Si nous passons, dit-il, au Texte ou à l'esprit des Constitutions Canoniques, nous trouverons une espece de Pollicitation légale et tacite en la personne de quiconque porte ses vûës vers l'Episcopat, on sous entend toûjours une promesse d'employer les revenus de l'Eglise (la subsistance prélevée) à la décoration de cette même Eglise, à aider le Clergé, au besoin des Pauvres. Et c'est ce que feu M. d'Evreux a consommé en donnant sa Bibliotheque ; car qu'y a-t'il de plus propre à décorer véritablement un Diocèse qu'un présent de cette nature? qu'y a-t'il de plus capable de bien former un Clergé, que cette source où les Sciences sont abondamment puisées ? Qu'y a-t'il enfin de plus nécessaire pour les pauvres, puisque, par le malheur des temps, une infinité de jeunes Etudians dans la Ville principale n'ont pas la commodité d'avoir les Livres qui leur sont nécessaires. On

Digitized by Google

On ne peut pas contester que ce ne soit là les vûës de la Pollicitation de M. d'Evreux. » Personne n'ignore, dit le » Prélat, les dépenses, les travaux et no- » tre aplication pour former et composer » cette Bibliotheque de tous les Livres choi- » sis et les plus utiles à la sanctification » et à l'instruction de tous ceux qui dé- » sirent aprendre leur Religion et leurs » devoirs ; *ce sont ces justes motifs qui nous* » *ont porté à laisser ce riche Monument à* » *nos Diocesains.*

Tout démontre dans la conduite de feu M. d'Evreux, dit l'Avocat, une Pollicitation ausi juste que parfaite et nécessaire.

On assure dans le modele de la Procuration » avoir reconnu qu'il n'est rien » de plus avantageux, de plus honorable » et *de plus utile* au Diocèse, tant pour » l'Etat Ecclesiastique que pour l'*Etat* » *Laïque*, que d'accepter ce précieux pré- » sent. Le Prélat convaincu des besoins de l'Eglise et de la Patrie, vouloit y entretenir de sçavants Prêtres et de dignes Sujets ; quel retour ne devoit il pas attendre des uns et des autres ? il se promettoit d'eux d'être par leurs suffrages élevé à un rang beaucoup plus durable et plus éclatant qu'une dignité de la République. Si,

Digitized by Google

Si, dit-il, la Pollicitation de M. d'Evreux a une *cause juste*, comme ce Prélat le dit lui-même, elle est d'autant plus obligatoire, qu'il ne rend à son Diocèse que ce qu'il en a reçû, puisque la Bibliotheque en question a été établie du revenu du même Diocèse.

D'ailleurs le Mandement est la perfection d'un ouvrage commencé; » il manquoit encore, dit le Prélat, pour remplir nos desseins et nos désirs *de donner et de laisser* des sources dans lesquelles les Ecclesiastiques doivent puiser et s'affermir eux-mêmes en instruisant les autres; *c'est ce qui nous a déterminés* à faire le présent de notre Bibliotheque à notre Diocèse.

Il faut joindre à cela le commencement du Mandement; » depuis notre avenement à l'Episcopat, dit M. d'Evreux, » notre principale et unique occupation a toujours été de travailler à la sanctification *et à l'instruction de nos Diocésains.*

Voilà donc la consommation ou plutôt la manifestation de cette Pollicitation que doit faire l'Evêque pour parvenir à l'Episcopat, et qu'on ne dise pas qu'en ce cas la Pollicitation précede la Pollicitation même.

Digitized by Google

Car *la Fondasion des Ecoles de Théologie et de Philosophie*, par M. d'Evreux, et le Mandement pour y joindre sa Bibliotheque, ne font qu'une seule et même Pollicitation; tout l'Ouvrage est pour l'instruction des Diocésains, la Fondation des Ecolles est le commencement, et le Mandement est la fin, *Solvit quod debet.*

C'est prendre plaisir à se tromper soi-même, dit il, que de représenter M. d'Evreux convoquant son Clergé dans le dessein de faire une donation en forme, cela ne peut être présumé, parce que la promesse étoit faite solemnellement et en des termes qui ne laissoient rien à désirer, et l'engagement étoit formé au point qu'il n'y avoit plus que les accessoires à regler; *comme le lieu de l'emplacement, les moyens de conserver ce précieux dépôt et même de l'augmenter.* L'abandon de la chose étoit consommé par la publication du Mandement dûëment contresigné et déposé en forme; de sorte que le Diocèse auroit eu le droit de forcer M. d'Evreux à tenir sa promesse, parce que quiconque commence pour la Religion peut être contraint d'achever. *Vel ipse si supersit vel eo mortuo hæredes ejus cœptum opus perficere.* Novel 131. Cap. 7.

Digitized by Google

A l'égard de l'autorité des Arrêts, M. des Genetes cita celui raporté dans M. Bouguier, Lett. D. nomb. 5. et prononcé en Robes rouges contre les héritiers de feu M. Amiot, Evêque d'Auxerre, dans une espece bien moins favorable; Puisque la Pollicitation de ce Prélat ne paroissoit qu'en ce qu'il avoit commencé l'ouvrage, et que d'ailleurs il l'avoit abandonné, n'en ayant pas parlé dans un Testament posterieur.

Il cita aussi celui rendu en 1657. raporté dans Ricard, Partie premiere, Chap. 4. Sect. 1. et déterminé par le Titre *de Pollicitationibus*, comme l'atteste l'Auteur avec quinze des premiers Jurisconsultes du Parlement de Paris, consultez sur l'espece présente.

Enfin il se servit de l'Arrêt celebre apellé de *la Cause de Dieu*, et rendu en Grand'Chambre au Parlement de Paris, le 3. Avril 1726. Cet Arrêt, dit-il, n'a-t'il pas ordonné sur les principes de la Pollicitation, l'execution d'un Acte de Societé fait avec Dieu en faveur des Hôpitaux de Paris, par le nommé du Hald, sans autre formalité que l'indication portée dans son Testament; sçavoir, qu'on trouveroit sur ses Registres *les articles qui concernent les Pauvres, et qu'il prie*

Digitized by Google

son Executeur Testamentaire de les faire executer.

En vain on voudroit rendre l'espece de ces Arrêts incertaine, M. Bouguier, qui nous donne le premier, ne peut pas être soupçonné de s'être trompé, puisqu'il étoit un des Juges et même d'avis different du Raporteur.

M. Ricard, qui raporte le second, ne peut être suspect de négligence, parce qu'il étoit trop à portée de s'instruire.

Et si l'on a remarqué dans l'Auteur duquel nous tenons le troisiéme, une infinité d'erreur ou de contradictions, cela ne peut faire d'impression. parce que l'Arrêt a été rendu sous les yeux des celebres Avocats consultés, ils l'ont cité indépendamment du Livre dans lequel nous le trouvons.

L'Avocat passa ensuite au sentiment des Auteurs, qu'il fit voir être de toutes parts favorables à la Pollicitation, parce que, selon la Loy 3. au même Titre, c'est la reconnoissance d'une dette. *Quasi debitum exigatur.* Il suffit, dit Dumoulin, sur le Titre *de Verborum obligationibus*, que la Pollicitation soit faite dans une vûë religieuse ou publique ou nécessaire pour être dans le cas de la Loy *Ob Justam Causam*, et par conséquent

Digitized by Google

quent obligatoire, mais quand on refléchit que l'apel proposé est fondé sur l'avis de quinze des premiers Avocats de Paris, adopté avec plaisir par une portion illustre du Barreau de Roüen; il n'est pas nécessaire de chercher ailleurs des sentimens qui seront toujours d'un poids bien inferieur.

Je ne répondrai pas, ajoûta M. des Genetes, à ce qu'on a voulu insinuer que cet avis a été surpris, on ne pensera jamais que des hommes que l'on place avec justice dans le nombre des plus celebres Jurisconsultes de la France, se sont laissez surprendre.

D'ailleurs ils ont donné un second Avis conforme au premier, après avoir eu sous leurs yeux les sentimens et les objections qui leur sont opposez.

Enfin quant à l'objection de la derniere Ordonnance sur le fait des donations, il démontra qu'elle n'a rien ajoûté à la prohibition de plusieurs Coûtumes qui ne connoissent, non-plus qu'elle, que *deux manieres de disposer de ses biens à titre gratuit; sçavoir, la donation entre vifs et la donation testamentaire*; il fit voir que cette Loy n'a été arrêtée que pour les dispositions gratuites, *nullo jure cogente* de particuliers à particuliers, et non pour

Digitized by Google

celles qui sont faites comme une espece de payement à la République ou à la Religion, *jure naturali jubente*. La Pollicitation, dit-il, n'ayant pour objet que la Cause publique, subsiste d'elle-même, parce que ce qui est de droit public est en soi une Loy, tant qu'il n'y pas est expressément dérogé par une disposition d'Ordonnance ou de Coûtume.

Le Droit Romain, ajouta-t'il, n'est pas proposé ici comme commandant à des Sujets, mais comme représentant le droit de la Patrie à des hommes raisonnables; ce droit qui a son principe dans le Droit Naturel et le Droit des Gens, est de tous Peuples, de tous Etats et en tous Pays : *Quod naturalis ratio inter omnes homines constituit, id apud omnes populos peræque custoditur.*

M. *Janse*, pour satisfaire à l'impatience du Public, qui après avoir été charmé d'entendre M. des Genettes, souhaitoit avoir le plaisir de la Réponse de M. Toüars, passa rapidement sur le détail de la procédure, et pour les Doyen, Chapitre et Chanoines d'Evreux, adopta les Conclusions de leur illustre Evêque.

On a obmis à dire que M. des Genettes prétendit avoir l'acceptation de la plus grande partie du Diocèse, parce que,

Digitized by Google

dit il, en le divisant en quatre voix, comme il est d'usage; j'ai déja celle du Prélat, en qui résident tous les droits de son Eglise, il y a tous les Chapitres, à l'exception de celui de la Saussaye; il y a tous les Abbez et un grand nombre de Curez; les refusants ne se défendant que dans la crainte d'être constituez en dépenses, ce qui cesse par l'offre genereuse de quelques Membres du Chapitre d'Evreux, qui veulent bien prendre sur leur compte tout ce qui conviendra faire ou débourser pour la consommation de l'Ouvrage.

M. Toüars entreprit la défense de la Dame Alleaume avec une confiance qui tenoit de l'héroisme; l'avis de tant de Jurisconsultes l'étonna, parce qu'il connoît leur mérite, mais il ne l'arrêta point, parce qu'il posa pour constant qu'on ne leur avoit pas donné le tems de faire usage de leurs lumieres ainsi contre ce qu'il venoit d'entendre, il posa trois propositions qui sembloient être autant de paradoxes, et qui cependant apuyées avec cette solidité qui est l'ame de ses Plaidoyers, firent revenir le Public en sa faveur.

Le Titre *de Pollicitationibus* est, dit-il, contraire à l'usage general du Royaume,

Digitized by Google

Jamais il n'a été admis au Parlement de Paris.

Et s'il pouvoit être adopté en Normandie, il renverseroit nos Loix les plus sages.

Pour commencer la preuve de la premiere proposition; il fit observer que de douze Parlements qu'il y a en France, Mrs d'Evreux sont d'abord contraints d'en ceder onze, parce qu'il n'est pas possible d'y découvrir la moindre trace de la Jurisprudence qu'on veut établir; quoi, dit-il, dans ces onze Parlements, et même dans les Conseils Souverains, tels que ceux de Colmar et de Perpignan, la Pollicitation est inconnuë? Voilà déja, ajoûte-t'il, un grand préjugé en faveur de ma proposition.

Et en effet les Romains qui avoient élevé des Autels à la République, qui consideroient comme Acte de Religion ce qui étoit fait pour la Patrie, et qui n'obmettoient rien pour augmenter en cela la veneration publique pouvoient avoir les principes posez par Mrs d'Evreux.

Mais chez nous c'est tout autre chose; la Patrie ne demande point que pour lui faire des avantages, nous ayons plus de liberté que lorsque nous agissons en

Digitized by Google

faveur de nos proches ou de nos amis; elle a apris à ne pas vouloir voir dans aucun de ses Membres un dépoüillement qu'elle ne pourroit souffrir elle-même.

Et comme le Christianisme regarde tous les Citoyens comme freres, elle ne veut point que le géneral soit avantagé aux dépens du particulier.

Mais dans la Pollicitation telle que la superstition l'avoit établie chez les Romains, il faut, dit-il, trouver le veritable nœud de notre Cause; cela sera facile si nous observons bien l'extrême difference qu'il y a entre la Pollicitation purement gratuite et la Pollicitation à *charge de retour.*

Il est constant en Droit, que la Pollicitation purement gratuite n'oblige point, *nuda Pollicitatio obligationem non parit*, gardons nous bien, dit la Loy, de penser que notre Pollicitation est obligatoire, il y a une infinité de cas où elle n'oblige point, *non semper autem obligari eum qui Pollicitus est, sciendum est.* L. 1. cod. tit.

Si la Pollicitation par elle-même n'est pas obligatoire; il faut donc chercher ailleurs le principe de l'obligation dans le cas où elle le devient.

Par exemple, commencer un ouvrage

et le laisser là imparfait, c'étoit chez les Romains défigurer la Ville, et dans leurs principes commettre une espece de sacrilege; ne pas secourir la République en relevant ses Edifices désolez, c'étoit, lors qu'on l'avoit promis, commettre une espece d'impieté. Il n'est pas étonnant que dans ces cas Rome ait décidé pour l'obligation.

Voyons, dit l'Avocat, ce que c'est que la Pollicitation *à charge de retour*; il est constant que sans cette condition sous-entenduë, elle ne seroit pas obligatoire.

Pour expliquer cette espece de Pollicitation, il faut se représenter que les Loix en distinguent de deux sortes, une seulement faite *justâ Causâ*, qui est celle-cy et plusieurs faites *sine Causâ*, qui sont celles dont on vient de parler, et qui par cette dénomination *sine Causâ*, marquent assez qu'elles ne sont pas, de leur nature, obligatoires.

Or qu'est-ce que le Jurisconsulte a entendu par ces mots *Justâ Causâ*; on ne doit pas penser que ce soit le motif qui a fait agir le Pollicitant, car en ce cas il n'y auroit point d'action morale qui ne pût être une *juste Cause*; tout ce qui est fait pour la Patrie est moralement une *juste Cause*, et le Jurisconsulte se con-

Digitized by Google

trediroit, lorsqu'il représente toutes les autres Pollicitations comme faites *sine Causâ*.

On doit donc sçavoir avec M. de Ferriere sur le Livre 3. des Instituts, que » chez les Romains les Contrats innommés étoient distingués des simples Conventions, par ce qu'ils apelloient *Causa*, » c'est-à-dire l'accomplissement de la Convention de la part de l'un des Contractants. *Causa, est implementum Conventionis ex parte unius è contrahentibus quod fit datione vel facto.* Tit. 14. eod. Lib.

Le Jurisconsulte n'entend donc par *Justa Causa*, que l'accomplissement venu ou à venir de la part de la Republique, de ce que le Pollicitant a tacitement stipulé en promettant, c'est-à-dire, ce retour d'une Dignité décernée ou encore à décerner, et sans laquelle il n'y auroit point eu de promesse.

D'ou vient que si le Pollicitant meurt avant que la Dignité soit conferée, les héritiers ne peuvent être contraints de payer l'argent promis, à moins que l'ouvrage ne soit commencé, encore en sont ils quittes pour un cinquiéme s'ils sont Collateraux, et pour un dixiéme s'ils sont en ligne directe. *Si quis ob honorem vel Sacerdo-*

Digitized by Google

tium pecuniam promiserit et antequam honorem vel Magistratum ineat, decedat : non oportere hæredes ejus conveniri in pecuniam quam is honorem vel Magistratum promiserat principalibus constitutionibus cavetur. L. 11. eod. tit.

Les Auteurs qui ont parlé de la Pollicitation en ont parlé avec ces distinctions : s'ils ont adopté, dit l'Avocat, celle-ci sous la condition tacite de retour, ils ne l'ont adopté que comme Contrat innommé qui par l'accomplissement de la condition, devient réellement un Pacte, *Transit in pacto*, c'est la promesse d'un seul, disent-ils, mais l'evenement y aporte l'obligation respective de deux.

Passons, ajoura-t'il, à la preuve que le Parlement de Paris n'a point admis la Pollicitation, et commençons par l'Arrest d'Auxerre.

Si M Bouguier met dans les considerations qui déterminerent cet Arrêt, le Titre *de Pollicitationibus* ou la faveur du Public, il pose pour troisiéme, qu'il *n'étoit point question d'une simple volonté, mais d'une tradition et translation de proprieté du fonds de la matiere et du total du bâtiment à la Ville d'Auxerre, par feu M. Amiot ; de sorte, ajoute ce Magistrat, que les héritiers du Prélat ne pouvoient plus prétendre*

Digitized by Google

le bâtiment, parce qu'il ne faisoit plus partie des biens du défunt : et comme ce même Magistrat convient avoir reduit ces considerations à cinq, il est vrai de dire en voyant cet Arrêt raporté de differente maniere dans Montholon Arr. 110. qu'il en a négligé au moins deux pour rendre l'espece de l'Arrêt plus importante, sçavoir, que le bois avec lequel le bâtiment avoit été fait, étoit del'Evêché, et qu'en cause d'apel *un des héritiers avoit transigé avec les Maire et Echevins*, accordant que le bâtiment restat à la Ville pour y fonder un College, à de certaines charges; ainsi comme en consequence de cette transaction il y avoit déja lors de l'Arrêt éxercice audit College, il fut dit que ce College resteroit à la Ville, en l'entretenant par elle de Precepteurs et Régents, *et satisfaisant aux charges portées par lad. Transaction*, ce qui fait connoître qu'il ne s'agissoit pas de Pollicitation.

Passons, dit il, au second Arrêt.

Le Roy à la sollicitation de Lorton, avoit donné certaines rentes pour l'établissement d'une Mission à Crecy en Brie; Lorton disposant de ces rentes à sa volonté, après les avoir garanties à M. l'Evêque de Meaux pour cette Mission, en donnoit moitié à l'Hopital du mê-

Digitized by Google

me lieu, et gardoit le reste. Lorton fut condamné à entretenir la premiere disposition de deniers du Roy : quel raport cela a-t-il avec la Pollicitation ? Ce n'étoit pas Lorton qui donnoit, c'étoit le Roy ; Lorton n'étoit que garant de la valeur des rentes, et l'Arrêt n'ordonna autre chose que l'éxecution d'un Contrat innommé, fait, tant avec Sa Majesté qu'avec Monsieur l'Evêque de Meaux.

Reste, dit-il, l'Arrêt celebre ; apellé *la Cause de Dieu.*

Ce n'est point encore la Pollicitation qui l'a déterminé : car outre que l'Arrêt porte l'éxecution d'un Testament Olographe, aprobatif d'un vœu bien écrit, c'est que le Tuteur des héritiers du Testateur étoit convenu avec les Administrateurs de l'Hôpital General pour 15000. liv. et ne porta la Cause à l'Audiance que pour sa décharge, en quoi il gagna cependant 7000. liv. puisqu'on lui laissa la liberté de s'acquitter avec 8000. Il est vrai que l'Auteur qui a donné au Public cet Arrêt, assure page 318. que *Duhald n'avoit point dit qu'il faisoit un Vœu* ; mais il y a en cela une inatention qui n'est pas concevable, car l'Auteur page 265. raporte les propres termes de Duhald, *qui fait expressement un Vœu*, pour quoi

Digitized by Google

page 281. et 287. on fait poser pour constant à MM. Deblaru et Pillon Avocats des differentes parties, que Duhald *avoit effectivement fait un Vœu, et qu'il ne s'agissoit que de sçavoir si n'étant pas solemnel il pouvoit être obligatoire.* De pareilles bevuës sont très condamnables dans des Recueils d'Arrêts, sur tout lors qu'on fait parler Messieurs les Magistrats.

Par éxemple, pourquoi cet Auteur page 307. citant une disposition de la Loy premiere au Titre que nous expliquons, met-il *si scientibus* pour *Circensibus*, et fait des raisonnements en consequence ? est-ce qu'il n'a pas sçû que la Loy dans ce mot désigne les Citoyens d'une Ville de Macedoine ?

Enfin le sçavant Orateur passa à sa troisiéme proposition, dans le sentiment, dit-il, de nos parties adverses qui entendent par Pollicitation faite à la République, une promesse faite à un Hôpital, à une Eglise, à une Ville, à un Diocèse, à un Clergé, on trouve le renversement de toutes nos Loix : car il n'est point de donation imparfaite qui ne renferme une Pollicitation parfaite.

Ainsi, dès qu'une donation faite à un Convent, un Hôpital, une Ville, ne pourra valoir comme Testament, il sera

Digitized by Google

aisé de la faire valoir comme Pollicitation, on ne manquera jamais de trouver un avantage longuement médité, et dans cet avantage *une juste Cause*, en voici quelques exemples.

Le sieur Toustain Gentilhomme du Pays de Caux, avoit donné aux Maturins de Rouen 700. liv. de rente apliquables au rachat des captifs, les donataires devoient rendre compte tous les ans au donateur ou à ses réprésentans, et la donation avoit été precedée de circonstances qui annonçoient l'ouvrage commencé. Il y avoit assurement dans cette action selon MM. d'Evreux, un motif bien légitime, *justa Causa*, et la République étoit surement très-interessée, puisque ceux qui sont dans les fers sont ordinairement de tous états et de differentes Provinces.

Mais parce que la donation étoit irréguliere, la Cour la déclara nulle; c'est ainsi qu'elle n'a pas eu d'égard à une autre espece de donation du sieur Curé de S. Eloy de Rouen, il avoit promis 500. liv. à son Eglise, si les Trésoriers ou Marguilliers faisoient construire une autre Chaire à Prêcher, et achetoient une lampe pour bruler perpetuellement devant le Saint Sacrement, il en avoit signé la

 promesse

Digitized by Google

promesse sur les Registres du Trésor, assemblé à cet effet en la maniere accoutumée, et cependant étant decedé quelque tems après, ses héritiers par Arrêt du 13. May 1734. furent déchargez de la poursuite que faisoient lesdits Trésoriers pour être payé.

On ne peut, dit l'Avocat, donner en Normandie aucune partie de ses Propres par Testament, on ne peut même donner de ses Acquêts qu'en survivant quarante jours à la donation; il y a des bornes pour les donations entre-vifs, tout cela disparoit dans la Jurisprudence de la Pollicitation: un mourant trouvera une juste cause pour faire passer ses Propres à un Corps ou Communauté aux dépens de ses héritiers; la disposition des Acquêts sera encore plus aisée; et comme il n'y aura plus de bornes pour la liberté de disposer, une infinité de contestations mettront le trouble dans les familles, la faveur du Public l'emportera toujours sur les exceptions qu'elles voudront proposer.

Enfin, dit-il, M. le Normand n'a point convoqué le Clergé de son Diocèse pour recevoir une Bibliotheque donnée, et en prendre la tradition, mais *pour accepter* la donation qu'il se proposoit d'en faire selon les Loix de la Province.

Digitized by Google

Le modele de procuration qu'il a envoyé aux personnes convoquées, démontre par les termes qui y sont renfermés que le Prélat devoit proposer des conditions, il ne prenoit pas sur son compte les frais *de l'emplacement*, il avoit en vuë que quelqu'un contribuât à *l'augmentation de ce précieux présent.*

Et comme il n'avoit pas fondé la place d'un Bibliothequaire, il est à présumer que c'étoit une chose dont il vouloit convenir, avant tout, *avec la Chambre Diocèsaine.*

En un mot l'Ordonnance de 1731. lui étoit trop présente pour croire qu'il se soit proposé d'autre regle ; elle décide Art 3. *qu'il n'y aura plus à l'avenir dans le Royaume que deux manieres de disposer de ses biens à titre gratuit, sçavoir, la donation entre vifs, et la donation par Testament* ; elle abroge pour cela Art. 47. *toutes Ordonnances, Loix, Coutumes, Statuts, et Usages.* Il n'en faut pas davantage, le Roy a parlé, et cette décision arrêtée sur l'avis du sage Tribonien de notre siecle, doit l'emporter sur une Jurisprudence incertaine et arbitraire.

M. le Chevalier, Avocat General, après avoir avec son éxactitude ordinaire, raporté le précis des Plaidoyers des Parties,

Digitized by Google

fit observer que si la Loy s'élevoit contre l'intention du Diocèse d'Evreux, on ne pouvoit pas le blâmer d'avoir fait ses efforts pour l'éxécution de la volonté de son Evêque, que le Chapitre et le Clergé avoient consulté sans déguisement les premiers Jurisconsultes du Royaume, et que tous agissoient moins pour eux que pour le Public. Le Magistrat ajouta que M. le Normand les avoit en quelque maniere lui-même induits à erreur par les termes de ses Mandements, et que par consequent ce n'est pas sur eux qu'on doit faire tomber la peine de ce que ce Prélat n'a pas donné à sa donation la forme qu'il pouvoit y donner, ce qui l'engagea à conclure pour la réforme de la Sentence en ce qu'elle condamnoit le Chapitre aux frais de garde, et aux intérets.

La Cour adjugea la Bibliotheque en question à la Dame Alleaume, condamnant le Chapitre aux frais de garde seulement, et aux dépens. M. l'Evêque d'Evreux condamné aux dépens pareillement du jour de son intervention.

LE Rossignol, et l'Avare amateur de la Musique.

FABLE.

UN Rossignol d'espece unique,
Sçût par ses tendres chants attirer dans les bois
Un riche Avare, amateur de Musique,
Qu'il avoit charmé par sa voix.
Cet Avare ravi, du plaisir de l'entendre,
Le poursuit d'arbre en arbre; et pour le mieux surprendre,
Il l'aborde, et lui dit d'un ton plein de douceur,
» Beau Rossignol, tes airs portent au cœur:
» Quitte de ces hameaux les rustiques retraites;
» Pour un Rossignol comme toi,
» Elles ne sont pas faites,
» Viens chez moi
» Là, ton mélodieux ramage
Aux Chantres les plus fins donnant toujours la loy,
» Tu recevras leur légitime hommage.
» Suis moi; je ne veux point gêner ta liberté,
» Le plaisir de t'entendre est ma félicité.
» A ton gré charme mes oreilles;
» Satisfait d'oüir tes merveilles,

Digitized by Google

» Sur toi je ne veux point avoir d'autorité.
Le Rossignol, complaisant, peu farouche,
Et sur tout désinteressé,
Cede au harangueur qui le touche,
Et le suit d'un vol empressé.
Harpagon le reçoit, et de belles promesses
Il accompagne ses caresses.
» Venés, charmant oiseau, voici mon poulailler ;
» Vivez-y comme un Cocq qui seul sur son Pailler,
» Sçait ne dépendre de personne :
» De bon cœur je vous l'abandonne.
» Pour vous j'en ai chassé pouletttes et poulets
» Je fais moins de cas des œufs frais
» Que me produit cette volaille,
» Qui près de moi sans fin criaille,
» Que de ces sons doux et flateurs,
» Qui sçavent charmer tous les cœurs.
Le Rossignol, quoique mal à son aise
Dans ce réduit plus noir que braise,
Où jamais de Phœbus on ne vit les rayons ;
A son Hôte content prodiguoit ses chansons
Mais la froide saison l'obligeant à se taire,
Aussi-tôt il finit ses chants.
» Comment, dit l'Avare en colere,
» Il ne chante pas plus long-tems !
» Moi qui sacrifiois au plaisir de l'entendre
» Ce que mes poules raportoient,

Digitized by Google

» Je suis la dupe, et ne puis plus prétendre
» Aux chants d'un Rossignol dont les sons me flattoient!
» C'en est fait, je suis las de lui donner un gîte;
» Que de sa cage il déloge au plus vîte.
Ainsi que ceux sur qui l'argent accrédité
Exerce un tiranique empire,
Au parfait préferent le pire,
Ne cherchant que la quantité,
Il se détermine sans peine
A renvoyer un Rossignol si beau;
Pour lui substituer quelque méchant oiseau,
Propre à chanter à la semaine.
Notre Avare n'étoit difficile en ce point,
Et tout l'accommodoit, s'il ne lui coûtoit point.
Le Rossignol malgré sa voix divine,
Fut obligé de déguerpir:
Raison, reproche, ni soupir,
Ne pûrent émouvoir une ame aussi mesquine.
» Songés, dit Harpagon, à me dédommager
» Du produit que j'avois où j'ai sçû vous loger;
» Votre entretien causeroit ma ruine.
Le Rossignol surpris, dit: quelle dureté!
Quai-je gagné chés vous, dites moi, je vous prie,
Je n'avois que ma liberté,
Ne me l'avés vous pas ravie?

Digitized by Google

Que puis-je vous donner, je n'ai que mes chansons,
Payés-vous, écoutés mes sons.
» Il me faut, dit l'Avare, un loyer plus solide;
» Mais comme je prétens agir bien avec vous,
» Et que jamais l'intérêt ne me guide,
» Je crois vous faire un sort encor trop doux
» En vous demandant quelques plumes;
» Le Printems n'est pas loin, ne craignés point les rhumes,
» Sa saison va vous rendre un plumage nouveau.
A ces mots doucereux il saute sur l'oiseau,
Le plume, puis après le chasse.
Le pauvre Rossignol retourne dans les bois,
Il chante d'Harpagon, dont il suivoit les loix
La cruauté, le vice: et tient à grace,
Tout dépouillé qu'il est, d'être éloigné de lui.
Les échos à ses chants sçavent rendre justice,
Du barbare Harpagon la honte et l'avarice
Dans tous les lieux voisins éclatent aujourd'hui.

Gens à talens, évités tout avare;
Le mérite chez lui ne reçoit point son prix;
De l'or uniquement épris,
Ce qu'il ne paye point peut seul lui sembler rare.
Et vous, prétendus connoisseurs,
N'épargnés rien, et versés vos faveurs,
Sur tout sçavant qui vous aproche,
Cette Fable est un vrai reproche,

Digitized by Google

Les mauvais traitements ne portent point à faux,
Ainsi que vos vertus, on chante vos défauts.

Le Chev. &c.

SUITE des Recherches sur le Sel Ammoniac. *Mémoire lû à la derniere Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences par M.* Duhamel.

DEs circonstances qui ne paroissent pas d'abord dignes de l'attention d'un Chimiste, sont négligées souvent mal à-propos : Rien n'est inutile dans la Phisique, et le Phenomene en aparence le plus indifferent conduit souvent à des découvertes dont on n'auroit pas soupçonné la nécessité, pour la connoissance parfaite de certains Corps qu'on supose avoir été suffisamment éxaminez, mais dans lesquels on peut découvrir encore des choses très-utiles. Tel est le Sel Ammoniac sur lequel je vais donner des observations nouvelles qui nous feront mieux connoître la nature de ce Sel.

Jusqu'à présent on est convenu que le Sel Ammoniac est composé d'un Sel Alkali Volatil Urineux, et de l'Acide du Sel

Digitized by Google

Marin, tant parce qu'avec ces deux substances on fait un vrai Sel Ammoniac, que parce qu'on les retire en nature de sa décomposition faite par le moyen d'intermedes convenables.

Pour en retirer l'Acide du Sel Marin; on employe l'Acide Vitriolique ou quelque matiere qui en contienne, car cet acide qui est ordinairement plus puissant que celui du Sel Marin, s'emparant de la partie Volatile, forme avec-elle un Sel Ammoniacal, tandis que l'acide du Sel marin qui se trouve en liberté, passe dans la distillation; mais quand on a dessein d'en retirer le Volatil Urineux, on employe des substances Alkalines, capables d'absorber et retenir la partie acide de ce Sel, et la moindre chaleur fait alors élever son Alkali Volatil Urineux.

Les Alkalis qu'on employe ordinairement pour cette operation, sont ou la Chaux ou les Sels Alkalis fixes, le Sel de Tartre par exemple. Mais ces intermedes ne produisent pas tout-à-fait les mêmes effets dans la distillation du Sel Ammoniac, car avec la Chaux on n'obtient qu'une liqueur Alkaline qu'on appelle Esprit, à cause qu'elle est extremement pénétrante, au lieu qu'avec les Sels Alkalis fixes, on retire un vrai Sel Volatile en forme con-

Digitized by Google

crete, connu sous le nom de Sel Volatil d'Angleterre.

Les Chimistes frapez de la singularité de ce fait, et étonnez de voir deux Alkalis produire des effets si differents avec le Sel Ammoniac, ont essayé d'en donner des raisons Physiques qui ont produit differents systêmes, dont l'éxamen convient mieux dans nos assemblées particulieres que dans celle-ci, ainsi je ne parlerai point de ceux qui ont supposé une plus grande quantité d'acide dans le Sel Concret que dans l'Esprit Volatil, et je ne choisis aujourd'hui pour objet que l'opinion qui s'est attiré le plus de partisans. C'est celle qui attribuë aux parties de feu concentrées dans la Chaux, la fluidité et la grande pénétration de l'Esprit Volatil Ammoniac, qu'on distille avec cet intermede, soutenant qu'un effet nécessaire des parties de feu, est d'entretenir le Sel Volatil dans une espece de fusion, ou dans un mouvement qui contribuë beaucoup à son état de liquidité, et à la vivacité de sa pénétration; Opinion dont je me propose cependant moins la réfutation que l'éxamen pour la concilier, s'il est possible, avec mes expériences, parce que, si dans le nombre de celles que j'ai faites, il y en a qui paroissent la favoriser, il s'en trouve d'au-

Digitized by Google

eres avec lesquelles on ne peut l'accorder.

Long tems avant le voyage d'Angleterre que je viens de faire avec Mrs Dufay et de Jussieu le Cadet, le hazard m'avoit fait connoître qu'on pouvoit avoir du Sel Volatil en forme concrete, par la distillation du Sel Ammoniac avec la Craie, et nous avons apris à Londres que c'étoit l'intermede qui s'y employoit communément pour la distillation de ce Sel, et effectivement avec une pareie de Sel Ammoniac, et trois de Craie, l'une et l'autre bien dessechées, j'ai plus retiré de Sel Volatil Concret que je n'avois employé de Sel Ammoniac. Cette quantité de Sel Volatil que j'ai retiré en employant pour intermede une simple terre absorbante, me fit présumer d'en pouvoir aussi retirer du mélange de ce Sel avec la Chaux; quoique tous les Auteurs assurent la chose impossible, et que je l'eusse tenté plusieurs fois sans succès, esperant y mieux réussir en retranchant l'eau qu'on a coutume d'employer dans cette distillation, et en desechant même ces matieres comme je l'avois fait en employant la Craie.

Mais quand j'ai pris ces précautions, je n'ai eu avec la Chaux ni Esprit ni Sel Volatil, et ce qui est encore plus singulier, un feu violent n'a pu séparer le Sel Ammoniac

Digitized by Google

moniac de la Chaux ; ainsi malgré la volatilité du Sel Ammoniac, tout est resté dans la Cornuë.

Néanmoins la Craie qui en tant d'occasions produit le même effet que la Chaux, étant mêlée dans la Cornuë avec le Sel Ammoniac, donne beaucoup de Sel Volatil Concret : quelle est donc la difference, et pourquoi n'en peut on avoir avec la Chaux. Si ce que l'on a coutume de rapporter à l'action des parties de feu est fondé, il sera naturel de penser que la difference vient de ce que la Chaux ayant été exposée à une violente calcination, est, pour ainsi dire, surchargée de ces parties ignées, au lieu que la Craie n'ayant pas passé par le feu, n'a que celle que la nature peut lui avoir donnée.

Mais si cela est, ayant calciné une portion de Craie, et l'ayant reduite en Chaux, cette Craie mise ensuite dans la Cornuë avec le Sel Ammoniac, ne doit plus donner de Sel Volatil. J'ai fait cette experience avec toutes les précautions que je viens de raporter, aussi n'ai-je presque point retiré de Sel Volatil, et au lieu que la Craye non calcinée étoit en partie emportée par le Volatil Urineux, elle retient depuis sa calcination beaucoup de Sel Volatil, comme le fait la Chaux ordinaire, et

Digitized by Google

n'en laisse échapper que ce que l'humidité contenuë dans les matieres peut en emporter.

Cet effet singulier que la calcination a produit sur la Craye a excité ma curiosité pour sçavoir ce qu'elle produiroit sur les Sels Alkalis fixes. Car enfin, si ce sont les parties de feu portées par la calcination dans la Craye qui empêchent l'Alkali Volatil, qu'on distile avec cette Chaux, de prendre une forme seche et concrette, un Sel fixe, vivement calciné, doit-il sembler produire à peu près le même effet, puisque c'est aux parties de feu qu'on attribuë la qualité caustique et brulante des Sels Alkalis fixes.

J'ai donc distillé du Sel Ammoniac tantôt avec du Sel de Tartre, et tantôt avec de la Soude que j'avois calcinée jusqu'à un commencement de vitrification. Mais bien loin que dans cette experience la calcination ait nui à la formation du Sel Volatil Concret, elle a paru plutôt l'avoir favorisée, puisque j'ai toujours retiré plus pésant du Sel Volatil que je n'avois employé de Sel Ammoniac, ce que je ne sçai pas être encore arrivé à personne.

Comme je me propose d'abréger ce Mémoire le plus qu'il me sera possible, je ne m'étendrai pas davantage sur les expériences qui pourroient apuyer celles

Digitized by Google

que je viens de raporter, celles-ci me paroissant suffisantes pour l'explication du Phœnomene qu'il s'agit d'éclaircir, mais pour cela il est nécessaire de faire attention.

1. A la petite quantité d'Esprit Volatil que j'ai retirée par le moyen de la Chaux, mes matieres étant bien desséchées; je n'ai alors eu que quelques goutes d'esprit, même par un feu violent.

2. A la facilité avec laquelle on retire cet Esptit, quand il y a de l'eau dans ces matieres. Facilité si grande, qu'on le fait presque sans feu.

3. A la grande quantité de Sel Volatil retirée par le moyen de la Craye bien desséchée, mais non pas calcinée au point d'être reduite en Chaux. Cette quantité excedoit en poids le Sel Ammoniac que j'avois employé. Maintenant je crois qu'en faisant attention aux experiences que je viens de raporter, on est obligé de reconnoître une proprieté singuliere du Volatil Urineux Ammoniac que je ne crois pas avoir été observée par aucun Chymiste, et qui est d'une grande importance pour l'éclaircissement de la question; c'est que le Volatil Urineux Ammoniac ne peut passer seul dans la distillation, ou que malgré son extrême volatilité il reste dans

Digitized by Google

la Cornuë, où il faut pour qu'il séleve, qu'il emporte avec lui une portion des matieres auxquelles il est joint.

En effet qu'on le mette seul en distillation, il s'éleve tout entier en fleurs et sans être décomposé, opération dans laquelle le Volatil Urineux passe, accompagné de la partie acide du Sel Ammoniac qui n'est autre que celle du Sel Marin. Si on le distille avec la Craye ou avec les Sels Alkalis fixes, il se décompose; alors son Acide reste dans la Cornuë avec une portion de l'Intermede, et l'Alkali Volatil Urineux passe dans la distillation avec une autre portion du même Intermede, quelque fixe qu'il soit, fait, qui ne peut être douteux, puisque par le moyen du Sel de Tartre ou de la Craye, j'ai tiré plus de pésant de Sel Volatil que je n'avois employé de Sel Ammoniac.

Enfin dans la distillation ordinaire du Sel Ammoniac avec la Chaux, on voit le Volatil Urineux passer avec l'eau qui est contenuë dans les matieres, ou qu'on y ajoute à dessein; si l'on retranche au contraire toute humidité, on ne tire plus ni d'Esprit ni de Sel Volatil.

Tous ces faits sont incontestables; voici les consequences qu'on en peut tirer pour l'explication du Phœnomene.

Digitized by Google

La premiere, que toutes les fois que l'Urineux Ammoniac paroît dans la distillation en forme de Sel Concret, c'est qu'il a emporté avec lui une portion de l'Intermede qui est sec et solide.

La seconde, que toutes les fois que cet Urineux vient en esprit, ou liquide, c'est qu'il a passé dans la distillation avec l'eau qui étoit contenuë dans les matieres, et qu'au lieu d'être joint à une substance solide, propre à lui donner une forme concrete, il est joint à une substance liquide qui lui fait conserver cette forme.

Il n'est donc plus besoin d'avoir recours ni à aucun Acide, ni aux parties de feu, pour expliquer comment le Volatil Urineux paroît tantôt sous une forme liquide, et d'autres fois sous une forme concrete, rien n'étant plus simple que de dire que l'un est fluide parce que l'eau en est la base, et que l'autre est solide par ce qu'il a pour base une matiere solide et concrete.

Mais décider ici pourquoi dans cette occasion la Craye reduite en Chaux par la calcination, agit si differemment de la Craye simplement dessechée, la question est d'une trop longue discussion, et le détail des experiences que j'ai faites pour l'éclaircir, trop ample pour entreprendre d'en

Digitized by Google

rendre compte dans une espace de temps si court, je me contenterai de dire en passant, qu'il y a aparence que la Chaux étant extrémement aride, et chargée de parties de feu, agit trop brusquement sur la partie huileuse des Alkalis Volatils qu'elle décompose, pendant que les Sels fixes qui contiennent encore un peu de matiere grasse se joignent doucement, mais d'une maniere plus intime à l'Urineux, qui n'étant point décomposé en entraîne une portion avec lui. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en repassant plusieurs fois del'Esprit Volatil sur de la Chaux, la Chaux reste toujours de plus en plus chargée de graisse, et que l'Esprit Volatil diminuë à proportion et en poids et en force, au lieu qu'en recohobant les Sels Volatils sur des Sels Alkalis fixes, ou sur de la Craye, ils en volatilisent encore une portion qu'ils emportent avec eux.

Mais que jugera-t'on de cette portion de Sel fixe, ou même de Craye qui a été emportée par l'Alkali Urineux ? est-elle volatilisée ? et s'est-il fait une telle union entre l'Urineux et ces substances fixes, qu'il en résulte un tout qui fasse ce que nous apellons le Sel Volatil Concret ? ou si les substances fixes dont nous parlons ne sont jointes que superficiellement

Digitized by Google

avec l'Urineux qui les emporte dans la sublimation, comme le Sel Ammoniac emporte le Fer, l'Ematite, l'Antimoine, le Cuivre, la Chaux, l'Etain, &c. c'est une nouvelle question qui mérite un éxamen particulier dont nous pourons tirer quelques lumieres sur la nature des Sels Volatils.

Ce que j'en puis dire en abregé, c'est qu'ayant pris pour mes expériences du Sel Volatil que je sçavois être fort chargé de Sel fixe, j'en mis un peu sur une pelle à feu toute rouge qui s'y est totalement dissipé en fumée, et que j'en ai aussi mis une portion dans une Cornuë, qui a passé entierement par la distillation; ces deux expériences prouvent l'union intime de l'Alkali Volatil avec le Sel fixe. Quel moyen cependant de désunir ces deux substances, dont l'une est Volatile, et l'autre fixe? la chose ne paroît pas difficile; il sembleroit qu'il n'y auroit qu'à étendre le Sel Volatil Concret dans de l'eau, et distiller à un feu lent. Car il seroit naturel de croire que le Sel Volatil passeroit dans l'operation uni avec les premieres goutes de liqueur, et laisseroit dans la Cornuë le Sel fixe; j'ai fait l'experience, mais tout a passé avec l'eau, et il n'est presque rien resté en arriere, quoique j'aye conduit la

Digitized by Google

distillation avec le plus de ménagement qu'il étoit possible.

Sans me rebuter du peu de succès de plusieurs differents essais que j'ai faits à ce sujet, et jugeant que si les Sels fixes n'étoient pas unis avec l'Alkali Volatil, au point d'être reputés pour un composé nouveau qui résiste aux efforts de tout ce qu'on employe pour les séparer, je pourois y parvenir par le moyen des Acides ou du Sel Marin, ou du Vitriol, parce que ces Acides font avec les Sels fixes, des Sels moyens extrêmement fixes, et que le feu le plus actif ne peut enlever; au lieu qu'avec les Sels Volatils, ces mêmes Acides produisent des Sels Ammoniacaux qui se subliment très aisement.

Ainsi j'ai versé de l'Esprit de Sel sur une solution de Sel Volatil Concret fait avec le Tartre; mais contre mon attente, presque tout s'est sublimé en Sel Ammoniac, sans qu'il me soit resté dans la Cornuë la moindre apparence de Sel fixe; il y avoit seulement une très-petite quantité d'une terre rouge comme de la Sanguine.

Les conséquences naturelles qui se présentent de ces expériences, et de plusieurs autres que je réserve pour nos Assemblées particulieres, sont.

1. Que le Volatil Urineux du Sel Am-

Digitized by Google

moniac passe toujours dans la distillation accompagné de quelques autres matieres qui auront servi d'Intermedes ; que si ce sont des Acides, il en résulte des Sels Ammoniacaux ; que si ce sont des Alkalis, comme les Sels Alkalis ou la Craye, il s'en forme des Sels Volatils Concrets, autrement apellés le Sel Volatil d'Angleterre, et que si c'est de l'eau, on aura l'Esprit Volatil Ammoniac ordinaire.

2. Que la Chaux employée seche détruit en partie le Volatil Urineux, du moins ai-je prouvé qu'elle ne peut être emportée par cet Urineux.

3. Enfin, qu'on peut juger du peu de succès de mes tentatives pour retirer les substances Alkalines qui sont emportées par le Volatil Urineux, qu'elles ont contracté ensemble une telle union, qu'on peut les regarder comme véritablement volatilisées.

La briéveté du tems m'oblige de supprimer ici plusieurs autres observations que je crois fort utiles pour la pratique de la distillation du Sel Ammoniac ; je les réserve aussi pour nos Assemblées particulieres.

Digitized by Google

L'INCONSTANCE MUTUELLE.

IDILLE ALLEGORIQUE.

SUr la Terre il n'est point de constantes amours ;
Les plus tendres Amans, s'ils se voyoient toujours,
Passeroient aisement du dégoût à la haine ;
Disoit le vieux Licas à la jeune Climéne,
Licas, de nos Bergers l'oracle respecté,
Par un Auteur antique un fait est rapporté ;
Dont les traits sont encor gravés dans ma mémoire,
Je veux, ajouta-t'il, en rapeller l'Histoire ;
Peut-être elle poura convaincre votre esprit.
Dans nos champs ranimés, tout brille, tout nous rit,
Entrons dans ce bocage, il est frais, il est sombre,
Chaque arbre nous invite à joüir de son ombre ;
Nous voyons nos troupeaux, ils paissent près de nous,
Ne craignons rien pour eux de la fureur des Loups.
Amisodar étoit un Enchanteur célebre,
On le craignoit au loin ; un Roy des bords de l'Ebre,

Digitized by Google

Le pria d'honorer les nôces de son fils ;
La Princesse lui plut ; on la nommoit Zeglis,
Et le Prince Tirrée ; Amisodar sensible,
Fait redouter au Roy sa colere infléxible,
S'il acheve un Hymen dont son amour nouveau
Doit en d'autres Etats allumer le flambeau.
A travers mille cris dans une Isle écartée,
Sur les aîles des vents Zeglis est transportée ;
Et l'Enchanteur pour plaire à l'objet de ses vœux,
A soin d'y rassembler les plaisirs et les jeux ;
La Pompe et la Nature à l'envi sont unies,
Pour orner un Palais qu'élevent les Génies,
Zeglis y doit régner, ces superbes aprêts,
Irritent sa douleur, redoublent ses regrets ;
Du plus vif désespoir son ame est pénetrée,
L'Isle ne retentit que du nom de Tirrée,
En vain de l'Enchanteur, Ministre officieux,
Dès que la sombre nuit vient obscurcir les Cieux,
Un songe lui fait voir son Amant infidelle,
Zeglis ne le croit point, juge de lui par elle,
Et comme elle est constante, elle croit que son cœur,
Ne peut jamais brûler d'une nouvelle ardeur.
Amisodar jaloux invente un artifice,
Amant peu delicat, pourvu qu'il réussisse,
Il ne balance pas sur le choix des moyens,

Digitized by Google

Rassurés-vous, dit-il, j'ai rompu vos liens,
Je ressens vos douleurs, vous allés voir Tirrée;
Et vous n'en serés plus désormais séparée;
Par d'invisibles mains servis en ce Palais,
Vous y pouvés tous deux joüir de mes bienfaits;
Je vous quitte Zeglis, cet effort magnanime,
Au défaut de l'Amour, mérite votre estime;
Je ne troublerai plus vos plaisirs, ni vos feux;
On vous amene enfin mon Rival trop heureux.
Il entre; c'en est fait, que le même nuage,
Me porte loin de vous, sur un autre rivage;
Il s'envole à ces mots, du Prince et de Zeglis
Les vœux sont satisfaits; également épris,
Ils pensent qu'en des lieux où regnent les délices,
Ils joüiront long-temps de leurs destins propices,
Et que loin des Mortels nul objet ennuyeux,
D'un aspect importun n'y blessera leurs yeux,
Mais de Zeglis sur tout la joie est sans égale,
Elle aime, elle n'aura plus à craindre de Rivale,
Que nous sommes heureux? s'écrioient-ils cent fois,
Quels biens valent la paix qu'on goûte au fond des bois?
Rien ne peut la troubler, c'est ici son azile;
On s'y livre au sommeil; ce sommeil est tranquille,

Digitized by Google

Et l'aurore nous offre, en effaçant la nuit,
Des plaisirs aussi purs que l'Astre qui la suit.
Ils menerent d'abord la plus heureuse vie ;
La nouveauté les charme au gré de leur envie,
Des mets dignes des Dieux s'offroient tous préparés.
Et s'offroient à l'instant qu'ils étoient désirés.
Flore, dans leurs jardins, étaloit ses richesses,
Et Pomone et Bacchus y joignoient leurs largesses ;
Sous des berceaux de Mirthe et des bois d'Orangers,
Ils n'avoient d'autre cour que les Zephirs legers,
Et mille oiseaux divers dont les tendres ramages,
De sons mélodieux remplissoient les bocages ;
Le silence endormi sur un lit de pavots,
S'éveilloit aux Concerts que formoient les échos,
Ou quelquefois au bruit que sur la molle Arêne,
Faisoit en serpentant une claire fontaine.
L'homme plein de désirs, né pour le changement,
Dans un repos trop long, se suffit rarement ;
Le repos le fatigue, une vie uniforme,
A son inquiétude est toujours peu conforme ;
Des prez couverts de fleurs, des ruisseaux argentés,
Des bocages rians, des vallons écartés,

Digitized by Google

L'Aurore blanchissant le sommet des montagnes,
Le Soleil d'un jour pur animant les campagnes,
Ou plongeant ses coursiers au sein des vastes Mers,
La Lune sur son char éclairant l'Univers,
Sont d'aimables objets; quelques doux qu'ils paroissent,
La solitude est morne, et les ennuis y croissent;
Si vous n'êtes distrait par quelque objet nouveau,
Le plus charmant désert n'est qu'un muet tableau.
Nos deux Amans vivoient sans soins et sans allarmes,
Et les soins ont leurs prix, les craintes ont leurs charmes;
Les jours sont des momens aux nouvelles amours;
Mais tout change et pour lors les momens sont des jours.
La Princesse elle-même en fit l'expérience;
Trois mois vinrent about de toute sa constance;
Le Prince plus long-tems combatit son ennui:
Mais au triste degoût il céda malgré lui.
Nul mortel n'est parfait, leurs yeux se dessillerent,
Et leurs défauts secrets enfin se dévoilerent;
Le bandeau de l'Amour qui les avoit couverts,
Se déchira; chacun voulut rompre ses fers.

Digitized by Google

Le Prince regretoit le Thrône de son Pere,
Et Zeglis les plaisirs de la Cour de sa Mere,
Ils s'évitoient sans cesse, et les mêmes détours,
Les forçoient en fuyant à se revoir toujours.
De l'Enchanteur adroit telle étoit l'industrie ;
Il observoit caché leur sombre rêverie,
Et dans ce labirinte il plaçoit avec art,
Tout ce qui peut nourir le désir d'un départ :
Dans les apartements differentes peintures,
Retraçoient des Heros les nobles avantures ;
Les spectacles pompeux des plus superbes Cours,
Y brilloient au milieu des ris et des amours ;
Quelquefois sur les flots une Nef incertaine,
Des bords qu'ils habitoient sembloit moüiller l'arêne,
Ils voloient ; mais la Nef fendoit le sein des Mers,
Et les vents emportoient leurs plaintes dans les airs,
Unis avec l'ennui qui les suivoit sans cesse,
La haine de leurs cœurs se rendit la maîtresse ;
Amisodar content s'offrit à leurs regards,
Le Prince qui bruloit d'aller aux champs de Mars,
Embrasse ses genoux pour sortir de son Isle ;
Zeglis à l'Enchanteur se montre plus facile,
Il commence à lui plaire et Tirrée oublié,
Saffranchit des sermens dont il s'étoit lié ;
Sans remors l'un à l'autre ils furent infideles :

Digitized by Google

Les amours ici bas ne sont pas éternelles.
Ainsi parla Licas, la Bergere rougit,
Non, ce n'est pas ainsi qu'un tendre amour agit,
Dit-elle, votre Histoire est un conte agréable,
Un objet que l'on aime, en tout tems est aimable,
Et quoique vous disiés, Zeglis et son Amant,
Etoient legers tous deux ou s'aimoient foiblement,
D'un plus constant amour seriés-vous susceptible ?
Lui répondit Licas, ne soyés donc sensible,
Que pour l'unique objet qui mérite vos vœux,
La vertu seule a droit de faire des heureux.

Par Madame la Comtesse du R....; Gouvernante de la Ville du Saint Esprit.

Digitized by Google

DESCRIPTION de l'Arc de Triomphe élevé à la Porte de Marne, pour l'Entrée solemnelle de M. Claude-Antoine de Choiseul-Beaupré, Evêque-Comte de Châlons, Pair de France, dans sa Ville Episcopale.

MR de Choiseul fit son Entrée Episcopale à Châlons par la Porte de Marne le 12. Avril 1735. il la trouva décorée d'un Arc de Triomphe, que le zele des Magistrats y avoit fait elever. Les honneurs Ecclesiastiques et Militaires de la Maison de Choiseul y étoient caractérisez par differens Symboles. Les Inscriptions contenoient une déclaration publique des sentimens d'admiration et de respect que tous les Corps de la Ville ont pour leur nouvel Evêque.

Sur la Base de ce Monument sont posées quatre colomnes d'Ordre Corinthien, avec leur fût, embelli de guirlandes; des pilastres leur font arriere-corps et concourent avec elle à soutenir un Attique qui leur tient lieu d'entablement. Les membres de l'Attique qui portent sur les colomnes, sont en saillies, les autres en

Digitized by Google

retraite. Au-dessus de l'Arcade que forme le Portique, pose une Piramide soutenuë par un Dez, et chargée des Armes du Prélat. De grands Entrelas de Palmes qui lui sont adossez, et le Serpent symbolique qui la termine, expriment que la Maison de Choiseul, par les Dignitez Ecclesiastiques et les honneurs Militaires, porte sa réputation jusqu'au point qui lui assure une gloire immortelle.

Les Vers suivans sont écrits dans la partie inferieure de la Piramide, au-dessous des Armes de M. de Choiseul.

Inter sacra Deo, bellique Trophæa Coselle
Quam tua stat vario stemmate fulta Domus!
Hæc meruit pietas, retulerunt illa Triumphis,
Qui non degenerem te genuere Duces.
Intemerata fides, et fuci nescia Partum
Relligio geminat Clara per arma decus.

Ils font allusion à deux Trophées que l'on voit portez de chaque côté de la Piramide, sur un Dez accompagné de consoles et décoré d'un bas-relief.

Les Ornemens Pontificaux, la Croix, la Crosse, la Mitre, liés ensemble à un faisseau de Palmes et de branches d'Olivier, composent le Trophée de la droite, il est enrichi des Symboles des Vertus

Digitized by Google

qui relevent la Dignité Episcopale ; une Lampe allumée exprime la vigilance, un Encensoir embrasé, le zele et le bon exemple ; un Serpent, la prudence ; un Miroir, la circonspection ; un Livre ouvert, la science. Sur ce Livre est écrit en gros caractere :

DEO PACIS.

La Ville de Châlons est représentée dans le bas-relief sous la figure d'une Femme couronnée de Tours et majestueusement drapée dans le goût antique ; elle est apuyée sur l'Ecu de ses Armes. Le Chien couché à ses pieds est l'image de sa fidelité. Les Lys dont elle fait remarquer l'éclat, parlent de son attachement inviolable aux interêts et à la Personne sacrée de nos Rois ; sur le ruban qui lie ces fleurs, sont brodées ces paroles :

ILLÆSA FIDES.

Elles font connoitre que si d'un côté la Ville de Châlons est heureuse de n'avoir jamais donné d'atteinte à sa fidelité envers son Souverain, elle ne l'est pas moins d'un autre, de posseder un Pasteur aussi pieux, aussi sage, aussi vigilant que M. de Choiseul.

Le Trophée de la gauche est composé

Digitized by Google

des Armes que les grands Hommes de la Maison de Choiseul ont enlevées aux Ennemis. On y voit leurs Drapeaux, leurs Etendarts, leurs Casques, leurs Cuirasses, leurs Epées et leurs Javelots. Un Bouclier au centre de ce groupe est chargé de cette Inscription :

DEO EXERCITUUM.

On témoigne par là que la pieté des Vainqueurs a toujours reconnu le Dieu des Armées pour l'Auteur de ses glorieux succès. La réputation qu'une valeur toujours déterminée par des vûës superieures, leur a acquise, est figurée par les deux Trompettes de la Renommée. Les honneurs suprêmes de la guerre qu'ils ont méritez sont désignez par les Bâtons de Maréchaux de France et par les Ordres Royaux, qui en sont les plus riches Simboles.

Le bas-relief feint sous ce Trophée, représente la Marne apuyée sur son Urne, elle tient le signe de la Navigation et regarde avec complaisance un Génie qui lui présente les fruits des Campagnes que ses Eaux rendent fécondes. La figure de cette Riviere ne pouvoit ocuper une place plus convenable. Ne prend-elle pas sa source dans cette partie de la Champagne, dont la Maison de Choi-

Digitized by Google

seul tire son origine, et dans laquelle d'amples Domaines, de grands Gouvernemens et d'autres distinctions du premier Ordre contribuent à son illustration ? L'Inscription :

DIOECESIS UBERTAS.

Insinuë que de-même que la Marne, en arrosant le Diocèse de Châlons, est cause de sa fertilité naturelle ; de même aussi les vertus d'un Prélat de la Maison de Choiseul, lui procure une nouvelle fécondité dans l'ordre surnaturel de la grace.

A la vûë des grands biens que leur promet le Gouvernement du nouvel Evêque, tous les Ordres de la Ville ne peuvent plus contenir les transports de leur admiration. Le Clergé, les Magistrats, le Peuple, se réunissent pour les rendre publics et les faire passer à la Posterité. La principale Inscription les expose en ces termes.

CLAUDIUM-ANTONIUM DE CHOISEUL,
EPISCOPUM COMITEM CATALAUNENSEM,
PAREM FRANCIÆ,
CLERUS CATALAUNENSIS PRÆSULEM,
SENATUS PATRONUM ET PRÆSIDEM,
POPULUS OPTIMUM PASTOREM

Digitized by Google

EXTOLLIT,

PRÆDICAT,

VENERATUR;

ET CONSPICUO LÆTITIÆ MONUMENTO,

PRIVATOS ADMIRATIONIS PLAUSUS,

PUBLICOS FACIT.

IN FAUSTA SACRI PRÆSULIS ADVENTUS DIE APRILIS XII. ANNO S. R. M. DCC. XXXV.

Les Armes de Châlons, placées sous cette Inscription, font connoître que c'est principalement aux soins de Mrs du Conseil de Ville qu'on est redevable de ce Monument de la joye publique. Le Cartouche en est à l'ordinaire accompagné d'un rameau d'Olivier et d'une branche de Chêne, avec une banderole où sont ces mots:

ET DECUS ET ROBUR.

Que Châlons a pris pour sa Devise. Peut-être qu'ils n'ont jamais été plus heureusement apliquez que dans l'occasion de l'Entrée solemnelle d'un Prélat qui semble né pour faire reverdir le Rameau d'Olivier et la branche de Chêne; c'est-à-dire, qui ne fera pas moins la consolation et les délices de ses Peuples par l'onction de sa charité, que leur confiance et

Digitized by Google

leur apuy, par l'équité de ses jugemens et le saint usage de son autorité.

Du Cartouche qui renferme les Armes de la Ville pendent des festons, dont le ceintre du Portique est embelli, et qui réünissent leurs fleurs à celles des Guirlandes qui font l'ornement des colomnes.

Entre ces colomnes sont ravalez six Médaillons ; trois de chaque côté, qui contiennent des Devises que les Magistrats ont adoptées d'autant plus volontiers, qu'elles leur ont parû les plus propres à donner au Public une juste idée du caractere Episcopal de M. de Choiseul. Celles qui pendent sous l'Inscription *Urbis Felicitas*, ont raport à sa vocation, à son attachement, aux fonctions du Ministere sacré, à son zele et à sa charité, qualitez qui feront la félicité de sa Ville Episcopale. *Urbis Felicitas.* Les autres, attachées sous l'Inscription *Diœcesis Ubertas*, sont des Images de sa vigilance et de sa sollicitude Pastorale, du pouvoir que ses exemples ont sur les cœurs et des Fruits de salut que produisent ses Exhortations. Comme ces images sont relatives à la vie champêtre, on en a fait une aplication particuliere aux marques de tendresse

Digitized by Google

paternelle que les Peuples du Diocèse attendent du Chef de leurs Pasteurs.

DIOECESIS UBERTAS.

Le Sujet de chacune de ces Devises est indiqué par un trait de l'Ecriture Sainte, écrit au bas dans une espece de Cartel.

Vocatus ut Aaron, désigne une vocation surnaturelle.

Plantatus in Domo Domini, l'attachement aux fonctions du Ministere sacré.

Ignem veni mittere in terram, ce que le zele entreprend et ce qu'il execute.

Regit me, nihil mihi deerit, la confiance qu'ont les Peuples en un Pasteur qui n'est apliqué qu'à les conduire et à les défendre.

In Spiritu lœnitatis; combien les bons exemples, soutenus par un caractere de douceur, ont de force pour les porter à l'amour de la Vertu.

Deriventur aquæ tuæ foras; combien ces mêmes Peuples sont avides du Pain de la Parole Celeste, et alterez des Eaux du Salut, lorsqu'elles coulent d'une source aussi pure qu'est la doctrine d'un saint Evêque.

La premiere Devise a pour corps l'Aiguille aimantée de la Boussole, dont le mouvement est déterminé par l'Etoile Polaire. Elle a pour ame ces paroles.

Digitized by Google

MOVETUR AB ALTO.

De même que le mouvement de l'Aiguille aimantée peut être apellée Celeste, eu égard à son principe, de même aussi la vocation de M. de Choiseul à l'Episcopat, mérite l'épitete de Surnaturelle, puisqu'elle ne doit être regardée que comme l'effet de la plus fidelle correspondance à l'attrait de la Grace. Il pouvoit en marchant sur les traces de ses Ancêtres, se distinguer dans la Profession des Armes, déja la carriere qui mene à la gloire lui étoit ouverte, elle lui offroit les mêmes postes et les mêmes honneurs que les Guerriers de son nom ont méritez; mais (nous sera-t'il permis d'user de cette expression que le corps de la seconde Devise semble autoriser?) dans le temps qu'il sembloit être un Laurier planté dans le Champ de Mars, il jetta tout à coup ses racines dans celui de l'Eglise, et sacrifia les avantages que lui donnoit une naissance illustre à l'honneur d'être un Pontife du Très-Haut et le Protecteur de ses Autels, c'est ce que l'ame de la Devise exprime assez heureusement.

ARIS IMPENDIT HONORES.

Semblable à un Miroir ardent, qui n'enflâme les matieres qui lui sont exposées

Digitized by Google

posées qu'après avoir reçû la plus vive impression des rayons du Soleil, M. de Choiseul communique à ses Diocésains toute l'ardeur de la charité, dont son cœur est pénetré; quand il excite le zele dans l'ame des Pasteurs du second ordre, il y porte les sentimens de la sienne, cette courte Explication décrit le corps de la troisiéme Devise, dont le mot est:

ARDET ET ACCENDIT.

La quatriéme offre la houlette, qui n'est pas moins propre à défendre qu'à conduire le Troupeau, symbole naturel de la vigilance et de la sollicitude Pastorale d'un bon Evêque. Il ne pense qu'à conduire ses Oüailles dans des Pâturages salutaires. Il ne se sert de son autorité que pour les contenir dans le devoir, les proteger et les défendre; l'Inscription le dit en ces termes:

PROTEGIT ATQUE REGIT.

Cinquiéme Devise. Aussi-tôt que le Roy des Abeilles qui n'a point d'aiguillon, sort de la Ruche, l'Essain, charmé de sa douceur, et déterminé par son exemple, le suit par tout où il va. Tel est un Prélat dont la douceur fait impression sur le cœur des Peuples qui lui

Digitized by Google

sont confiez. Commande-t'il ? tous se font un devoir de lui obéïr ; donne t'il l'exemple de quelque vertu particuliere? tous se font un plaisir de l'imiter. On peut dire de ce Roy des cœurs, comme de celui des Abeilles.

TRAHIT DUM PRÆIT.

La sixiéme Devise fait allusion au trait du Cantique des Cantiques, *Fons hortorum.* Le Corps en est une belle Fontaine qui communique autant de fécondité qu'elle donne d'agrément aux Jardins qu'elle arrose ; l'Inscription qui en est l'ame, renferme cette pensée.

FOECUNDAT ET ORNAT.

Image sensible d'un Prélat pieux et sçavant, touchant et persuasif, soit qu'il exhorte, soit qu'il reprenne, il fait toujours aimer la verité qu'il insinuë avec onction, ou qu'il imprime avec force. Prélat auquel on ne peut assez dire, *Deriventur aquæ tuæ foras* ; que votre sainte éloquence se répande par tout comme un grand Fleuve, que sa rapidité entraîne tous les cœurs et les porte comme un riche tribut jusqu'à l'Océan des perfections Divines.

Le Monument dont on vient de voir la Description, est de l'invention de M. le

Digitized by Google

Chevalier de la Touche, de l'Académie Royale de Marseille, et de celle des Ricovrati de Padoüe. M. Chedel, natif de Châlons en Champagne, l'a gravé avec soin d'après l'Esquisse originale de l'Auteur. Ce jeune Graveur, déja connu des Curieux par les belles Estampes qu'il a données d'après Watteau et autres Peintres modernes, a fait toutes les Vignettes qui embelissent l'Histoire Militaire de la Maison du Roy. Vingt-deux Sujets de sa composition, ne prouvent pas moins la fertilité de son génie, que le goût et la propreté de sa Gravûre.

A Mlle DE'S....

En lui envoyant un Pinceau pour le Rouge; que M. D... Auteur de ces Vers, lui avoit tourné.

A Peine quittés-vous mon Tour,
Enfant qu'a produit mon adresse,
A peine voyés-vous le jour,
Que vous allés voir ma Maîtresse.

Cher et joli petit Pinceau,
Vous apartiendrés à Silvie;

Digitized by Google

ARREST du 12. Avril, qui permet la sortie des Grains du Poitou, pour l'Etranger, par le Port de Saint Gilles, au lieu de celui des Sables d'Olonne.

AUTRE du 24. Avril, au sujet des Ecrits publiez à l'occasion d'un Mandement du sieur Evêque de S. Papoul, par lequel S. M. a retenu et retient à sa Personne la connoissance de l'execution de l'Arrêt par Elle rendu le 2. du present mois, sur le Mandement du sieur Evêque de S. Papoul, ensemble des Ecrits qui ont été ou qui pourroient être faits pour ou contre ledit Mandement, de quelque nature que soient lesdits Ecrits; S. M. se réservant d'y pourvoir ainsi qu'il apartiendra, pour maintenir la tranquillité publique; à l'effet de quoi elle a évoqué, en tant que besoin seroit, et évoque à sa Personne et à son Conseil, toutes les demandes ou contestations qui pourroient être nées ou naître dans la suite à cette occasion, avec leurs circonstances et dépendances, S. M. en interdisant la connoissance à toutes ses Cours et autres Juges.

On donnera deux Volumes du Mercure le mois prochain, pour pouvoir employer plusieurs Pieces que nous croyons dignes d'interesser le Public.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers et en Prose. Bouquet, 83
Lettre écrite de Londres, sur quelques illustres Anglois, 85
Daniel, *Cantate*, 84
Pompe funebre de la Reine de Sardaigne, 85

Digitized by Google

a Reconnoissance de Christ, Epigr.
Réflexions.
La Mort de Daphnis, Epigr.
Methode pour trouver le diamètre du S.
dans &c.
Compliment à Mlle de Nancy, par le Sr
rompette.
Explication d'une nouvelle espece de mi
sucle.
L'Imitation, de Bourges en vers, par
Lettre sur un article de l'histoire
d'Orléans.
La France délivrée par le Sacre de
Poëme.
Lettre sur le Traité des Libertés de l'
Enigme. Logogriphe &c.
Nouvelles Littéraires, des Sciences
&c. L'Homme de Lot.
Abregé de l'Histoire de
Œuvres de Molière,
Les Erreurs du Comte, Comte,
Histoire de la Vie et des &c.
Avertissement au sujet du Dictionnaire de M.
Comtois, Rec.
Assemblée publique de l'Académie des Inscriptions
Prix donné.
Prix proposé pour l'Académie Royale des Sciences,
Assemblée publique de cette Académie, et Eloge du Docteur de M. le Premier,
Mémoire sur l'Electricité de M. du Fay,
Homme de 7. pieds, &c.
Estampes nouvelles,
Air noté,
Spectacles; les Graces, Ballet héroïque, Extrait,

Digitized by Google

jet proposé
des Belles-
u'où les An-
onnoissances
Mort d'A-

me les au-
commence-
même tems
Historiques
une partie
inte, par-
ans en faire
n détaillée.
u que nous
Livres pour

éable Lieu
e une Des-
restre, que
des siecles,
ce des hom-
çavans con-
jecturent

Que votre sort me semble beau !
Et que je lui porte d'envie !

Vous caresserés ses attraits ;
La Belle vous laissera faire ;
Elle en rougira ; mais jamais
Pour vous en marquer sa colere.

Parmi ses Bijoux favoris ;
Vous l'emporterés sur tout autre,
Quoique vous en trouviés d'un prix
Qui soit bien au-dessus du vôtre.

Mais lorsqu'on croit que la beauté
Peut dépendre de quelque chose,
On lui donne la primauté,
Point de réplique, bouche close.

Malgré tout l'éclat d'un beau teint ;
Qu'en naissant elle eut en partage,
Quand vous l'aurés un peu plus peint ;
Elle en brillera davantage.

C'étoit la volonté des Dieux ;
Que rien n'effaçât son visage,
On met du rouge à qui mieux mieux ;
Il en faut bien suivre l'usage.

L'on pourra bien dire de vous,

Digitized by Google

Quand vous travaillerés pour elle,
Que rien de plus vif, de plus doux,
Ne sortit du Pinceau d'Apelle.

DISSERTATION sur le Sujet proposé en 1734. par l'Académie des Belles-Lettres, en ces termes : *jusqu'où les Anciens avoient poussé leurs connoissances Géographiques au temps de la Mort d'Alexandre le Grand.*

LA Géographie a eu comme les autres Sciences, de foibles commencemens. Les plus anciens et en même tems les plus respectables Livres Historiques que nous ayons, et qui font une partie considerable de l'Ecriture Sainte, parlent de plusieurs Pays ; mais sans en faire ordinairement une Description détaillée. Respectons cependant le peu que nous pouvons tirer de ces saints Livres pour la Géographie ancienne.

Le premier et le plus agréable Lieu dont l'Ecriture Sainte donne une Description, est le Paradis Terrestre, que le Déluge et l'éloignement des siecles, ont dérobé à la connoissance des hommes. Cependant plusieurs Sçavans con-

Digitized by Google

jecturent que ce Jardin de délices, où Adam innocent joüissoit sans inquiétude et sans peine, mais non sans travail, d'un bonheur très grand, étoit dans les belles Campagnes de la Géorgie, autrefois l'Ibérie, à 20. lieuës environ des sources de l'Euphrate, du Tigre, du Phison (ou Phase) et du Gehon (ou l'Araxe.) Il paroît qu'on ne doit pas éloigner des sources de ces Fleuves Ophir, Pays fameux par l'abondance de l'or qu'on en tiroit; d'autres le placent dans les Indes; ce qui favorise cette opinion, c'est que Ptolomée parle d'une Ville d'Oupara ou Sophara, proche Goa. Le Pays de Chanaan, apellé ensuite Palestine, Judée ou Terre-Sainte, nous est connu par les conquêtes et par les partages qu'en firent les Israëlites sous la conduite de Josué et de leurs autres Chefs.

Il faut passer aux Auteurs profanes pour en tirer quelque connoissance d'une partie de la Terre. Homere et Hésiode, qui vivoient environ 880. ans avant J. C. et 340. après la prise de Troye, doivent être consultez, sur tout le premier, pour la Géographie de ce tems-là. On voit dans le second Livre de l'Iliade d'Homere, le nom de differens Peuples de la Grece, qui fournirent des Vaisseaux

Digitized by Google

pour la Guerre de Troye; il parle ensuite des Peuples de la Troade et de l'Hellespont, qui vinrent défendre Troye: les qualitez des Pays de ces Peuples de la Grece et de l'Asie-Mineure, accompagnent souvent ce dénombrement. Avant Homere, Sésostris, qui est peut-être le Pere du Roy d'Egypte, submergé dans la Mer Rouge, se rendit maître de l'Ethiopie, c'est-à-dire, selon les anciens Grecs, de la partie Méridionale du Monde, comme l'Afrique, apellée Lybie par ces mêmes Auteurs; il pénetra ensuite dans les Indes, plus loin que ne fit depuis Alexandre, puisqu'il soumit le Pays au-delà du Gange: les Scythes jusqu'au Tanaïs ou le Don, furent aussi subjuguez: il conquit encore l'ancien Royaume de Colchos, vers le Phase. Du côté de l'Occident Sésostris ne passa point la Thrace, par la difficulté de trouver des vivres. Il fit dresser dans tous les Pays qu'il avoit soumis, des Colomnes, sur lesquelles il étoit marqué qu'un tel Pays avoit été réduit à l'obéïssance de Sésostris. Voilà ce qu'un Auteur, dans un Discours fort estimé, nomme des Cartes Géographiques; mais elles n'ont été inventées que long temps après par Anaximander, Disciple de Thalés, un des Sages celebres de

Digitized by Google

tiquité, qui fit aussi une Sphere. Il étoit de Milet, et vivoit du tems de Cirus I. 200. ans environ avant Alexandre le Grand.

L'Occident a été moins connu, excepté la Grece, que l'Orient, parce qu'il n'a pas été l'objet des victoires de Sésostris, de Cyrus, de Xercés, ni des autres anciens Conquerans. Alexandre n'eut pas le temps de troubler cette partie de l'Univers, comme il avoit fait la Grece et l'Asie. Le fameux Hercule ne passa point le Détroit de Gibraltar, connu sous le nom de Colonnes d'Hercule, entre l'Espagne ou l'Ibérie, et la Barbarie. C'est dans la Celtique qu'on lui fait avoir d'une fille d'Alise un Enfant nommé Galaté, dont le courage mérita que son Pays prît le nom de Galatie ou de Gaule. Ce qui paroît de certain, c'est que sous le Regne de Darius Hystape, et depuis, les Gaulois se firent connoître par plusieurs conquêtes en Allemagne et sur tout en Italie. Les Argonautes ayant enlevé la Toison d'or sous la conduite de Jason, passerent, dit-on, de la Colchide (qui paroît être le Pays d'Hévila des Livres sacrez et maintenant la Mingrelie) au Septentrion, et de-là pénetrerent jusqu'à l'Occident Celtique; mais, sans avoir re-

Digitized by Google

cours aux Fables, les Auteurs qui ont précedé le Regne d'Alexandre, ou qui ont vécu de son tems, nous apprennent qu'on connoissoit alors du côté du Septentrion les Scythes au-delà du Palus Méotide et du Tanaïs.

Les autres Peuples de l'Europe, excepté l'Italie et la Grece, nous sont désignez par le nom de Celtes ou Celto-scythes. Ils furent ensuite nommez Hyperboréens, Sarmates, Scythes. On peut voir ce que le sçavant Cluver dit de ces Peuples et de leurs differens noms, après Hérodote et les autres anciens Géographes.

Vous chercheriez inutilement les noms de Sarmatie, de Scandinavie, de Germanie, d'Allemagne, de Danube et d'Espagne, avant le siecle d'Auguste. Mais ces Pays étoient connus sous d'autres noms; ou avant Alexandre, ou de son temps; Aristote, par exemple, parle des deux grandes Isles Britanniques, qu'il apelle Albion et Jerne; c'est l'Angleterre avec l'Ecosse et l'Irlande. Outre cela l'Etain Celtique, dont il fait mention, est celui d'Angleterre. Je me suis servi du mot de Grece, quoiqu'il ne soit point en usage chez les Auteurs Grecs. Peut-être que les Peuples ont autrefois pris

Digitized by Google

ce nom d'un Canton de leur Pays, dont Aristote fait mention. Les Latins et d'autres Peuples ont conservé le même nom de Grece et de Grecs. Il paroît venir de *Graa* ou γραῖα, endroit dans la Béotie, dont parle Homere dans le second Livre de l'Iliade.

Les Découvertes qu'on a faites depuis le Regne d'Alexandre, ont fait connoître du côté de l'Orient, la Chine, le Japon et plusieurs autres Pays, sans parler du nouveau Monde. Les Zones Torrides et Froides, étoient, selon les Anciens, inhabitables; mais nos nouveaux Argonautes, qui ont penetré jusqu'aux Poles Artique et Antartique, ont trouvé des hommes en tous ces lieux et des habitations. Ces Découvertes doivent faire le sujet d'une autre Dissertation, qui fera connoître combien la Géographie a acquis de perfection depuis Alexandre, et dans combien de fautes nos anciens Géographes sont tombez. J'en marquerai quelques-unes en finissant cette Dissertation. L'ancienne Géographie enseignoit que l'Ethiopie et les Indes étoient ou la même Région, ou des Régions contiguës; que l'Asie et l'Afrique se joignoient dans l'Ethiopie, et que le Nil avoit sa source dans les Indes. Les Anciens pré-

Digitized by Google

Venus de cette erreur, étoient nécessairement obligez de croire que le Nil passoit près de la Perse, puisque la Perse est voisine des Indes, du côté de l'Occident, où alloit le Nil. Ils croyoient que le Golfe Arabique, le Golfe Persique, et une partie même de la Mer des Indes, n'étoient qu'un grand Lac, semblable à la Mer Caspienne, et ils donnoient à ce Lac le nom de Mer Rouge ou Erythréene.

SAILLIE PRINTANIERE.

A Mlle D....

Adieu, soucis, adieu, Carême;
Adieu, falourde et cotteret;
Voici le Printemps qui renaît:
Mes amours renaissent de même.
Vîte courons au bord de l'eau,
Où j'aperçois que ma Bergere
Est seule à tourner son fuseau;
Mais, imprudent, que vais-je faire?
Si je m'aproche du Ruisseau,
Je lui vois prendre un air severe.
Ayés soin de cacher vos feux,
Circis, soyés prudent, dit-elle;

Digitized by Google

Vous amoureux, et moi fidelle,
Craignés par tout les envieux;
N'imités pas de l'Hirondele
Le babil vain et glorieux;
Au Hameau chacun a des yeux,
Et si l'on sçavoit qu'un Belle
Fût l'objet d'un cœur amoureux,
On parleroit sans cesse d'elle.
De grace, ne me suivés pas;
Si c'est au Bois, à la Fontaine,
Que le hazard guide mes pas,
Vous me causeriés trop de peine.
Tout me fait peur; le Rossignol
Me voyant avec vous seulette;
Vers le Zéphir prenant son vol,
Trahiroit notre ardeur secrette;
Les Vents rediroient nos amours;
Eh! que sçait on, si la Fauvette,
En pareil cas, seroit muette?
De plus, l'Echo jase toujours.
Oüi, Berger, on peut nous surprendre;
Chacun peut venir en ces lieux,
Et c'est nous exposer tous deux.
J'aime l'Amant qui sçait attendre;
Misterieux, fidele et tendre,
Tôt ou tard il devient heureux.
La plainte sur tout rend fâcheux;
Personne ne s'y laisse prendre.

Digitized by Google

Les tendresses et les hélas
Ont parqué jadis au Village,
Me disoit un jour Licidas;
Mais aujourd'hui d'un tel langage
Les Belles ne font plus de cas;
Il est de plus galant hommage;
Des jeux, les ris, le badinage,
Seuls en amour ont des apas.
Prenés la riante méthode,
Badinés, vous plaisés, dit-on;
Le tendre et doucereux jargon,
Déplaît et n'a rien de commode;
Plus de soupirs, plus de façon:
On se rit de la vielle mode.
Hé quoi! nos Bergers d'à-présent,
Se montrent tous Bergers de Ville;
Il en est à peine un sur mille,
Qui ne témoigne un air galant.

*Par M. P. de Com** de Mende.*

Digitized by Google

LETTRE sur d'anciens Livres Manuscrits de Sens, d'Auxerre, et du Pays Boulenois, écrite par M. L. Chanoine d'Auxerre, à M. Fenel, Chanoine de Sens.

JE vous ai promis, Monsieur, de vous fournir tout ce que je trouverois de singulier qui eut raport à l'Histoire de vos Archevêques, à laquelle vous travaillés, de-même que vous me faites part de tout ce qui est chez vous, concernant l'Histoire de notre Pays.

Vous avés eu un Archevêque au XII. siecle dont je pense que les Mémoires de feu M. Fenel, Doyen, ne disent que du bien. C'est Guillaume de Champagne, fils du Grand Comte Thibaud, et qui étoit surnommé *aux Blanches mains.* On m'écrit de Champagne qu'il y a des personnes qui sont un peu surprises de lire ce que la Chronique de Robert, Religieux Prémontré de S. Marien d'Auxerre, Auteur contemporain, en marque à l'année 1202. qui est celle de sa mort, et on me prie de consulter l'original pour voir si ce que l'Edition de Camuzat met dans le

Digitized by Google

texte n'auroit point été une addition marginale. La chose est en effet assez importante, puisqu'il s'agit de sçavoir si l'Auteur de cette Chronique étoit en droit de lui attribuer ce que Claudien a dit d'un Tyran d'Afrique :

Distantibus idem
Inter se vitiis cinctus, quodcunque profundâ
Traxit avaritiâ, luxu pejore refudit. (a)

Mais inutilement me prie-t'on de vérifier ce que dit la Chronique touchant la triste fin de ce Prélat, puisque, comme je crois vous l'avoir déja marqué à l'occasion de la Bataille de Chalo de l'an 926, ce Manuscrit est présentement à Estival en Lorraine, où M. l'Abbé Hugo l'a fait venir pour donner, s'il est nécessaire, une seconde Edition plus fidelle et plus complete de cette celebre Chronique. Au reste quand même la peinture qui y est faite de Guillaume, lorsqu'il mourut Archevêque de Reims, ne seroit qu'à la marge dans l'Original, elle seroit toujours du treiziéme siecle, puisqu'elle a passé dans les copies de la même Chronique faites dans ce siecle-là. Voyés ce que j'ai dit de ces additions dans le huitiéme

(a) *Cl. Claud. de Bello Gildonico*, carm. 61. *Ii. Hob.*

Digitized by Google

Tome de la continuation des Mémoires de Litterature, page 430. (a)

Mais si je ne puis vous éclaircir, non plus que Messieurs les Champenois, touchant le fait de la Chronique, ni touchant le motif que pourroit avoir eu un Auteur un peu plus recent, de dépeindre votre Archevêque Guillaume sous les plus noires couleurs, je vais vous réjoüir d'un trait où il est parlé du même Archevêque dans le tems qu'il gouvernoit l'Eglise de Reims. Ce trait m'a été communiqué par un de mes amis qui a l'Histoire des Comtes de Guines, donnée par Duchesne, d'où il a puisé l'Extrait qui suit. C'est un fragment de Lambert Prêtre d'Ardres, au Diocèse de Boulogne, en Picardie, qui a écrit sous le regne de Philippe Auguste sur les Comtes de Guines dont il étoit voisin, et qui vivoit par consequent en même-tems que nos Chroniqueurs Auxerrois. (b) Il parle de Guillaume de Champagne, qui avoit été son Archêvêque, en termes respectueux; mais il le mêle dans un Histoire fort plaisante, qui prouve qu'on se servoit alors du même secret qu'aujourd'hui pour *griser* ceux

(a) *Chez Simart Libraire à Paris en 1729.*

(b) *Ce fragment est à la page 119. des preuves de l'Histoire des Comtes de Guines, par M. Duchesne.*

Digitized by Google

qu'on régale, et que l'invention étoit assez nouvelle pour mériter l'attention d'un Historien.

Igitur, dit-il, *cum venerabilis et recolendæ memoriæ Remensis Archiepiscopus Willelmus, Campaniensis Comitis Theobaldi filius, sanctam Sanctissimo Martyri Cantuariensi Archipræsuli Thomæ peregrinationem quandocunque exhibuisset, et à memorandæ memoriæ Comite Ghisnensi Balduino rogatus in aula Ardreæ ad convescendum discubuisset, et ferculis innumerabilibus ad affluentiam liberaliter appositis et hilariter acceptis, et vino altero et altero, ciprico, et insuper pigmentato et clarificato hic illic per aream in cuppis fluctuante, rogantibus Francigenis et postulantibus vivas fontis aquas, ut vini virtutem aliquantisper refranarent et temperarent; Ministri et servientes à Pincernis imò à Comite edocti et instructi, in phiolis et in vasculis Autisiodoricum vinum pretiosissimum, aquam se afferre mentientes, Clericis ignorantibus et Militibus, omnibusque in gaudio convescentibus, ciphis infuderunt. Quod ut Venerabili et pio Domino Archipræsuli tandem innotuit (nihil enim opertum quod non reveletur) pene gratiam quam in obsequendo meruerat fidelis Comes et dispensator prudens, liberalitatis et largitatis modum excedendo in in-*

gratitudinem commutavit. Sed cum Venerabilis Pontifex etiam convescens Apostolicum in memoriam eructaret verbum. Hospitales invicem sine murmuratione, *accersito ad se Comite rogavit eum ut sibi vasculum aquæ afferret ut sapiat, et quasi rei nescius comprehendat aquæ et puri elementi liquorem. Comes autem quasi venerandi Præulis obtemperans jussionibus subridens recessit, et omnes hydrias aquarum quotquot invenire poterat ante famulos pedites et garciones confregit, pedibus conculcavit, et præ gaudio exultans ut in omnibus hilaris, et ob reverentiam et præsentiam Archipræsulis jocundus appareret et jocosus, pueris et ebriis et ebrium se simulavit. Venerabilis verò Pontifex et conviva tantam viri et Comitis liberalitatem prospiciens et hilaritatem, in voluntate ejus omnia quæcumque vellet facere promisit.*

Voila, Monsieur, l'Histoire telle qu'elle est. C'est à vous à voir si elle peut convenir au tems que ce Guillaume de Champagne étoit encore Archevêque de Sens. L'époque de son voyage à Cantorbery peut vous guider. Vous remarquerés en passant, que Taveau s'est trompé dans son Histoire des Archevêques de Sens, lorsqu'il lui a fait gouverner l'Eglise de Reims jusqu'à l'an 1207. Il en faut rabattre cinquannées.

Digitized by Google

Je ne doute pas que vous n'ayez observé dans le Texte de Lambert d'Ardres la qualification honorable qu'il donne au vin d'Auxerre, lorsqu'il l'appelle *excellentissime*. Il falloit cependant, que le vin dont il parle, fût du vin blanc, puisque vous voyés qu'on le versoit chez le Comte de Guines, à l'Archevêque et autres de sa compagnie, en place de l'eau qu'ils demandoient pour temperer le montant des Hipocras ou des vins mixtionnez qu'on servoit à table. C'étoit apparemment de certaines côtes Auxerroises, dans lesquelles le raisin blanc réussit et fructifie mieux que le noir, ou bien du vin qui se tiroit même des raisins noirs, pressez foiblement. (*a*) Mais observés que quoique le vin blanc soit ici comme par tout, plus tendre que le rouge, il ne laissoit pas de se laisser transporter sain et sauf à plus de cinquante lieuës audelà de Paris, et d'y mériter les éloges des bas Picards ou Flamans.

Au lieu de vous entretenir ainsi que je

(*a*) *On fait à Auxerre, si l'on veut, du vin blanc avec les raisins des vignes de Migraine, de Côte-Râteau, Côte-Chaude; le Sensage d'Augy en produit aussi naturellement: Telles sont les côtes de Duchan et Douzin, et tous ces vins sont fins et délicieux.*

Digitized by Google

me l'étois proposé sur les singularitez que j'ai remarquées dans vos statuts dont j'ai fait autrefois tirer copie; permettés moi de vous exciter maintenant à faire connoître aux Historiens le mérite d'un Manuscrit qui est dans la Bibliotheque de votre Chapitre, et sur tout d'un recueil d'Epitaphes de differens endroits du Royaume et autres traits Historiques en Poësie Latine que j'y ai vûs. Vous devriez bien en extraire les Pieces qui sont les plus curieuses, qui n'ont pas encore été imprimées, et qui peuvent servir au Public. Nous sommes dans un siecle où on laisse les ouvriers mettre en pieces bien des Tombes et d'autres monumens, sans se donner la peine de transcrire ce qui y étoit gravé; et malgré l'attention des Gens de Lettres, on livre journellement beaucoup de Manuscrits au bras seculier. Si les Sermons de Michel Menot, Cordelier, qui sont moitié latins et moitié françois, paroîssent aujourd'hui si divertissans, que le Livre se vend un prix excessif, il me semble qu'on peut également se réjoüir à la lecture d'une Poësie qui est de même, moitié latine et moitié françoise. J'ai vû autrefois dans votre Manuscrit une longue Piece de Vers qui avoit pour titre : *Prinse et destruction de la Ville de Dole*; et qui débutoit ainsi :

Dole

Digitized by Google

Dole qui franche te disoie,
Nunc facta es sub tributo,
Ainsi comme l'ancienne Troye,
Civitas plena populo.

Vous trouverés cette bigarure de rimaille au feüillet 210. du Livre : elle m'a paru être une Description de la prise de Dole en Franche-Comté par les François l'an 1479. sous la conduite de Charles d'Amboise. Ce qui me fait croire que c'est la production de quelque Cordelier, c'est qu'on lit sur la porte de leur Couvent de la-même Ville de Dole, un Quadrain de même espece, raporté dans le voyage de France du sieur Piganiol de la Force, et qui vraisemblablement est l'ouvrage d'un Religieux de la Maison. Vous avés encore dans le même Manuscrit quelques Vers ou rimes curieuses sur la belle Agnès qui fut si fameuse sous Charles VII. Je me souviens qu'il y en a une qui nous apprend que son veritable nom de famille étoit *Seurelle*, et non pas *Sorel*. Comme c'est un Acrostiche, la Piece n'a pu être sujete aux mêmes inconveniens qui sont à craindre dans les autres, lorsqu'il s'agit de nom propre, et elle me paroît digne de foy. Il n'est question que d'un nom propre ; mais quand on veut être éxact, il faut l'être en tout. Je

Digitized by Google

Je me souviens encore qu'en parcourant votre Manuscrit, je lus au feüillet 206. ces trois mots : *Epitaphium Johannis Oliverii.* A l'instant ces deux noms propres me rapellerent l'Epitaphe rimée qui se présente au moins trois fois par jour à mes yeux lorsque j'entre dans notre Eglise, sous les pieds de la statuë de saint Christophe. Mais en achevant la lecture du titre, j'apris que l'Epitaphe de ce recueil n'est pas celle du Chanoine d'Auxerre, qui fit (je ne dis pas *tailler*, mais) *édifier* la statuë énorme du Saint ci-dessus nommé, et qu'elle est d'un Evêque d'Angers du même nom, qui étoit Poëte, et dont il y a dans ce volume d'autres Ouvrages qu'il composa lorsqu'il étoit Abbé de saint Medard de Soissons.

Comme vous n'êtes jamais venu dans notre Ville, quoique le voyage ne soit gueres plus difficile que celui de Paris à S. Denis, je vous envoye l'Epitaphe qui se lit sous le bâtiment de la statuë de saint Christophe : elle est dans un style qui sert souvent à remettre les Etrangers de la frayeur qu'ils ont eu à l'aspect de ce colosse énorme. Vous la lirés malgré que vous en ayez, dût-il vous en coûter un *Requiscat in pace.*

Maistre

Digitized by Google

Maistre Jehan Olivier natif de Bar sur Seine,
Curé de Champlemi et de ceans Chanoine,
L'an mil 540. pour rendre à Dieu homage,
Du Martyr S. Xpofle fit faire cest image:
Ung an après mourut. Ci gist en sepulture.
Vous qui parci passez voïant sa protraiture,
Priez Dieu pour son ame, et pour vous on prira
Car comme vous ferez, pour vous certe on fera.

Requiescat in pace. Amen.

Pour revenir aux Manuscrits de la Bibliotheque du Chapitre de Sens, dont la plus grande partie vient de M. votre Oncle le Doyen, vous pouriez, Monsieur, en entreprendre un Catalogue raisonné, et le donner au Public. Ne pouroit-il pas même servir à l'immense Recueil que fait imprimer actuellement Dom Bernard de Montfaucon ? Vous avés pour modele celui des Manuscrits de S. Gatien de Tours qui est imprimé, mais il n'est pas chargé d'un nombre suffisant d'Observations. Moins vous aurés de volumes à enregistrer, et plutôt votre Ouvrage sera fini. Je prends la liberté de vous exhorter à le commencer, et je suis, &c.

Au mois de Mars 1735.

Digitized by Google

HILAS, ET PHILEMON.

EGLOGUE.

Hilas. Est-ce toi, Philémon, comment vont les amours ?

Philémon. Ils vont, charmant Hilas, comme on dit à rebours ;

Hilas. Quoi tu n'es point aimé de la jeune Climene ?

Philémon. Plus je marque d'amour, plus elle sent de haîne ;

Hilas. Tu veux me déguiser le bonheur de tes feux,

Et comblé de faveurs, tu te dis malheureux ;

Philémon. Que je puisse jamais ne porter de houlette,

Que mon plus gras mouton ne soit plus qu'un squelette,

Si je dis un seul mot contre la verité ?

Hilas. Tu veux donc qu'on te croie un Amant maltraité ?

Philemon. Plus maltraité cent fois que l'on ne sçauroit dire ;

Je ne puis exprimer l'excés de mon martire ?

Hilas. Nos bergeres pourtant n'usent point de rigueur ;

Et quand on s'y prend bien, on manque peu leur cœur ;

Digitized by Google

Philémon. Je m'y prends le moins mal que je puis,
à Climene
Par mes Vers, par mes Chants j'ai déclaré ma peine,
Mes soins, mes tendres soins accompagnent mes feux,
Je fais parler sans cesse et ma bouche et mes yeux ;
Hilas. As-tu fait des présens ? c'est aujourd'hui l'usage ;
Les présens valent mieux que le plus beau langage ;
Philémon. Oüi vraiment j'en ai fait, j'ai donné des bouquets,
Des fruits, et des oiseaux dénichés tout exprès,
J'ai fait ces dons le jour que l'an nouveau commence,
Le jour que ma Climene a reçû la naissance,
Lorsqu'on celebre enfin la fête de Palés.
Hilas. Ces dons avoient leur prix du tems de nos grand-peres,
Par de simples bouquets on gagnoit les Bergeres,
Mais il faut aujourd'hui de solides présens,
Pour acheter des cœurs qui sont aux plus offrants :
Mais as-tu des rivaux ?
Philémon. Plus que je ne désire ;
Hilas. Donnent-ils largement ?
Philémon. Climene le peut dire,

Digitized by Google

Hilas. Quand tu vois un rival, modere un peu tes feux ;
Un dépit trop marqué te rendroit odieux :
Philémon. Quand je vois un rival auprès de ma Bergere,
Je la nomme cent fois et perfide et legere,
Auprès de mon troupeau j'aime mieux voir les Loups,
Qu'un Berger, de Climene embrassant les genoux.
Hilas. Que répond ta Bergere, à ce couroux si tendre ?
Par curiosité je voudrois bien l'entendre.
Philémon. Ma Climene répond, vous n'êtes qu'un jaloux ;
Vos rivaux sont cent fois plus aimables que vous ;
Avés-vous sur mon cœur la puissance suprême ?
Ce cœur et mon troupeau dépendent de moi-même ;
Hilas. Tes amours vont fort mal, je te plains, pauvre amant ;
Philémon. Soudain je me retire, et je fais un serment,
De ne revoir jamais l'infidelle Climene ;
Loin d'elle je conduis mes troupeaux dans la plaine ;
Mais bien-tôt plus soumis que ne fut Céladon
Je retourne à ses pieds et demande pardon.
Hilas. Comment te traite alors ta superbe Maîtresse ?

Digitized by Google

Philémon. L'ingrate se prévaut encor de ma foi-
blesse ;
» Par pitié je veux bien, dit-elle, recevoir
» Un amant fugitif qui rentre en son devoir ;
» Mais s'il retombe encor dans la même folie
» Il ne doit esperer de pardon de sa vie.
Hilas. Eh ! que ne changes-tu l'objet de tes
amours ?
Philémon. Je sens que malgré moi je l'aimerai
toujours ;
J'ai voulu quelquefois porter une autre chaîne ;
Je ne puis effacer l'image de Climene ;
J'aime jusques aux traits qui marquent ses ri-
gueurs ;
J'aime cette fierté qui fait couler mes pleurs ;
On m'ofre vainement l'aimable Silvanie,
La modeste Daphné, l'amoureuse Delphire ;
Auprès de ma Climene est-il d'autres apas ?
Non ; s'il en est encor ils ne me touchent pas ;
Regarde ce ruisseau qui descend des montagnes
Qui parcourt avec bruit nos fertiles campagnes ;
Il est dans ces vallons par sa pente emporté,
Rien ne retardera son cours precipité,
C'est ainsi que vers vous, adorable Climene,
Un penchant furieux me conduit et m'entraîne,
Je ne pourai jamais vous dérober mon cœur,
Il brûlera pour vous d'une éternelle ardeur ;
Hilas, je t'ay conté mes histoires secretes,
Dis moi donc à ton tour tes folles amouretes ;

Digitized by Google

Hllas. Qui poura, Philémon, raconter mes amours
Du labirinthe aussi contera les détours,
Les épics de nos champs, les feüilles des bocages,
Et les tendres Oiseaux chantant sous les ombrages :
Dès que je me conus je me laissai charmer,
Et chez moi c'est tout un que de vivre et d'aimer ;
Je commençai par vous, incomparable Stelle,
Je pris dans vos beaux yeux la prémiere étincelle
De ce feu qui depuis a dévoré mon cœur ;
Acantis après vous eut toute mon ardeur,
Mais j'adorai bientôt la charmante Thestile,
La brune Mélantis et la fiere Amarille ;
philis sans vos apas, sans leur puissant secours
Mon amour pour Chloé m'occuperoit toujours;
Vous avés sçu briser ma chaîne trop constante,
Et vous m'avés chargé d'une autre moins pesante ;
Mais aussi-tôt Lesbie en me tendant les bras,
De Chloé meprisée a vangé les apas ;
La blonde Galathée et la perfide Alcine,
Glicere, aux yeux vainqueurs, la piquante Barine,
Ipsitille et Chloris, ont par de feints sermens
Amusé mon amour pendant quelques momens ;
La prude Nécera, Dieux ! qui le poura croire !
A joüi dans mon cœur d'une longue victoire,

Digitized by Google

Mille autres ont encore excité mon désir,
Mais je n'en puis garder l'aimable souvenir;
Cette Tour * que tu vois auprès d'une onde claire,
Des oiseaux de Venus est l'azile ordinaire;
Ces oiseaux amoureux par la Déesse instruits,
Dans cette Tour paisible ont fabriqué leurs nids,
Là, les œufs sont éclos, ici l'amour commence,
Un autre bat de l'aîle et dans les airs s'élance;
Philémon, dans mon cœur semblable à cette Tour
Les amours font leur nid et la nuit et le jour;
Les uns dans le berceau sont encor dans l'enfance;
L'autre expire aussi-tôt qu'il a reçu naissance,
Philémon. N'en dis pas davantage, Hilas; je suis constant,
Je craindrois de commettre un crime en t'écoutant;
D'un aimable Berger, par ta flamme légere,
Cesse de démentir l'innocent caractere;
De tes volages feux, je n'augure pas bien,
Et ne changerois pas mon état pour le tien.

Pierre Defrasna.

* *Description d'un Colombier qu'Hilas compare à son cœur.*

Digitized by Google

LETTRE sur le Testament du Sanglier &c. AU SÇAVANT *inconnu, qui m'a écrit par la voye du Mercure, une Epitre inserée dans le Volume du mois d'Avril mil sept cent trente-cinq.*

JE me sers, Monsieur, pour me donner l'honneur de vous répondre, de la même voye dont vous vous êtes servi pour me faire celui de m'écrire. Le Public gagneroit beaucoup à notre commerce litteraire, si mes réponses pouvoient être aussi interessantes que le seroient surement vos Lettres. Vous me paroissés rempli d'une érudition exquise et enjouée en même-tems, pour moi je suis chargé d'un si grand nombre d'occupations differentes, que je me vois hors d'état de pouvoir vous faire parolle en cette matiere. Vos remarques sur les Sangliers, le Testament du Seigneur *Grunnius*; vos réflexions judicieuses, tout a été fort gouté; vous avés très bien fait de nous donner en original les dernieres volontez de l'illustre défunt, je n'avois pas, je vous assure, l'honneur de le connoître, quand j'ai déclaré celle de mon pauvre Robin.

Le Voli Le

Digitized by Google

Le Latin dans les mots brave l'honnêteté,
Mais le Lecteur François veut être respecté.

Et d'ailleurs il eut fallu raccommoder bien des choses dans le Testament de *Grunnius*, pour le rendre supportable en François ; ce n'est point, au reste, par jalousie de métier que je parle ainsi, ce Testament tel qu'il est, mérite par son antiquité une sorte d'estime ; c'est une Piece curieuse dont le Public doit vous sçavoir gré ; puisque, sans vous, elle seroit encore ignorée de bien des gens qui n'ont peut-être vû le fameux *Gruter* que par le dos dans quelque Bibliotheque.

Je ne sçai, Monsieur, ni quel est votre nom, ni où vous habités, et j'en suis très fâché, par l'estime que votre Epitre m'a fait naître pour vous ; si mes foibles Ouvrages ont pû m'acquerir quelque part à la vôtre, et que vous vouliés faire avec moi une connoissance plus intime, j'aurai l'honneur de vous assurer que rien ne me sera plus agreable, et que je tâcherai d'y répondre ; je ne vous parlerai ni de mon caractére ni de mes sentimens, vous en jugerés par vous même, si vous voulés ; au reste, tel que je vous aurai paru la prémiere fois, tel vous me verrés toute la vie, du moins je m'en flate, le tems vous prouvera si c'est à tort.

Digitized by Google

Paris où je suis né est mon séjour ordinaire, j'y l'oge chez un Seigneur, qui dans mes malheurs veut bien me tenir lieu de Pere, et auquel j'ai, ainsi qu'à Madame la Comtesse son Epouse, des obligations essentielles; je suis bien-aise d'en faire l'aveu aux yeux de l'Univers, je suis encore jeune et de très bonne humeur, ma demeure est à l'Hôtel du Roure, ruë du Cherche-Midy, fauxbourg S Germain; c'est delà que quand il vous plaira, j'aurai l'honneur de vous marquer plus spécialement, qu'on ne peut être avec plus de respect et d'estime &c. *Signé*, PONCY NEUVILLE. P.

Le May 1735.

L'Enigme du mois dernier a été faite sur le *Fer à Cheval*, les mots des Logogriphes sont *Veau*, *Demon*, *Chatte*, *France*.

On trouve au premier, *Ave*, *Eva*, *Vau*. Au second, *Dé*, *Onde*, *Monde*. Au troisiéme, *Tache*, *&c.* Et au quatriéme, *Rance*, *Franc*, *Arc*, *Car*, *Cane*, *Fan*, *Ancre*, *An*, *Face*, *Ecran*, *Nacre*, *Crane*, *Cran*, *Race*, *Café*, *&c.*

Digitized by Google

ENIGME.

AU tems jadis où le Mercure
Donnoit l'Enigme par figure,
Et qu'on la gravoit au Burin,
On désignoit notre nature
Par des gens le sabre à la main.
Notre forme, en effet, n'est qu'une double épée;
Bien unie et bien effilée,
Et d'égale proportion.
Ce seroit imperfection
Et déranger notre harmonie,
Si nous n'allions toujours de compagnie:
Mais enfin de cette union
Qu'en arrive-t'il, je vous prie?
Que l'effet qui souvent est bon,
N'a pour but toutefois que la division.

LOGOGRYPHE.

Le souhait du Navigateur.

JE tiens dans mon milieu sa juste récompense;
Ma premiere moitié coule avec abondance,
Ajoutés-y mon pied, je procure au buveur,

Digitized by Google

Un soupir trop forcé qu'on trouve sans ma tête;
Mon tout pris à rebours, cher Lecteur, quel excès!
Qu'à me deviner on s'aprête,
Vous dirai-je encor plus? Top.... c'est trop, je me tais.

G....

AUTRE.

JE suis de cinq lettres formé;
Mon nom exprime un caractére
Que le bas peuple considere,
Mais qui fut chez nos Rois jadis très-renommé:
Si vous en transposés les trois et quatriéme,
Je brille dans les cieux d'une gloire suprême.
Avec une lettre de moins
D'un Canonier je fais et l'étude et les soins;
En cet état transportant la derniere
Pour la placer la premiere,
Je désigne une qualité
Chez les Orientaux de haute dignité,
Remis en mon entier, si de ma consistance,
Vous retranchés les deux extrêmités,
On quite pour moi les Cités;
Pour goûter ma douceur les champs sont fréquentés,
J'y fournis les plaisirs et la convalescence;
Joignés deux de ma fin à mon commencement,
J'offre à vos yeux un élement.

Digitized by Google

Qui répand par tout l'abondance,
Retournés, empruntés dans mon tout, aisément,
Vous trouverés ce que Dieu même
Vous a donné par sa faveur extrême,
Et sans quoi vous n'auriés raison ni jugement;
Deux tons de la Musique, un fatal instrument,
Destiné pour peine du crime;
Ce qu'on dit être doux au cœur,
Ce qui de la terreur imprime,
Et sied à la main du vainqueur,
Un nom familier dans l'enfance,
Ce qui chez la fillette excite quelque ardeur;
Enfin ce qui fait difference
Entre le Poëte et l'Orateur,
Et sur quoi Despreaux, incomparable Autheur,
Peut-être n'aura point en France,
De suportable imitateur.

F. D. C.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs Sacrez et Ecclesiastiques, *qui* contient leur Vie, le Catalogue, la Critique, le Jugement, la Chronologie, l'Analyse et le dénombrement des differentes Editions de leurs Ouvrages, ce qu'*ils* renferment de plus interessant sur le Dogme, sur la Morale et sur la Discipline de l'Eglise; l'Histoire des Conciles, tant generaux que particuliers, et les Actes choisis des Martyrs, par le R. P. *Remy Ceillier*, Benedictin de la Congregation de S. Vanne, &c. Tome V. *in* 4. *A Paris, chez la veuve le Mercier*, et *Ph. N. Loüin*, *ruë S. Jacques*, et *Paulus du Mesnil*, *Grande Sale du Palais.*

CATALOGUE DES ARBRES et Arbrisseaux qui se peuvent élever en pleine terre aux environs de Paris. *A Paris*, de l'Imprimerie de *Joseph Bullot*, ruë de la Parcheminerie, 1735. *in* 8.

LES

Digitized by Google

LES HOMMES, troisiéme Edition. *A Paris*, ruë S. Jacques, chez *Henry*, 1734. 2. vol. *in* 12. de plus de 700. pages.

DISSERTATION sur les Tentes ou Pavillon de Guerre. Par M. Beneton de Perrin. *A Paris*, chez *Gonichon*, ruë de la Huchette, et *Briasson*, ruë S. Jacques, 1735. Brochure *in* 12. de 147. pages.

HISTOIRE DE L'EGLISE GALLICANE, par le R. P. Jacques *Longueval*, de la Compagnie de Jesus. Tome septiéme, depuis l'an 987. jusqu'à l'an 1086. Tome huitiéme, depuis l'an 1086. jusqu'à l'an 1137. *A. Paris*, chez *Montalant* et *Rollin*, fils, Quay des Augustins, *J. B. Coignard*, et *Hipolite Louis Guerin*, ruë saint Jacques, 1734. *in* 4. 2. volumes.

HISTOIRE GENERALE DE PORTUGAL, par M. *de La Clede*. *A Paris*, chez *le Gras*, au Palais, *Giffart*, ruë S. Jacques, et *Rollin*, fils, Quay des Augustins, 1735. *in* 4. 2. vol. et *in* 12. 8. vol. Tome I. pp. 554. Tome II. pp. 583. Tome III. pp. 564. Tome IV. pp. 631. Tome V. pp. 621. Tome VI. pp 620. Tome VII. pp. 667. Tome VIII. pp. 560.

Digitized by Google

NOUVELLE ECOLE MILITAIRE, ou la Fortification moderne, divisée en quatre Parties, ornée de 150. Planches en Taille-douce. Par P. S. *Desprez de S. Savin*, Ingénieur et Professeur de Mathématiques. *A Paris*, chez *P. G. le Mercier*, ruë S. Jacques, au Livre d'or, *in* 8.

ŒUVRES DE MOLIERE, nouvelle Edition, *in* 4. *A Paris, chez Guill. Cavelier, ruë S. Jacques, Pierre Prault, Quay de Gêvres, &c.* 1734.

Les Libraires qui ont entrepris cette Edition, n'ont rien épargné pour l'embellir de tous les ornemens dont elle étoit susceptible. On voit à la tête un très-beau Portrait de l'illustre Auteur, gravé par M. Lepicié, d'après M. Ch. Coypel.

Indépendamment du choix du papier et des caracteres, chaque Comédie est précedée d'une Estampe d'une composition élégante et excellemment gravée, qui en réprésente la principale action. Les Prologues de la *Princesse d'Egide*, d'*Amphitrion*, et de *Psiché*, en ont aussi une particuliere. Chaque commencement d'Acte est orné d'une Vignette et d'une Lettre Grise. On a mis des Culs de Lampe à chaque fin d'Acte, &c. Les sieurs *Oppenor*, *Boucher* & *Blondel* ont donné les Desseins,

Digitized by Google

et les sieurs *Cars* & *Foullin* les ont gravés. Tous ces ornemens sont convenables au genre comique ; et quoique fort variés, ils ont une certaine uniformité par quelque caractere comique qui y est exprimé, et qui tend au but principal de la Comédie, qui est de corriger les vices et les ridicules des hommes.

L premier Volume est de 330. pages, ans compter l'Avertissement et les Mémoires sur la Vie et les Ouvrages de Moliere qui en contiennent 61. et ans compter la Table generale des ieces qui se trouvent dans chacun des x volumes.

On lit à la neuviéme page de l'Avertisement : *l'objet principal dans l'impreson des Pieces de Théatre, doit être de mere sous les yeux du Lecteur tout ce qui se asse dans la Représentation. Un regard, n geste d'un Acteur rend quelquefois senble, ce que l'Auteur n'a peut-être qu'imarfaitement exprimé dans son Dialogue. On donc crû devoir distinguer jusqu'aux moinres mouvemens, et développer avec soin tout qui pouvoit contribuer à rendre plus parfte l'imitation que la Comédie se propose : er comment reconnoître cette imitation, si utes les actions ne sont pas fidelement indiuées ? puisqu'elle dépend du concours de tou*

Digitized by Google

tes ces actions ? .... Il seroit à souhaiter que les Comedies de Plaute et de Terence nous eussent été transmises avec le même soin, il y auroit sans doute, moins d'obscurité en beaucoup d'endroits, et on y découvriroit des beautez que nous ne connoissons pas.

Par le même principe, on a marqué avec précaution et éxactitude, l'instant où les Acteurs entrent sur le Théatre, et celui où ils en sortent ; le nombre des Scénes a été considérablement augmenté dans plusieurs Comédies, par le soin qu'on a eu de distinguer celles qui étoient confondues.

L'Auteur des *Mémoires sur la Vie et les Ouvrages de Moliere*, qui suivent *l'Avertissement* dont on vient de parler, sans rien omettre des faits les plus constans concernant la Vie privée de Moliere, n'a point adopté ceux qui lui ont paru peu sûrs, peu importans, ou même étrangers au sujet. Il ne s'est pas borné seulement à nous peindre le Comedien et le Chef de troupe ; il a cru que son Ouvrage seroit encore plus interessant, si quelques courtes réfléxions, tant Historiques que Critiques, mettoient les Lecteurs en état de connoître dans chacune des Comédies de Moliere, le mérite particulier qui les

 distingue,

Digitized by Google

distingue, et dans celui qui les a composées, le Restaurateur de la Comédie Françoise.

Le premier Tome contient les quatre premieres Comédies de Moliere, sçavoir l'*Etourdi* ou les Contre-Temps, le *Dépit amoureux*, *les Précieuses ridicules*, *Sganarelle*, ou *le Cocu imaginaire*.

L'Etourdi, Comédie en cinq Actes, en Vers, fut répresentée sur le Théatre du petit Bourbon, le 3 Décembre 1658. On ne connoissoit gueres alors, dit l'Auteur des Mémoires, que les Pieces chargées d'intrigue; l'art d'exposer sur la Scene Comique des caracteres et des mœurs, étoit réservé à Moliere. Quoi qu'il n'ait fait que l'ébaucher dans la Comédie de l'Etourdi, elle n'est point indigne de son Auteur. Elle est partie à l'antique, puisque c'est un Valet qui met la Scéne en mouvement, et partie dans le gout Espagnol, par la multiplicité des incidens qui naissent l'un après l'autre, sans que l'un naisse de l'autre nécessairement; on y trouve des personnages froids, des Scénes peu liées entr'elles, des expressions peu correctes; le caractére de Lelie n'est pas même trop vraisemblable, et le dénoüment n'est pas heureux; le nombre des Actes n'est déterminé à cinq, que

Digitized by Google

pour suivre l'usage, qui fixe à ce nombre les Piéces qui ont le plus d'étenduë ; mais ces défauts sont couverts par une varieté et par une vivacité qui tiennent le Spectateur en haleine, et l'empêchent de trop refléchir sur ce qui pouroit le blesser.

Les incidens du *Dépit amoureux*, aussi en cinq Actes et en Vers, Piéce jouée sur le même Théatre le même mois et la même année, sont rangez avec plus d'art, quoique toujours dans le gout Espagnol. Trop de complication dans le nœud, et peu de vraisemblance dans le dénoument; Cependant on y reconnoît dans le jeu des personnages, une source de vrai comique ; Peres, Amans, Maîtresses, et Valets, tous ignorent mutuellement les vûës particulieres qui les font agir, ils se jettent tour à tour dans un labirinthe d'erreurs qu'ils ne peuvent démêler. La conversation de Valere avec Ascagne déguisée en homme, celle des deux Vieillards qui se demandent réciproquement pardon, sans oser s'éclaircir du sujet de leur inquiétude, la situation de Lucile accusée en présence de son Pere, et le stratagême d'Eraste pour tirer la verité de son Valet, sont des traits également ingenieux et plaisans. Mais l'éclaircissement

Digitized by Google

du même Eraste et de Lucile, qui a donné à la Piece le titre de Dépit amoureux, leur broüillerie et leur réconciliation, sont le morceau de cet Ouvrage le plus justement admiré.

Quoique la Comédie des *Précieuses ridicules*, en un Acte, en Prose, représentée sur le même Théatre au mois de Novembre 1659. ne soit pas une des meilleures du côté de l'intrigue, quoiqu'elle ne soit pas une des plus nobles; elle doit tenir un rang considérable parmi les Chef-dœuvres de Moliere. Il osa dans cette Piéce, abandonner la route connuë des intrigues compliquées, pour nous conduire dans une carriere de comique, ignorée jusqu'à lui. Une critique fine et délicate des mœurs et des ridicules qui étoient particuliers à son siecle, lui parut être l'objet essentiel de la bonne Comédie.

La passion du Bel Esprit, ou plutôt l'abus qu'on en fait, espece de maladie contagieuse, étoit alors à la mode; le stile empoulé et guindé des Romans que les femmes admiroient par les mêmes côtez, qui depuis ont décrédité ces Ouvrages, avoit passé dans les conversations; enfin le vice d'affectation répandu dans le langage, et même dans les pensées, s'étendoit jusques dans la parure et dans

Digitized by Google

le commerce de la vie ordinaire. Ce fut dans ces conjonctures que parut la Comédie des Précieuses ridicules ; jamais succès ne fut plus marqué. Il produisit une réforme generale ; on rit, on se reconnut, on aplaudit en se corrigeant. Menage qui assistoit à la premiere Représentation, dit à Chapelain : » nous aprouvions, vouset » moi, toutes les sotises qui viennent d'être » critiquées si finement et avec tant de » bon sens ; croyés-moiil nous faudra brû- » ler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé Cet aveu n'est autre chose que le sentiment réfléchi d'un Sçavant détrompé ; mais le mot du Vieillard, qui du milieu du parterre s'écria par instinct : » Courage, Moliere, voilà la » bonne Comédie, est la pure expression de la nature, qui montre l'empire de la verité sur l'esprit humain.

On remarqua dans le *Cocu imaginaire*, (Comédie en trois Actes, en Vers, représentée au même endroit le 28 Mars 1660.) que l'Auteur depuis son établissement à Paris, avoit perfectionné son stile. Cet Ouvrage est plus correctement écrit que ses deux premieres Comédies. Mais si l'on y retrouve Moliere en quelques endroits, ce n'est pas le Moliere des Précieuses ridicules. Le titre de la Piéce, le caractére du

Digitized by Google

premier personnage, la nature de l'intrigue et le genre de comique qui y regne, semblent annoncer qu'elle est moins faite pour amuser des gens délicats, que pour faire rire la multitude ; cependant on ne peut s'empêcher d'y découvrir en même tems un but très moral ; c'est de faire sentir combien il est dangereux de juger avec trop de précipitation, sur tout dans les circonstances où la passion peut grossir ou diminuer les objets. Cette verité soutenuë par un fond de plaisanterie gaye, et d'une sorte d'intérêt né du sujet, attira un grand nombre de Spectateurs pendant quarante Representations, quoique ce fut en Eté, et que le mariage du Roy retint la Cour hors de Paris. Quelques Auteurs voulurent critiquer, mais à peine furent-ils écoutez.

On parlera des autres volumes et des Piéces qu'ils contiennent, ainsi que du jugement qu'en fait l'Auteur des Mémoires sur la Vie et les Ouvrages de Moliere.

REFLEXIONS CRITIQUES sur les Histoires des anciens Peuples, Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs, &c. jusqu'au temps de Cyrus, en trois Livres. Dans le premier on examine le fragment de l'Histoire Phénicienne de

Digitized by Google

Sanchoniaton, conservé par Eusebe. Dans le second on réforme la Mythologie, et l'on donne l'origine des Dieux de l'Egypte, de la Grece, et de la Phénicie, &c. Dans le troisiéme, en réfutant Scaliger, Petau, Usserius, Marsham, Pezron, &c. On explique les difficultez Chronologiques de l'Ancien Testament; et de l'Histoire Egyptienne, Babylonienne, Assirienne, Grecque, Chinoise, &c. A la fin est une Canon Chronologique de l'Empire de la Chine, avec les noms de ses Empereurs en Lettres Latines, et en caracteres Chinois, tirez des Annales mêmes; l'idée des tems avant le Deluge, et une récapitulation. Par M. *Fourmont* l'aîné, Professeur en Langue Arabe au College Royal de France, Associé de l'Académie Royale des Inscription et Belles Lettres, Interprete et Sous-Bibliotecaire du Roy. *A Paris*, chez *Musier*, Quai des Augustins. *Jombert* &, *Briasson*, ruë S. Jacques, et *Bullot*, ruë de la Parcheminerie. 2. vol. in 4.

Histoire Generale des Drogues simples et composées, renfermant dans les trois classes des Vegetaux, des Animaux et des Mineraux, tout ce qui est l'objet de la Physique, de la Chymie, de la

Digitized by Google

Pharmacie, et des Arts les plus utiles à la Societé des Hommes. Ouvrage enrichi de plus de 400. figures en taille douce, tirées d'après nature, avec un Discours qui explique leurs differents noms, les pays d'où elles viennent, la maniere de connoître les véritables d'avec les falsifiées, et leur propriétez. Où l'on découvre l'erreur des Anciens et des Modernes. Par M. *Pomet*. Nouvelle Edition corrigée et augmentée des Doses et des Usages, par M. *Pomet fils*, Apoticaire. *A Paris, chez Etienne Ganeau* et *Louis-Etienne Ganeau* fils, ruë S. Jaques, aux Armes de Dombes, in 4. deux volûmes.

CAUSES CELEBRES, &c. Voici, Monsieur, des Nouvelles toutes fraîches de l'Ouvrage pour lequel vous vous intéressés. M. Gayot de Pitaval, qui a receüilli les *Causes Celebres et Interessantes*, vient de nous en donner un 5^e^. et 6^e^. Tomes. On remarque qu'en continuant cet Ouvrage, il s'attache à composer des Volumes encore plus curieux que les precédens.

Dans le cinquiéme Tome, on voit d'abord deux Causes d'Enfans désavoués par leur pere et mere, bien differentes par les circonstances. A la fin de la seconde,

Digitized by Google

l'Auteur nous donne le caractere de M. le Maitre et de M. Patru.

On voit ensuite l'Histoire de l'Abbé de Mauroy dont l'hipocrisie et la penitence sont si fameuses. La Cause d'une fille reclamée par deux meres, nous réprésente une Histoire semblable à celle qui est arrivée du tems de Salomon.

Le désastre de la Marquise de Ganges, est retracé avec de vives couleurs dans la quatriéme Cause; la critique et la contre-critique de l'Oraison Funebre de Mde Tiquet suivent cette Cause, l'Auteur ne les a inserées dans ce volume que parce qu'il avoit raporté dans le quatriéme l'Oraison Funebre en question.

Deux petites Causes se présentent ensuite, et des Placets en Vers de la façon de l'Auteur, terminent ce volume.

L'Histoire du procès entre le sieur Saurin, et le sieur Rousseau, commence le sixiéme volume, l'Auteur n'a rien oublé pour satisfaire la curiosité excitée par cette contestation. Il a inseré à cette occasion une lettre contre les Ouvrages impies et licencieux, qui paroît solide et édifiante; il à fait aussi des Observations sur les diverses especes d'injures qui font un essai de Jurisprudence sur cette matiere.

Dans l'Histoire du fameux Gauffridy,

Digitized by Google

brulé comme sorcier par Arrêt du Parlement de Provence, l'Auteur nous montre son incrédulité au sujet du Sabath &c. et prenant le ton railleur, il dit, qu'il s'accommode bien mieux des Histoires des Fées ; que les anciens sorciers étoient des sorciers de qualité, au lieu que les sorciers modernes sont des miserables, &c.

Cette Cause est suivie d'un Arrêt qui confirme le mariage de la dame de Coligny ; Arrêt que l'Auteur apelle un Arrêt brillant, parce que, dit il, c'est le rendés-vous des noms illustres de la Cour.

Une Religieuse prétenduë Hermaphrodite est le sujet de la quatriéme Cause, cette matiere singuliere est mise dans tout son jour dans le Plaidoyer de M. Pousset de Montauban.

Enfin la célebre Histoire de Mlle de Choiseul avec les Plaidoyers de trois célebres Avocats, Mrs le Normand, Aubri et Julien de Prunay, finit le volume, la Cause est tout à la fois curieuse pour le Publie, et instructive pour le Barreau.

Cet Ouvrage de M. de Pitaval, pourra donner aux Etrangers une véritable idée de l'éloquence de nos Avocats et de notre Jurisprudence. Il se vend toujours dans la grande Sale du Palais, chez Jean de Neuilly, à l'Ecu de France.

I. Vol. TRAITE'

Digitized by Google

SUITE des Lettrres de M. . . . sur les Mémoires du R. P. Niceron.

Je vous ai rendu compte, Monsieur, par ma derniere Lettre du XXV. et XXVI. T. des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, &c.* Celle-ci est destinée à vous faire connoître les deux volumes qui ont suivi, sçavoir le XXVII. et le XXVIII. Le premier comprend l'Histoire de 33. Sçavans, qui sont *Cesar Baronius, Mathias Berneyer, Samuel Bochart, Jean Bouchet, Abraham Bzovius, Celio-Calcagnini, Marin Cureau de la Chambre, Pierre Cureau de la Chambre, Robert Constantin, Jean Baptiste Couture, Jean-Baptiste Crispe, Lambert Daneau, François Davennes, Alexandre Guidi, Athanase Kircher, Fortunio Liceti, Jean-Antoine Magin, Baptiste Mantuan, Théodore Marcile, Augustin Mascardi, Jean Molanus, Louis Moreri, Simon Morin, Marc-Antoine Muret, Jean Oporin, Jean-François Quintianus Stoa, Nicolas Reusner, Edmond Richer, Sebastien Roulliard, Pierre de S. Julien, François Sweerius, Jacques de Tourreil, et François Vavasseur.*

En faveur de votre Patrie je vais vous exposer ici l'Article du sçavant Samuel

Digitized by Google

Bochart, tel qu'il est inséré dans ces Mémoires, et propre d'ailleurs à ne point trop excéder les bornes d'une Lettre.

Samuel Bochart naquit à Roüen l'an 1599. de René Bochart du Menillet, Ministre de l'Eglise P. Reformée de cette Ville, et d'Esther du Moulin, Sœur du celebre Pierre du Moulin.

On l'apliqua à l'étude de fort bonne heure, et il y réussit si bien, qu'à l'âge de 14. ans il composa 44. Vers Grecs à l'honneur de Thomas Dempster, qui les mit à la tête de ses Antiquitez Romaines, qu'il publia en 1613. Il étudioit alors sous ce fameux Ecossois, qui professoit à Paris.

Il alla ensuite faire sa Philosophie à Sedan, et il y soutint l'an 1615. des Théses publiques, qui lui firent beaucoup d'honneur, non-seulement par la subtilité avec laquelle il répondit aux argumens, mais encore à cause de certains Vers, accommodez avec beaucoup d'artifice à la figure d'un cercle, badinage qui étoit du gout de son tems, et dont il accompagna ces Theses.

Il commença à étudier en Theologie dans la même Académie, d'où l'on croit qu'il alla à Saumur continuer ses Etudes Théologiques, sous Cameron. Du moins

est il sur qu'il suivit ce Sçavant à Londres, lorsque les Guerres civiles ayant dissipé cette derniere Académie, l'obligerent à se retirer en Angleterre; et qu'il assista aux Leçons particulieres qu'il fit à Londres pendant quelque temps.

Il étoit sur la fin de 1621. à Leyde, où il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la langue Arabe sous Erpenius, et où il continua à étudier en Théologie sous André Rivet, qui avoit épousé la sœur de sa Mere.

A son retour en France, il fut bien-tôt reçû Ministre, et on le donna pour Pasteur à l'Eglise de Caen. La premiere chose de grand éclat qu'il fit dans ce poste, fut de soutenir une longue dispute avec le P. Veron, qui étoit allé à Caen en 1628. pour ce sujet. La dispute se fit dans le Château de cette Ville, en présence d'un grand nombre de personnes de l'une et de l'autre Religion. Le Duc de Longueville, Gouverneur de la Province, s'y trouva aussi souvent que ses affaires le lui permirent, et il y eut des Commissaires nommez de part et d'autre pour y assister. On disputa depuis le 22 Septembre jusqu'au 3. Octobre, dans neuf séances consecutives, et il arriva de cette action comme de toutes les autres semblables; chaque

Digitized by Google

parti s'attribua la victoire, et en publia des Actes qui lui étoient favorables.

Bochart s'acquit par là une réputation qui augmenta beaucoup dans la suite par la publication de sa Géographie sacrée. Ouvrage d'une érudition immense.

Cette réputation fit naître à la Reine de Suede l'envie de l'attirer auprès d'elle, et elle lui écrivit pour cela une lettre de sa propre main. Il fit le voyage en 1652. avec M. Huet, qui en a écrit la relation en Vers. Il y fut fort bien reçû de la Reine, et on lui fit de grands honneurs; de son côté il profita du temps qu'il demeura à Stockholm, pour éxaminer les Manuscrits qui étoient dans la Bibliotheque de la Reine, et sur tout ceux qui étoient en Arabe, et il en tira de grandes lumieres qui lui servirent beaucoup dans la suite.

A son retour à Caen, il trouva qu'on y avoit formé une espece d'Académie, composée des Personnes les plus habiles du pays; et il y fut bien-tôt agregé avec M. Huet.

Quelque temps après il fut élu par le Synode de la Province pour être Deputé au Synode National de Loudun, où il donna des preuves de sa prudence et de son habileté.

Digitized by Google

En 1661. il fut engagé dans une dispute avec le P. de la Barre, Jesuite, qui s'apuyant du Synode National de Charenton, accusoit les P. Reformez d'aversion contre les Catholiques, parcequ'ils les excluoient de leur communion, pendant qu'ils y admettoient les Luthériens; et il composa à cette occasion un * Ouvrage dont je parlerai plus bas.

Il s'étoit marié à Caen, mais il n'eut de ce mariage qu'une fille, qui ayant par sa sagesse et sa douceur gagné toute son affection, fut enfin par là cause de sa mort; car cette fille qu'il avoit mariée à M le Sueur de Colleville, Conseiller au Parlement de Rouen, étant tombée dans une maladie de langueur, le déplaisir que lui donna la vuë continuelle de ce triste objet lui glaça le sang, dont la circulation se trouvant quelquefois interrompuë, et le réduisant à l'extrémité, il fut emporté tout d'un coup par un accès violent de ce funeste mal, causé par un dépit imprévû et véhement. Cet accident lui arriva au fort d'une dispute au milieu de l'Acadé-

* *Cet Ouvrage fait le VIII. Article du Catalogue sous le titre de* Réponse à la Lettre du P. de la Barre, Jesuite, sur la Présence réelle, 1661. in 8.

Digitized by Google

mie de Caen le 16 May 1667. Il étoit alors âgé de 68. ans.

C'étoit un homme d'une Erudition profonde, qui possedoit à fond la plûpart des Langues Orientales, l'Hebreu, le Syriaque, le Chaldaïque et l'Arabe, et qui avoit même voulu apprendre dans une âge assez avancé, l'Ethiopien du celebre Job Ludolf. Mais sa science, quelque vaste qu'elle fut, n'étoit pas sa principale qualité; Il avoit une modestie et une candeur singuliere. Aussi a t'il possedé la gloire qu'il avoit acquise dans la République des Lettres, avec beaucoup de tranquillité, et à couvert des querelles que tant d'autres Sçavans s'attirent par leur orgueil et par l'emportement de leur stile.

Suit le Catalogue raisonné des Ouvrages de ce Sçavant, qui est extrémement long, parcequ'il a beaucoup écrit. Ce Catalogue est fort bien composé, et je croy que les gens de Lettres en seront contens. On voit dans l'article V. qui roule sur les differentes Editions de son grand Ouvrage *Geographia Sacra*, *&c.* que c'est sans raison que les Editeurs de Francfort ont voulu décrier l'Edition de Caen de 1646. comme remplie de fautes &c. puis qu'il est à présumer, dit le Pere

Digitized by Google

Niceron, que l'Edition d'un Ouvrage aussi rempli d'érudition qu'est celui-ci, faite sous les yeux de l'Auteur, est plus correcte qu'un autre qui s'est fait dans un Pays étranger.

Le XXVIII. Tome des Mémoires, &c. dont il me reste à vous parler ici, est rempli par l'Histoire de ving-huit Sçavans dont voici les noms. *Chretien Adrichomius*, *Jean l'Argentier*, *Benoist Arias Montanus*, *Théodore Agrippa d'Aubigné*, *François Baudouin*, *Charles Bernard*, *Mathieu Bossus*, *Henry Bullinger*, *Antoine Rodolphe le Chevalier*, *Thomas Dempster*, *Michel Felibien*, *François-Bernardin Ferrari*, *Rodolphe Glabert*, *Jacques Gretser*, *Guillaume le Breton*, *Felix Hemmerlin*, *David Hoeschelius*, *Etienne Jodelle*, *Jean Leland*, *Simon Majoli*, *Samuel des Marets*, *Guillaume de Nangis*, *François Petrarque*, *Claude Quillet*, *Antoine Riccoboni*, *Jacques Sadolet*, *Josias Simler*, *et Laurent Surius*.

Je me contenterai de vous raporter l'article de C. Bernard, qui intéresse l'Histoire de France, et dont la briéveté convient d'ailleurs à mon dessein, de n'être pas trop long dans les Lettres que j'ai l'honneur de vous écrire.

Charles Bernard naquit à Paris le 25.

Digitized by Google

Decembre 1571. d'un Pere habitué depuis long tems dans cette Ville, mais dont les Ancêtres avoient demeuré les uns en Champagne, et les autres en Bourgogne, où ils avoient rempli les premieres places de la Judicature.

Les troubles qui s'éleverent en France dans sa jeunesse, n'empêcherent point ses parens de le faire étudier. Après avoir apris la Langue Latine, il voulut sçavoir l'Espagnol, et se rendit habile dans l'Histoire, la Géographie, et la Chronologie.

Le Président Jeannin qui l'aimoit, commença à le produire à la Cour, et lui procura la Charge de Lecteur ordinaire de la Chambre du Roy, quelque temps après que Louis XIII. fut devenu majeur. Ce Prince ayant conçû de l'affection pour lui, ne se contenta pas de l'employer en cette qualité, il lui confia aussi en différentes conjonctures quelques négociations difficiles et importantes.

Pierre Mathieu étant mort en 1621. sa Charge d'Historiographe de France fut donné à Bernard par un Brevet du 15. Octobre de cette année. Ce Brevet lui donne le titre de Conseiller d'Etat, qu'il a toujours pris depuis.

Vers sa 65. année il fut attaqué d'une

Digitized by Google

paralisie universelle qui l'empêcha d'achever l'Histoire du Roy Louis XIII. qu'il avoit bien avancée. Ce fut alors qu'il se démit de sa Charge d'Historiographe de France, en faveur de Charles Sorel, son neveu.

Il vecut encore quatre ans depuis, et mourut le vingt-cinq Juin 1640. dans sa 69. année.

Voici le Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Discours sur la jonction des Mers.* in 4. 1613. On y trouve des avis fort utiles pour le Commerce.

2. *Discours sur l'Etat des Finances.* Paris 1614. in 4.

3. *Histoire des Guerres de Louis XIII. contre les Religionaires rebelles.* Paris 1633. in fol. *Sorel*, neveu de l'Auteur, dit à la page 356. de sa *Bibliotheque Françoise*, qu'on ne tira que deux ou trois douzaines d'exemplaires de ce livre pour le faire voir au Roy et à ses Ministres. Il se trouve en entier dans l'Histoire que le même Auteur a composée du regne de Louis XIII. Le même Sorel dans la vie de son oncle réduit le nombre des exemplaires à douze, et dit que » quelque Ministre, » peut-être, donna son exemplaire à » quelque Historien qui en sçut faire son » profit, ayant trouvé sa matiere toute

 prête

Digitized by Google

» prête, qu'il n'a eu qu'à ranger à sa mo-
» de, accommodant le tout à l'avantage
» de ceux qu'il a voulu obliger, c'est-à-
» dire du Cardinal de Richelieu. On ne peut douter que ce ne soit de Dupleix, dont Sorel ait voulu parler ici.

4. *Carte generale de la Maison de Bourbon, par Charles Bernard. Paris 1634 in fol.* Cette Carte a été continuée par Charles Sorel, qui avouë page 413. de sa Bibliotheque Françoise, qu'il y a changé et ajouté ce qu'il a jugé à propos. Son Edition a pour titre : *Genealogie de la Maison Royale de Bourbon, avec les Portraits et Eloges des Princes qui en sont sortis, et les Remarques historiques de leurs illustres actions, depuis S. Louis jusqu'à Louis XIII. Paris*, 1634. 1646. in fol. 2. vol.

5. *Histoire du Roy Louis XIII. composée par M. Charles Bernard, Paris 1646 in fol.* Il n'a pû conduire cette Histoire que jusqu'à l'an 1635. Charles Sorel prit soin de l'achever et de la pousser jusqu'à la mort du Roy Louis XIII. en 1643. Il a mis à la tête la vie de Bernard, et un Discours *de la Charge d'Historiographe de France*, tiré des Mémoires de cet Historien. » Charles Bernard, selon M. l'Abbé » le Gendre, a aussi peu de stile que de » goût; il ramasse avec soin des bagi-

Digitized by Google

» telles ; il donne trop de louanges ; il fait » de frequentes digressions, et de trop » amples Descriptions d'Ouvrages d'Ar- » chitecture ; il joint à tout cela des reflexion » fort communes. Tous ces défauts » rendent son Ouvrage ennuyeux. Il dé- » crit bien cependant le détail des Batail- » les, et il rapporte des particularitez in- » teressantes, sur tout plusieurs intri- » gues de la Cour, dont il devoit être bien » instruit, ayant passé la meilleure partie » de sa vie auprès de Louis XIII.

6. *Lettre d'Etat à la Reine Mere Marie de Medicis.* Je ne sçai quand a paru cette Lettre, non plus que l'Ouvrage suivant.

7. *Cleobule, ou l'Homme d'Etat.* Sorel qui parle de ces deux Pieces dans la vie de Bernard, ajoute » qu'il en a fait encore » quelques autres imprimées separément, » qui contiennent des instructions très uti- » les, mais qui ne sont pas de fort lon- » gue étenduë.

Dans ma premiere Lettre je vous rendrai compte des deux volumes de ces Mémoires qui ont suivi. Je suis &c.

Montalant, Libraire à Paris, donne avis qu'il vient de finir une Edition Françoise des Tables Astronomiques, dressées et mises en lumieres par les ordres et la ma-

Digitized by Google

gnificence de Louis le Grand, dans lesquelles on donne les mouvemens du Soleil, de la Lune et des autres Planetes, déduits des seules observations, et indépendamment d'aucunes Hypotheses. La position des principales Etoiles fixes, visibles sur notre horison. La méthode du Calcul Astronomique et le Calcul des Eclipses, par la seule Trigonometrie rectiligne. La description, la construction et l'usage des instrumens de l'Astronomie, pratique moderne, et plusieurs Problêmes utiles d'Astronomie et de Geographie, au Meridien de Paris, dans lequel les Observations qui leur ont servi de fondement, ont été faites par M. *de la Hire*, Professeur Royal de Mathématiques, et de l'Académie Royale des Sciences, publiée par M. *Gaudin*, de la même Académie. Ouvrage qui sert de suite aux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Volume in 4. avec figures.

On trouve chez le même Libraire des Souscriptions pour la Theorie, et la pratique de la coupe des pierres et des bois, pour la construction des voutes et autres parties des bâtimens, civils et militaires, ou Traité Desterecotomie. Par M. *Frezier* Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Ingenieur ordinaire du Roy à Landau,

Digitized by Google

auquel on joindra une Dissertation critique sur les ordres d'Architecture. Cet Ouvrage aura trois volumes, chacun de 5. à 600. pages, de caractere de S. Augustin, avec 50. planches. Le prix pour les Souscripteurs est de 24. l. dont 12. l. en souscrivant, 6. liv. en recevant le premier volume, et 6. liv en recevant les deux et troisiéme vol. Ce Livre s'imprime à Strasbourg.

Traduction françoise de *l'Histoire generale d'Angleterre*, écrite en Anglois par le Chevalier *Richard Baker*, Historien célebre, et continuée par *Edouard Philips*, jusqu'au couronnement du Roi Charles II, avec des circonstances et des particularités secretes, qui n'ont point été renduës publiques, et qui ne se trouvent point dans les Histoires qui ont paru dans ces derniers temps.

Le Traducteur y a ajouté des Notes marginales pour indiquer les traits d'histoire les plus remarquables.

On y trouvera aussi des Notes curieuses pour donner au Lecteur une plus parfaite intelligence de cette Histoire.

Ceux qui voudront se charger de l'impression de cet Ouvrage qui est prêt à mettre sous presse, pourront s'adresser au

 Commis

Digitized by Google

Commis du Mercure de France, vis-à-vis la Comédie Françoise, à Paris.

L'Académie des Jeux Floraux, distribuë tous les ans quatre Prix ou Fleurs.

Le premier de ces Prix, qui est destiné à une Ode, est une Amarante d'or, de la valeur de quatre cent livres.

Le second est une Violette d'argent, de la valeur de deux cent cinquante livres, qui est destinée à un Poëme de soixante Vers au moins, et de 100. Vers au plus. Le Sujet de cette sorte de Poëme doit être héroïque ou dans le genre noble.

Le troisiéme Prix est une Eglantine d'argent de la valeur de deux cent cinquante livres, qui est destinée à une Piéce de Prose, d'un quart d'heure ou d'une petite demie-heure de lecture. Le Sujet en sera pour l'année 1736. LE GE'NIE PRODUIT, LE GOUST PERFECTIONNE.

Le quatriéme prix est un Souci d'argent de la valeur de deux cent livres, qui est destiné à une Elegie, à une Idile, ou à une Eglogue Ces trois genres d'Ouvrage concourent ensemble pour le même Prix.

Le Sujet de tous les Ouvrages de Poësie, est au choix des Auteurs.

L'Ode qui a pour Titre : LES CONTRADICTIONS DE L'HOMME, et pour Devise : *Factus sum mihi-metipsi gravis*, a remporté le prémier Prix, au Jugement de l'Académie ; et l'Ode qui a pour Titre : LA JEUNESSE, et pour Devise : *Eheu ! fugaces, posthume, posthume, labuntur anni*, a remporté un des Prix d'Ode réservez.

Le Discours qui a pour Devise : *Pone, Domine, custodiam ori meo*, a remporté le Prix destiné au Discours.

Digitized by Google

Le quatriéme Prix a été adjugé à l'Idile qui a pour Titre : Les Forces de Cithere, et pour Devise : *Hic illius arma.*

Le Prix du Poëme a été reservé, avec les autres Prix qui l'étoient déja.

L'Académie distribuëra l'année 1736. deux Prix d'Ode, deux Prix de Poëme, deux Prix de Discours et deux Prix d'Elegie.

Les Ouvrages qui ne sont que des imitations, ceux qui ont paru dans le Public, ou qui traitent des Sujets qui ont été donnés par d'autres Académies, et les Ouvrages qui ont quelque chose de burlesque, d'indécent, de satirique, de contraire aux bonnes mœurs, n'entrent pas dans le concours pour les Prix, non-plus que les Ouvrages dont les Auteurs se font connoître avant le Jugement, ou pour lesquels ils sollicitent ou font solliciter.

Les Auteurs qui traitent des Matiéres Théologiques, doivent faire mettre au bas de leurs Ouvrages l'Approbation de deux Docteurs en Théologie.

On remettra dans tous le mois de Janvier de l'année 1736. à M. le Chevalier d'Aliés, Secretaire Perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, logé à la ruë des Coûteliers à Toulouse, trois Copies bien lisibles de chaque Ouvrage, qui sera désigné seulement par une Devise ou Sentence.

On doit charger des personnes domiciliées à Toulouse, de remettre les Ouvrages à M. le Sécretaire, qui en écrira la réception dans son Registre, le nom, la qualité, la demeure de ceux qui les lui remettront, et à qui il en expédiera les Récépissez.

Les Auteurs étant avertis tous les ans de se conformer en ce point aux Statuts de l'Académie,

Digitized by Google

elle n'a pas reçu à l'éxamen cette année, plusieurs Ouvrages qui avoient été adressés par la Poste en droiture, à M. le Secrétaire.

Ceux qui auront remporté des Prix seront obligez, s'ils sont à Toulouze, de venir les recevoir eux-mêmes, l'après-midi du troisiéme jour du mois de May, à l'Assemblée publique de la Distribution des Prix, qui se fait dans le grand Consistoire de l'Hôtel de Ville. S'ils sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer une Procuration en bonne forme à une personne domiciliée à Toulouse, pour les retirer des mains de M. le Sécrétaire, en lui remettant les Procurations des Auteurs, et les Récépissez des Ouvrages.

Après que les Auteurs se seront fait connoître, on leur donnera des Attestations, portant qu'un tel, une telle année, pour tel Ouvrage par lui composé a remporté un tel Prix; et l'Ouvrage en Original sera attaché à ces Attestations, sous le Contre Scel des Jeux

On ne peut remporter que trois fois en sa vie chacun des Prix que l'Académie distribuë.

Ceux qui auront remporté trois Prix, l'un desquels sera l'Amarante, pourront obtenir des Lettres de Maître des Jeux Floraux Ils seront du Corps des Jeux, et auront droit d'assister et d'opiner comme Juges, avec le Chancelier, les Mainteneurs ou Académiciens, et les autres Maîtres, aux Assemblées particulieres et publiques qui se font pour le Jugement des Ouvrages, et pour la Distribution des Prix.

On vendra chez *Barbou*, ruë S. Jacques, aux Cigognes, et chez *Bullot*, ruë de la Parcheminerie, un Calendrier perpetuel, qui sera d'un tres

Digitized by Google

grand secours pour tous les gens de Cabinet, où l'on trouvera non-seulement les années Grégoriennes, mais encore les années Juliennes, tant pour le passé que pour l'avenir, le tout d'une façon fort simple, les années n'étant composées, ni de coulisses ni de roues, et n'étant besoin que de sçavoir lire pour s'en servir.

La difference qu'il y a de tous les Calendriers qui ont parû jusqu'à présent, à celui-ci, est que tous les Calendriers ont été faits pour un temps ou pour être perpetuels ; ceux qui ont été faits pour un tems sont devenus promptement de peu d'usage par le trop peu d'années qu'ils contenoient par raport aux siécles tant écoulés qu'à écouler.

Ceux qui ont été faits pour être perpetuels, ne renferment qu'une période, tant Solaire que Lunaire, de sorte que quand on a besoin d'une année avant ou après cette période, il faut entendre le calcul du Calendrier pour pouvoir y suppléer ; deplus, la quantité de roues et de coulisses qu'il faut concilier pour pouvoir arranger une année telle qu'elle est, en dégoûte tout le monde. Dans celui-ci, toutes les années, tant Juliennes que Gregoriennes, y sont renfermées sans transposition, sans roues ni coulisses, et d'une façon fort simple ; le Calendrier poura se mettre dans une Bibliotheque.

Il a été présenté à Messieurs de l'Académie des Sciences qui l'ont trouvé d'une nouvelle imagination, fort simple, fort ingénieux, et fort commode. Il est composé par M. Sauveur, fils de M. Sauveur, Chevalier, Maître des Mathématiques des Rois d'Espagne, et des Enfans de France : de l'Académie Royale des Sciences, et Examinateur des Ingénieurs.

J. Vol. *Thion*

Digitized by Google

Thion le jeune, Maître Horloger à Paris, connu pour faire des Pendules à Equation, a inventé une maniere de les faire avec beaucoup plus de diligence et avec les mêmes perfections qu'il les faisoit cy-devant, au moyen d'une nouvelle découverte qu'il a faite pour les établir en très-peu de temps; il évite des frais qui lui procurent la facilité de les pouvoir donner à bien meilleur marché qu'il n'a pû faire précedemment. Il demeure *ruë de Gêvre, proche le Pont Notre-Dame, à l'Enseigne de la Pendule du Temps vray.*

QUESTION.

Pourquoi il y a tant de difference dans le caractere de l'Ecriture de l'homme d'avec celui de la femme ?

Le sieur Cochin a été choisi pour graver le Catafalque ordonné par le Roy pour la feüe Reine de Sardaigne, avec l'apareil de toute la Pompe funebre, ainsi qu'elle a été vûë à l'Eglise de Notre-Dame. On en trouve la Description dans le dernier Mercure, page 850.

La dix-huitiéme Estampe, gravée d'aprés *VVauvremens*, par le sieur *Moyreau*, paroît depuis peu, et se vend chez lui, ruë Galande, vis-à-vis S. Blaise. C'est *le grand Marché aux Chevaux*, dont le Tableau est dans le Cabinet de la Comtesse de Verruë C'est une des plus grandes et des plus heureuses compositions de Wauvremens, ayant 33. pouces de large sur 24. de haut; et c'est aussi une des plus belles Estampes qui soient sorties des mains du sieur Moyreau.

On trouve chez *Odieuvre*, Marchand d'Es-

Digitized by Google

tampes, Quay de l'Ecole, à côté de la Samaritaine, les Portraits en petit de *René Des-Cartes* et de *Jean Racine*, très-bien gravez par le sieur Dupin, ce dernier est d'après le Tableau original de *Santerre*. Le même Marchand fait graver avec beaucoup de soin une Suite considerable d'Hommes Illustres, dans la même forme, par les plus habiles Graveurs. Il en donnera quatre tous les mois.

Le même Oeuvre, vend aussi une très-jolie Estampe en hauteur d'après un beau Tableau de M. Oudry ; c'est un petit Paysage, où l'on voit dans un Marais un Chien Barbet qui chasse un Canard, très heureusement gravé par le sieur *Guelard*.

Le même Graveur a fini depuis peu deux petits Paysages en large, avec Figures et Animaux, d'après *Van-Boom*, qu'on vend avec succès chez le même Marchand.

Attentifs à publier le progrès des Beaux-Arts, nous n'avons garde de négliger les évenemens qui les rendent celebres. On écrit de Madrid, que les Habitans de *Ronda*, dans le Royaume de Grenade, ont fait construire sur la *Guadiana*, dans un endroit nommé le *Tajo*, un Pont d'une seule Arche, laquelle a cinquante-sept toises de hauteur, sur vingt-quatre de largeur ; *Don Jean Camacho* et *Don Joseph Garcia*, celebres Architectes de Cordoüe, ont été chargez de la conduite de cet Ouvrage, qui a été achevé en 8. mois.

Digitized by Google

DESCRIPTION d'un Tabernacle *de Marbre blanc veiné, de cinq pieds et demi de large, sur quatre pieds cinq pouces de hauteur.*

CE Tabernacle est composé d'un Coffre pour renfermer le S. Ciboire, fermé par une porte, sur laquelle est représenté un Ciboire cizelé, garni de Pierreries, avec des rayons et la Mâne tombant du Ciel, des grapes de raisins et autres attributs du Sacrifice, monté sur sa baze, acompagné de chaque côté d'un gradin, orné de moulures, quart de rond et agraphes.

Au-dessus de ce Coffre est une Niche en plein ceintre, couverte d'une calotte, coupée verticalement.

Le fond de cette Niche est orné de Miroirs et Fleurons, et doit servir pour l'Exposition.

La Calotte est ornée de côtes de Melon, l'archivolte de rozettes dans leurs caisses, et elle est surmontée d'une boule et d'une Croix, avec guirlandes.

La Niche est soutenuë par quatre colonnes et deux pilastres à trois faces chacun, avec canelures et baguettes, ornées de leurs bazes, chapiteaux et entablement, d'Ordre Ionique, regnant sur les colonnes, pilastres, fond de la Niche et sur les arrieres-corps.

Les Colonnes et Pilastres sont montez sur leurs Dez, Cartouches en blanc, disposez à recevoir les Armes de la Personne qui achetera l'Ouvrage, et les piédestaux sont ornez de moulures, bazes et corniches, regnants, ainsi que l'entablement, sur les arrieres-corps.

A côté des colonnes sont deux Anges Adora-

Digitized by Google

teurs, de ronde-bosse, posez sur leurs piédestaux, avec moulures, bazes et corniches et sur leurs enroulemens.

L'Arriere-Corps est composé de chaque côté de pilastres cannelez, avec leurs bazes, chapiteaux et entablement, semblables à ceux dont on vient de parler, et ornez de Miroirs, Médaillons, Rinceaux et autres ornemens, terminez de chaque côté par un enroulement et avec bazes et guirlandes. Tout l'Ouvrage est terminé en haut par des bandes surmontées de torcheres.

Les Miroirs, Médaillons, Agraffes et Rozettes et autres ornemens, sont de bas-relief et pris dans l'épaisseur du Marbre.

Le Corps du Tabernacle est de Marbre blanc veiné, des plus beaux et des plus riches, et les arrieres-corps, gradins et figures, de Marbre blanc de lait veiné, qui se raccordent parfaitement et font un effet merveilleux.

Cet Ouvrage, auquel on peut ajouter autant de gradins et d'arrieres-corps que l'on voudra pour l'ajuster à l'endroit où il sera mis, est travaillé avec tout le goût et la délicatesse possible; il a été regardé par les plus habiles Architectes de Paris, comme un Chef-d'œuvre d'Architecture.

Ce riche Morceau a été fait par le sieur *Pierre Mallerot*, Sculpteur et Marbrier à Paris, connu sous le nom de *Dela Pierre*, et sur ses Desseins; cet habile Ouvrier a fait plusieurs Ouvrages en Marbre dans Paris et dans les Provinces, dont les principaux sont :

Le grand Autel et le Tombeau du Cardinal de Richelieu à la Sorbonne, sur les Desseins de M. Girardon.

Le grand Autel des Jacobins du Fauxbourg S. Germain.

Digitized by Google

Le rétablissement des quatre grands Arcs doubleaux du Dôme des Invalides, qui menaçoient ruine après la perfection de l'Ouvrage, ayant été construits de pierre tendre, qu'il a fallu arracher l'une après l'autre et remettre à la place de la pierre plus solide ; cet Ouvrage a été fait sous les yeux de M. Mansard.

La Chapelle de Mrs de Pompone, à S. Merry.

Celles de Mrs de Crequi et de Louvois, aux Capucines.

Le Mausolée de M. Girardon, à S Landry.

Il a fait chez le Roy, dans le Parc de Versailles, la Colonade et autres Pieces, tant dans les Apartemens, que dans les Bosquets.

Le Péristile et la Galerie du Château de Trianon.

Le grand Autel d'une Paroisse de la Ville d'Amiens.

Le Mausolée de Mrs du May, à Gravelines.

Le grand Autel de la Chartreuse de Bourgfontaine, dans la Forêt de Villers-Cotterets. Et autres Ouvrages, tant chez le Roy, les Seigneurs, Maisons Religieuses, que chez les Particuliers.

Ceux qui auront la curiosité de voir cet Ouvrage pouront s'adresser au sieur Mallerot, petit-fils de l'Auteur, chez M. Lemoine, Notaire, ruë de Bussy, à Paris, ou à M. Benoist, Marchand Confiseur, ruë de la vieille Monnoye, à la Pomme d'or, chez qui il est actuellement posé et en état d'être vû.

Le sieur *De Nielles*, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel de Ville de Paris, a fait la découverte depuis quelques années, d'un Remede infaillible pour la guérison des Ecrouelles, qui attaquent les glandes de la gorge, sans qu'il soit besoin

Digitized by Google

de faire d'ouvertures ni ne mettre des Emplâtres. Son Remede est le plus grand Fondant qu'il y ait en Medecine ; on le prend interieurement, et il est aussi aisé à prendre qu'un grain de Poivre ; il purifie la masse du sang, fond les glandes gonflées et obstruées, aussi bien que celles qui sont ouvertes, sans y mettre d'Emplâtre, &c. Le sieur De Nielles a guéri plusieurs personnes de distinction, la bienséance ne lui permet pas de les nommer. M. Maréchal, Premier Chirurgien du Roy, a connoissance de la guérison de plusieurs personnes qu'il lui a mises entre les mains. Le sieur De Nielles est, outre ceux là, en état de faire voir plusieurs Particuliers qu'il a guéris à Paris. Sa demeure est *ruë du Martois*, vis à-vis le grand Portail de S. Jean en Gréve, à Paris. Ceux qui voudront lui écrire à ce sujet, auront la bonté d'afranchir le Port.

Le sieur le *Carlier*, gendre de deffunt sieur *Porcheron*, continuë la même Pommade composée de Simples, autorisée par Lettres Patentes du Roy, accordées à deffunt Porcheron et à ses successeurs, enregistrées au Parlement, aprouvées de M. le premier Médecin du Roy, de M. Helvetius, Médecin ordinaire de S. M. et Premier Medecin de la Reine, et de Mrs les Doyen et Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, lesquels ont eux-mêmes guéri par le seul liniment et frottement de cette Pommade, plusieurs Malades de Rhumatismes invererez, goutteux, douleurs de nerfs, nerfs retirez, sciatiques, paralysies et Enquilauses dans les boëtes des genoux, qui ne cédoient point aux Remedes ordinaires ; elle guérit aussi les playes abandonnées, elle fait transpirer l'humeur au dehors sans

Digitized by Google

aucunes cicatrices ; elle ne se corrompt jamais et peut se transporter en toutes sortes de Pays. La même Pommade guérit les maux de tête et les fluxions. Il donne la maniere de s'en servir. Les Pots sont de cinquante sols et de cent sols, cachetez de son cachet.

Il demeure à Paris, ruë Pavée, Quartier saint Sauveur, derriere la Comédie Italienne, proche la ruë Françoise, au premier Apartement, où son Tableau est exposé.

Le sieur *Dugeron*, ancien Chirurgien d'Armée, continuë, en vertu de ses Approbations, de donner avis qu'il a fait la découvere d'un Remede sans goût, qui préserve les Dents de se gâter et de tomber, quoique sujettes par les indices qu'il fait connoître en les nettoyant ou visitant, et par d'autres Remedes il guérit le mal de Dents et les Gencives ulcerées tendant à scorbut ; du tout il donne l'usage et met son nom et le prix sur ses Boëtes et Bouteilles ; il y en a de deux et de trois livres. Si demeure avec Tableau est *à Paris, ruë du Four, près S. Eustache.*

Le sieur *Durand*, Expert pour les Dents, reçû à S. Côme, continuë de distribuer son Opiat, qui en conservant l'émail des Dents, produit la régeneration des Gencives, dissout le sang grossier, dont les Gencives ne sont souvent que trop farcies, raffermit la dent vacillante, empêche que l'on ne sente de la bouche et répare les mauvais effets de certains drogues qui ne blanchissent les dents pendant un temps, que pour les perdre bientôt après.

Le sieur Durand, toujours apliqué à la perfection de son Art, annonce en même-temps un Elixir propre à calmer les douleurs de dents, à net-

Digitized by Google

toyer les gencives, et à guérir les abscès. Il donne la maniere de s'en servir, aussi-bien que de son Opiat. Les Pots d'opiat rouge sont de 3. livres et de 6. livres, de-même que les Bouteilles de son Elixir. Ils se transportent dans les Provinces les plus éloignées, et ils sont cachetez.

Il va le matin où on le mande et l'après midi on le trouve chez lui. *Sa demeure est avec Tableau, ruë S. Honoré, à la Coupe d'or, vis-à-vis la Croix du Trahoir.*

AIR BACHIQUE.

DAns une paix enchanteresse,
Mes jours sont enchaînez par des plaisirs nouveaux;
J'aime à rire et boire sans cesse,
Et je goute un parfait repos;
Car on ne voit chez moi ni femme ni Maîtresse.

CHANSON.

MA femme te paroît aimable,
Ami, je t'en crois amoureux;
Par un accord à l'amiable,
Je puis satisfaire tes feux;
Mais il faut aussi que ton ame
Se fasse en ma faveur un effort plus qu'humain;
Je veux bien te ceder ma femme,
Si tu veux me ceder ton vin.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

SPECTACLES.

LE 9. May, les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation de la *Mere confidente*, Comédie nouvelle en Prose et en trois Actes, de M. de Marivaux, qui fut generalement aplaudie, par le mérite de la Piece, et par le jeu des Acteurs; elle fait un extrême plaisir, et attire beaucoup de monde à l'Hôtel de Bourgogne.

L'Action de cette Piece se passe dans une Maison de Campagne. *Dorante*, Amant d'*Angelique*, ouvre la Scene avec *Lisette* Suivante d'Angelique; il prie Lisette de lui être favorable auprès de sa Maîtresse, et lui promet de faire sa fortune, s'il a le bonheur d'épouser cette charmante Personne; Lisette lui promet tous les bons offices qui dépendront d'elle; mais elle ne sçait comment le faire parvenir au bonheur où il aspire, quand il lui aprend, qu'il n'a pour tout bien que sa légitime, tandis qu'Angelique est un des plus riches partis; elle lui promet cependant de le servir malgré l'obstacle que sa mauvaise fortune opose à son

Digitized by Google

bonheur ; comme Angelique doit bien-tôt venir au rendez-vous que Lisette lui a donné, sans l'instruire que Dorante doit s'y trouver, elle dit à cet Amant de s'éloigner un peu pour lui donner le tems de parler en sa faveur à sa Maîtresse, avant qu'il vienne l'entretenir lui-même.

Angélique vient ; Lisette affectant un air chagrin, lui dit, qu'il ne faut plus penser à Dorante, et qu'elle a des choses à lui annoncer qui lui feront prendre le parti de renoncer à son amour ; Angélique lui demande avec empressement ce qu'elle peut avoir apris qui l'oblige à ne plus penser à son Amant ; Lisette lui dit que c'est qu'il est tres disgracié du côté de la Fortune ; Angélique lui répond genereusement qu'elle aura assez de bien pour elle et pour lui ; Lisette lui représente que *Madame Argante*, sa Mere, n'aura pas des sentiments si nobles ; Angelique la rassure, fondée sur la tendresse que sa Mere a pour elle. Les choses étant ainsi disposées, Dorante, qui ne s'étoit éloigné que pour donner le temps à Lisette de parler en sa faveur, arrive ; Angélique le reçoit avec des sentiments de bonté qui redoublent l'amour qu'il a pour elle ; Lisette s'aperçoit que *Lubin*, Jardinier de Madame Argante les écoute,

Digitized by Google

elle conseille à Angélique de se retirer.

Lubin aproche, il dit à Dorante et à Lisette qu'il a tout entendu ; et leur fait tant de peur, qu'ils prennent la résolution de le mettre dans leurs interêts à force d'argent ; ils le chargent de leur servir d'espion ; la convention étant faite et acceptée, Dorante et Lisette se retirent à l'aproche de Madame Argante, qui se doutant de quelque chose au sujet de sa fille, charge Lubin d'observer toutes ses démarches, et de lui en rendre un compte fidelle ; Lubin lui répond naïvement que cela ne se peut en conscience, puisqu'il est payé pour l'espionner elle-même. Madame Argante aprend de lui, qu'Angelique aime un jeune homme qui s'apelle Dorante ; Elle lui promet de le bien récompenser, s'il continue à l'instruire de tout ce qui se passera entre ce Dorante et sa fille. Lubin ne balance pas à accepter cette seconde charge d'espion, et se retire voyant aprocher Angelique.

Madame Argante annonce à Angélique le dessein qu'elle a formé de la marier à *Ergaste* ; Angelique la prie de ne la pas contraindre à épouser un homme qu'elle ne sçauroit aimer ; Madame Argante lui promet de ne faire jamais de violence à

Digitized by Google

son inclination ; elle lui vante la tendresse qu'elle a toujours eue pour elle, et lui demande en récompense de la regarder à l'avenir, plutôt comme son Amie que comme sa Mere ; Angélique charmée de tant de bonté, se livre entierement à elle, et porte la confidence jusqu'à lui déclarer l'amour qu'elle a pour Dorante ; à cet aveu ingenu, Madame Argante oubliant le nom d'Amie pour reprendre celui de Mere, Angelique se repent de son ingenuité ; Madame Argante répare l'imprudence qui lui est échapée par de nouvelles protestations d'amitié, et par là elle acheve de tirer le secret de sa Fille, à qui elle fait entendre que la plûpart des Amans sont trompeurs, et qu'ils ne se prévalent de la foiblesse qu'on a pour eux que pour en triompher. Angélique est si touchée des tendres remontrances de sa Mere, qu'elle lui promet de congédier Dorante. Madame Argante étant sortie, Lubin vient aporter à Angélique une Lettre de Dorante, qu'elle refuse.

Au second Acte, Dorante vient chercher la réponse à sa Lettre ; Lubin dit qu'Angelique n'ayant pas voulu la recevoir, il l'a remise à sa Suivante.

Lisette vient rapporter la Lettre en question à Dorante, à qui elle dit qu'elle

 ne

Digitized by Google

ne comprend rien à ce refus, après les tendres protestations qu'elle vient de lui faire; elle ajoute qu'Angélique est dans la plus mauvaise humeur où elle ait jamais été.

Angélique arrive, toute remplie encore des sages leçons de sa Mere; elle fait un nouveau crime à Dorante de l'audace qu'il a, de se présenter à ses yeux après l'injure qu'il vient de lui faire, en prenant la liberté de lui écrire. Dorante ne peut soûtenir la dureté de ce reproche, auquel il n'avoit garde de s'attendre; la fidelle Lisette lui dit tout bas de se retirer pour un moment; Angélique penetrée de la douleur de son Amant, se repent de l'avoir si mal traité, et voudroit qu'on le rapellât pour calmer les transports où il lui a paru s'abandonner.

Ergaste avec qui sa Mere a formé le dessein de la marier, ne pouvoit se présenter à elle dans une conjoncture plus défavorable; elle le reçoit avec une froideur qui va jusqu'au mépris; c'est une espece de Philosophe qui ne ne dit pas un mot, qui ne fisse bâiller ceux qui l'entendent, l'accueil qu'on lui fait le congédie bien tôt. Après sa prompte retraite, Lisette renouë la conversation dont le triste Dorante étoit l'objet; elle parle si efficacement en

Digitized by Google

sa faveur, qu'Angélique consent qu'on le rapelle, s'il en est encore temps ; Lisette l'apelle ; il revient ; on lui pardonne le passé ; mais il s'agit de prendre des précautions contre l'avenir ; Lisette lui aprend qu'Ergaste vient pour épouser Angélique ; Dorante au désespoir, propose un enlevement à Angélique ; elle en reçoit la proposition avec colere ; Dorante ne se rebute pas ; il presse, il soupire, il gémit, il ébranle Angélique ; Lubin, nouvel espion de Madame Argante, écoute tout, et fait connoître par des *à parte* qu'il redira tout à celle qui l'employe. Dorante et Angélique s'étant retirez à l'aproche de Madame Argante, Lubin ne manque pas d'éxercer sa charge de double espion ; Elle lui ordonne de faire venir Angélique.

Madame Argante prend le parti de dissimuler avec une fille qui lui est si chere, et qu'elle espere ramener à son devoir. Angélique vient ; Madame Argante lui demande si elle a revû Dorante ; Angélique lui répond avec son ingenuité ordinaire, qu'elle la revû, mais que ce n'a été que pour le congédier. Madame Argante l'embrasse tendrement, lui vante sa victoire ; Angélique est confuse de mériter si peu les Eloges d'une si tendre

Digitized by Google

Mere ; elle se jette à ses pieds, et lui avouë qu'elle vient de la tromper pour la premiere fois ; cette Scene est très pathétique de part et d'autre ; Angélique confesse, les larmes aux yeux, que Dorante lui a proposé un enlevement auquel elle n'a eu garde de se prêter ; mais elle ne se prête pas davantage à l'Hymen que sa Mere lui propose ; elle lui fait entendre qu'elle ne poura jamais aimer Ergaste, et qu'elle ne sçauroit lui répondre de triompher de l'amour qu'elle a pour Dorante. Madame Argante ne sçachant plus à quoi se résoudre, dit à Angélique, qu'elle veut parler à Dorante, et que comme il ne la jamais vûë, elle pourra passer à ses yeux pour la Tante et non pour la Mere de sa Maîtresse ; Angélique lui promet de le disposer à cette entrevuë, et par un secret pressentiment, elle s'en promet un heureux succès.

Comme l'ordre des Scenes peut avoir échapé à notre mémoire, nous prions le Lecteur de nous en pardonner le déplacement. Nous allons abréger ce qui reste. Au troisiéme Acte, Ergaste instruit par Lubin, sans aucun dessein de la part de cet espion, à qui un secret échape, lors qu'il croit le mieux garder, s'explique avec Dorante son Neveu, qui ne le croyoit

Digitized by Google

pas en ce lieu, et qui le soupçonnoit encore moins d'être l'Epoux que Madame Argante destinoit à sa Fille; il aprend que ce neveu qui lui est cher, est aimé d'Angelique autant qu'il l'aime; dès ce moment il prend son parti en homme sage, sans en rien faire connoître à Dorante, qui est au désespoir d'avoir un Rival si respectable. Dorante promet à son oncle de ne plus penser à Angélique; Ergaste lui dit, sans s'expliquer plus clairement, d'aller toujours son chemin. Ces paroles qui semblent prononcées sur un ton ironique, ne le rassurent pas; Angélique vient, il la presse plus que jamais de consentir à l'enlevement qu'il lui a proposé, et pour lequel il lui dit qu'il a tout préparé; elle lui défend de lui en parler davantage, et le fait consentir à une entrevuë avec la Tante en question, sans l'avertir que c'est sa Mere. Dorante lui promet de suivre ce qu'elle lui prescrit, et se retire plus désesperé que jamais. Madame Argante vient; Dorante est aussi-tôt rapellé, elle lui fait tant d'horreur de la proposition qu'il a fait à une fille vertueuse de se laisser enlever, qu'il en témoigne un véritable repentir; cette Scene est dialoguée avec un art infini; et Madame Argante reconnoît un si grand fond de

Digitized by Google

probité en Dorante, qu'elle dit à Angélique : *Ma Fille, je vous permets d'aimer Dorante* : Ces dernieres paroles charment également Angélique et Dorante ; mais pour mettre le comble à leur joie, Ergaste vient retirer la parole qu'il a donnée à Madame Argante, et lui propose à sa place Dorante son Neveu, à qui il assure tout son bien ; il demande grace pour Lisette ; on lui a trop d'obligation pour lui rien refuser.

Les Représentations de la Tragédie d'*Aben-Saïd* de M. le Blanc, continuent toujours avec le même succès, et triomphent de la saison. Elle fut jouée pour la onziéme fois le 29. de ce mois. En attendant que l'impression de cette Piece nous mette en état d'en faire un Extrait d'étaillé, nous prévenons la juste impatience de nos Lecteurs par l'argument qui suit : elle est actuellement sous presse, chez Prault le fils, Quay de Conti.

Aben-Saïd, Empereur des Mogols, et l'un des Successeurs des anciens Califes, pressé par son amour pour *Sémire*, Femme d'Hassan, forma le dessein de la ravir à son mari, fondé sur une loi qui le mettoit en droit d'ordonner un pareil divorce ; quoique cette loi eut perdu de

Digitized by Google

sa force par une longue interruption, qui sembloit l'avoir tout-à-fait abolie ; Aben-Saïd voulut la faire revivre en sa faveur. Indigné des refus d'Hassan, qui aimoit trop Sémire pour la ceder à un Rival, il chargea un de ses Visirs de l'aller enlever ; Hassan la deffendit contre son cruel ravisseur, qui l'ayant laissé pour mort, emmena sa proye dans le Palais du Sultan. Dans le tems de cet enlevement, l'Emir, Pere de Sémire, étoit occupé par des Rébelles qu'il rangea sous l'obéissance de son Maître. Cette expédition étant heureusement achevée, il en rendit compte par une Lettre à Aben-Saïd, et l'assura de son prochain retour. Le Sultan déja irrité de la résistance de Sémire, trop fidelle à son Epoux immolé, fut frapé du retour dont il étoit menacé ; il donna ordre de faire arrêter l'Emir aussitôt qu'il seroit arrivé ; il ne fut que trop obéi ; Ilcan secondé par le Visir qui avoit enlevé Sémire, et brulant de la soif de regner, lui répondit de l'emprisonnement de l'Emir, qu'il consideroit comme le principal obstacle à son ambition ; mais ce brave General des Mogols se fit jour, le Sabre à la main, jusqu'auprès de son Maître, devant lequel il mit les armes bas, en mettant sa tête entre ses mains.

Digitized by Google

Le Sultan ne put soûtenir ses justes reproches sur le meurtre de son Gendre ; il le pria d'oublier le passé, et le retablit dans sa Dignité, dont son dernier attentat sembloit le dépoüiller. Ilcan et son perfide complice n'en furent que plus animés à perdre un Chef adoré du Peuple et des Soldats. Ils aprirent qu'Hassan qu'ils avoient cru mort, étoit encore en vie, et revenoit pour ravir sa chere Sémire à l'amoureux Sultan. Ilcan que ce malheureux Epoux avoit toûjours honoré de sa confiance, prit le parti de l'artifice pour le perdre plus surement ; il feignit d'entrer dans ses ressentiments contre son opresseur ; il lui promit de l'introduire secretement dans le Palais ; ce fut là que la fidelle Sémire revit son cher Epoux avec des transports au-dessus de toute expression. L'Émir les joignit, et leur fit entendre le péril auquel ils s'étoient exposés par la perfidie d'Ilcan et du Visir qui le secondoit dans tous ses crimes ; ce dernier fut immolé par la main même de celui à qui il croyoit avoir donné la mort. Ilcan ayant tout disposé pour monter sur le Thrône par la mort du Sultan, se sert de son artifice ordinaire pour mettre Hassan dans ses interêts ; Hassan détestant sa perfidie,

Digitized by Google

lui répond en parlant d'Aben-Saïd :

C'est un Tiran pour moi, qui pour vous ne l'est pas.

Cependant l'Emir à la tête d'un nombre de ses braves Amis qu'il ne vouloit employer qu'à la délivrance de son Gendre et de sa Fille, ayant apris la conjuration d'Ilcan, changea son premier dessein en celui de défendre son Maître ; il fut blessé d'un coup mortel, et vint mourir aux yeux d'Aben Saïd, après avoir donné la mort à Ilcan, et dissipé le reste de la conspiration. Aben-Saïd fut si touché de la fidelité et de la mort de l'Emir, qu'il renonça à son injuste amour, et rendit Sémire à son Epoux ; il le revêtit de la Dignité de son Pere ; et comme l'injuste loi qu'il avoit voulu faire revivre pour servir son coupable amour, avoit pensé lui couter la vie et l'Empire, il l'abolit pour jamais. La Dlle du Fresne qui remplit le Rôle de Sémire, le joüe avec tout le pathétique, la finesse et l'intelligence possible.

Le Lundy 23. May, les Pensionnaires du College de Louis le Grand, réprésenterent devant une très-nombreuse et magnifique Assemblée, la Tragédie de *Jonathas et David*, ou le Triomphe de l'Amitié. Le

Digitized by Google

Le sujet de cette Piéce est tiré du premier Livre des Rois, depuis le 17e. Chapitre jusqu'au 28e. inclusivement. L'amitié mutuelle de Jonathas et de David, leurs malheurs, leur séparation, leurs adieux, &c. *Anima Jonathæ conglutinata est animæ David, et dilexit eum Jonathas quasi animam suam.* 1. Reg. cap. 18. ℣. 7. et alibi.

Et osculantes se alter utrum fleverunt pariter, David autem amplius. Dixit ergo Jonathas ad David : vade in pace. 1. *Reg. cap.* 20. ℣. 42. La Scene est dans un bois où Saül avoit coutume de camper durant la guerre des Philistins.

Et pour servir d'intermede à la Tragédie, on réprésenta la *Fontaine de Jouvence*, ou le Vieillard rajeuni.

Le dessein de cette Piéce est d'aprendre que l'enfance est le tems le plus heureux de la vie; cependant que quand elle est passée, on ne doit plus la souhaiter; mais songer seulement à faire un bon usage de l'âge où on se trouve, quel qu'il puisse être. C'est pour cet effet que l'on réprésente un Vieillard qui désire de rajeunir, et qui n'a pas plutôt obtenu l'accomplissement de ses vœux, qu'il se repent de son changement.

Digitized by Google

Le 31. May, l'Académie Royale de Musique donna la douziéme et derniere Représentation du Ballet des *Graces*, et le 2. Juin elle remit au Théatre celui des *Fêtes de Thalie*, réprésenté avec un très-grand succès en 1714. et repris en 1722. Le Poëme est de feu M. de la Font, mort en Mars 1725. Ce Poëte est connu par d'autres Ouvrages de Théatre qu'il a donnés avec succés à l'Opera et à la Comédie Françoise; et la Musique est de M. Mouret. Cette derniere Reprise n'a pas démenti le succès que ce Ballet eut dans sa nouveauté, il est reçû aujourd'hui très favorablement du Public, et goûté autant qu'il l'ait jamais été.

On a apris de Londres, que le 8. de ce mois on y représenta sur le Théatre du commun Jardin, un nouvel Opéra Italien, intitulé *Alcine*, qui fut fort aplaudi. Cette Représentation fut honorée de la présence de la Reine, du Prince de Galles, et des Princesses.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

LEs Lettres de Petersbourg, marquent que la Czarine a actuellement sur pied 108. Régimens d'Infanterie, 31. de Cavalerie et 54. de Dragons, en y comprenant les Régimens de Milices.

POLOGNE.

L'Anniversaire du Couronnement de la Czarine fut celebré le 9. May à Warsovie, avec beaucoup de magnificence; l'Electeur et l'Electrice dînerent en public à une table de 50. couverts, et après le dîner, qui dura jusqu'à cinq heures du soir, la Cour se rendit dans l'Appartement de l'Electrice, où il y eut Jeu et Concert; à huit heures cette Princesse descendit dans le Jardin du Palais, qui étoit illuminé et au milieu duquel on avoit élevé un Arc de Triomphe, orné de plusieurs Emblêmes et de diverses Inscriptions à l'honneur de S. M. Czarienne. L'Electeur et l'Electrice souperent avec les Ministres Etrangers et les Personnes les plus distinguées de leur Cour, à une table de 100. Couverts, servie dans le Salon du Pavillon qui est au bout du Jardin.

Plusieurs Paysans de l'Ukraine Polonoise, ont pris les armes pour chasser de leur Province les Troupes Moscovites qui y sont en quartiers, et ils ont choisi pour leur Chef le Capitaine Medwodz,

Digitized by Google

wodz, Cosaque de naissance et renommé pour sa valeur et pour son expérience.

Les Partisans de l'Electeur de Saxe avoient publié que le Prince Ismaïloff s'étant aproché du Camp des Starostes Maschalski et Paschkouski, avec un corps considerable de Troupes Moscovites, ce General leur avoit fermé tous les passages par lesquels ils pouvoient se retirer, et qu'ils avoient été obligez d'envoyer au Prince Radzivil, chargé par l'Electeur de Saxe de traiter avec eux, des Députez pour lui offrir de ce soumettre à ce Prince. Ces bruits ont été détruits par les nouvelles qu'on a reçûes depuis, et l'on a eu avis que ces deux Starostes étoient demeurez fideles au Roy, ainsi que la plus grande partie de leurs Troupes, et que les ayant divisées en plusieurs Corps, ils étoient décampez avant que le Prince Ismaïloff, eût pû être informé de leur retraite.

Les Seigneurs et les Gentilshommes du Palatinat de Podolie, attachez à l'Electeur de Saxe, ont fait de nouveaux efforts pour attirer dans son parti le Comte Sapieha, Grand-Trésorier de Lithuanie, qui a passé le Dnyester et est entré dans la Valachie avec le Corps de Troupes qu'il commande; mais ce Comte a répondu aux Députez qu'ils lui ont envoyez, que rien ne pouroit l'engager à trahir son devoir.

On a apris de Warsovie, que quatre Régimens Saxons avoient reçû ordre de retourner en Saxe, et que les Troupes Moscovites que la Czarine s'est engagée à fournir à l'Empereur, marchoient avec toute la diligence possible vers la Silesie.

On a été informé par les mêmes Lettres, que le Primat, à qui la Czarine avoit fait esperer de lui accorder la liberté d'aller à Lowitz, devoit

Digitized by Google

être transferé incessamment à Pultoski en Ukraine, et que le Colonel Devitz, qui commande les Troupes destinées à l'escorter, ne lui avoit accordé que quelques jours pour se préparer à ce voyage.

ALLEMAGNE.

ON a reçu avis par un Courier arrivé de Hongrie, que les Mécontens de ce Royaume qui se sont assemblez sur les Frontieres de Transylvanie, continuoient de commettre beaucoup de désordres; qu'ils avoient brûlé le Bourg de Teutschen Stadt, qu'ils s'étoient rendus maîtres d'un Fort sur le bord de la Theisse, d'où ils avoient enlevé une quantité considerable de Poudre et plusieurs Pieces de Canon, et qu'ils avoient défait entierement un Détachement des Troupes Imperiales.

M. Kinner, Résident de l'Empereur auprès de l'Electeur de Saxe, a écrit à S. M. I. que le Comte de Munich avoit donné des ordres pour presser la marche des Troupes Moscovites destinées à passer en Silesie, et on vient d'aprendre par un Courier du Comte de Welseck, que la premiere colonne de ces Troupes étoit arrivée sur la Frontiere de cette Province.

ITALIE.

LEs Prêtres de l'Eglise de N. Dame de Constantinople ont reçû ordre du Cardinal Acquaviva, de mettre sur la porte de leur Eglise les Armes du Roy d'Espagne, à la place de celles de l'Empereur.

On mande de Venise que M. Ange-Emo y avoit amené de Constantinople trois Neveux du

Digitized by Google

Prince de Moldavie, qui après y avoir passé quelque temps se rendront à Padoüe pour y aprendre les Belles-Lettres et la Philosophie.

On a apris par d'autres Lettres, que la Batterie élevée contre le Fort de Monte-Filippo, n'ayant pas produit l'effet qu'on en attendoit, on en avoit établi une autre qui avoit commencé à tirer le 9. du mois passé, que le 12. et le 13. cette nouvelle Batterie avoit démonté plusieurs Canons des Assiegez, et que le 15. une Bombe étant tombée sur leur Magazin à Poudre, et y ayant mis le feu, ils avoient été obligez de se rendre à discrétion.

On a sçû en même-temps que le lendemain la Garnison de Porto-Hercole, et celle du Fort de l'Etoile, avoient demandé à capituler; que tous les Soldats qui composoient l'une et l'autre avoient été faits prisonniers de guerre, et que les Officiers s'étoient engagez à ne point porter les Armes pendant un an contre les Puissances Alliées.

De Naples et Sicile.

ON a reçû avis de Messine, que le 16. du mois dernier le Roy s'y étoit embarqué pour se rendre à Palerme, où S. M. étoit arrivée le 18. au matin, que n'ayant pû descendre à terre sur le champ, parce que les préparatifs pour sa réception n'étoient pas encore achevez, elle avoit dîné sur la Galere qu'elle montoit, et que l'après midi elle étoit débarquée et étoit entrée en Carosse dans la Ville, où elle avoit été reçûë par les Magistrats, au bruit de plusieurs salves de Canon et de Mousqueterie et des acclamations réiterées du Peuple.

Ces Lettres ajoûtent que le Roy doit être cou-

Digitized by Google

ronné incessamment à Palerme, en qualité de Roy de Sicile, et que le jour fixé pour cette Cérémonie, S. M. feroit à cheval son Entrée dans la Ville.

Le Comte de Marsillac a reçû un Courier, par lequel le Roy a envoyé ordre de faire mettre à execution les Brefs de tous les Prélats que le Pape a nommez aux Evêchez vacants dans ce Royaume, et l'*Exequatur* du Bref du Cardinal *Spinelli*, lui ayant été envoyé, M. Maïello, Chanoine de la Cathédrale, a pris possession de l'Archevêché de Naples, au nom de ce Cardinal.

On écrit de Naples, que le Roy des deux Siciles a envoyé ordre au Comte de Marsillac de lui envoyer une Liste des Familles Nobles qui ont le plus souffert des malheurs de la guerre dans le Royaume, et qu'on donnera à chacune une certaine somme pour les dédommager.

On vient d'aprendre que le 2. de ce mois la Ville de Siracuse s'étoit renduë aux mêmes conditions qui ont été accordées à la Garnison de la Citadelle de Messine.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

LE Roy de la Grande-Bretagne, qui étoit parti de Londres le 28. May à 5. heures du matin, débarqua à Hellevoët-Sluys, et Sa Majesté Britanique, après y avoir vû le Prince d'Orange, continua sa route vers Rotterdam, où elle arriva vers les dix heures, et où elle fut reçûë au bruit de plusieurs salves de Canon. Elle se rendit le lendemain à deux heures et demi du matin à Utrecht, et elle s'est si peu arrêtée dans toutes les Villes par lesquelles elle a passé, qu'on compte qu'elle doit être arrivée le 2. Juin au plus tard à Hanover.

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

LE 2. de ce mois, la Reine se rendit à Kensington, et S. M. y fit assembler le Conseil, dans lequel après que l'Amiral Wager eut confirmé que le Roy étoit arrivé à Helvoët-Sluys, on lût les Patentes qui nomment la Reine Régente du Royaume. La Reine monta ensuite sur le Trône, et ayant pris possession de la Régence, elle présida au Conseil. Le 4 S. M. donna une Audience particuliere au Comte de Montijo, Ambassadeur du Roy d'Espagne, et ce Ministre lui communiqua quelques Dépêches qu'il avoit reçûës de Madrid, par un Courier extraordinaire. Le 3. Don Antoine-Marc Azevedo, Envoyé du Roy de Portugal, eut aussi Audience de la Reine, qui fit partir le soir un Courier pour Hanover. On compte que la Reine fera bien-tôt la Revûe des trois Régimens des Gardes à pied. Le Duc d'Argyle a été nommé par le Roy pour faire celle des Troupes qui sont en Ecosse, et celle des Troupes sur l'établissement d'Angleterre, sera faite par Mrs Evans et Wade, Lieutenans Generaux.

Le 7. les 25. Vaisseaux de guerre qu'on a équipez à Porstmouth, mirent à la voile sous les ordres de l'Amiral Norris. Le bruit qui avoit couru qu'on devoit mettre des Troupes de débarquement sur cette Flotte, étoit sans fondement, et l'on a augmenté seulement le nombre des Matelots destinez à son service.

Le 12. de ce mois, le Chevalier Charles Wager, Premier Commissaire de l'Amirauté, et le Lord-Archibald Hamilton, allerent chez le Comte de Montijo, Ambassadeur du Roy d'Espagne;

Digitized by Google

pagne, pour l'informer du départ de la Flotte, commandée par le Chevalier Jean Norris.

L'Amiral Cavendish s'est rendu à Porstmouth, où il doit prendre le commandement de l'Escadre qu'on y a équipée, et qui est composée de 18. Vaisseaux de guerre, dont un est du second rang, 6. du troisiéme, 4. du quatriéme, 3. du cinquiéme, et 4. du sixiéme. Les Commissaires de l'Amirauté ont ordonné d'embarquer des provisions pour trois mois sur les dix Vaisseaux qui sont à Spitead, sous les ordres du Contre-Amiral Stewart.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

FRançois-*Leopold*, *Prince Ragotzi*, qui vivoit retiré à Rodosto, lieu situé sur les bords de la Mer de Marmora, entre les Dardanelles et Constantinople, à 25. lieües de cette Ville, y mourut après une maladie de 10. ou 12. jours, le 8. Avril dernier, âgé d'environ 56. ans. Ce Prince, dont l'Ayeul, le Bisayeul et le Trisayeul avoient été Princes de Transilvanie, et dont la mere Helene de Sdrin, fille du malheureux Comte de Serin, s'étoit remariée au fameux Comte Emeric Tekely; étant suspect à la Cour de Vienne, avoit été arrêté au mois d'Avril 1701. et conduit prisonnier à Neustadt, mais s'étant échapé de sa prison le 7. Novembre suivant, il alla se mettre à la tête des Mécontens de Hongrie, qui le proclamerent Prince de Transilvanie au mois d'Août 1704. et encore le 28. Mars 1707. mais depuis les Hongrois ayant fait leur acom-

Digitized by Google

modement avec l'Empereur, il vint en France en 1713. et après avoir fait son séjour quelque tems à Paris, il se retira aux Camaldules près de Grosbois, Il y resta jusqu'en 1717. qu'il alla s'embarquer secretement à Marseille, d'où il se rendit en Turquie, où il a toujours demeuré depuis, estimé de la Cour Ottomane et aimé de tous ceux qui connoissoient ses grandes qualitez. Il avoit épousé le 25. Septembre 1694. Charlotte-Amelie de Hesse, fille de Charles Landgrave de Hesse-Rheinfelds-Wanfried, et d'Alexandrine-Julienne, née Comtesse de Leinenghen. Etant venuë à Paris au mois d'Octobre 1721. pour reclamer les Effets que le Prince, son Mary, avoit laissez lorsqu'il passa en Turquie, elle y mourut le 18. Février 1722. dans la 43. année de son âge, étant née le 8. Mars 1679. elle laissa deux Fils.

Le 2. May 1735. mourut à Lisbone, Dona *Bernarde de Tavora*, veuve en secondes noces de D. Rodrigue Loboda Silveira, 3e Comte de Sarzedas, et en premieres nôces de D. Jean Albert da Cunha et Tavora, troisiéme Comte de S. Vincent; elle étoit fille de D. Antoine-Louis de Tavora, second Marquis de Tavora, et de Dona Leonore-Marie-Antoinette de Mendonca.

Le même jour, mourut dans le Monastere Royal de S. Dominique de la Ville de Batalha en Portugal, Frere *Pierre Monteiro*, Religieux du même Ordre, Consulteur du S. Office, Examinateur Synodal de l'Archevêché de Lisbone Orientale, et du Prieuré de Crato, Prédicateur de la Chapelle de l'Infant D. François, et Académicien de l'Académie Royale d'Histoire Portugaise. C'étoit un Religieux fort sçavant.

Le 8. May, Philippe Anastasi, Napolitain,

Digitized by Google

Patriarche d'Antioche, Métropolitaine de la Syrie, *in partibus Infidelium*, depuis le 20. Décembre 1724. Chanoine de la Basilique de sainte Marie Majeure, Prélat Assistant au Trône Pontifical du 26. Decembre 1707. Examinateur d'Evêques, &c. mourut à Rome, âgé d'environ 79. ans. Il avoit été fait Archevêque de Sorrento, dans le Royaume de Naples, le 6. Avril 1699. et s'étoit démis au mois de Decembre 1724. de cet Archevêché en faveur de Louis Agnelle Anastasi, son Neveu, qui fut sacré le 27. Decembre 1724. et qui occupe actuellement ce Siege.

Le 13. May, mourut à Lisbone, à l'âge de 58. ans, D. *Philippe Mascarenhas*, troisiéme Comte de Cocolim, du Conseil du Roy, Député de la Junte ou Conseil des trois Etats du Royaume de Portugal, et cy-devant Colonel d'un des Regimens d'Infanterie de la Garnison de Lisbone, à la tête duquel il avoit servi avec valeur dans la derniere guerre.

Le 15. May, D. *Bonaventure-Emanuel Fernandez de Cordoüe*, Prêtre, Abbé de Rure, Chevalier et Commandeur de l'Ordre de S. Jacques, cy-devant Duc d'Atrisco, mourut à Madrid, dans la 46. année de son âge, étant né le 6. Septembre 1689. Il étoit fils de feu Felix Fernandez de Cordoüe de Cardone, et Requesens, neuviéme Duc de Sessa, Grand d'Espagne, mort au mois de Juillet 1709. à l'âge de 54. ans, et de Marguerite Folch d'Aragon, sa seconde femme.

Le 17. *Georges Frederic Charles*, Margrave, Régent de Brandebourg-Bareith-Culmbach, Chevalier des Ordres de l'Aigle noir, de l'Aigle blanc et de l'Elephant, mourut à sa Résidence de Bareith, dans la 47. année de son âge, étant né le 19. Juin 1688. il étoit fils ainé de feu

Digitized by Google

Chrétien-Henry, Margrave de Brandebourg-Culmbach, et Veverlingen, mort le 26. Mars 1708. et de Sophie Chrétienne, née Comtesse de Wolffstein, sa veuve, qui fait sa residence à Coppenhague, auprès de la Reine regnante de Dannemarck, sa fille, et il avoit succedé dans la Régence de Bareith au Margrave Georges Guillaume, son Cousin issu de germain, mort le 18. Decembre 1726. Il avoit été marié le 17. Avril 1709. avec Dorothée de Holsteins-Sunderbourg, née le 24. Novembre 1685. fille de Louis-Frederic, Duc d'Holstein-Sunderbourg Beck, Chevalier des Ordres de l'Elephant et de l'Aigle noir, General Feldt-Maréchal des Armées du Roy de Prusse, et Gouverneur de Koenigsberg, mort le 7. Mars 1728. et de Louise-Charlotte de Holstein-Augustenburg. Il s'étoit fait séparer d'elle le 3. Decembre 1716. après en avoir eu, 1. Sophie Chrétienne-Louise, née le 4. Janvier 1710. et mariée le 11. Avril 1731. avec Alexandre Ferdinand, Prince hereditaire de la Tour-Taxis, né le 15. Fevrier 1704. elle embrassa la Religion Catholique en 1732.

2. Frederic Guillaume, Prince hereditaire, et aujourd'hui, par la mort de son pere, Margrave Régent de Bareith, et Culmbach, né le 10. May 1711. Colonel d'un Regiment de Dragons au service du Roy de Prusse, et marié le 20. Novembre 1731. avec Frederique-Auguste-Guillelmine Sophie, Princesse Royale de Prusse, née le 3. Juillet 1709. fille aînée de Frederic Guillaume II. Roy de Prusse, Margrave de Brandebourg, Grand-Chambellan et Prince Electeur du S. Empire Romain, et de Sophie Dorothée de Brunswick-Lunebourg. Il a eu Elizabeth Sophie Frederique, née le premier Septembre 1732.

Digitized by Google

3. Guillaume Ernest, Prince de Bareith, né le 25. Juillet 1712. qui fut fait en 1733. Colonel d'un Régiment Imperial, par la démission du Margrave, son Pere, mais il mourut de la petite verole, au mois de Novembre de la même année sur la route d'Italie, où il alloit joindre ce Regiment.

4. Sophie-Charlotte Albertine, née le 27. Juillet 1713.

5. Et Sophie Guillelmine, née le 8. Juillet 1714. et mariée en 1734. avec Charles Edzar, Prince d'Oost-Frise, né le 19. Janvier 1716.

Le 20. May, mourut en son Château de Campbell-Town en Ecosse, Elizabeth Duchesse Douairiere d'Argyle, veuve d'Archibald, Duc d'Argyle, et mere de l'actuel Duc d'Argyle, du Comte d'Isla et de la Comtesse Douairiere de Bute. Elle étoit fille de Lionel Tallmarsh, Chevalier Baronet, (bisayeul du Comte de Dysart) et de la Duchesse Douairiere de Landerdale, que ce Chevalier avoit épousée.

ADDITION

Aux Nouvelles Etrangeres.

ON vient d'aprendre que M. Devitz, qui doit conduire le Primat à Pultoski en Ukraine, avec une escorte de Troupes Moscovites avoit reçû ordre de le remettre en liberté et de l'accompagner jusqu'à Lowitz, s'il se déterminoit à se soumettre à l'Electeur.

On mande de Vienne que le nombre des Mécontens du Royaume de Hongrie est augmenté considérablement, et que la plupart des habitans des Comtez de Zipps, de Sapor et de Zamblin, s'étant joints à eux, le comte de Carolis et le

Digitized by Google

Baron d'Orzi, ont demandé un nouveau renfort de Troupes pour s'opposer au progrès de la revolte. Les mêmes Lettres marquent que les difficultez qui avoient retardé l'entrée des Troupes Moscovites en Silesie, ayant été levées, la premiere colone de ces Troupes à dû continuer le 12. de ce mois sa marche, et que lorsqu'elle sera arrivée à Oppelen, on la partagera en deux Corps, dont l'un ira dans la basse Lusace, et l'autre se tendra sur la frontiere du Royaume de Bohême.

Le Conseil de Guerre a ordonné à l'Officier General qui commande dans le Tirol, d'y rassembler tous les Paysans les plus adroits à tirer, de leur donner des armes, et de les charger de la garde de divers postes le long de la frontiere du Trentin.

Les Lettres qu'a aporté le dernier courier dépêché par le Comte de Konigsg, marquent que les mouvemens des Troupes des Alliez ayant donné lieu à ce General de croire qu'elles se disposoient à l'attaquer, il avoit jugé à propos d'abandonner le Camp de San-Benedetto. On a sçû par le même Courier, que les Alliez s'étoient emparez des postes de Gonzaga et de Reggiolo.

On a reçû avis de Rome, que le 2. de ce mois le Pape tint un Consistoire public, dans lequel S S. donna le Chapeau au Cardinal Cenci, qui reçut ensuite les complimens du Sacré College, et qui alla l'après-midi, suivant la coutume, faire sa priere dans l'Eglise de S. Pierre, et rendre visite au Cardinal Doyen.

La Congregation chargée d'éxaminer si le Pape devoit recevoir cette année la Haquenée de

 la

de la part de l'Empereur, ayant jugé qu'il n'étoit pas convenable que S S. la reçût, le Cardinal Firrao en donna avis le 4. de ce mois au Prince de Sainte Croix, que S. M. I. avoit nommé son Ambassadeur pour la presenter. On assure que le Cardinal Cienfuegos dans l'audience qu'il eut le 6. du Pape, remit à S.S. une protestation à ce sujet, et que le 7. ce Cardinal dépêcha un Courier à l'Empereur pour l'informer de la résolution du Pape.

On écrit de la Haye, que le Marquis de Saint Gilles, Ambassadeur du Roy d'Espagne, donna le 19. une Fête au Marquis de Fenelon, à M. de Chavigny, à M. Greys, Ministre du Roi de Suede, aux Ministres des Electeurs de Baviere, de Cologne, de l'Electeur Palatin, et à plusieurs autres Personnes de distinction.

Selon les Lettres écrites d'Alger le 10. May, il y eut le 23. Avril un violent Ouragan, accompagné de pluye et de tonnerre. Les torrens formez par l'abondance de l'eau qui tomba des montagnes voisines, ont détruit la plûpart des maisons aux environs de la Ville, et plus de 300 personnes ont été noyées. Tous les Vaisseaux qui étoient dans le Port ont été considerablement endommagez. Un Vaisseau de Guerre appartenant à la République d'Hollande, commandé par le Capitaine Reinst, a perdu son grand mats, et un autre Vaisseau de Guerre, que commande le Capitaine Akkersloot, a beaucoup souffert de cet Ouragan. Ces deux Capitaines ont écrit que le lendemain le Dey leur avoit envoyé un Officier pour leur offrir tous les secours dont ils auroient besoin.

Digitized by Google

ARMÉE D'ALLEMAGNE.

LE Maréchal de Coigny, ayant résolu d'assembler le 30. du mois dernier l'Armée qu'il commande, commença dès le 27. à faire marcher les differens Corps de Troupes dont elle devoit être composée, et qui se joignirent tous le 30. à Phlickum, près de Phedersheim, le long du Ruisseau qui tombe dans le Rhin à Neuhausen.

Ce General, qui avoit établi le Quartier general à Phlickum, resta dans le même Camp le lendemain. Le premier de ce mois il fit marcher les 40. Bataillons et les 50 Escadrons qui forment l'Armée, et il campa à Westoffen, la droite à Ostoffen, et la gauche vis-à-vis de Westoffen, où est le Quartier general.

Le Comte de Belleisle, après avoir rassemblé les Troupes qui étoient distribuées en differens quartiers dans le Hunsruck, marcha pour aller joindre l'Armée. Il arriva le 2. à Flonheim, d'où il se rendit à Odernheim.

Le Maréchal de Coigny laissa dans divers postes sur les bords du Rhin, depuis le Fort-Louis jusqu'à Frankendal, 55. Bataillons et plusieurs Corps de Cavalerie.

L'Armée du Roy quitta le Camp de Westoffen le 4. de ce mois, et elle arriva le même jour au Camp de Weinholsheim. Elle marcha sur huit colonnes, dont quatre étoient formées par les Troupes d'Infanterie et de Cavalerie, et les quatre autres par les Equipages. Cette marche se fit avec autant d'ordre que de discipline, par l'attention des Officiers Generaux et des Officiers particuliers à faire executer ce qui avoit été ordonné par le Maréchal de Coigny.

Digitized by Google

Le 6. les Troupes de la Maison du Roy et la Gendarmerie joignirent l'Armée, dont la droite est à Oppenheim, la gauche à Weinhosheim, où est le Quartier general, et le centre vis-à-vis de Dalheim.

Le Comte de Belleisle est campé avec le Corps de réserve à Undenheim.

Le 7. le Maréchal de Coigny fit faire à une demie lieuë de Mayence, un fourage general, dont il chargea M. de Quadt, Lieutenant-General, lequel avoit sous ses ordres le Marquis de Maubourg, le Comte de Polastron, le Marquis de Curton, et le Marquis de Castelmoron, Maréchaux de Camp.

Les 4000. hommes d'Infanterie et les 3600. de Cavalerie, commandez pour ce fourage, formoient une chaîne, qui étoit apuyée par la droite sur Sornheim et par la gauche sur Mayence.

Pendant ce fourage, qui a été très abondant, les Ennemis firent sortir de Mayence un Détachement de 200. hommes de Cavalerie pour soutenir 50. Hussards postez derriere le Village de Dexheim, et qui ayant été chargez par un Détachement de nos Hussards, furent obligez de prendre la fuite, après avoir perdu un de leurs Officiers et quelques Hussards.

Le Prince Eugene est toujours campé à Bruchsal; il a fait avancer sur le Necker quelques Bataillons et quelques Escadrons, et depuis que le Maréchal de Coigny a marché avec l'Armée du Roy vers Mayence, les Imperiaux ont étendu leur droite, et ils ont envoyé de nouvelles Troupes dans les differens postes qu'ils occupent de l'autre côté du Rhin.

Le Maréchal de Coigny est toujours campé à Weinholsheim. Le 14. de ce mois on fit un fou-

Digitized by Google

rage general plus près de Mayence que le precedent, et le Comte de Clermont y commanda les 36. Compagnies de Grenadiers, et les 2600. hommes de Cavalerie, détachez pour ce fourage, qui a été très-abondant et qui s'est passé avec beaucoup d'ordre.

M. de Kleinholdt, Brigadier, étant à la tête d'un Détachement de 200. Dragons de sa Compagnie franche et de celle de M. Galhau, rencontra le 17. un parti ennemi de 300. Hussards du Regiment de Caroli; M. de Kleinholdt les attaqua et les obligea de prendre la fuite, après un combat qui fut très-vif, et dans lequel les Ennemis ont eû plusieurs de leurs Hussards tuez; on leur a pris 14. Chevaux, et on a fait 24. prisonniers.

On écrit du Camp de Weinholsheim du 24. Juin, que le 19. de ce mois, le Maréchal de Coigny fit faire un troisiéme fourage general fort près de Mayence. La droite de la chaîne formée par les Troupes commandées pour ce fourage, étoit appuyée à Dixheim, la gauche à Marienbourg, et ces Troupes étoient sous les ordres du Marquis de Putanges, Maréchal de Camp. Le Maréchal de Coigny, accompagné du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Prince de Dombes et du Comte d'Eu, et de la plus grande partie des Officiers Generaux, se trouva à ce fourage, pendant lequel on tira de Mayence quelques coups de Canon. Les ennemis avoient sur le glacis de cette Place quelques détachemens de Hussards, qui pendant une heure escarmoucherent avec nos Hussards. Des Officiers volontaires ayant voulu attaquer ceux des Hussards ennemis qui s'étoient le plus avancez, M. de la Garenne, Capitaine dans le Régiment de Norman-

Digitized by Google

die, reçût un coup de carabine, dont il mourut sur le champ.

Les ennemis sont toujours campez entre Heydelberg et Bruchsal, et ils travaillent continuellement à élever des Redoutes dans les differens postes qu'ils occupent sur les bords du Rhin.

ARMÉE D'ITALIE.

ON a apris du Camp de Guastalla, de la fin du mois dernier, qu'après l'établissement du Pont qui avoit été placé entre Viadana et Bercello, le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Noailles avoient jugé à propos de le faire descendre près de ce Camp, ce qui ne fut achevé que le 27. le mauvais temps ayant retardé ce travail.

Les Troupes que le Comte de Konigseg avoit fait avancer sur l'Oglio, du côté de Marcaria et de Campitello, se sont raprochées de la Tour de l'Oglio, sans qu'on sçache si le dessein des Ennemis est d'attaquer le Détachement commandé par le Marquis de Maulevrier, ou s'ils ont voulu mettre ces Troupes plus à portée de revenir au Camp de San-Benedetto, dans lequel les Imperiaux continuent de se retrancher, et où ils rassemblent la plus grande partie de leurs Troupes.

Le Comte de Konigseg conservant toujours les postes de Gonzaga et de Reggiolo, dans lesquels il a actuellement plus de Cavalerie que d'Infanterie, il a été résolu de faire attaquer ces deux postes, et le Maréchal de Noailles est parti le 29. du mois passé le soir à sept heures pour se porter sur Gonzaga; il marche avec 19 Bataillons, 36. Compagnies de Grenadiers et 27. Escadrons.

Le Marquis de Maillebois a reçû ordre de

marcher en même-temps du côté de Reggiolo, avec le Corps de réserve qu'il commande, lequel est composé de 2. Brigades d'Infanterie, de 6. Escadrons et de deux Regimens de Dragons, et il doit ensuite s'avancer vers Bondanello.

Le Roy de Sardaigne a dû se mettre en marche le 30. au matin avec le reste de l'Armée pour aller camper à deux milles du Camp de Guastalla.

Le Maréchal de Noailles ne put arriver devant le Château de Gonzaga d'aussi bonne heure qu'il l'avoit compté, parce que la pluye excessive qui tomba pendant toute la nuit, retarda la marche de l'Infanterie. Ce Contre-temps mit les Ennemis en état de s'apercevoir du mouvement de nos Troupes, à l'aproche desquelles ils se retirerent avec une grande précipitation à San-Benedetto, où étoit le principal Corps de leur Armée, et ils ne laisserent qu'environ 400. hommes dans les deux Châteaux de Gonzaga et de Reggiolo. Le premier s'est rendu aussi-tôt que l'Officier, qui y commandoit, a vû le Canon, que le Maréchal de Noailles avoit fait venir de Guastalla, prêt à tirer, et la Garnison, composée de 250. hommes, a été faite prisonniere de guerre.

Le Château de Reggiolo a essuyé le feu du Canon depuis le matin du 31. jusqu'à 8. heures du soir, que le Commandant s'est rendu à discretion au Marquis de Maillebois, qui avoit été chargé de cette attaque, avec le Corps de réserve qu'il commande.

Nous avons perdu devant ces deux Châteaux un Lieutenant de Grenadiers du Regiment de Médoc et un Commissaire d'Artillerie, et il y a eû environ 50. Grenadiers de tuez ou de blessez.

Le 30. au matin, le Roy de Sardaigne décam-

Digitized by Google

pa de Guastalla avec le reste de l'Armée; il arriva le soir à la Rotta, et ayant joint le lendemain le Corps de Troupes commandé par le Maréchal de Noailles, il campa à Bondino, entre Gonzaga et Reggiolo.

Le premier de ce mois, l'Armée s'avança à la Moglia, et le Marquis de Maillebois marcha avec le Corps de réserve pour se rendre à Bondanello, et pour y faire établir sur la Secchia un Pont par lequel on pût communiquer avec les Espagnols, qui étoient arrivez de l'autre côté de cette Riviere.

Le 2. le Roy de Sardaigne aprit que les Imperiaux avoient abandonné leur Camp de San-Benedetto, qu'ils avoient replié leurs Ponts et qu'ils se retiroient dans le Seraglio.

Le Comte de Konigseg, voulant couvrir ce dessein, avoit fait la veille un fourage, pendant lequel un Détachement commandé par le Comte d'Aspremont, Maréchal de Camp dans les Troupes du Roy de Sardaigne, enleva aux Ennemis 60. Chevaux et fit plusieurs prisonniers.

Le 4. le Roy de Sardaigne fit avancer sur la Secchia 30. Bataillons et 29 Escadrons, et il vint camper à San Benedetto avec le reste de l'Armée.

Le Maréchal de Noailles se rendit le 5. sur la Secchia, et il y trouva les Troupes qui y avoient été envoyées la veille; il passa cette Riviere pour aller à Quistello, où les Espagnols avoient apuyé leur gauche, et il eut une longue conference avec le Duc de Montemar.

Le 6 les Troupes Françoises et les Espagnoles s'avancerent à Quingentoly, et l'après midy le Maréchal de Noailles et le Duc de Montemar allerent avec 1000. Grenadiers et un Détachement de Cavalerie, reconnoître Revere; ils pri-

Digitized by Google

rent la résolution d'attaquer ce poste le lendemain, et ils laisserent en avant les Grenadiers sous les ordres du Marquis de Maillebois et de M. de Granville, qui s'emparerent pendant la nuit de toutes les Cassines qui étoient depuis Quingentoly jusqu'aux Portes de Revere.

On dressa en même-temps sur le bord du Pô une Batterie de six Pieces de gros Canon, dont le feu fit cesser en moins d'une heure celui de 13 pieces de Canon et de 3. Mortiers que les Ennemis avoient à Ostiglia. Cette même Batterie a coulé à fond trois des Galiotes que les Ennemis ont sur le Pô, et elle en a fort endommagé deux autres.

Le 7. les Troupes marcherent avant le jour pour s'avancer à Revere, et pendant que le Maréchal de Noailles et le Duc de Montemar faisoient leurs dispositions pour l'attaque, ils aprirent que les Imperiaux venoient d'abandonner ce poste, et que le Marquis de Maillebois y étoit entré avec quelques Compagnies de Grenadiers François et Espagnols. Le Duc de Montemar s'y rendit aussitôt, et le Maréchal de Noailles revint au Camp de San-Benedetto, rendre compte au Roy de Sardaigne de ce qui étoit arrivé.

On vient d'aprendre que les Imperiaux avoient décampé la nuit du 8. d'Ostiglia sans battre la generale, et qu'ils marchoient du côté de Mantouë.

Le Marquis de Maulevrier est campé sur l'Oglio; le Corps de Troupes qui est sous ses ordres étant actuellement composé de 30. Bataillons et de 30. Escadrons, et d'autres Troupes étant à portée de le joindre, on ne croit pas que les Ennemis puissent former aucune entreprie sur cette Riviere.

Les Lettres du 13. de ce mois marquent, que le Maréchal de Noailles et le Duc de Montemart, ayant apris dans le tems qu'ils faisoient leurs dis-

Digitized by Google

positions pour attaquer Revere, que les Impériaux venoient de l'abandonner, ils firent avancer dans ce poste un détachement des Troupes Espagnoles qui en étoient le plus à portée. Lorsque le Duc de Montemart y fut entré, le Maréchal de Noailles revint à San-Benedetto rejoindre le Roy de Sardaigne, et il ramena avec lui les 30. Bataillons et les 29. Escadrons qu'on avoit détachez de l'Armée le 4. pour s'avancer sur la Secchia, et qui avoient passé cette riviere pour marcher à Revere. Le 9. de ce mois, le Roy de Sardaigne partit de San-Benedetto avec toute l'Armée pour revenir à Guastalla, et il laissa dans le Camp qu'il quittoit, 12. Bataillons, avec 8. Escadrons de Dragons, et un détachement de 100. Hussards, pour mettre le Marquis de Maillebois qui commandoit ces Troupes, à portée de se joindre, si cela étoit nécessaire, aux Troupes du Roy d'Espagne, et en état de veiller à ce qui pouroit se passer sur le Po, depuis la Secchia jusqu'à Borgo-forte.

Le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Noailles arriverent à Guastalla le 10. au matin, et le 11. ils se rendirent au Camp de Bozolo, où ils furent joints le lendemain par la plus grande partie de l'Armée. On fit passer le 12. vingt Compagnies de Grenadiers, et un détachement de Cavalerie à Marcaria, pour assurer la construction des deux Ponts que le Roy de Sardaigne y fait établir.

Le Marquis de Bonas a été commandé en même temps pour passer l'Oglio dans cet endroit, avec 12. Bataillons, et 2. Régimens de Dragons, et il s'est avancé avec ses Troupes au-delà de Marcaria. Les ennemis qui après avoir abandonné Revere avoient campé près d'Ostiglia, en

partirent la nuit du 7 au 8. Ils ont pris le chemin de Mantouë, et on n'a pas sçû depuis de quel côté ils ont continué leur marche.

Le 13. au soir, le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Noailles qui étoient encore campez à Bozolo, aprirent par un Courier dépeché par le Duc de Montemar et par le marquis de Maillebois, que les Impériaux après avoir abandonné Ostiglia, et tous les postes qu'ils occupoient sur les bords du Po, avoient retiré leurs Troupes de Borgo-forte.

Sitôt qu'on eut reçû cet avis, le Comte de Boisieux fut détaché avec un Corps d'Infanterie, pour aller s'emparer de cette derniere place, et les ordres furent envoyez pour y faire descendre tous les bateaux qui étoient à Guastalla.

Le 14. au matin le Maréchal de Noailles marcha avec 16. Bataillons et 27. Escadrons de Dragons, et ayant passé l'Oglio, il s'avança à Castelluchio qui est éloigné de Goito d'environ trois lieuës, et qui n'est qu'à trois milles du Seraglio.

Le Roy de Sardaigne partit le même jour de Bozolo avec le reste de l'Armée, et il alla camper à Hospitaleto, à une lieuë en-deçà de Castelluchio.

Le 15. le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Noailles s'étant joints dans la marche, ils allerent camper, leur droite à Rivalta qui est sur le bord du Lac superieur de Mantouë, et leur gauche à Rodiga.

Le même jour, le Marquis d'Avarey fut détaché avec quelques Compagnies de Grenadiers pour occuper Curtatone, et on fit entrer en même temps dans le Seraglio un détachement de Grenadiers, et le Régiment de Dragons de la Reine, qui se sont avancez le long du Lac,

Digitized by Google

jusqu'auprès de la porte de Mantouë.

L'Armée de l'Empereur a pris la route du Trentin, et les Alliez sont maîtres de tout le pays, à l'exception de la Ville de Mantouë.

Les Lettres du Camp de Marmirolo du 19. Juin, portent que le Marquis de Segur, que le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Noailles avoient détaché de l'Armée le 15. de ce mois avec 800. hommes d'Infanterie, et 600 de Cavalerie pour investir Goito, trouva en arrivant le lendemain devant cette Place, que les ennemis l'avoient abandonnée dès la pointe du jour, et qu'ils s'étoient retirez avec tant de precipitation, qu'ils y avoient laissé 7. pieces de Canon et quelques provisions, et qu'ils n'avoient pas eu le tems de mettre le feu à leurs fourages.

Le Marquis de Segur fit entrer dans Goito un détachement de Cavalerie qui y est resté jusqu'à l'arrivée des 400 hommes d'Infanterie qu'on y a envoyez sous les ordres de M. Desarmans.

Le Maréchal de Noailles se rendit le 17. au matin à Goito avec le Corps de reserve commandé par le Marquis de Bonas, et qui n'étoit composé que de 12. Bataillons et de trois Régimens de Dragons, et il fit passer de l'autre côté du Mincio les Grenadiers et les Piquets de ce Corps de reserve, pour aller reconnoître un Corps de Cuirassiers et de Hussards des ennemis, qui s'étoient avancez le matin fort près de Goito. Ces Grenadiers et ces Piquets ne rencontrerent aucunes Troupes des ennemis, et ce ne fut qu'après qu'ils eurent repassé le Mincio, que les Impériaux revinrent avec quelques détachemens de Hussards attaquerent nos grandes Gardes.

Les Grenadiers et les Piquets ayant marché aussitôt, les Ennemis se retirerent: ils revinrent

Digitized by Google

une heure après avec 2000. hommes de Cavalerie dont ils avoient formé 15 Escadrons, et à la faveur des bois qui sont entre Goito et Marmirolo, ils s'avancerent fort pres de nos Grenadiers sur lesquels ils firent une décharge de mousqueterie. Ils nous ont tué 3 hommes, et ils en ont blessé 5, du nombre desquels est le Major du Régiment de la Sarre, qui l'a été très dangereusement d'un coup de fusil au travers du corps. Les ennemis ont perdu 3 Officiers et 12 Cuirassiers, et ils en ont eu un plus grand nombre de blessez.

Le détachement des Impériaux, après avoir fait cette décharge de mousqueterie, s'est retiré pour aller joindre le Comte de Konigseg dont le dessein en laissant ces Troupes près de Goito, paroît avoir été de couvrir sa marche vers Villafranca.

Le Roy de Sardaigne qui étoit resté au Camp de Rivalta, se rendit le 18. à Goito, où il fut résolu de jetter sur le Mincio trois Ponts, sur lesquels toute l'Armée a passé pendant la nuit. Le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Noailles devoient marcher le 19. pour attaquer les ennemis; mais comme ils ont apris que les Impériaux s'étoient retirez à Castiglione Montouane au-delà de la Fosse Pozzola, et qu'ils marchoient du côté de Villa-franca qui est dans les Etats de la Republique de Venise, ils sont allez camper à Marmirolo, d'où ils doivent s'avancer à Castiglione.

Le Duc de Montemar ayant marché avec les Troupes Espagnoles par Ponte-Molino et par Ronco Ferraro, est actuellement à Castellaro, et il a détaché de son Armée quelques Corps de Troupes pour reconnoître la situation des ennemis. Le Marquis de Maillebois, avec le Corps de reserve qu'il commande, est resté près de Mantouë.

Digitized by Google

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 9. de ce mois, Fête du Saint Sacrement, le Roy accompagné de ses principaux Officiers, se rendit à l'Eglise de la Paroisse, où S. M. entendit la Grande-Messe, après avois assisté à la Procession qui alla suivant l'usage à la Chapelle du Château de Versailles.

La Reine qui communia la même jour par les mains du Cardinal de Fleuri, son Grand Aumônier, se rendit à la Chapelle dans le tems que la Procession y arriva, et elle y entendit la Messe. Monseigneur le Dauphin, et Mesdames de France virent passer la Procession d'un des apartemens du Château.

Le même jour, le Roy et la Reine entendirent les Vêpres dans la Chapelle du Château, Le soir, leurs Majestez, accompagnées de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France, assisterent dans la même Chapelle au Salut, qui fut chanté par la Musique.

Le 16. jour de l'octave de la Fête, le

Digitized by Google

Roy se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château de Versailles, et S. M. après avoir assisté à la Procession, entendit la Grande Messe. Pendant l'Octave, le Roy et la Reine ont assisté tous les jours au Salut en differentes Eglises.

Le 9. Juin, jour de la *Fête Dieu*, l'Académie Royale de Musique fit chanter au Concert Spirituel, le *Sacris Solemniis*, Motet de M. de la Lande, qui fut suivi d'un autre de la composition de M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique du Roy, chanté par la Dlle Fel, avec aplaudissement. Le sieur le Roy éxecuta pour la premiere fois un *Concerto*, sur le Violon, qui fut très gouté, de même qu'un petit Motet de M. Mouret, chanté avec autant de justesse que de précision, par la Dlle Fel.

Le Roy a nommé Mestre de Camp du Régiment Royal Piémont, le Marquis de Cossé, et S. M. a accordé le Régiment de Cavalerie dont il étoit Mestre de Camp, au Marquis de Fiennes, Mestre de Camp de Cavalerie, et Capitaine dans le Régiment de Cavalerie des Cuirassiers.

Le 2. de ce mois, l'ouverture solem-

Digitized by Google

nelle de l'Assemblée Generale du Clergé de France se fit avec les ceremonies accoutumées, dans l'Eglise des Grands Augustins, par la Messe du Saint Esprit, à laquelle les Prélats et les autres Deputez qui composent l'Assemblée, communierent. L'Archevêque de Paris y officia pontificalement, et l'Evêque de Vence y prêcha avec beaucoup d'éloquence.

Après avoir élu pour Présidents l'Archevêque de Paris, l'Archevêque de Toulouse, l'Archevêque de Bourges, l'Archeveque de Rouen, l'Evêque de Gap, l'Evêque de Vabres, l'Evêque de Toulon, et l'Evêque de Mende; pour Promoteurs, l'Abbé de Brissac, et l'Abbé de Bellefonds; et pour Secretaires l'Abbé de Chabannes, et l'Abbé Chauvelin, a choisi pour premier Président le Cardinal de Fleury, Ministre d'Etat, et l'Assemblée lui a deputé pour le prier d'accepter cette place.

Le 4. de ce mois, le Cardinal de Fleury alla présider à l'Assemblée du Clergé, qui ayant été informée de son arrivée dans l'Eglise des Grands Augustins, députa pour aller le recevoir, l'Archevêque de Rouen, les Evêques de Mende, de Saint Paul-Trois-Châteaux, de Nevers, de Coutances et de Sarlat, et les Abbez de Rochechouart, du Bellay, Daydie, de

Digitized by Google

Narbonne, de Cambis, et d'Arche. Ces Députez allerent au-devant du Cardinal de Fleury jusqu'à l'Eglise, d'où ils le conduisirent dans la Sale de l'Assemblée. Il prit sa place de premier Président, et il fit un Discours très éloquent auquel l'Archevêque de Paris répondit. Le Cardinal de Fleury tint la séance, et lorsqu'elle fut finie, il fut reconduit par plusieurs Prélats de l'Assemblée.

Le 5. les Prélats et les autres Deputez qui composent l'Assemblée generale du Clergé de France, allerent à Versailles rendre leurs respects au Roy. Ils s'assemblerent dans la Sale du Château qui leur est destinée dans ces occasions, et le Comte de Saint Florentin, Secretaire d'Etat, en l'absence du Comte de Maurepas qui étoit indisposé, étant venu les prendre pour les présenter au Roy, ils furent conduits à l'audience de S. M. avec les ceremonies ordinaires, et avec les honneurs qui se rendent au Clergé lorsqu'il est en Corps, les Gardes du Corps étant dans leur Sale en haye et sous les armes, et les deux batants des portes étant ouverts; le Cardinal de Fleury, premier Président de l'Assemblée alla se joindre aux Deputez dans la Sale où ils étoient assemblez, et il marcha avec eux à la droite

Digitized by Google

des Archevêques de Toulouse et de Bourges. L'Archevêque de Toulouse porta la parole avec beaucoup d'éloquence, et après son Discours le Cardinal de Fleury présenta à S. M. chaque Deputé en particulier.

Après l'audience du Roy, les mêmes Deputez ayant le Cardinal de Fleury à leur tête, eurent l'honneur de complimenter la Reine, et Monseigneur le Dauphin.

HARANGUE de l'Archevêque de Toulouze au Roy.

SIRE,

Nous avons l'honneur d'aprocher du Trône de Votre Majesté, avec une respectueuse confiance, sa Religion et sa bonté nous l'inspirent, et une secrette joye nous annonce qu'elle daignera être sensible aux témoignages d'amour et de zele, que nous aurons le bonheur de lui donner dans le cours de notre Assemblée.

Nous sçavons que l'autorité suprême est une émanation de celle de Dieu, établie pour veiller à la conduite et à la félicité des peuples : exercée avec la Sagesse et la Justice dont Votre Majesté est remplie, pourions-nous nous dispenser d'aimer et de respecter cette même autorité ?

Digitized by Google

Ce n'est donc pas seulement un devoir politique, et un hommage exterieur que le premier Corps de votre Royaume vient rendre à la majesté et à la splendeur du Trône; c'est encore un hommage propre et particulier que nos cœurs conduits par les mouvemens de notre amour, vous offrent tous les jours en secret.

Ces sentiments, Sire, vous sont dûs, et jamais Prince ne les mérita plus que Votre Majesté. Prévenu des plus précieuses Benedictions du Ciel, fidele à Dieu, tendre pour vos Peuples, superieur aux plaisirs et maître des passions, vous avés toûjours fait paroître les vertus les plus pures, et en même tems les plus conformes à la disposition des évenemens et des conjonctures; tantôt nous avons admiré la moderation de vos desirs, la douceur de vos sentimens, votre amour pour la tranquillité de vos Peuples; tantôt l'élevation de vos conseils, la fermeté de vos résolutions, et la force de vos entreprises. Vous avez marqué aux diverses Vertus que vous possedés l'ordre et le rang qu'elles doivent tenir entr'elles; et dans l'heureux concours de ces Vertus, il n'en est point qui ait jamais affoibli ou confondu l'éclat et la perfection d'une autre.

Digitized by Google

Que pouvoient donc esperer ces Puissances ennemies, que la jalousie et l'inquiétude ont armées contre vous ? Témoins de vos sentimens, de vos ménagemens et de vos soins pour maintenir la tranquillité de l'Europe, ne devroient-elles pas comprendre que ce même esprit de sagesse et de justice, qui avoit animé toutes vos actions pendant la paix, ne vous rendroit que plus fort, que plus puissant, et que plus redoutable dans la guerre ?

En effet, Sire, dès qu'il auroit été dangereux de porter votre amour pour la Paix au-delà de ses justes bornes, vous faites sentir par tout le poids et la superiorité de vos armes; par tout, vos Troupes animées par le zele le plus ardent de votre service, et par une valeur distinguée, mais naturelle aux François, confondent les mesures et les démarches de vos Ennemis, et triomphent de leurs oppositions et de leurs résistances. L'Italie, presque entierement soumise par vos avantages réïterez et vos Victoires signalées, éprouve combien vous êtes redoutable dans vos sages Conseils, et dans vos importantes entreprises. L'Allemagne a senti à son tour combien il est dificile de vous résister, et inutile de vous oposer les plus

Digitized by Google

fortes Places. Heureux le Corps Germanique, si les diverses Puissances qui le composent pouvoient se réunir dans les mêmes vûës, et les mêmes sentimens, si elles faisoient une égale attention à leurs véritables et solides interêts, et si elle rompoient toutes ensemble les liens qu'on travaille depuis long-tems à former pour détruire un jour plus aisément une liberté dont elles devroient être si jalouses.

Le Clergé de votre Royaume, dont le zele est toûjours effectif, empressé et fidele, et les secours toûjours prompts, abondans et multipliez pour le service de Votre Majesté, voit avec joye et avec admiration les merveilles de votre regne; il benit le Roy des Rois, et l'Arbitre suprême des Etats et des Empires, des heureux succès qu'il donne à vos justes desseins, il leve sans cesse les mains au Ciel pour votre conservation et pour votre gloire, pour cette gloire sûre, solide, inalterable pour laquelle vous travaillés avec tant d'ardeur; qui sçait toûjours préferer les avantages des Peuples aux triomphes les plus flateurs; elle entretiendra, Sire, dans votre cœur l'amour d'une paix sincere et durable; elle seule peut faire dans tous les tems le bonheur de vos Sujets, et la consolation des Ministres du Seigneur.

Digitized by Google

Ces sacrez Ministres assemblez par vos ordres, sensibles à la justice que vous venés de rendre aux droits les plus essentiels et les plus interressants de l'Episcopat, ont l'honneur de demander à Votre Majesté la continuation d'une protection si utile et si nécessaire pour les avantages de l'Eglise. Plus les veritez sont affoiblies parmi les enfans des hommes, plus l'esprit de liberté et d'indépendance fait de nouveaux progrès; plus ces aziles sacrez où les Vierges saintes se renferment, et ces utiles établissemens où l'infirmité et l'indigence trouvoient également des ressources, sont menacez d'une décadence prochaine, plus nos soins et nos travaux auront besoin du secours de votre authorité, et plus nous ferons agir la juste confiance que nous avons en vos bontez et en vos vertus, en ces vertus, Sire, qui ont été si heureusement cultivées par le grand et fidele Ministre que votre sage discernement a établi à la tête de ses Conseils pour le bien de la Religion et le bonheur de ses Peuples.

Que le Ciel continuë de repandre sur Votre Majesté ses benedictions les plus abondantes, qu'il éleve votre grandeur et votre gloire au-dessus de celle des autres Rois de la Terre, et qu'une heureuse

Digitized by Google

Paix mette bientôt le comble à votre satisfaction et à votre gloire. Ce sont, Sire, les vœux du Clergé de votre Royaume, dont il se flatte que Votre Majesté connoît toute la sincerité, toute la force, et toute l'étenduë.

HARANGUE à la Reine.

MADAME,

Le Clergé de ce Royaume voit toûjours arriver avec joye le moment heureux où il lui est permis de présenter ses respectueux hommages à Votre Majesté.

La Religion sur le Thrône est un objet digne des yeux de Dieu même, le sujet de l'admiration des Ministres du Seigneur, la plus assurée ressource des Peuples, et par là le plus grand bienfait que Dieu puisse accorder à une Nation dans les jours de sa misericorde.

C'est ce bien-fait, Madame, que Votre Majesté ne cesse de nous rapeller par cette foy vive, cette pieté solide qui animent toutes vos actions, qui vous font souvent préferer le recuëillement et la solitude du cœur aux plaisirs même les plus légitimes, qui vous rendent si exacte et si attentive pour vous-même, si douce et si compatissante pour vos sujets.

Digitized by Google

En effet, Madame, l'élevation du rang suprême que vous occupés, en multipliant vos devoirs, n'a fait en vous que multiplier vos vertus, vous offrir de plus frequentes et de plus éclatantes occasions de les exercer, et donner plus de poids et d'autorité à vos éxemples.

C'est pour recompenser tant de vertus, que le Ciel vous a destinée à remplir le premier Thrône du monde, que vous fixés la juste tendresse de notre grand Monarque, que l'auguste Prince à qui vous avés donné le jour est le gage le plus certain de votre satisfaction et de notre felicité; et que des Princesses formées par vos mains, porteront un jour avec votre sang sur des Thrônes étrangers, l'assemblage des vertus qui honorent le Thrône même.

Quelle consolation, Madame, pour les Ministres du Seigneur de pouvoir se flater d'une protection aussi puissante que celle de Votre Majesté! Quelle force n'auront pas sur les Peuples nos instructions, apuyées de vos grands sentimens et de vos pieux éxemples? et quels motifs plus pressants pourions-nous jamais avoir, pour animer nos vœux et nos prieres d'une nouvelle ferveur pour votre sanctification, et pour l'accomplissement de vos justes désirs?

Digitized by Google

A Monseigneur le Dauphin.

MONSEIGNEUR,

Le Clergé de ce Royaume a l'honneur de vous présenter ses profonds hommages. Il respecte en vous le Sang le plus auguste qui fut jamais, et dans lequel vous avés puisé les grandes vertus que vous ferés éclater un jour pour les avantages de l'Eglise, et le bonheur de ce Royaume.

Hâtés-vous, Monseigneur, de faire servir à la felicité publique ces mêmes vertus, cultivées avec tant de soin par des mains sages et habiles, et accoutumées à former les plus grands Rois. Que le bras du Tout-Puissant vous soutienne, qu'il protege vos précieux jours, et qu'imitateur de la Religion et de la pieté de votre auguste Pere, vous fassiez toûjours la joye de l'Eglise, celle des Peuples, et l'admiration de tout l'Univers. Ce sont, Monseigneur, les vœux que nous ne cesserons jamais de former pour votre auguste Personne.

Le 8. de ce mois, M. Fagon, Conseiller d'Etat ordinaire et du Conseil Royal des Finances; le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat; M. de Courson, Con-

Digitized by Google

seiller d'Etat ordinaire, et du Conseil Royal des Finances ; M. d'Ormesson, Conseiller d'Etat ordinaire, et Intendant des Finances ; et M. Orry, Conseiller d'Etat, et Contrôleur General des Finances, Commissaires du Roy, se rendirent à l'Assemblée Generale du Clergé, où ils furent reçûs avec les cérémonies ordinaires. M. Fagon fit un Discours auquel l'Archevêque de Paris répondit au nom de l'Assemblée.

Le 13. les mêmes Commissaires du Roy retournerent à l'Assemblée, et ils demanderent aux Deputez, au nom de S.M. un secours de dix millions de livres, qui fut unanimement accordé.

CONTRAT DE CESSION, et Transport par M. de Saint Vallier, Président au Parlement de Paris et Requêtes du Palais, au Pays de Provence de 10000. liv. de Rente au Principal de 200000. l pour l'établissement par mariage d'une Demoiselle Noble, par année, à perpetuité, du 26. Février 1735. *Brochure in* 4. *A Aix, chez Joseph David*, 1735.

Rien ne peut faire plus d'honneur à M. le Président de Saint Vallier, au Pays de Provence, et peut-être à notre siecle, que les dispositions contenuës dans les di-

Digitized by Google

ferentes Piéces qui composent ce Recueil, lequel peut tenir sa place parmi les Monumens les plus distinguez de cette espece.

A M. le Duc de B.... sur son départ pour l'Armée en 1735.

MADRIGAL.

VAillant Guerrier, Epoux fidelle,
Vous partés pour la gloire, et vous volés pour elle,
Quand l'Amour près de vous, par l'Hymen arrêté,
Assure à nos neveux votre posterité.
Dans le tems du repos et d'Hyver et d'Automne,
Vous avés préferé le doux Myrthe au Laurier,
Lucine vous prépare un troisiéme heritier.
Au Printems, en Eté, quand le devoir l'ordonne,
Vous quittés les plaisirs, pour Mars et pour Bellone,
Ainsi par de justes raisons,
Vous serés un Heros de toutes les saisons.

Digitized by Google

MORTS ET MARIAGES.

LE 5. May 1735. D. *Marie-Madeleine de la Porte*, veuve depuis le 31. Août 1718. de Louis, Marquis de Clere, Chevalier Seigneur de Goupillieres, Chatelain de Prunay-le-Gillon, Tourly, Tallemontier, le Quesnoy, &c. mourut âgée d'environ 86. ans, ne laissant qu'une fille Religieuse. Elle étoit fille de Pierre de la Porte, Maître d'Hôtel, et premier Valet de Chambre du Roy, mort le 13. Septembre 1680. à 77. ans, et de Françoise Cotignon de Chauvry, morte le 17. Juin 1650. Elle laisse pour heritiers Gabriel-Jean de Pleurre, Conseiller au Parlement de Paris, et Genevieve-Françoise de Pleurre, sa sœur, ses petits neveu et niece, enfans de Jean-Nicolas de Pleurre, Seigneur de Romilly, Conseiller Honoraire en la Grand-Chambre du même Parlement, et de feuë Marguerite-Françoise de la Porte, sa premiere femme, morte le 15. Avril 1713. à l'âge de 32 ans, laquelle étoit restée fille unique de Gabriel de la Porte, mort Doyen du Parlement de Paris, le 11. Février 1730. à l'âge de 82. ans.

Le vingt-cinq *André-Robert le Févre d'Ezubonne*, Seigneur de Bazoches, et de Longueval, Maître des Requêtes Honoraire de l'Hôtel du Roy, et President au Grand Conseil, mourut à Paris presque subitement, après environ trois mois de maladie, âgé de 54. ans et 13. jours étant né le 12 May 1681. Il avoit été successivement reçu Conseiller au Parlement de Paris,

Digitized by Google

le 1. Juillet 1705. et Maître des Requêtes ordinaire, le 12. Decembre 1709. Intendant de la Generalité de Soissons depuis 1713. jusqu'au mois de Janvier 1717. et enfin reçu President au Grand-Conseil, le 22. Avril 1720. Il étoit fils aîné de feu Gervais le Fevre, Seigneur d'Eaubonne, Conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, mort le 26. Novembre 1726. âgé de 78. ans, et de Caterine-Agnés de Pomereu, sa veuve. Il avoit été marié le 4. Janvier 1706. avec Marie-Caterine Petitpied, fille unique de feu Pierre-François Petitpied, Avocat et Procureur du Roy, au Bureau des Finances de Paris, et de feuë Caterine Boucher. Il n'en laisse qu'un Fils.

Le 5. Juin, *Claude-Felix Tarlé*, Contrôleur General de la Marbrerie, mourut au Château des Tuilleries, âgé de 69. ans. Il avoit conduit et executé plusieurs Ouvrages considerables en marbre, à Marly et à Versailles, qui lui avoient acquis une grande reputation Il laisse un fils à qui le Roy a accordé la même Charge.

Le 6, *Claude Thiroux de Villarsy*, Seigneur d'Ouarville en Beausse, et de Villemesle, Conseiller au Grand-Conseil, depuis 1713. et auparavant successivement Payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, et Receveur General des Finances en Flandres, fils aîné de Lazare-Louis Thiroux, natif d'Autun en Bourgogne, Ecuyer, ci-devant Fermier General des Fermes du Roy, actuellement vivant, et fort âgé, mourut à Paris après une longue maladie, laissant de feuë Marie-Anne le Maignen, sa femme, d'une famille noble de Bretagne, morte au mois de May 1729. un fils âgé de 22 ans, nommé Pierre-Marie Thiroux d'Ouarville, reçu

Digitized by Google

Conseiller au Parlement de Paris à la quatriéme des Enquêtes, le 10. Fevrier 1734. et une fille de dix huit ans, non encore pourvuë.

Thomas de Chabannes, Maréchal des Camps et armées du Roy, mourut le 7. Juin, à l'Armée d'Allemagne où il étoit employé. Il étoit né le 6. Decembre 1688. Il étoit frere puiné du Marquis de Chabannes, Maréchal General des Logis de l'Armée d'Italie, et du Comte de Chabannes, Major General de l'Armée d'Allemagne, et troisiéme fils de Gilbert le Chabannes, Comte de Pionssat, Colonel du Régiment de Navarre, Maréchal des Camps et Armées du Roy, Gouverneur de l'Isle et Citadelle d'Oleron, mort à Paris en 1720. Et de Dame Anne-Françoise de Lutzelbourg, fille d'Antoine de Lutzelbourg en Alsace, Seigneur d'Imling, et de Marie Madeleine de Schellemberg.

Il commença à servir dès l'âge de 14. ans, après avoir été quelque tems sur mer, il fut nommé Capitaine dans le Régiment de Navarre; il passa ensuite au service de l'Electeur de Baviere, dont il commanda le Régiment des Cuirassiers dans la Guerre d'Hongrie. Il revint en France en 1717. le Roy lui donna un Brevet de Mestre de Camp à la suite du Régiment de Navarre, le nomma Brigadier de ses Armées en 1719., quelque tems après lui donna une pension de 3000 l, qui fut dans la suit augmentée de 4. autres mille l.

Comme il n'avoit point de Régiment au commencement de la Guerre présente, il alla comme volontaire aux Sieges de Kell et de Philisbourg. Le Roy le nomma en 1734. Maréchal de ses Camps et Armées, en cette qualité il servoit à l'Armée d'Allemagne lorsqu'il est mort, après avoir été plus d'un mois malade d'un coup de pied de Cheval, qui lui a fracassé la tête.

Digitized by Google

Son Ayeul étoit Gilbert de Chabannes, Vicomte de Savigné, Colonel de deux Régimens, Lieutenant General des Armées, et Lieutenant General dans le Pays de Bourbonnois, dont il est parlé dans les Mémoires du Comte de Bussi-Rabutin. Il fut tué au Siege de Mouron.

La Maison de Chabannes est divisée en quatre Branches. Les Seigneurs et Marquis de Curton, les Comtes de Saignes, les Seigneurs du Verger et de Sainte Colombe, les Comtes de Pionssat. Cette Maison est originaire d'Auvergne, du moins elle y est établie depuis le mariage d'un Seigneur de cette Maison en 1312. avec Contour de Thiern, fille de Guillaume IV. du nom, Vicomte de Thiern, et d'Agnés de Maumoat. La Ville de Thiern étoit l'apanage des Cadets des Comtes d'Auvergne.

Du Bouchet, Histoire de Courtenay, page 25. La Genealogie de la Maison de Chabannes est raportée dans le septiéme volume de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par les P. Ange et Simplicien.

Le 9. mourut à Paris, *Robert de Franquetot*, Marquis de Franquetot, Casquebuc, et autres lieux, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises du Roy, de même famille que le Maréchal de Coigny. Il étoit âgé d'environ 56. ans.

La nuit du 9. au 10. de ce mois, *Hubert Vicomte d'Aubusson, Comte de la Feüillade*, premier Baron de la Marche, Baron de la Borne, et de Perusse, Seigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnage, et Droüille, Seigneur du Duché de Roüanois, Marquis de Boisy, et de Servieres, Chef du nom, et armes d'Aubusson,

Digitized by Google

Mestre de Camp du Régiment Royal Piémont de Cavalerie, par Commission du 3. Juin 1725. mourut de maladie à Cavallara, près Guastalla en Italie, dans la 28. année de son âge, étant né le 22. Août 1707. Feu Louis d'Aubusson, Duc de la Feuillade, Pair et Maréchal de France, mort le 29. Janvier 1725. l'avoit fait son Légataire universel, et par la mort de Jacques d'Aubusson, Baron de Miremont, son Pere, arrivée en 1727. Il avoit recueilli les biens substitués par le premier Maréchal Duc de la Feuillade, dans la Province de la Marche. Il avoit été marié le 28. Avril 1727. avec Catherine-Scolastique Bazin de Besons, née le 10. Fevrier 1706. fille de feu Jaques Bazin, Seigneur de Besons, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Grand-Croix de celui de S. Louis, et Gouverneur de Cambray, et de Marie-Marguerite le Menestrel. Il a eu d'elle Jean-François-Marie d'Aubusson, né le 30. Janvier 1728. mort dans la même année; Louis-Gabriel d'Aubusson, né le 3. Août 1729. Louise-Anne-Gabrielle d'Aubusson, née le trente-un Janvier 1731. &c.

Le Régiment Royal Piémont, Cavalerie, vacant par sa mort, a été donné à René Hugues, Comte de Cossé, frere du Duc de Brissac.

Et le Régiment de Cavalerie, dont le Comte de Cossé étoit Mestre de Camp depuis le 6. Septembre 1727. fut donné à Charles-Maximilien, Marquis de Fiennes, né au mois de Sept. 1701. Mestre de Camp de Cavalerie, et Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Royal des Cuirassiers, Fils de feu Maximilien-François, Marquis de Fiennes, Lieutenant General des Armées du Roi, mort le 26. Avril 1716.

Le 21. May, *Augustin-François de Malherbe*, Chevalier Seigneur Marquis de Malherbe Juvigni, Saint Vast, et Préaux, ci-devant Officier dans le Régiment du Roy, Infanterie, fils aîné de feu Jean-Baptiste de Malherbe, Chevalier Seigneur Marquis de Malherbe-Juvigny, Saint Vast, Préaux, Seigneur de Lebisé le Bouillion, ci-devant Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois, et auparavant Guidon de celle des Gendarmes Flamans, et de D Marie-Françoise le Prévost, fut marié dans la Chapelle du Château de Lyon proche la Ville de Caen, avec Dlle Anastasie-Madeleine-Thérese de Sabine, fille unique, et héritiere de feu Pierre de Sabine, Chevalier, Seigneur et Patron de Saint Laurent de Rieux, Comte de la Quieze, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, et de D. Caterine Thérese Héron de la Tuillerie sa veuve. Le nouveau Marié est frere de Jean-Baptiste-Antoine de Malherbe, Sousdiacre, Chanoine de l'Eglise de Paris, du 6. Juin 1731. qui a été nommé au mois d'Avril dernier, Abbé de l'Abbaye de N. D. de Grestain, O. S. B. Diocèse de Lisieux, de 6000. livres de rente, vacante par la mort d'Antoine-Leonor le Berceur de Fontenay, Aumônier ordinaire de la Reine. Ils sont du Diocèse de Bayeux, et portent pour armes *d'hermines sans nombre à trois roses de Gueules.*

Le vingt-six, *François-Louis-Alexandre de Lombelon des Essars*, Chevalier, âgé de 21. ans, fils aîné de Gilbert Alexandre de Lombelon, Chevalier Seigneur des Essars, de la Poultiere, &c. dans le Diocèse d'Evreux, et de feuë D. Marie-Françoise Froland, sa premiere femme, fille de Louis Froland, Avocat au Parlement de Paris,

Digitized by Google

et ancien Bâtonnier, épousa à Paris la Dlle de Bartillat, fille de feu Joachim-Jeannot de Bartillat, Chevalier Seigneur de Loge, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Capitaine Châtelain de la Ville de Montluçon en Bourbonnois, ci-devant Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort le 8. Septembre 1731. et de D. Marie-Francoise le Bel, sa veuve. La Maison de Lombelon en Normandie, dont les Armes sont *de Gueu os à un Chevron d'or*, est connuë depuis Jean de Lombelon, Ecuyer, qui vivoit en 1352, avec Agnés des Essars, sa femme, qui hérita vers l'an 1386. des terres des Essars, de la Poultiere, &c. par la mort de Jean des Essars, son frere.

Le 6. Juin, *Joseph-Philippe-Thibaud-Hiacinthe de la Riviere*, Chevalier, Comte de Corlay, fils de feu Charles-François Marquis de la Riviere-Kerlabourat, et de Dame Marie-Anne-Françoise Gouyon, fut marié à Paris avec Dlle *Julie-Loüise Celeste de la Riviere*, de même Maison que lui, fille de Charles-Yves-Thibaut, Comte de la Riviere, de Mur et de Ploeuc, Marquis de Paulmy, d'Wartigny et de Reignac, Gouverneur des Ville et Evêché de S. Brieux, Tour et Forteresse de Cesson en Bretagne, Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, et Brigadier de ses Armées, et de D. Marie-Julie de Barberin de Reignac, Dame du Palais de S. M. C. la Reine d'Espagne seconde Doüairiere.

Le quatorze, *Louis-Guillaume Bon*, Marquis de S. Hilaire, né le 22. Octobre 1715, et reçu Conseiller du Roi en sa Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier le 30 Janvier 1734, fils aîné de François-Xavier Bon, Che-

 valier

valier, Marquis de S. Hilaire, Baron de Fourques, Vicomte de S. Quentin, Seigneur de Celleneuve &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Premier Président en la même Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier, et de Dlle Françoise-Elizabeth de Pujol, fut marié à Passy près de Paris, avec Dlle *Jeanne-Elisabeth-Therese de Bernage*, fille de Louis-Bazile de Bernage, Chevalier, Seigneur de S. Maurice, Conseiller d'Etat, Greffier, Grand-Croix de l'Ordre Roïal et militaire de S. Louis, et Intendant de Justice, Police, et Finances en la Province de Languedoc, et de feuë Dame Marie-Anne Moreau.

Le 15. *Henri-François de Bretagne, Baron d'Avaugour*; premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus et de Goello, Seigneur de Clisson &c. né le 17 Juin *1685*, fils de feu Claude de Bretagne, Baron d'Avaugour, premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus et de Goello, mort le 7 Mars 1699, et d'Anne-Judith le Lievre, morte le 22 Decembre *1690*, et frere puîné et heritier d'Armand-François de Bretagne, premier Baron de Bretagne et d'Avaugour, Comte de Vertus et de Goello, Seigneur de Clisson, la Touche-Limouziniere, le Grand-Bois, et Launay, Maréchal de Camp des Armées du Roi; mort sans avoir été marié le 12 Janvier 1734, âgé de 53 ans; épousa à Paris Mlle *Madeleine-Caterine-Jeanne d'Aligre*, née le 18 Octobre 1712, fille aînée de feu Etienne d'Aligre, Chevalier, Seigneur de la Riviere, la Forest, le Favril, Boislandry, Fretigny, Vieux Château, Conseiller du Roi en ses Conseils, second Président du Parlement de Paris, mort en 1725, et de Dame Madeleine-Caterine

de Boyvin de Bonnetot, sa veuve, et sa troisiéme femme. La Mariée est sœur aînée de Dame Charlotte Marguerite d'Aligre, qui a été mariée le 21. Février dernier avec Anne-Louis-Michel le Pelletier de S. Fargeau, Avocat du Roi au Châtelet.

Le 21 Juin, *François-Pierre Amyot*, Chevalier, Seigneur de la Barre, Conseiller au Parlement de Paris, où il a été reçu le 30 Avril 1728, fils aîné de Nicolas-Pierre Amyot, de Monterigny, Ecuyer, Seigneur de la Barre, Conseiller du Roi, Receveur General, et Païeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, et de feuë Dame Geneviéve Parfaict, et neveu de Benoît-Jean-François Amyot, Seigneur d'Inville, Conseiller en la Cour des Aydes de Paris, fut marié en vertu d'une Dispense de Rome, avec Dlle *Marie-Anne Hatte de Montizambert*, sa cousine issuë de Germain, âgée de 17. ans, fille de feu Robert-Charles Hatte, Chevalier, Seigneur de Montizambert, President, Tresorier de France au Bureau des Finances, et Chambre du Domaine de la generalité d'Alençon, mort le 9. Juillet 1719. et de D. Louise-Marguerite Baudry, sa veuve. La Mariée est niece de Claude-Nicolas Hatte, Seigneur de Chevilly, des Francs, Conseiller en la Cour des Aydes de Paris.

Digitized by Google

ARRESTS NOTABLES.

ORDONNANCE DU ROY, du 10. Novembre 1733. pour employer à la garde du Roussillon 2960. hommes des Milices ordinaires du Pays.

ARREST du Parlement, du premier Mars 1734, servant de reglement dans la coûtume de Châlons en Champagne, qui juge que l'un des Conjoints, soit qu'il ait des enfans ou non, ne peut donner aux enfans de l'autre Conjoint nez d'un précedent mariage.

ORDONNANCE des Presidens-Tresoriers de France, Generaux des Finances, et Grands-Voyers en la Generalité de Paris, du 18. Fevrier 1735. portant reglement pour le service des Huissiers, et pour l'administration de leur Bourse commune.

LETTRES PATENTES SUR ARREST, du 29. Mars, concernant les Taillables de la Province de Bourgogne.

EDIT DU ROY, portant Création d'un Office de Trésorier General triennal de l'Extraordinaire des Guerres. Donné à Versailles au mois de Mars 1735. Par lequel S. M. a agréé et choisi le sieur Jean-Baptiste Mouffle pour en faire l'exercice et les fonctions, à commencer du premier Janvier 1736, &c.

Digitized by Google

ARREST DU CONSEIL du 5. Avril, qui ordonne que les Gardes et Jurez des Marchands et des Fabriquans, seront tenus de saisir les Draps et autres Etoffes de laine, ou mêlées de laine, soye, poil, fil, coton, et autres matieres, qui, lors des visites qui en seront par eux faites dans les Bureaux de Fabrique et de Contrôle, ne seront pas trouvées conformes aux Reglemens, sans qu'ils puissent, sous quelque pretexte que ce soit, les rendre à ceux qui les auront presentées à la visite. Fait deffenses aux fabriquans, marchands, commissionnaires et autres, d'envoier dans les Pays étrangers aucunes pieces desdites étoffes, sans avoir à la tête et à la queuë de chaque piece les marques et les plombs prescrits par les Reglemens. Et ordonne que dans deux mois, à compter du jour de la datte de l'Arrêt, les balles et ballots desdites étoffes, qui seront envoyez à l'étranger, sur la corde desquels le plomb de contrôle, ordonné par l'Arrêt du Conseil du 5. Decembre 1730. ne se trouvera pas apliqué, seront, à leur arrivée dans les Villes maritimes et dans les Villes frontieres, arrêtez, ouverts, et les étoffes y contenuës, visitées, à l'effet de reconnoitre si elles sont marquées à la tête et à la queuë de chaque piéce, des plombs ordonnez par les Reglemens, &c.

ARREST DU PARLEMENT, du 27. Avril 1735. qui, en ordonnant un plus amplement informé contre Catherine Lafond, ordonne la publication aux Prônes des Messes Paroissiales, de l'Edit du Roy Henry II. du mois de Fevrier 1556. contre les Femmes et Filles qui celent leur grossesse et leur acouchement conformement à la Declaration du Roy du 25. Fevrier 1708.

Digitized by Google

SENTENCE DE POLICE, du 29. Avril, qui condamne à l'amende le nommé Martin et sa femme, pour avoir alteré le poids des Bottes de Paille, et avoir troublé et maltraité les Jurez-Contrôleurs de la Marchandise de Foin dans les fonctions de leurs charges.

ARREST du 1. May, qui fait défenses à tous les Juges des Justices des Seigneurs, de donner aucune permission de couper des Bois et Arbres de Fûtaye, Balliveaux sur taillis, ou Arbres esparts, et aux Greffiers desdites Justices, de recevoir aucune Declaration des Particuliers, pour raison des Arbres qu'ils voudroient abattre, à peine de 1000. livres d'amende contre lesdits Juges, et de 500. livres contre lesdits Greffiers, sauf auxdits Particuliers, de quelque qualité et condition qu'ils soient, à se conformer à l'Article III. du Titre des Bois des Particuliers, de l'Ordonnance de 1669. et aux Arrêts du Conseil des 21. Septembre 1700. et 6. Septembre 1723.

SENTENCE DE POLICE du 13. contre plusieurs Particuliers, pour avoir fait Charivari.

SENTENCE DE LA VILLE du même jour, concernant le Billage sur les Bateaux, Boutiques de Poissons, Trains de Bois flotté à brûler, Eclusées de Bois quarrez et d'ouvrages, et Bateaux Coches au passage sous l'Arche avalante du Pont de la Ville de Melun.

AUTRE du 27. qui condamne Silvain Morel, dit Vendosme, Plumet, Porteur de Charbons, en 50. livres d'amende, et à un mois

 d'interdiction

Digitized by Google

d'interdiction de dessus les Ports, pour avoir les 28. et 29. Avril enlevé dix voyes de Charbons provenans d'un Bateau naufragé, et taxez à cinquante sols la voye ; avoit faussement déclaré aux Sindics des Porteurs de Charbons, qu'ils étoient pour les femmes Salvia et veuve Beaucreux, et les avoir laissé la journée sur les Ports de la Greve ; qui condamne pareillement ladite femme Salvia en 15. livres d'amende, pour avoir prêté son nom audit Morel, et la veuve Royau en cinquante livres aussi d'amende, pour avoir engagé ladite femme Salvia à prêter son nom, et qui en outre ordonne la confiscation desdits Charbons, et le prix d'iceux au profit des pauvres de la Paroisse S. Jean en Greve.

ORDONNANCE de M. le Lieutenant General de Police, du 1. Juin, qui interdit pour toujours l'entrée de la Bourse au nommé Corval, et le condamne en l'amende, pour s'être immiscé dans les fonctions des Agens de Change.

ARREST du Conseil du 30 Avril 1735. qui ordonne qu'il sera arrêté un Role general des pensions d'Oblats, dans lequel seront compris toutes les Abbayes, Prieurez, et autres Benefices qui composent tant l'ancien Rôle, que celui de 1716. à l'exception néanmoins des Abbayes ou Prieurés qui ont été déchargez desdites pensions, ou qui sont inconnus ou exempts desdites pensions, pour n'être point originairement de fondation ni de nomination Royales.

AUTRE du premier May, par lequel il est dit que le Roy s'étant fait representer une feuille imprimée qui paroît depuis quelques jours, sans nom d'Imprimeur, sans privilege ni permission, sous

Digitized by Google

sous le titre de, *Lettre de M. l'Evêque de Verdun, à M. l'Evêque de Laon :* Sa Majesté auroit reconnu que cet écrit est non seulement contraire au respect qui est dû à l'Arrêt qu'Elle a rendu le 14. Août dernier, par des considerations qui n'interessent que son authorité, et non pas celle de l'Eglise ; mais qu'il n'est propre qu'à répandre, d'un côté, de vaines inquietudes sur le zele que le Roy a toujours fait éclater pour le bien de la Religion, et de l'autre, à donner lieu d'agiter des questions dangereuses, que Sa Majesté avoit voulu prévenir par le même Arrêt, en continuant de faire rendre aux décisions du Chef et du Corps des Pasteurs, toute l'obéissance qui leur est duë, et de maintenir les droits sacrez de l'Episcopat, auxquels elle ne souffrira jamais que l'on donne la moindre atteinte : à quoi étant nécessaire de pourvoir, Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné et ordonne que ladite feuille imprimée sous le titre de, *Lettre de M. l'Evêque de Verdun, à M. l'Evêque de Laon*, sera et demeurera supprimée ; Enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe du Conseil, pour y être suprimez. Fait défense à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs et autres, de quelque état, qualité et condition qu'ils soient, d'en imprimer, vendre, débiter, ou autrement distribuer, à peine de punition éxemplaire.

ORDONNANCE du Roy du même jour, pour mettre à 150. les quatre Compagnies de bas Officiers de l'Hôtel Royal des Invalides, servant aux Garnisons des Citadelles et Châteaux.

ORDONNANCE DU ROY du meme jour pour faire joüir de l'Amnistie portée par l'Or-

Digitized by Google

donnance du 6. Novembre 1734. tous Deserteurs qui se seront engagez, soit dans les Régimens de l'Armée d'Italie, ou dans quelqu'autre Régiment des Troupes de Sa Majesté.

AUTRE du même jour, pour regler le Commandement des Brigades d'Infanterie, de Cavalerie et de Dragons, dont les Armées de Sa Majesté seront composées.

ARREST du Conseil d'Etat du 10. May, par lequel il est dit ce qui suit. Vû au Conseil du Roi, S. M. y étant, l'Arrêt du 20. Février dernier, par lequel Elle a évoqué à sa personne la connoissance de tout ce qui concerne l'Arrêt rendu par le Parlement de Paris, le 18 du même mois, au sujet d'une Instruction pastorale du sieur Archevêque de Cambray, et d'une These soûtenuë dans la Faculté de Theologie, et l'exécution dudit Arrêt, poursuites et procedures qui pourroient être faites en conséquence; à l'effet de quoy Sa Majesté a ordonné par le même Arrêt du 20 Février, que celui du Parlement lui seroit représenté, ensemble ladite Instruction et ladite These, pour y être par Elle pourvu, ainsi qu'il appartiendroit. Vû en conséquence ladite Instruction pastorale du 14 Août 1734, ladite These du 30 Octobre de la même année, et ledit Arrêt rendu au Parlement de Paris le 18 Février dernier, qui ordonne la supression de ladite Instruction pastorale et de ladite These, pour les causes, et avec les qualifications qui y sont portées. Vû aussi la Requête ou Memoire présenté à Sa Majesté par le sieur Archevêque de Cambray. Sa Majesté étant en son Conseil, sans s'arrêter à l'Arrêt du Parlement de Paris, rendû

Digitized by Google

le 18 Février dernier, en ce qui concerne les qualifications qui y sont données à ladite Instruction pastorale, et à ladite These, ordonne que lesdites qualifications seront et demeureront comme non advenuës, nulles et de nul effet. Veut et entend Sa Majesté, que l'Article XXX. de l'Edit du mois d'Avril 1695, concernant la Jurisdiction Ecclésiastique, soit exécuté; et en conséquence, que la Connoissance de la Doctrine concernant la Religion, appartienne aux Archevêques et Evêques. Enjoint à ses Cours de Parlement et à tous ses autres Juges, de la leur renvoyer, le tout conformément audit article. Et en conséquence des représentations et déclarations contenuës dans les Requêtes ou Memoires présentez à Sa Majesté par le sieur Archevêque de Cambray, et par la Faculté de Theologie, lesquelles Requêtes ou Memoires demeureront annexés à la minute du present arrêt, a reçu & reçoit tant ledit sieur Archevêque de Cambray, que ladite Faculté de Theologie, opposants audit Arrêt du Parlement de Paris, du 18 Février dernier, en ce qui concerne la supression de ladite Instruction pastorale et de ladite These, ordonnée par ledit Arrêt, et en ce qui est porté par le même Arrêt à l'égard du Syndic de la Faculté de Theologie et du Répondant: Ce faisant, Sa Majesté a remis ladite Instruction pastorale et ladite These, dans le même état où elles étoient avant ledit Arrêt du Parlement.

AUTRE du même jour, servant de Reglement pour faciliter les voitures des Sels sur les Rivieres du Rhosne, de la Saône et de l'Isere.

Digitized by Google

DECLARATION DU ROY, du même jour, qui permet à la Communauté des cent-vingt Offices d'Inspecteurs, Contrôleurs et Visiteurs de Vins et Eaux de vie, d'emprunter les deniers nécessaires au payement de la somme qui reste à fournir pour la réünion desdits Offices, et exempte de la retenuë du Dixiéme les Rentes constituées pour raison dudit emprunt sur cette Communauté. Registrée au Parlement le 18. Juin.

EDIT DU ROY, concernant les Offices municipaux du Duché de Bourgogne. Donné à Versailles au mois d'Avril 1735. Registré en la Chambre des Comptes le 11. May.

ARREST de la Cour des Aydes, du 13. May, qui défend aux Officiers de l'Election de Mondidier et à tous autres, d'obliger le Fermier de prendre la voye extraordinaire, lorsqu'il ne s'agira que de peines pécuniaires, et leur enjoint de juger sur les Procès verbaux.

ARREST du Conseil du 15. May dont la teneur suit. Le Roy s'étant fait représenter deux Lettres imprimées sans nom d'Imprimeur, sans Privilege ni Permission, qu'on répand depuis quelques jours dans le Public, sous le titre de, *Seconde Lettre de M. l'Evêque Duc de Laon, à MM. les Archevêque et Evêques de la Province de Rheims, au sujet de l'Arrêt du Conseil du 2. Janvier 1735.* &c. et de, *Troisiéme et derniere Lettre de M. l'Evêque Duc de Laon, à MM. les Archevêque et Evêques de la Province de Rheims.* Sa Majesté n'a pû voir sans une juste indignation, non-seulement le caractere de violence et d'emportement qui y regne, mais l'affectation et la témerité avec

Digitized by Google

laquelle on y hazarde les propositions et les expressions les plus capables d'émouvoir les esprits et de les révolter contre l'autorité légitime ; et comme le Roy ne sçauroit reprimer trop promptement la licence avec laquelle on ose distribuer des Ecrits si contraires au respect qui est dû à ses Arrêts, et encore plus à la sagesse des motifs qui les lui ont inspirez ; Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné et ordonne que lesdits Ecrits ayant pour titre, *Seconde Lettre de M. l'Evêque Duc de Laon, à M M. les Archevêque et Evêques de la Province de Rheims, au sujet de l'Arrêt du Conseil du 2. Janvier 1735. contre sa premiere Lettre du 18. Octobre, aux mêmes Evêques. et sa Lettre au Roy, du 3. du même mois* Et *Troisiéme et derniere Lettre de M. l'Evêque Duc de Laon, à M M. les Archevêque et Evêques de la Province de Rheims*, seront et demeureront supprimez, comme contenant des propositions et des expressions téméraires, séditieuses, contraires au respect qui est dû au Roy et à son autorité, attentatoires aux maximes du Royaume, tendantes à émouvoir les esprits et à troubler la tranquillité publique. Enjoint S. M. à tous ceux qui ont des Exemplaires desdits Ecrits, de les remettre incessamment au Greffe du Conseil, pour y être lacerez. Fait défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs et autres, de quelque état, qualité et condition qu'ils soient, d'en imprimer, &c.

Le second Volume du Mercure de ce mois est actuellement sous presse et paroîtra incessamment.

Digitized by Google

TABLE.

PIECES FUGITIVES. L'Idolatrie, *Ode*, 1045
Question importante, jugée, &c. 1050
Le Rossignol et l'Avare, *Fable*, 1078
Suite des Recherches sur le Sel Ammoniac, 1082
L'Inconstance Mutuelle, *Idille*, 1095
Arc de Triomphe, &c. Entrée solemnelle de l'Evêque de Châlons, &c. 1102
Vers à Madelle * * * sur les couleurs, &c. 1113
Jusqu'où les Anciens avoient poussé leurs connoissances au tems d'Alexandre le Grand, *Dissertation*, 1115
Saillie Printaniere à Madelle D... 1121
Lettre sur d'anciens Manuscrits de Sens, d'Auxerre, &c. 1124
Hilas et Philemon, *Eglogue*, 1134
Lettre sur le Testament d'un Sanglier, &c. 1140
Enigme, Logogryphes, &c. 1143
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX ARTS, &c. 1146
Œuvres de Moliere, &c. 1148
Causes celebres, &c. 1157
Memoire pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, 1160
Tables Astronomiques, dressées, &c. 1172
Traduction Françoise de l'Histoire generale d'Angleterre, 1174
L'Académie des Jeux Floraux, Programme et Prix remportez, 1175
Estampes nouvelles, 1179
Description d'un Tabernacle de Marbre, &c. 1181
Airs notez, 1186
Spectacles; la *Mere Confidente*, &c. 1187

Digitized by Google

Aben-Saïd, *Tragédie nouvelle*, 1195
Nouvelles Etrangeres, de Russie et Pologne, 1201
D'Allemagne, d'Italie, Naples et Sicile, 1203
Hollande-Pays-Bas et Grande-Bretagne, 1205
Morts des Pays Etrangers, 1207
Addition aux Nouvelles Etrangeres, 1211
Armées d'Allemagne; 1214
Armée d'Italie, 1217
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 1223
Assemble generale du Clergé, et Harangues, au Roy, à la Reine, à M. le Dauphin, &c. 1237
Madrigal à M. le Duc de B. . . 1238
Morts et Mariages, 1239
Arrêts Notables, 1248

Errata de May.

PAge 898. ligne 8. *vestrum*, lisez *vestium*.
P. 967. l. 17. 7. pieds et demi, *l.* sept pieds.
P. 1013. l. 20 d'Apeson, *l.* d'Apechon.
P. 1018. l. 15. de Montalson, *l.* Montal, sont.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1097. ligne 22. n'aura, *lisez* n'a.
P. 1029. l. 27. Sensage, l. Finage.
Ibid. l. 29. Dinechan, *l.* Dinechien.
P. 1147. l. 5. Pavillon, *l.* Pavillous.
P. 1148. l. 23. d'Egide, *l.* d'Elide.
P. 1156. l. 11. une, *l.* un.
P. 1180. l. 18. Boom, *l.* Bloom.

Les Airs notez doivent regarder la page 1186

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUIN. 1735.
SECOND VOLUME.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUIN. 1735.

PIECES FUGITIVES, en Prose et en Vers.

PARALLELE

Des Eglises de *S. Pierre de Rome* et de *S. Paul de Londres.*

AYant lû dans le Mercure de Juillet de 1734. une Lettre de M. Frézier, Ingénieur en chef de Landau, servant de Critique à un petit Traité de M. le Blanc, sur le goût de l'Architecture des Eglises anciennes et nouvelles, l'idée me vint

Digitized by Google

de lire le Livre de M. le Blanc ; rien n'est moins long à parcourir. Sans entrer dans le détail répandu dans ces deux Ouvrages, on ne s'arrêtera qu'au parallele des Eglises de S. Pierre de Rome et de S. Paul de Londres : c'est-là le grand point de dispute entre nos deux Auteurs. N'auroient-ils pas tous deux un défaut essentiel pour décider la question ? M. Frésier n'a jamais été à Londres, et M. le Blanc, de son propre aveu, n'a point vû S. Pierre de Rome.

Il sembleroit qu'un homme un peu entendu dans l'Architecture, qui auroit vû ces deux grandes Eglises, et qui y auroit fait les observations nécessaires, seroit plus en état d'en parler. Je crois être précisément dans le cas. Une étude des Mathématiques et particulierement de l'Architecture chez le fameux le *Blond*, mort Sur-Intendant des Bâtimens du feu Czar Pierre Alexeowitz I. Un voyage de plus de deux années en Italie, où l'Eglise de S. Pierre n'a point été le moindre objet de mes recherches, et enfin un autre voyage fait il y a six ans en Angleterre, où la belle fabrique de S. Paul a excité de même ma curiosité, tout cela joint ensemble m'engage à en hazarder le parallele. J'ai lû *

* *Le Cavalier Fontana ; le Pere Bonani ; le sieur Tarade, Ingénieur.*

Digitized by Google

les Livres qui en traitent, et peu de gens possedent autant de Plans, de Profils et d'Elevation de ces deux Eglises que moi. Je les ai vérifiez sur les Lieux, et j'en ai dessiné plusieurs parties séparément.

Il s'agit, pour être en état de décider la question, d'examiner sept choses essentielles à chacune de ces deux Eglises; sçavoir, l'Abord, le Plan, la Façade, la Décoration extérieure, le Dôme ou Coupole, la Voûte, et enfin la Décoration intérieure.

ABORD.

Si S. Paul de Londres perdoit autant dans les six articles suivans que dans ce premier, le parallele deviendroit inutile, et la chose seroit entierement décidée. On arrive à l'Eglise de S. Paul par la ruë du *Strand*, qui est fort étroite et toute de biais sur la façade, dont à peine on découvre le fronton. Cette Eglise n'est précedée d'aucune Place, mais seulement d'un petit quarré de peu d'étenduë, entouré d'une grille de fer de mauvais goût; on y a placé au milieu la Statuë en pied de la Reine Anne, avec quatre figures représentant les quatre Royaumes, lesquelles sont assises sur les consoles du piedestal; c'est peut-être le marbre le

plus mal employé qu'il y ait ; par un grand Perron à deux repos, on monte de cette petite Place au péristile de l'Eglise, dont le pourtour d'un côté est fermé d'une grille de fer ; cet espace, trop resserré par les maisons voisines, est plein d'herbes et sert de Cimetiere ; l'autre côté encore plus étroit, n'a pû être entouré de grilles que par parties ; rien n'est plus désagréable à la vûë, laquelle n'atteint qu'à peine à la hauteur des Clochers et du Dôme.

S. Pierre de Rome, au contraire, est précedé d'une grande Place ovale, bien pavée, entourée d'un Portique ou Colonade, d'Ordre Dorique, à quatre rangs de colonnes, au nombre de 294. élevé de trois marches au-dessus du niveau de la Place. Ce Portique est surmonté d'un Attique orné de 86. figures de Saints assez belles. Un grand Obélisque de granite Oriental de 74. pieds 8. pouces de haut, sans le piédestal et la baze, occupe le milieu de la Place avec deux belles Fontaines *, à droite et à gauche, de forme pyramidale, dont l'eau sortant en grosse gerbe, forme en retombant une double chutte en nappe dans le Bassin d'en bas.

* *Ces Fontaines vont continuellement, quoiqu'elles dépensent une prodigieuse quantité d'eau.*

Digitized by Google

Deux Galeries achevent de terminer la Place jusqu'à la façade de l'Eglise ; et l'espace qu'elles renferment présente la figure d'un *Trapeze*, dont les côtez opposez sont paralleles.

Vis-à-vis le Péristile est une grande Terrasse, élevée d'un double rang de marches avec une pente douce dans le milieu pour les Carosses des Têtes Couronnées. De cette Terrasse on monte par un grand Perron au Péristile. Le tout ensemble forme un abord des plus magnifiques et de dix arpens * et demi d'étenduë.

PLAN.

Le Plan de S. Paul de Londres forme une Croix Latine, trop longue pour la proportion de ses branches, la Nef a en-dedans 465. pieds ** 9. pouces de long, sur 42. pieds 2. pouces de large, et la Croisée n'a que 234. pieds de long, sur la même largeur de la Nef. les deux Campaniles, le Vestibule et les deux Chapelles d'entrée, forment un avant-corps en dehors, et en-dedans une espece de Salon à pans.

Le plus grand avant-corps est celui de

* *L'Arpent de Paris est de 900. toises quarrées.*
** *Ce sont de nos pieds de Roy.*

Digitized by Google

la Croisée, lequel fait un double resault, c'est en cet endroit qu'on a placé la Tour du Dôme, les bas côtez se terminent comme en culs-de-sac et ne tournent point autour du Sanctuaire, pratiqué dans une portion circulaire, mais ils retournent quarrément dans la Croisée, où ils forment deux Salons à chaque bout avec deux portes Latérales. Le plus ingénieux de ce Plan est d'avoir fait percer les bas-côtez au travers des Pendentifs et gros piliers de la Tour du Dôme.

M. Frezier dit *que la surface de l'Eglise de S. Paul n'est qu'environ le tiers de celle de S. Pierre*, ce qui m'a engagé de recourir au toisé que j'avois fait de ces deux Eglises. S. Pierre a 5662. toises quarrées et trois de nos pieds, compris les épaisseurs des murs, et S. Paul, avec l'épaisseur de ses murs, n'a que 2389. toises et demi quarrées, ainsi S. Pierre contient deux fois un tiers et 88. toises quarrées au par-delà la superficie de saint Paul, ou bien S. Pierre est plus grand que S. Paul d'une fois un tiers et 88. toises quarrées au par-delà, ce qui revient au même. Il n'est donc pas vrai de dire que S. Paul ne soit qu'environ le tiers de S. Pierre, qui alors seroit plus grand de deux fois, et l'on voit que le tiers de

Digitized by Google

5662. est 1887. et qu'il reste encore 502. toises quarrées au-dessus de ce tiers pour arriver aux 2389. toises quarrées de la surface entiere de S. Paul.

S. Pierre de Rome offre un Plan des plus ingénieux. Après un grand Vestibule on trouve une Croix Latine, bien proportionnée dans les branches de sa Croisée, par rapport à sa Nef, qui a en dedans 571. pieds de long, sur 84. pieds et demi de large; la Croisée a 422. pieds, trois quarts de long, sur 70. pieds trois quarts de large. La forme exterieure du Plan est un grand quarré long à plusieurs résaults et pans coupez, avec trois portions circulaires aux extrémitez des branches de la Croix. En dedans l'on a inscrit un second quarré dans le premier, lequel vient couper à angles droits toutes les branches de la Croix et conduit autour des gros pilliers de la Tour du Dôme. Les bas côtez se terminent à des Chapelles pratiquées dans les gros pilliers de la Tour, et s'élargissent encore par la profondeur des Chapelles, ménagées sur les aîles. Rien n'est mieux entendu.

L'Eglise a en superficie 5662. toises quarrées, qui font six de nos arpens et près d'un tiers, et avec la Place qui la

Digitized by Google

précede, qui contient, comme on l'a dit cy-dessus, dix arpens et demi. L'Eglise de S. Pierre et son abord, occupent en terrain près de dix-sept de nos arpens, sans y comprendre la place qu'occupent les quatre rangs de la colonade, l'espace du pourtour par derriere et celui qui regne tout autour des dehors de l'Eglise, ce qui fait encore un terrain très-considerable.

FAÇADE.

La Façade de S. Paul de Londres est comparée par M. Frézier *à une tête de Beuf, à cause de la repetition de deux Tours très élevées, qui paroissent écraser le milieu du Frontispice, et cela pour observer une symétrie et y loger des Cloches.* Il dit ensuite que *les deux ordres entassez l'un sur l'autre, ressemblent plutôt à un Palais à deux étages, qu'à une Eglise*; il veut qu'une façade *imitant la structure d'un Arbre, soit plus haute dans le milieu que dans les côtez.*

M. le Blanc, quoique grand admirateur de S. Paul, convient cependant, page 30. en parlant de ses deux Tours, *qu'on a forcé la nature du Dessein pour les y faire venir*; et dans un autre endroit il dit, *qu'une seule porte se fait*

Digitized by Google

chercher au travers des colonnes, que le Vestibule est trop petit et que les deux bouts formant des culs-de-sac, ne se communiquent point aux deux autres portes collaterales. Cela est vrai en un sens, cependant, selon moi, cette Façade est plus riche que celle de S. Pierre de Rome; je dis prise en elle-même, sans parler des acompagnemens.

Les deux Ordres joints ensemble ne sont guere plus hauts que la Façade de saint Pierre; celui d'en-bas est composé de 12. colonnes Corinthiennes acouplées, et celui d'en-haut, de huit colonnes composites, aussi acouplées; toutes ces colonnes portent un beau bas-relief, de marbre blanc, qui remplit le Tympan; on y a représenté la chute de S. Paul et sa Statuë est à la pointe du Fronton, acompagnée des douze Apôtres en pied à l'aplomb des colonnes. Il y a encore les figures des 4. Docteurs de l'Eglise, posées à l'aplomb des colonnes qui sont aux extrémitez du Péristile, et quatre autres figures dans les niches pratiquées dans les deux Ordres, avec huit bas-reliefs au-dessus de ces figures.

De grands pilastres couplez, continuent la même ordonnance haut et bas dans les deux Tours ou Campaniles qui

Digitized by Google

acompagnent cette Façade. Ces Campaniles sont très-élevés et ornez de 16. colonnes Corinthiennes, avec des avant-corps, des vases, des percez et un amortissement de fort bon goût. L'un de ces Campaniles sert d'Horloge, et l'autre d'escalier pour aller à la Bibliotheque des Chanoines, qu'on a pratiquée au dessus des bas-côtez de l'Eglise.

La Façade de S. Pierre, à peu près de la même hauteur, paroît plus simple, n'ayant qu'un seul Ordre surmonté d'un Attique. Cet Ordre est Corinthien, composé de huit colonnes et d'autant de pilastres, dont chacune a 8. pieds un quart de diamétre. Le tout soutient un grand entablement et un fronton enclavé dans l'Attique, au-dessus duquel sont posez en pied les figures du Sauveur et des douze Apôtres, deux fois plus grandes que Nature. Cinq portes entre les colonnes, donnent entrée dans le Vestibule, et deux grandes arcades à côté du Perron, et qui se joignent aux deux Galeries qui bordent la Place, terminent cette Façade, servent à vous conduire autour de l'Eglise. M. Frezier répond à la simplicité de cette Façade, *que c'est pour montrer l'unité d'habitation qui regne tout autour de l'Eglise.* Cette raison ne

 paroît

Digitized by Google

paroît pas trop convainquante. Si les fameux Architectes * qui ont travaillé à l'Eglise et à la Décoration de la Place, avoient fait cette Façade, elle seroit toute autre, ils auroient évité de pratiquer dans l'Attique des Croisées en messanines avec de petites niches entre les colonnes, lesquelles sont entourées d'ornemens très-mesquins, et ils n'auroient point fait, sur tout, les portes si étroites et si basses pour entrer dans un aussi grand Vaisseau.

DE'CORATION EXTERIEURE.

La Décoration exterieure de S. Paul est aussi riche que sa façade; ce sont les deux mêmes Ordres d'Architecture qui regnent tout au pourtour, composé de pilastres couplez avec des Croisées ornées de frontons, soutenus de colonnes et des niches entre deux pour des figures. Il regne sur l'entablement un Attique avec des vases à l'aplomb des pilastres, pour cacher le toît des bas côtez, qui est couvert de plomb, ainsi que la voute. L'on peut dire en general que S. Paul est une belle et grande fabrique pour le coup d'œil; le détail ne lui est

* *Fra Gioconde, le Bramante, Antonio S. Gallo, Raphaël, M. Ange, le Vignole, le Cavalier Bernin.*

Digitized by Google

pas si avantageux. La partie de la Croisée est terminée à chaque bout par une porte avec un péristile rond et un perron de même, orné de six colonnes isolées un peu trop grosses et trop serrées, qui soutiennent une calotte de pierre. On a posé trois figures sur le fronton au-dessus qui termine cette Décoration. Celle qui est derriere le Chœur, forme une Tour ronde, surmontée d'un troisiéme Ordre en Attique, avec des consoles sur les côtez et une Croix. Le Dôme, au centre de la Croisée, paroît un peu trop élevé par raport au reste de la fabrique, et la naissance de sa Tour se montre trop nuë, eû égard aux ornemens qui l'environnent.

La Décoration exterieure de S. Pierre suit le même Ordre de la Façade; un grand Ordre de Pilastres Corinthiens couplez, forme plusieurs avant-corps, entre lesquels on a pratiqué des Croisées à fronton, soutenu de colonnes, avec des Balcons et au-dessus des niches pour des figures avec pareils frontons. Il regne le même défaut que dans la Façade; ce sont de petites Croisées entre les pilastres, le même gout d'ornement et les croisées en messanines, remplissent l'Attique, qui n'est orné d'aucunes figures,

 mais

Digitized by Google

mais seulement d'une Balustrade qui le couronne. Cette uniformité regne dans les portions circulaires des extrémitez de la Croisée et du Sanctuaire.

Le Dôme, quoique très-élevé, ne montre pas assez de sa naissance, quand on le regarde de la Place, quoique *Carlo Maderne*, qui en a bâti la façade, l'ait tenu un peu basse à ce dessein; les deux petits Dômes qui l'accompagnent sont fort ingénieux pour faire paroître ce Dôme encore plus gros par l'oposition.

Le Dôme ou Coupole.

Le Dôme de S. Paul a de diametre 108. de nos pieds, et est égal à celui de *sainte Sophie.* * Il a de hauteur, depuis le rez-de chaussée, 280. pieds. La Coupole, de forme ronde, est soutenuë en dedans de deux calottes de brique, l'une dans l'autre, et couverte en dehors de plomb à côtes; elle porte sur trois resaults ou platebandes tournantes, avec un cordon de croisées presque quarrées, séparées par des avant-corps en forme de pilastres. Au-dessous est une balustrade de pierre où l'on se promene, servant d'Attique à l'entablement d'une colonade Co-

* *Selon Grelot, Voyage de Constantinople*, in 4. page 122.

rinthienne, au nombre de 32. colonnes séparées et isolées, avec des niches et des croisées entre deux. Le tout est surmonté d'une lanterne, avec une balustrade dorée et 12. colonnes composites, couplées sur six avant-corps, qui portent un Attique et un petit Dôme, où se trouvent la Boule et la Croix.

Quant au Plan intérieur de ce Dôme, c'est un Octogone irregulier, dont les angles rentrans sont occupez par un pilastre Corinthien plié et acouplé avec un pilastre droit d'un côté seulement et non de l'autre, irrégularité, selon M. Frezier, *qui retrecit les ouvertures de cette Tour, qui répondent aux bas-côtez et qui se rencontrent non seulement dans l'acouplement des choses inégales, mais dans l'intervale des jambages.* Le Chevalier Wren, Architecte de S. Paul, a voulu faire des passages à travers les piliers de la Tour du Dôme, et n'a pû élargir les bas-côtez aux dépens de la Nef, qui n'est déja que trop étroite, ainsi il n'a pû faire ces huit Arcs égaux. M. le Blanc dit *au contraire, que ces huit Arcs sont égaux en grandeur*, quoiqu'ils ne le soient qu'en hauteur et non dans leur diametre, où il y a environ un tiers de diférence, ce qui rend la Rose de la Coupole inégale dans ses cô-

Digitized by Google

tez. L'ouverture des quatre grands Arcs est circulaire, et celle des quatre petits est ovale ; *diversité*, selon M. Frezier, *désagréable à la vûë ; les pilastres d'en bas portent une portion circulaire, surmontée d'un mur en Balustrade, venant à l'imposte des Arcs ; au-dessus est un autre Ceintre pour former une Tribune à jour*, qu'il compare *aux Entresols des portes cocheres de Paris* ; il dit dans le même endroit, que *ces Tribunes sont inutiles, et qu'étant trop élevées, elles ne peuvent servir à la Musique.* Il convient cependant que par le moyen des huit Arcades, il y a moins de porte-à-faux qu'au Dôme de S. Pierre.

Quoiqu'en disent ces deux Auteurs, cette invention est si nouvelle et si hardie, que j'en ai été surpris sur le lieu, et j'en ai raisonné tout autrement que M. Frezier, j'y ai trouvé beaucoup de génie. Par là l'Architecte a donné de la legereté aux gros piliers et aux pendentifs du Dôme ; il a évité les porte-à-faux des pilastres et de l'entablement de la Coupole, l'œil se promene et perce à travers les gros piliers et dans le fond de l'Arcade il découvre le petit ordre des pilastres des bas-côtez. Il seroit à souhaiter que l'entablement ne formât pas une portion circulaire,

Digitized by Google

ce qui coupe toujours la corniche et rend la distribution des modillons et des roses très-irreguliere ; où est le morceau d'Architecture où l'on puisse tout avoir à la fois ? Le Chevalier Tornilk, * premier Peintre du Roy d'Angleterre, a représenté dans la Coupole en huit paneaux inégaux, l'Histoire de S. Paul en grisailles, rehaussées d'or ; les figures en sont grandes, mais peu correctes ; ce sont les seules Peintures de cette Eglise. Au-dessus est un espace fort nud, percé de six lucarnes en abajour ; ensuite est un cordon de petits pilastres composites, non acouplez entre les croisées et les niches, lesquels portent sur un grand socle jusqu'à la Balustrade de fer, posée sur le grand entablement, au dessous duquel sont huit pendentifs, entre les Arcs doubleaux des huit Arcades inégales, dont il vient d'être parlé ; rien n'est si mesquin que ce coup d'œil.

Le Dôme de S. Pierre de Rome est du génie du grand Michel-Ange ; il a 22. toises de diamétre ou 132. pieds dans œuvre, et 26. toises ou 152. pieds exterieurement ; c'est le même diamétre que celui du Panthéon, morceau des plus hardis qui nous reste des Anciens. Il devient

* *Il est mort l'année derniere.*

Digitized by Google

bien plus étonnant d'en avoir élevé un pareil dans S. Pierre à la hauteur où on le voit. On compte en dedans depuis le pavé jusqu'à la Lanterne du Dôme 308. pieds et demi, et la hauteur extérieure jusqu'au bout de la Croix est de 604. pieds, ce qui fait deux fois la hauteur des Tours Notre-Dame de Paris. Cette hauteur immense n'en altere point la belle proportion et le contour agréable. La Tour en dehors est ronde, et sa naissance forme plusieurs cordons saillans, dont le dernier sert de socle pour porter seize avant-corps, ornez de deux colonnes Corinthiennes couplées, avec une croisée à fronton entre deux. La corniche fait pareils resaults, ainsi que l'Attique au dessus, rempli de paneaux d'ornemens et couronné de vases à l'aplomb des colonnes. Le Dôme est formé de deux calottes de brique, l'une dans l'autre, et couvert de plomb, avec seize côtes dorées qui tombent aussi à l'aplomb des avant-corps. Cette calotte est percée de 42. lucarnes dorées et terminées par un beau lanternon, pareillement coupé d'avant-corps et de colonnes, avec un Attique en consoles et des vases qui portent un amortissement en fleche jusqu'à la Croix.

Digitized by Google

Le Plan interieur du Dôme est un quarré à pans coupez; les pilastres en sont pliez régulierement par moitié dans chaque angle, et accompagnent les Niches et les Tribunes au-dessus, pratiquées dans les gros piliers jusqu'aux pendentifs. Ces pendentifs ou angles sont ornez de quatre ronds en ouvrages de Mosaïque sur les Desseins du Cavalier Joseph Darpino, qui y a réprésenté les quatre Evangelistes; au-dessus est l'entablement, où on lit dans la frise en lettres dorées plus hautes qu'un homme, TU ES PETRUS ET SUPER HANC PETRAM, &c.

L'ordre des pilastres Corinthiens accouplez et séparez par seize croisées à fronton, porte sur cette corniche, et sur l'entablement de cet ordre est un Attique avec des lunettes où sont représentez en ouvrages de Mosaïque plusieurs Saints, et au-dessus les 12. Apôtres avec quantité d'Anges, formant des paneaux qui séparent la Coupole ou Rose par côtes égales, rien n'est mieux ordonné.

LA VOUTE.

Rien ne sympathise moins que ces deux mots ensemble, *une voute en plafond*, dont se sert M. le Blanc, en parlant de la voute de S. Paul de Londres. Voici ses

Digitized by Google

propres termes : *La beauté de la voute en plafond de S. Paul de Londres est admirable, en ce que les embrasures des fenêtres n'y font aucunes échancrures ni lunettes.* M. le Blanc, par cette contradiction, a jetté M. Frezier dans l'erreur; il croit que l'Eglise de S. Paul n'est point faite en voute, mais en plafond ou *Soffite*; il demande *quel est l'accord d'une surface plane à la rencontre des arcades de la Tour du Dôme, et dit que cela doit former un triangle mixte.*

La construction de cette voute est faite de gros soliveaux ou brins de bois, avec des courbes, qui forment le ceintre de la voute, le tout recouvert de mortier, de plâtre ou de chaux, comme nous le pratiquons dans plusieurs de nos Eglises à Paris. Ce ceintre paroît former un demi cercle parfait et ne fait point l'effet d'un plafond, que les Italiens apellent *Soffite*. La diférence qu'il y a de cette voute avec les autres est d'être coupée de platebandes et de sept petits plafonds circulaires et pratiquez entre chaque croisée, ce qui forme une espece de compartiment d'ogives et de pendentifs. Toutes ces coupures ne s'accordent nullement avec la grande Coupole du milieu. L'Architecte n'a pas voulu copier la voute de S. Pierre, qui est toute en

Digitized by Google

compartimens de Roses ; il ne l'a imitée que dans les quatre grandes platebandes contiguës au Dôme et dans celle qui est proche du Sanctuaire.

La voute de S. Pierre est bâtie de brique de trois pieds d'épaisseur, et forme un berceau très-régulier et tout compartí en caisses remplies de roses, de culots et autres petits ornemens de stuc dorez, avec des bandes qui font resault sur les avant-corps des pilastres. On en a excepté la Tribune du fond et les deux extrémitez de la Croisée, lesquelles on a dessein de peindre ou de travailler en Mosaïque pour la varieté. Cette composition uniforme donne un air de noblesse à cette voute au-dessus des autres Eglises. Les plafonds des bas côtez sont tous peints en Mosaïque d'après de grands Peintres ; la plupart sont éclairez par de petites lanternes, que l'on voit en se promenant sur la Terrasse qui regne sur les bas côtez de l'Eglise.

DECORATION INTERIEURE.

C'est ici où S Paul de Londres doit le ceder à S. Pierre de Rome, quoique M. le Blanc dise, page 5. et 6. *que l'Architecture de la fameuse Eglise de S. Paul de Londres, est dans le goût moderne, que*

Digitized by Google

c'est-là qu'il triomphe avec éclat et qu'il semble avoir posé son Trône.

On entre par un petit Vestibule dans l'Eglise de S. Paul, dont la Nef est trop étroite, et qui paroîtroit l'être encore infiniment davantage sans la hauteur du Buffet d'Orgue, posé sur le Jubé de la Balustrade qui la sépare du Chœur, qui est presque aussi long que la Nef. On trouve d'abord un pan coupé qui s'élargit, comme on a dit cy-dessus, en forme de Salon, avec deux Chapelles sur les côtez, fermées et toutes revêtuës de menuiserie, avec des colonnes. On y voit les Fonts Baptismaux en Marbre blanc. Il y a quatre Arcades de chaque côté, et entre chaque Arcade, un seul pilastre Corinthien, faisant resault, ainsi que la corniche, avec deux petits pilastres composites, qui retournent sous l'imposte, et regnent dans les bas côtez qui le disputent à la Nef, pour être étroits. Ils aboutissent d'un bout à l'une des petites portes du Vestibule, et de l'autre à un cul-de-sac, ne tournant pas autour du chevet de l'Eglise, selon l'usage le plus commun; ces bas côtez percent, comme on l'a dit, au travers des gros piliers de la Tour du Dôme, et neanmoins retournent quarément dans un

Digitized by Google

beau Vestibule ou Salon, que forme chaque bras de la Croisée, en entrant par les portes laterales.

Comme il n'y a point de Chapelles dans cette Eglise, ce sont des portions circulaires, prises dans l'épaisseur des murs, où se trouvent les croisées avec des voussoirs au-dessus, ornez de Compartimens de Roses et de Mosaïques, sculptez en relief dans la pierre de taille. Tous les ornemens de cette Eglise sont dans le même goût; ce sont des têtes de Chérubins dans la clef des Arcades et dans les retours des Arcades, dans les platebandes et paneaux des voutes, ce sont des compartimens de Roses; nulle figure, nul Tableau, nulle dorure pour faire oposition. Le Sanctuaire est seulement revétu de quelque Marbre avec de petits ornemens dorez. Il est fermé par une Balustrade de fer. Deux gros Chandeliers dorez sont sur l'Autel, qui est couvert d'un Tapis de velours cramoisi, galonné d'or. Les Orgues de bois doré et sculpté, sont posez sur une Balustrade de même, qui sépare le Chœur de la Nef; huit colonnes en ouvrent l'entrée, et font voir des Formes de bois, sculptées très-proprement. Le premier rang est pour les Musiciens et Clercs d'Eglise, et le se-

Digitized by Google

cond pour les Chanoines. Au-dessus, ce sont des Tribunes pour les Dames, dans le goût des Loges de l'Opera; c'est-là qu'elles entendent la Prédication qui se fait dans une Chaire posée au milieu du Chœur. Il y a encore au-dessus des Tribunes, des Galeries pour les hommes, lesquelles sont soutenuës par des consoles. S. Pierre de Rome est d'une proportion bien differente, quoique les mesures en soient monstrueuses. La Nef est large et proportionnée à sa longueur et hauteur, elle est percée de quatre Arcades de chaque côté, avec des pilastres Corinthiens acouplez et des niches entre deux. Deux figures ornent chaque Archivolte avec une croisée ceintrée à lunette, au-dessus de chaque Arcade et de l'Entablement. Les pilastres font resault, ainsi que la corniche, dont les modillons sont distribuez régulierement, sur tout dans les pans coupez; l'autre partie de la Nef est terminée par la fameuse Chaire de saint Pierre, soutenuë par les quatre Docteurs de l'Eglise. Le coup d'œil est entierement satisfait de voir cette longueur prodigieuse, garder sa proportion avec la hauteur et la largeur du Vaisseau. Le Baldaquin, quoiqu'élevé de 84. pieds, étant percé à jour, n'arrête point ce coup d'œil, et

Digitized by Google

le Spectateur se trouve embarassé dans le choix de toutes les belles choses qu'il voit.

En effet cette Eglise offre tant de richesses dans sa Décoration interieure, qu'on ne sçait par où en commencer le détail. La Peinture, la Sculpture, la Dorure, les Bronzes et les Marbres fins, se disputent entre eux à qui ornera mieux ce grand Vaisseau. Le Vestibule formant une Galerie, ornée de Peintures et d'ornemens en relief de stuc doré, introduit dans l'Eglise par cinq portes; la grande Voute est entierement compartie en Roses et autres ornemens en relief de stuc doré; le Baldaquin et la Chaire de saint Pierre, sont des colosses de Bronze, travaillez superbement par le Cavalier Bernin et François Flamant, qui ont fait voir tous deux qu'ils sçavoient aussi-bien animer le Bronze que le Marbre. Le même Bernin a orné la Chapelle du S. Sacrement d'un beau Ciboire de Bronze doré et de forme circulaire, avec deux Anges du même métail. La Confession de S. Pierre, qui est au pied du Baldaquin et à 12. pieds de bas, est revétuë dans ses murs et escaliers, de pierres précieuses en compartimens, avec quantité de Lampes et de Chandeliers d'argent,

Digitized by Google

c'est par-là qu'on descend au souterrain qui forme une seconde Eglise.

Les bas côtez de S. Pierre sont tous revêtus de Marbre, avec des enfilades de colonnes et des Chapelles superbes, en face des Arcades, ou bien de magnifiques Tombeaux, parmi lesquels on distingue ceux de Paul III. d'Urbain VIII. d'Innocent XI. de Gregoire XIII. et d'Alexandre VII. tous les Plafonds, ainsi que les Coupoles, sont en ouvrage de Mosaïque très-bien executée sur les Cartons des meilleurs Peintres, dont on est obligé tous les jours d'ôter les Tableaux, que la fraîcheur de l'Eglise gâteroit sûrement; sans cette raison elle seroit toute revêtuë de Marbre.

On ne voit par tout que d'excellentes figures, dont les plus belles sont les quatre Docteurs de l'Eglise en Bronze, qui soutiennent la Chaire de S. Pierre, de la main de *Bernin*, qui a fait encore la figure colossale de 14. pieds de haut de S. Longin, placée dans une des niches des Angles. Le S. André, de la même proportion, et dans un autre Angle, est du fameux *Quesnoy*, autrement dit *François Flamant*. Le bas relief de S. Léon, menaçant Attila, lequel fait voir une délicatesse de cizeau surprenante, est sor-

Digitized by Google

ti de la main de l'*Algarde*. Michel Ange a fait en marbre dans la Chapelle des Chanoines, une Mere de Pitié, qui passe pour un chef-d'œuvre. Le *Dominiquain* a peint un S. Sébastien ; le *Guerchin* sainte Pétronille ; le *Lanfranc*, S. Pierre sur les Eaux ; le *Cigoli*, S. Pierre qui guérit un estropié. On voit un S. Jérôme du *Mutian* ; S. Grégoire le Grand, *d'Andrea Sacchi* ; S. Erasme du *Poussin* ; S. Chrisostôme, S. François et S. Antoine de Pade, tous trois dans le même Tableau, de la main de *Voüet* ; et le *Valentin*, autre Peintre François, a peint les saints Processe et Martinian, Geoliers de saint Pierre.

C'est dans cette fameuse fabrique de S. Pierre, que l'on peut dire avec justice, *que le goût de l'Architecture moderne triomphe avec éclat et qu'il semble avoir posé son Trône* ; goût moderne puisé dans le vrai goût antique, bien different de celui que le *Borromini* a depuis introduit en Italie, par la bizarrerie de ses corniches et de ses ornemens, pour vouloir s'écarter de la route ordinaire, ce que nos Architectes vivants tâchent d'étaler par tout, en cherchant des formes extraordinaires, des ornemens, des mascarons et des cartouches, posez de travers et auxquels le bon sens

Digitized by Google

fait le procès. Quand le Bernin qu'ils citent pour leur modele, a donné l'essor à son grand génie, le seul caprice ne l'a point guidé, et il ne s'est jamais écarté du grand goût dans ses formes.

On ne finiroit point la Description d'une Eglise si superbement decorée, et ce n'est point la matiere d'une Dissertation, mais d'un Livre entier. Il faut l'abandonner pour laisser au Public à décider sur le parallele de ces deux fameuses Eglises, qui sont certainement les plus belles que nous ayons dans le Monde.

ODE.

Actions de graces d'une Ame convertie.

PRophanes, pour qui dès l'enfance
Le crime seul eut des attraits,
En vain vous ne lancés vos traits
Que pour noircir mon innocence.
En vain, Tigres toujours ardents,
Pour assouvir votre vengeance
Vous armés vos cruelles dents.

Je cesse de craindre vos rages;
Et vos complots séditieux,

Puisque mes jours sont sous les yeux
Du Dieu qui punit les outrages.
Sa Grace, malgré vos desseins,
M'a conduit dans les pâturages
Qu'elle a préparez pour les Saints.

C'est-là qu'une Onde toujours pure
Serpente sans jamais tarir ;
C'est-là qu'on ne voit point mourir
Des Prez la riante verdure.
Tout plaît, tout charme sur ses bords ;
La simple et féconde Nature
Ouvrit pour eux tous ses trésors.

A quelle fureur invincible
Etois-je donc livré, Seigneur ;
Pour ne pas gouter le bonheur
D'une demeure si paisible ?
Quel indigne oubli de ta Loy
Et de ta puissance visible
M'avoit soulevé contre toi ?

Mais plutôt, Dieu doux et propice ;
Jusqu'où se porte ton amour ?
Tu viens me frayer le retour

Digitized by Google

Dans le sentier de la Justice :
Tu me soutiens par ta bonté,
Tu me tires du précipice,
Où le crime m'avoit jetté.

Déja ce regard favorable
Change et ranime tout en moi ;
Il fait renaître avec la Foi,
La confiance inséparable ;
Oüi, dans le secours de ton bras,
Je vois le gage indubitable
Des biens que tu m'accorderas.

Ainsi, soutenu par ta Grace,
Qui vient aujourd'hui m'éclairer ;
J'espere ne plus m'égarer
Dans le chemin qu'elle me trace ;
Et par ses aîles élevé
Vers le séjour où rien ne passe,
Benir le Dieu qui m'a sauvé.

A Paris, J. J. *Desessarts.*

Digitized by Google

LA Lettre qui suit nous a été envoyée comme une Piece fugitive, écrite il y a près de 40. ans, et on nous prie de la publier à cause de son importance, et qu'on travaille actuellement à la révision du Breviaire de la celebre Eglise de Lyon.

LETTRE de M..... au sujet d'un endroit du Breviaire de l'Eglise de Lyon, écrite de Paris à M.....

VOus souhaités, Monsieur, de sçavoir ce qu'on doit penser de quelques nouveaux Calendriers dans lesquels le siecle présent voit mettre des Personnages décedez, il y a neuf cent ans, mille ans, et même davantage, qui n'avoient jamais été admis dans aucun Martyrologe, ni dans aucun Calendrier, dont aucune Eglise n'avoit jamais fait la Fête, et dont on ne voyoit aucun vestige de culte public et solemnel; et vous demandés s'il suffit qu'on trouve dans quelque Auteur le titre de *Saint* donné à un Personnage, pour en instituer la Fête sans autre formalité, quoiqu'il y ait depuis leur mort un intervalle de mille ou douze cent ans, qui ne

Digitized by Google

fournit ni concours à leur Tombeau, ni miracles, ni invocation, ni exposition de Reliques. Vous ajoutés que vous êtes dans un Diocèse où l'on se trouve dans le cas; et que vous avés de la répugnance à invoquer un Evêque nouvellement inseré dans le Calendrier, sur lequel il vous paroît que sa propre Eglise a observé un silence d'environ onze siecles. Vous êtes persuadé que ce silence n'a pas été sans fondement, et que, comme dans les siecles plus voisins de la mort de ce Prélat, on n'avoit pas encore perdu le souvenir de ses actions, dès-là que son culte n'a pas été établi alors, il est trop tard de l'introduire aujourd'hui, et qu'il peut y avoir de l'imprudence à faire cet établissement.

Il est fâcheux, Monsieur, que votre Exposé m'oblige d'attaquer en quelque façon le Breviaire d'une Eglise aussi illustre que celle de Lyon. Je n'aurois jamais cru ce que vous m'en avés marqué par votre Lettre, si vous n'aviez chargé une personne de me faire voir dans le Breviaire de cette Eglise, le fait qui cause votre doute. Puisqu'il est certain que *Priscus*, Evêque du sixiéme siecle s'y trouve nommé, non pas simplement parmi les personnes de pieté, mais qu'il y est même mis au rang des Saints averez et reconnus au

Digitized by Google

premier jour de Septembre avec Légende et invocation, il est juste et raisonnable d'éxaminer si cette Canonisation subite est reguliere, et sur quels témoignages elle peut être fondée.

L'Auteur de la nouvelle Edition du Breviaire est présumé n'avoir omis dans la Légende qu'il a composée de ce nouveau Saint du sixiéme siecle, rien de ce qui peut être favorable à sa mémoire, et l'on doit croire que s'il avoit eu un plus grand nombre de preuves de la sainteté de ce Prélat, il n'auroit pas manqué de les produire. La Légende de la vie d'un ancien Evêque nouvellement reconnu Saint par son Diocèse, doit être comme une espece de Procès verbal de sa canonisation.

Venons à l'éxamen de cette Légende. Il est vrai que je n'y trouve rien que d'édifiant : elle dit beaucoup de bien en general de l'Evêque *Priscus*, et n'en dit point de mal. Mais il est question de sçavoir si ce qu'elle avance est fondé sur la verité. Je ne prétens pas que tout ce qu'elle contient soit faux, je me restrains à soutenir seulement que l'essentiel de ce qu'on y lit, renferme des fausset ez insignes, et qu'elle fait de *Priscus* un portrait qui est démenti par la déposition d'un Auteur contemporain, très-digne de foy.

Digitized by Google

Comme la verité a le droit de se manifester en quelque endroit qu'elle soit détenuë captive, je citerai S. Gregoire de Tours sur des faits que vous ne trouveriés peut être pas dans les Editions qui sont à Lyon ou ailleurs. La liaison que j'ai contractée avec le Sçavant Religieux qui travaille à donner une nouvelle Edition de ce Pere de l'Histoire de France, laquelle sera plus ample et plus éxacte que les précedentes, m'a procuré l'avantage de jetter la vuë sur les matériaux que lui ont fourni quelques Manuscrits de l'Histoire des François, où il y a sur *Priscus* de Lyon, des articles entiers qui avoient été ômis par le commun des Copistes. Ces rares fragmens nous découvrent la verité, qui avoit été ensevelie dans l'oubli, et font voir évidemment qu'il s'en faut de beaucoup que la mémoire de *Priscus* ait été en benediction à Lyon dans le VI. et VII. siecles et les suivants, et qu'ainsi l'on étoit bien éloigné d'avoir la moindre pensée de lui décerner un culte Religieux de l'espece dont est celui qu'on rend aux Saints.

Que la Légende nouvellement composée à Lyon dise donc tant qu'elle voudra, *Priscus Sancti Nicetii in sede Lugdunensi successor eam Ecclesiam piè et laudabiliter admodùm rexit. Nobilis genere, vir-*

tute nobilior, mirâ animi constantiâ et candore enituit. Il n'y a de vrai dans toute cette premiere Période, que ce qui est puisé des lieux communs ; elle n'y ajoute autre chose, sinon que *Priscus* a été successeur de S Nisier dans l'Evêché de Lyon. Il peut se faire néanmoins qu'il ait été de Famille Noble, je ne le lui disputerai point ; mais si l'Editeur de votre Breviaire Lyonnois vouloit jetter un peu la vuë sur la vie de S. Nisier, écrite par Saint Gregoire de Tours son neveu, il y verroit que ce *Priscus* qu'il garantit pour un Evêque qui a gouverné l'Eglise de Lyon d'une maniere pieuse, digne, et même très-digne de loüange, *laudabiliter admodùm* fut toute sa vie le persécuteur de la mémoire de S. Nisier son prédecesseur, et que la premiere action par laquelle il commença son Episcopat, fut de lui déclarer la guerre ; ensorte qu'au lieu de conserver les habits de ce Saint avec quelque espece de vénération, il les donna par mépris à des gens qu'il connoissoit mériter le moins de porter les dépoüilles d'un Saint Prélat.

Saint Gregoire de Tours ajoute dans son Histoire des traits qui font voir encore plus sensiblement le mauvais caractere de *Priscus*. C'est ici que je n'hésiterai point de découvrir ce qui se lit dans

Digitized by Google

de précieux et très anciens manuscrits de l'Ouvrage de notre Historien, conservez en Italie. Ils nous aprennent que *Priscus* étoit marié à une nommée *Susanne*, et que la haine que lui et sa femme avoient conçuë contre S. Nisier, étoit montée à un tel excès, qu'ils déclarerent une persécution ouverte à tous ceux qu'ils connurent avoir été de ses amis ou de sa Maison; qu'eux-mêmes tinrent les discours les plus affreux contre le S. Prélat, et que le véritable moyen d'être bien venu auprès d'eux étoit de répandre des infamies sur sa mémoire, de quelque maniere que ce fut. Le Chapelain de *Priscus* qui n'eut pas le courage de l'avertir de ses excès, fut tiré de ce monde. D'autres personnes timorées, allerent témoigner à Priscus que la sainteté de Nisier se déclaroit de plus en plus, et que Dieu leur en avoit donné des marques. On ne vit point que rien de-tout cela le fit changer. Est-ce-là ce que la nouvelle Légende apelle *mirâ animi constantiâ et candore enitere?*

Ce n'est pas encore là tout ce que Saint Gregoire de Tours nous a conservé. Depuis la fondation de l'Eglise de Lyon on n'avoit point vû la Maison du Clergé ouverte aux femmes. *Priscus* amena une nouvelle mode; Susanne et ses filles de

Digitized by Google

chambre ne cesserent de fréquenter et de s'immiscer dans les appartemens des Ecclésiastiques de la grande Eglise, comme elles auroient fait dans ceux des gens du Monde. Apliqués à cela, si vous le pouvés, le *piè et laudabiliter admodùm rexit* à l'égard de celui qui par la nature de sa Dignité, doit veiller sur un Diocèse entier. La récompense que Susanne eut de sa temerité fut, qu'elle devint possedée aux yeux de toute la ville : L'Evêque *Priscus* ressentit aussi la punition de Dieu. Il fut saisi d'une fievre quarte qui lui dura le reste de ses jours, avec des tremblemens de tout le corps ; de maniere que les incommodités compliquées lui altérerent l'esprit. Son fils et toute sa famille furent atteints d'une pâleur mortelle, jointe à la stupidité ; ce qui fit qu'un chacun les évita comme des objets de la vengeance divine.

Officii Ecclesiastici, cujus semper in primâ Galliarum Sede majestas viguit, decorem multum auxit. Voilà une circonstance qui seroit glorieuse pour *Priscus*, si elle étoit apuyée de l'autorité de quelque monument ; mais il n'y en a aucun qui atteste ce fait, et l'on ne voit pas où l'Editeur du Breviaire l'a puisé ; et quand même il seroit vrai que *Priscus* auroit contribué à

Digitized by Google

la splendeur des Offices divins, ce ne seroit pas une preuve certaine de sainteté, ni une raison de commencer sa Fête au dix-septiéme siecle.

Duabus Lugduni Synodis, et duabus Matiscone subscripsisse et præsedisse testatur Gregorius Turonensis, præsentibus Bituricensi, Rotomagensi, Senonensi, et Burdigalensi Episcopis. Il paroît par cette Période, que l'Auteur de la Légende a eu une Edition particuliere de S. Grégoire de Tours. J'ai consulté toutes les Editions de cet Historien; je me suis informé des Sçavans qui en préparent une nouvelle; on ne trouve nulle part que S. Grégoire de Tours dise que *Priscus* ait assisté ni présidé à des Conciles. Je regarde le Concile de Lyon et de Mâcon, comme ayant été réellement tenus: cela est sûr par les Actes que l'on en a. Mais il ne falloit pas apporter S. Gregoire de Tours pour témoin d'une chose sur laquelle il ne dit pas un seul mot. Ainsi, vous voyés que la Légende fait parler le Saint Evêque de Tours, lorsqu'il garde le silence, et qu'au contraire elle le fait taire, lorsqu'il parle comme témoin certain et assuré.

In iis multa circà Ecclesiarum jura, Christianorum mores, Clericorum Sanctitatem ejus consilio et auctoritate sancita sunt.

Digitized by Google

Voilà la premiere phrase de la Légende, qui ait aparence de verité; mais ce n'est pas une preuve évidente de sainteté que de contribuer à faire de sages reglemens. On peut, comme les Pharisiens, établir une saine discipline, et en même temps faire tout le contraire: d'ailleurs, comme *Priscus* est dit avoir présidé à ces quatre Conciles (*præsedisse*, terme nouveau, qu'on entend cependant bien) ce n'est pas une consequence nécessaire qu'il ait influé le plus à la manutention de la Discipline Ecclesiastique. Il y avoit à ces Conciles de grands Évêques d'une sainteté reconnuë, qui, sans doute, étoient animez d'un plus grand zéle que le commun des Prélats, et qui faisant les propositions, obtenoient qu'il fut statué conformément aux anciens Canons. Un Président n'est quelquefois que l'organe d'une compagnie: il arrive souvent qu'il prononce contre son propre sentiment, et il peut arriver qu'il publie sa propre condamnation.

Ejus Sanctitatem testatur Ado Viennensis in Chronico suo, et perantiquum Ecclesiæ S. Nicetii Registrum, in quâ Ecclesiâ corpus ejus sepultum fuisse extant non pauca eaque satis aperta monumenta. C'est encore ici un S. Evêque à qui on fait dire ce qu'il

Digitized by Google

n'a pas dit : le début de cette phrase signifie que S. Adon Evêque de Vienne, raporte dans sa Chronique des preuves de la sainteté de *Priscus*. Il semble qu'à l'ouverture de cette Chronique on doive trouver un récit des vertus qui font les Saints, ou bien des miracles qui les suposent. Mais qu'y lit-on ? Que *Priscus* fut l'un des Evêques qui souscrivirent à des Reglemens Ecclésiastiques, et rien de plus. Ce qui, comme j'ai déja dit, n'est point une action qui emporte nécessairement avec soi, une sainteté de vie. Il est vrai qu'à cette occasion l'Auteur de la Chronique l'apelle *Sanctus Priscus* ; mais c'est parce que le terme de *Sanctus* se donnoit alors par honneur à tous les Evêques, de la même maniere qu'il se donne encore à tous les Papes. Il est si évident, qu'en cet endroit Adon ne supose point par cette expression que *Priscus* fut honoré comme Saint canonisé, qu'il donne libéralement la même qualité à tous les Evêques du Concile. Il faut distinguer soigneusement quand un Auteur s'exprime simplement de cette sorte ; *Sanctus Priscus*, *Sancti Episcopi*, d'avec ce langage ; *Evantius vir sanctus*, *Episcopus Viennæ* : *Siagrius Edicensis Episcopus*, *vir summæ Sanctitatis*. Ce sont ces dernieres manie-

Digitized by Google

res de parler qui désignent des hommes de sainte vie, et non pas la simple Epithete *Sanctus*, employée suivant le stile des Actes des Conciles. Il auroit été à souhaiter pour *Priscus*, que la Chronique d'Adon au lieu de dire *Sanctus Priscus*, eut mis *Priscus vir Sanctus*; ou bien *Priscus vir summæ Sanctitatis*; pour lors ce seroit un témoignage autentique de sainteté. Mais la place où est situé l'adjectif *Sanctus*, marque visiblement que ce n'est qu'une Epithete honorifique et de pur stile, et qui ne signifioit pas davantage que notre *Reverendus* ou *Reverendissimus*. Je ne m'étens point à démontrer cette verité dont il y a tant de preuves dans les monumens de l'Histoire Ecclésiastique. Une marque constante que S. Adon n'a pas regardé *Priscus* de Lyon comme Saint canonisé, est qu'il ne l'a pas mis dans son Martyrologe, où il a donné place aux autres Evêques reconnus Saints de son tems.

Le Registre de l'Eglise de S. Nisier qui vient au secours de la Légende, est déclaré un trés ancien manuscrit, *perantiquum*. J'ai consulté Severt, et je viens d'aprendre ce que c'est que ce Registre; c'est un Livre dans lequel il est fait mention de la visite que fit dans cette Eglise

Digitized by Google

Hugues, Evêque *in partibus*, d'un Evêché apellé *Tabariensis* l'an 1308. par commission du Chapitre de Lyon. Ainsi il faut d'abord rabatre les deux tiers du *perantiquum*; quand même ce volume seroit le Procès verbal de 1308. en original, il n'auroit d'âge que trois cent cinquante ans. Est-ce donc là une antiquité si reculée pour être désignée par un superlatif ? Dans l'estimation ordinaire des connoisseurs en manuscrits, le titre de *perantiquum*, ne se donne qu'à ceux qui ont autour de neuf cent ans, ou mille ans, et au dessus, s'il s'en trouvoit. Voilà par consequent encore dans la Légende un trait d'éxageration qui blesse la verité. Or que dit ce Procès verbal ? l'Evêque y marque qu'il trouva un Autel dont la table, qui étoit de marbre, paroissoit avoir servi de tombe à l'Evêque *Priscus*; et parce que dans l'Epitaphe qui s'y lisoit en plusieurs distiques, ses ossemens y sont apellez *pia membra*, et que ce Poëte plaçoit son ame dans le Ciel, l'Evêque commis à la visite, crût pouvoir qualifier de Bienheureex celui dont on voyoit la tombe, et faire mettre dans son Acte *Beati Prisci*. Mais il faudroit n'avoir jamais lû d'Epitaphe pour ignorer que ces termes generaux de *Prélat agreable à Dieu*,

Digitized by Google

Prélat élevé dans les Cieux par ses mérites, sont un encens commun, que les Poëtes et les Orateurs prodiguent à tous les défunts, soit dans les Epitaphes, soit dans les Oraisons funebres ou Panégiriques, et que si ces termes suffisoient pour servir de titre à la canonisation, les Calendriers Ecclesiastiques et les Martyrologes seroient mille fois plus remplis qu'ils ne le sont. D'ailleurs il est certain que cette Epitaphe a été faite dans un siecle trop éloigné de celui de *Priscus*, pour qu'on ait pû s'en autoriser à le canoniser de nos jours. Avec un peu d'attention on reconnoît qu'elle n'est gueres que du douziéme siecle.

L'Evêque de Tabarie raporte qu'il vit les Epitaphes de six Evêques de Lyon dans les Cryptes de l'Eglise de S. Nisier, outre celle de S. Nisier même; et que ces six Evêques passoient pour être *Sacerdos, Aurelien, Rustique, Viventiole, Prisque et Annemond.* Ceux qui prendront la peine de les lire dans Severt aux nombres XXVI. page 65. XXIX. p. 76. XXXIII. p. 105. XXXIV. p. 109. XXXV. p. 117. XLV. p. 156. et LIX. p. 191. de son Histoire des Archevêques de Lyon, conviendront avec moi qu'elles sont toutes du même stile, et que c'est un seul et même Poëte qui les a rédigées. Comme donc l'Evêque Aure-

Digitized by Google

lien n'est mort qu'en l'an 895. cet Auteur ne peut être du neuviéme siecle, et par consequent étant tout au plus du dixiéme, il est au moins posterieur de trois siecles à la mort de l'Evêque *Priscus*. La preuve s'en tire des bévuës énormes qu'il commet en parlant de l'Evêque Aurelien. Il avoit si peu connu cet Evêque, mort, comme je viens de le marquer, à la fin du neuviéme siecle, qu'il le confond avec S. Aurelien Evêque d'Arles, décedé au milieu du sixiéme siecle, et qu'il a la simplicité d'avancer, qu'Aurelien de Lyon fut transferé de son Evêché à celui d'Arles, mais qu'il mourut avant que d'y avoir été.

Comme cette translation est absolument fausse, et fondée seulement sur ce qu'Aurelien Evêque d'Arles étant devenu fameux par sa Regle, on le connoissoit à Lyon et ailleurs; cela marque que que le Poëte Lyonnois, Auteur des Proses, étoit bien éloigné du siecle d'Aurelien Evêque de Lyon. C'est pourquoi je crois lui donner toute l'antiquité qu'il mérite, en le plaçant au douziéme siecle, d'autant plus que sa Poësie et sa Prose ressentent assez la dureté de ce siecle-là. Or, pour revenir à l'Epitaphe de *Priscus*, de quel poids peut être dans une affaire

Digitized by Google

aussi importante que la canonization, le témoignage d'un Auteur éloigné de cinq ou six siecles de celui duquel il parle ? Il y a tout lieu de croire qu'il a usé du privilege que la Poësie donne d'inventer, et que ne sçachant que dire de *Priscus*, il en a fait une espece de Comte ou de Gouverneur de Province, qui vaquoit à regler les differens des particuliers. Son dernier Vers marque en quelque maniere, qu'il y avoit dans Lyon chaque année au mois de Juin un Mémorial de cet Evêque *Priscus*. Il pouvoit être mort dans ce mois là, et avoir établi quelque usage singulier pour faire ressouvenir de lui, ou bien on mettoit des illuminations et des vases odoriferans à son Tombeau dans ce mois là, pour renouveller la mémoire de sa déposition ; ceremonies qu'on observe à l'égard de quantité de personnages qu'on n'a jamais regardé comme des Saints à invoquer.

Le second article de votre Lettre, Monsieur, roule sur le jour qu'on a choisi dans le dernier Breviaire de Lyon, pour rendre à *Priscus* les honneurs qui ne sont dûs qu'aux Saints, et reclamer son intercession. C'est avec raison que vous blamés le choix qu'on a fait pour cela du premier jour de Septembre ; mais en même-

Digitized by Google

tems que j'en suis informé par la lecture du Breviaire que vous m'avés fait présenter, je ne puis m'empêcher de déplorer l'usage que l'Editeur de ce Breviaire a fait de l'ancien Calendrier de Lyon que j'ai trouvé parmi mes Livres. C'est, sans doute, ce qui fait aussi le sujet de votre peine: les anciens Calendriers de Lyon et même ceux du dernier siecle, marquent au premier jour de Septembre la fête d'un *S. Prisque* Martyr, à trois Leçons. L'Editeur ignore, ou a fait semblant de ne pas connoître ce Saint, à cause que les Leçons se tiroient du commun d'un Martyr, et qu'il n'y en avoit pas de propre; il a cru procurer au Breviaire de Lyon une nouvelle richesse et une nouvelle beauté en effaçant *Martyris* du Calendrier, et mettant en place *Episcopi Lugdunensis*; ce qui l'a obligé de composer la Légende dont j'ai fait ci-dessus la critique. Mais il faut être absolument neuf par rapport aux Martyrologes, pour ne pas sçavoir que le *Prisque*, Martyr du premier Septembre, est un des plus anciens Martyrs de l'Eglise Latine, que c'est le *Prisque* de Capoüe en Italie, mentionné à ce jour dans Bede, Adon, Usuard, et tous les autres posterieurs, et qui est estimé avoir été l'un des 72. Disciples de Jesus-Christ.

Digitized by Google

Severt dit quelque part, que l'on conserve à Lyon un Martyrologe de Bede, manuscrit. Le correcteur du Breviaire auroit bien dû le consulter pour aprendre quel étoit le *S. Prisque* de tous les anciens Calendriers Lyonnois, et ne lui en pas substituer un autre. Que diroit-on de nous autres Parisiens, si, dissimulant de connoître quel Saint est le Saint Eusebe, Confesseur, marqué dans tous nos anciens Calendriers au quatorziéme jour d'Août, nous nous avisions (au moins celui qui seroit chargé de la revuë de nos Livres) d'effacer ce mot *Confessoris*, et de mettre en place *Episcopi Parisiensis*, *et Confessoris*, et de faire composer ensuite une Legende en l'honneur d'Eusebe Evêque de Paris qui vivoit au sixiéme siecle? Que penseroit-on de la subtilité ingénieuse de cette canonization? On auroit, certes, grande raison de s'en plaindre, et de dire qu'il n'est pas permis de faire ainsi servir les jours dont les anciens Saints sont en possession, pour y mettre des Evêques de même nom, dont on n'a aucune preuve de sainteté. Ce qui est arrivé à Lyon étant tout-à-fait semblable, mérite par conséquent les justes plaintes de ceux qui ont du zele pour la pureté du culte divin. Si la Canonization de *Prisens* peut

Digitized by Google

passer pour bonne de la maniere subreptice dont elle paroît faite ; celle de Faustin, autre Evêque de Lyon du troisiéme siecle, n'est nullement à désesperer. Pour y parvenir, il n'y a qu'à se persuader fortement que c'est lui qui est marqué dans les anciens Calendriers de Lyon, au 29. Juillet, et apuyer cette interprétation des Calendriers par le suffrage de quelque Auteur qui l'aura apellé *Saint*, principalement de quelque moderne qui aura de la réputation, par éxemple l'Auteur des Réponses aux Remarques sur le Breviaire de Paris, imprimées ici il y a quinze ans ou environ. * Cet expédient est tout naturel, si l'on trouve bonne la voie par laquelle *Priscus* vient d'être canonisé de nos jours ; et même le cas est beaucoup plus favorable à l'égard de Faustin, qu'on sçait avoir été en relation avec le Pape S. Etienne, et dont on n'a point de mal à dire, qu'à l'égard de *Priscus* dont la conduite est si décriée. Je vous laisse le maître, Monsieur, de faire quel usage il vous plaira de mes Reflexions, et je vous permets de les communiquer à ceux que vous jugerés à propos ; si elles ne sont à

* *Cet Auteur anonime qualifie p. 116. Faustin Evêque de Lyon, (du titre de Saint.)*

présent d'aucune utilité, peut être apporteront-elles leur fruit dans le tems d'une autre Edition du Breviaire. C'est ce que je souhaite en vous priant de me croire, &c.

NOTES sur la Lettre précédente, au sujet de la sainteté de Priscus.

CEtte Lettre a deux parties. Dans la premiere on attaque la sainteté de Priscus Evêque de Lyon du sixiéme siecle. Dans la seconde on se récrie sur le déplacement de S. Prisque Martyr, honoré dans l'Eglise le premier Septembre, pour lui substituer un autre prétendu Saint du même nom.

L'on ne peut nier quant à ce second chef que l'Auteur de la Lettre n'ait raison, du moins en partie; il ne convient pas de dégrader un Saint reconnu et averé, pour lui en substituer un autre tel qu'il puisse être; l'Eglise en pareil cas doit acquerir et ne rien perdre.

Les Editeurs ou Reviseurs du Breviaire de Lyon doivent d'autant plus se reformer sur cet article, que les mêmes monumens sur lesquels ils fondent la sainteté de Priscus Evêque de Lyon, placent sa Fête au mois de Juin, ainsi le portent les deux derniers Vers de l'Epitaphe ancienne, trouvée sur son Tombeau:

Digitized by Google

Ædibus ad cœlum migravit ab imis,
Junius et mensis cultus honoris habet.

L'on ne peut donc qu'aplaudir à l'endroit de la Lettre qui critique la supression de la Fête de S. Prisque Martir, au premier Septembre, pour y placer à pareil jour celle de Priscus Evêque de Lyon. Mais quant à la sainteté de cet Evêque, il ne paroît pas que les moyens proposez pour la combatre soient assez décisifs pour y acquiescer. Ils ne sont ni nouveaux ni solides.

Ce que l'on opose de plus fort est tiré du chapitre 36. du cinquiéme Livre de Gregoire de Tours, qui y dit beaucoup de mal de Priscus Evêque de Lyon. Or bien loin que ce monument ait échapé jusqu'ici, comme on le supose, à la connoissance des Sçavans, il paroît au contraire qu'il a attiré en particulier l'attention des Bollandistes; car en même tems qu'ils placent Priscus au rang des Saints que l'Eglise honore, ils s'objectent tout ce que Gregoire de Tours en dit de désavantageux, et ils y répondent en s'inscrivant en faux contre tout le Chapitre où Priscus est si maltraité; ce Chapitre, selon eux, ne se trouve dans aucune Edition anterieure à celle de Dom Ruinart, non

Digitized by Google

plus que dans aucun ancien Manuscrit, excepté celui du Mont-Cassin. Desorte que tout consideré, la sainteté de Priscus leur paroit plus autentique, que les Textes même de Gregoire de Tours qui semblent la combattre.

Je dis qui semblent la combattre, car quand on les suposeroit vrais, il ne s'ensuivroit pas que Priscus déreglé dans un tems, n'ait pû devenir Saint dans un autre. C'est la réponse que donnent à Gregoire de Tours, les Sçavants Peres Benedictins dans leur *Gallia Christiana*. Nous aprenons, disent-ils, de Sulpice Severe, que Saint Brice fut d'abord très déchaîné contre S. Martin, jusqu'à le traiter de fol et d'insensé; mais que dans la suite il changea de disposition et de conduite à son égard. Il s'est donc pû faire de même, que Priscus après s'être si fort déclaré contre S. Nisier, l'ait ensuite honoré et imité.

Et il faut bien que cela soit ainsi, et que les preuves qui établissent la sainteté de Priscus soient plus forts et ayent fait plus d'impression sur l'esprit des Sçavans, que les prejugez contraires qui résultent des Textes de Gregoire de Tours, puisque, malgré son autorité, et les Bollandistes, et les R. P. Benedictins dans leur *Gallia Christiana*, accordent à Priscus le titre de Saint.

Digitized by Google

Ils se fondent 1°. Sur un ancien Manuscrit ou Calendrier de Bruxelles, qui le qualifie tel.

2°. Ils se fondent sur l'Epitaphe trouvée sur son Tombeau lors de sa découverte en 1308. Non seulement cette Epitaphe le qualifie de *Saint*, et de *Bienheureux*, mais ce qui est sans réplique, elle fixe sa Fête au mois de Juin, ainsi que nous l'avons ci-dessus observé. Or est-il, que cette Epitaphe devoit être fort ancienne, puisque, quoi qu'elle fut gravée sur du marbre, plusieurs Vers effacés de vétusté n'ont pû se lire au rapport des Auteurs contemporains, qui nous ont transcrit cette Epitaphe, avec deux ou trois vuides.

Il ne faut donc pas s'étonner, si les Actes de l'invention de Priscus, en consequence d'un tel monument, l'ont qualifié de Saint.

Enfin, Adon dans sa Chronique, lui donne le même titre, et l'associe à d'autres Saints. Voici comme il s'en explique. *Is* (Eventius Viennensis) *cum Sancto Prisco et Artemio Senonensi ac Remigio Bituricensi et cum aliis Sanctis Episcopis*, 20. *capitula Ecclesiastica perfectè roboravit. Quibus consedit Evagrius Eduensis vir summæ sanctitatis.*

En vain pour affoiblir l'autorité de ce

Digitized by Google

texte, on y dit 1°. Que le terme de Saint dont Adon gratifie Priscus, n'est qu'un titre honorifique, tel qu'on le donne à tous les Papes, ce qui fait qu'Adon le prodigue liberalement à tous les Evêques du Concile où présidoit Priscus.

L'on ajoute en second lieu, que s'il avoit voulu marquer que Priscus a été vraiment Saint, il en auroit parlé comme d'Evagre, qu'il nomme *virum summæ sanctitatis.*

Mais ni l'une ni l'autre de ces deux Observations ne sçauroit infirmer la sainteté de Priscus. Quant à la premiere, il n'est pas vrai qu'Adon dans l'endroit qui vient d'être cité, donne le nom de Saint generalement à tous les Evêques du Concile où présidoit Priscus; dire qu'il s'y est trouvé avec plusieurs autres Saints Evêques *cum aliis Sanctis Episcopis*, ce n'est pas dire que tous ayent été Saints.

La seconde Observation n'est pas plus solide, car en détruisant la sainteté de Priscus, elle détruiroit aussi celle d'Artemius Archevêque de Sens, reconnu pour Saint dans l'Eglise; car Adon en le nommant après Priscus, ne dit point de lui *vir Sanctus* ou *vir summæ Sanctitatis.* S'il employe donc cette expression à l'égard d'Evagre, c'est parce

Digitized by Google

qu'il étoit, sans doute, d'une sainteté plus éminente, et non pour lui attribuer le titre de vrai Saint à l'exclusion de ceux qu'il lui associe.

De tout ceci il faut conclure que les preuves de la sainteté de Priscus subsistent dans toute leur force, et qu'au contraire tout ce qu'on y opose n'est d'aucune solidité.

*REMERCIMENT des Clercs de Procureurs à Mlle * * * qui avoit témoigné prendre part à leur mauvais sort.*

OUy notre état, Caliste, est des plus malheureux;
De mille déboires affreux
Il nous rend sans cesse la proye:
La Parque avec l'or et la soye
Ne file point nos tristes jours,
D'un fil épais et noir elle en ourdit la Trame,
Ce qui nous fait craindre dans l'ame
Que ce fil ne dure toujours.
Les agréables dons de Flore
Que l'ont voit naître sous vos pas;
Sous les nôtres ne croissent pas;
Mais la Chicane y fait éclore
Les affligeants *Soucis*, ennemis du repos;

Et nous laisse à regret cueillir quelques Pavots.
De nos maux excessifs si notre ame blessée
Produit au jour quelque pensée,
Elle est triste ; pour nous il n'est aucunes fleurs
Que nous n'arrosions de nos pleurs.
A peine dans les Cieux la diligente Aurore,
Allume le flambeau du jour,
Qu'en notre sublime séjour
Où nos travaux passez nous retiennent encore ;
Dans les bras même du sommeil,
La Chicane en fureur, hâte notre réveil.
La redoutable voix de ce monstre barbare,
Dans ce fatal instant à nos jambes prépare,
Plus de cent dégrez à sauter,
Dégrez qu'auparavant il a fallu monter ;
Trop bizares effets de notre destinée !
Nous étions guindez dans les Airs,
Et la course nocturne à peine est terminée,
Qu'il nous faut descendre aux Enfers :
Nommons ainsi l'Etude, où malgré nos murmures,
Au milieu des Papiers entassez à grand frais,
Nous souffrons encor les injures
D'un Argus odieux qui nous tient dans ses fers ;
Que d'objets differents à nos yeux sont offerts !
Si quelque soin nous guide à ce vaste édifice,(a)
Où malgré les loix de Thémis,

(a) *Le Palais.*

Digitized by Google

Regne la fraude et l'artifice,
A nos yeux se presente un Monde d'Ennemis,
Que l'amour des Procès sans relâche consume,
Qui s'épuisent en vains projets;
C'est-là que la Chicane assemble ses sujets
Qu'elle abreuve de fiel et nourrit d'amertume,
Tandis qu'en noirs habillements,
On voit ses funestes Ministres, (a)
Visiter ces appartements, (b)
Où sur des Registres sinistres,
Les noms des plaideurs sont inscrits,
Tels qu'au Triumvirat injuste,
De Sila, d'Antoine, et d'Auguste;
Rome vit autrefois le nom de ses Proscrits,
Composer plus d'un Catalogue;
Tels que ..... mais trêve à l'apologue,
Le sens propre est pour nous bien plus interessant.
Sortons de ce Palais, le danger est pressant;
Quittons ces lieux; malgré la conduite équitable
De plus d'un Magistrat par Thémis inspiré,
On y respire encor un air pestiferé;
Et l'entrée en est redoutable:
Sortons encore un coup; mais le même poison
Infecte aussi notre prison. .....
Où fuir? .... du repas l'heure sonne,

(a) *Les Procureurs.*
(b) *Greffe des présentations.*

Digitized by Google

Peut-être que fertile en gracieux ébats,
La table à nos regards offrira plus d'apas :
Hélas ! nous n'y trouvons personne,
Par qui nous soyons excitez :
La liberté nous est ravie,
Elle qui donne la vie
Aux Festins les mieux aprêtez.
Buvons ; le jus de la Bouteille,
Du chagrin le plus noir sçait se rendre vainqueur ;
Quel outrage on te fait, puissant Dieu de la Treille !
Une onde témeraire a soüillé ta liqueur.
Dieu ! quel est notre sort ! quand portant sur la tête,
Un panier plein d'excellents fruits,
Pomone viens s'offrir pour embellir la Fête,
De peur que nous n'osions par la nature instruits,
Porter jusqu'à ces fruits une main indiscrette,
Un usage maudit fait battre la retraite ;
Il faut, sans prononcer un mot,
Passer de la table au cachot,
Se remettre au travail jusqu'à perte d'haleine ;
En attendant l'instant où l'on nous permettra
De préparer nos corps à de nouvelles peines,
Sur un lit où jamais la molesse n'entra.

Digitized by Google

ENVOY.

De notre misere acablante,
Belle Caliste, osés comtempler le portrait;
Il y manque plus d'un trait,
Pour rendre la peinture en tout point ressemblante.
Aux accès bilieux d'une humeur pétulante,
Quelquefois, malgré nous, nous nous abandonnons,
Mais quoi? notre douleur est bien moins violente,
Puisqu'aujourd'hui nous aprenons
Qu'à la compassion votre cœur accessible
A nos maux se montre sensible.
De ce cœur généreux l'honorable pitié,
Des traîtemens amers que nous venons de peindre,
Efface plus de la moitié:
Puisque vous nous plaignés, nous cessons d'être à plaindre.

Digitized by Google

EXPLICATION d'un ancien Jetton de cuivre, qui a pour Legende. AVE MARIA GRACIA.

J'Ai reçu, Monsieur, le curieux Jetton qu'il vous a plû de m'envoyer, et dont vous me demandés en même tems l'Explication. Il faut essayer de vous contenter, quoique je sois persuadé que cette Explication a ses difficultez.

Ce Jetton très-bien conservé, a d'un côté l'Ecu de France, à trois Fleurs de-Lys, sans Supports, ni Collier d'aucun Ordre Roïal, sans datte et sans Couronne, avec cette Legende AVE MARIA GRACIA. Au Revers est une Croix, pleine partie, et fleurdelisée, dont les bouts se terminent dans quatre demi cercles, entre lesquels il y a au dessus ces quatre Lettres A. V. E. M. dont le sens est AVE MARIA. La Gravûre que voici, fait mieux entendre cette Description.

Un pareil Monument où sont les Armes de France, ne peut avoir été frappé et donné au Public, que par l'ordre ou avec la permission du Roy, au sujet de quelque action de pieté; laquelle est

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

d'auta
les o
leur
sont
J'a
pieus
Ange
mons
reflex
être
indiq
être d
parlé
loüabl
que
Mari
né d'
Er
qu'il
de sa
mon
nunc
Chr
Exe
Han
La
en
pat
Tul
Don

Digitized by Google

d'autant plus difficile à découvrir, que les occasions où nos Rois ont signalé leur devotion envers la Sainte Vierge, sont en très-grand nombre.

J'ai d'abord pensé à l'Institution de la pieuse coûtume de reciter la Salutation Angelique à la fin de l'Exorde des Sermons; mais j'ai compris avec un peu de reflexion, que notre Jetton ne peut pas être la suite de cette Institution, ni en indiquer l'Epoque, laquelle me paroît être dans le 14. siecle. Les Auteurs qui ont parlé de cet usage, disent, que c'est une loüable coûtume, introduite par quelque Particulier zelé pour l'honneur de Marie, et ne parlent point d'Ordre émané d'une Autorité Supérieure.

Erasme qui écrivoit en 1535. avoüe qu'il ignore l'Auteur de cette maniere de saluer la Mere de Dieu dans les Sermons: *Mirum verò unde mos inoleverit quod nunc plerique perorato Exordio salutant B. Christi Matrem, præter omnium veterum Exemplum.* L. 11. de ratione concionandi.

La Faculté de Theologie de Paris censura en 1523. la Proposition qui suit, raportée par M. d'Argentré, à present Evêque de Tulles, *T.* 11. *p. xv. On doit dire l'Oraison Dominicale à l'Exorde d'un Sermon, puis-*

Digitized by Google

qu'on y recite la Salutation Angelique; et elle conclut qu'on peut pratiquer cette Salutation, qu'elle apelle une *loüable coûtume*, sans y ajoûter le *Pater: Hæc Propositio*, dit la Censure, *falsa est, consuetudini laudabili, contrariam suscitans novitatem.*

Le Venerable Jean Gerson, né en 1363, Docteur de Paris en 1392, et ensuite Chancelier de l'Eglise et de l'Université, prêchant le Sermon de la Cêne, fait remarquer que de son tems cette même Salutation étoit ordinaire, *Salutatio Angelica solita videretur, in hoc luctu importuna narratio.* T. IV. Tit. VII.

Saint Vincent Ferrier, celebre Dominicain, né selon la Chronologie du P. Echard en 1346, Theologal de la Cathedrale de Valence en Espagne, depuis 1384 jusqu'en 1390, est le premier Prédicateur que je trouve (quelque recherche que j'aye faite) qui ait recité l'*Ave Maria* dans ses Sermons, à Valence et à la Cour de l'Infant Don Martin d'Aragon, pendant le Carême de 1388, qu'il s'absenta de sa Theologale. Ces Sermons sont imprimez dès l'année 1539, et on y lit ces paroles: *Sed primò salutetur Virgo Maria.*

Le Saint Prédicateur étoit venu à Paris en 1377, n'étant âgé que de 31 ans, au rapport des P P. Miguel et Echard, et il

Digitized by Google

y étoit en 1393, stile ancien, âgé de 44 ans, à la suite du Cardinal de Luna, Legat du Pape Clement VII. vers le Roy Charles VI. ainsi que l'ont écrit les sçavans Continuateurs de Bollandus dans leur premier tome du mois d'Avril; il étoit, dis-je, à Paris pour la seconde fois, lorsque Gerson, âgé seulement de 28 ans, prononça le Panegyrique de S. Louis avec l'*Ave Maria*, au College de Navarre, n'étant encore que Bachelier, *Cum adhuc solùm esset Baccalaureus*, époque et circonstance qui se trouvent uniquement dans ce Sermon, et qui font entendre que c'étoit le coup d'essay de Gerson.

C'est donc avec quelque fondement que le P. Mozet, Dominicain Espagnol, a dit p. 86 de son *Dietario virginal*, imprimé en 1642, en parlant de S. Vincent Ferrier: on tient pour certain que cette pieuse pratique de saluer Marie, vient de lui. *Y se tiene per cierto fué el inventor d'esta Salutacion de Maria in suos Sermones.* Bernardin Ferrari, Milanois, qui écrivoit en 1620, est du même sentiment. Je ne voudrois pas cependant prendre là dessus l'affirmative, peut-être pourra t'on dans la suite produire une plus ancienne institution, il me suffit de faire remarquer ici,

Digitized by Google

1°. Que du tems de Gerson la Salutation de Marie dans les Sermons étoit ordinaire et de coûtume, *solita.*

2°. Que S. Vincent Ferrier qui la pratiquoit, a précedé Gerson; et enfin que ce même S. l'Apôtre de son siecle, que les Auteurs qui ont parlé des Dévots de la Vierge, ont placé parmi les plus fervens, *summus Deiparæ Cliens*, puissant en œuvres et en paroles, étant porté d'inclination à l'honorer, a eu assez d'autorité pour en introduire la coûtume dans les Chaires.

Après cette petite discussion, qui étoit necessaire pour ne rien avancer trop legerement au sujet de notre Jetton, il faut chercher ailleurs le motif pour lequel il peut avoir été frapé, et l'Epoque de sa publication.

Observons d'abord qu'il n'a pas la forme d'une Monnoye, et qu'il n'aproche d'aucune des vieilles Especes qui sont marquées dans le Tarif de 1668, ou dans les Traitez de Mrs Bouteroüe et le Blanc. Il est d'ailleurs aisé de voir, que ce n'est ni un Ange, ou *Angelot* du regne de Philippe de Valois, décedé en 1350, Monnoye dont parle M. le Blanc, p. 243, ainsi apellée de l'Ange qui tenoit l'Ecu de France à trois Fleurs-de-

Digitized by Google

lys, ni un *Salut* de Charles VI. ayant d'un côté un Ecu à trois Fleurs de lys, entre la Ste Vierge ét un Ange, avec ce mot AVE, et de l'autre une Croix pleine entre deux Lys, au dessus d'un K, premiere Lettre du nom du Roy.

Henry V. Roy d'Angleterre, Successeur prétendu de la Couronne de France, qui avoit épousé Catherine, fille du Roy Charles VI, et d'Isabeau de Baviere, étant décedé à Vincennes, deux mois avant son beaupere, le 28 Août 1422, laissa un Fils au berceau, né en Angleterre, et nommé Henry VI. Ce Prince encore enfant, passa en France en 1431, fut couronné par le Cardinal de Wincester dans la Cathédrale de Paris, Roy de France et d'Angleterre, au préjudice de Charles VII son Oncle, que la Pucelle d'Orleans avoit fait sacrer à Rheims trois ans auparavant. Alors le Roy d'Angleterre fit battre une nouvelle Monnoye, bien differente des *Nobles d'or* d'Henry V. son Pere, sur laquelle il étoit représenté dans un Vaisseau; au lieu qu'on voyoit sur la Monnoye du Fils, apellée des *Saluts*, d'un côté une Croix pleine entre une Fleur-de-Lys et un Leopard, et la lettre H au-dessous, et de l'autre côté la Sainte Vierge saluée par un Ange,

Digitized by Google

avec ce mot AVE, et c'est de cette Salutation que la Monnoye fut appellée *Saluts.*

Si le peu de conformité de notre Jetton avec les Monnoyes dont nous venons de parler, en établit la difference, l'Ecu seul et à trois Fleurs-de-Lis, dont il est chargé, prouve en même tems que ce Jetton ne peut pas avoir été frappé avant le regne de Charles V. dit le Sage, de cedé en 1380: voici la preuve de ma proposition.

Charles Martel, Pere du Roi Pepin le Bref, portoit pour Armes six Fleurs-de-Lis, au chef de France, comme Prince ou Duc des François, trois Croissants en champ de gueules étoient les Armes de France depuis Clovis, selon quelques Auteurs. On voit encore aujourd'hui à Soissons un Tombeau de nos Rois semé de Croissants. Ceux de la troisiéme Race portoient des Couronnes à quatre Fleurs-de-Lis jusques à Louis VI, dit le Gros, et à Louis VII. son Fils, dit le Jeune, qui ornerent de Fleurs-de-Lis les extrémitez de la leur, faite en forme de bonnet carré. Ce dernier Monarque, qui, par allusion, les uns disent à son nom, les autres à sa beauté, fut nommé *Ludovicus Florus*, est représenté tenant un Lis de sa main droite, et on croit

Digitized by Google

que ce fut en se croisant pour le voiage de la Terre Sainte en 1147 qu'il sema son Ecusson, sa Monnoye et son Sceau de Fleurs-de-Lis sans nombre, comme il paroît par une Chartre du XII. siecle; il voulut qu'au Sacre de son Fils, depuis nommé Philippe Auguste, la Dalmatique et les Bottines fussent de couleur d'azur, et semées de Fleurs-de-Lis d'or.

Le R. P. D. Mabillon p. 139. de sa Diplomatique, remarque que Philippe le Hardy, Fils de Saint Louis, avoit trois Fleurs-de-Lis à son Contrescel, et que Charles V. est le premier qui a réduit les Fleurs-de-Lis sans nombre des Armes de France, à celui de trois, deux et une: *Ea, in trium numerum redegit*; ce qui paroît, dit-il; par la Dedicace qui lui fut faite du Livre de la Cité de Dieu de S. Augustin, et par l'Inventaire de ses Joyaux de 1379, dans lequel il est fait mention de dix Plats dorez, ayant chacun sur le bord une espece d'Ecusson à trois Fleurs-de-Lis.

Charles V. est aussi le premier de nos Rois qui a mis sur l'Ecu de France une Couronne ouverte, et fleurdelisée; son Fils Charles VI. par une Ordonnance de 1380. fixa le nombre de trois Fleurs-de-Lis dans l'Ecu de France: la Medaille

Digitized by Google

frappée à ce sujet est fort bien dessinée dans la page 593 du II. tome de Mezeray. Elle représente une Renommée qui tient un Ecu à trois Fleurs-de-Lis, avec cette Legende

Lilia sic totum, Famâ, vulgata per Orbem.

Ainsi la Renommée fera connoître les Fleurs-de-Lis dans tout l'Univers.

Ces Epoques des trois Fleurs-de-Lis dont notre Jetton est chargé, et la fabrique des lettres qui y sont du xv. siecle, indiquent que cette Piece fut destinée à servir de monument pour éterniser la memoire de quelque action de pieté de quelqu'un de nos Rois envers la Sainte Vierge, et distingué de ses Prédecesseurs par une devotion particuliere à l'invoquer, depuis Charles V. qui le premier prit trois Fleurs-de Lis, jusques à ce que ce caractere changea vers la fin du xv. siecle, ce qui nous conduit à Louis XI, et lui convient préférablement à tout autre, puisque la Legende de sa Medaille est la derniere de ce caractere dans le Tome II. de Mezeray, et que sa pieté envers la Mere de Dieu, a rendu, sans contredit, son nom plus celebre dans l'Histoire, que celui de tout autre Roy.

Ses liberalitez en faveur des Eglises,

Digitized by Google

consacrées à Dieu, sous l'invocation de Marie, à Clery, à Boulogne sur mer, à l'Abbaye de la Victoire près de Senlis, fondée par Philippe Auguste après la bataille de Bovines; les sentimens de confiance et de veneration, dont il témoignoit être penetré, en prononçant le seul nom de Marie, qu'il apelloit sa bonne Dame &c. en sont des preuves sensibles.

De plus, l'hommage qu'il lui rendit avec une pompe extraordinaire dans l'Eglise de Boulogne, près de Paris, voulant, dit Varillas tome 4. p. 138, que les Rois tinssent à l'avenir le Comté de Boulogne à hommage de la Sainte Vierge; et plusieurs autres faits que je passe sous silence, afin de m'étendre un peu plus sur deux de ses Ordonnances au sujet de l'*Ave Maria*, ne permettent pas de douter que notre Jetton ne lui soit propre.

Je me suis déterminé à le croire avec d'autant plus de fondement, qu'ayant eu l'honneur de le faire voir à M. de N. de l'Académie des belles-Lettres, distingué par son érudition, et singulierement par la connoissance qu'il a des anciens Monumens; il a eu la bonté d'écouter mes raisons, et de les aprouver.

Il est vrai que le Collier de l'Ordre de S. Michel, institué par Louis XI. en 1469.

Digitized by Google

ne se trouve pas sur notre Jetton, mais cela n'est pas sans exemple. Mezeray, tom. III. pag. 805. nous donne une Medaille frappée en 1575, à l'occasion du Mariage d'Henry III. avec Louise de Lorraine, où l'Ecu à trois Fleurs-de-Lys, avec cette Devise : *Amor omnia vincit*, est sans le Collier de l'Ordre de S. Michel. Ce Roy est le premier, qui en instituant l'Ordre du S. Esprit en 1579, a environné les Armes de France d'un second Collier.

Les deux Ordonnances de Louis XI. au sujet de l'*Ave Maria*, sont d'un si grand poids, pour autoriser ce que je viens de dire de notre Jetton, par raport à ce Roy, qu'elles meritent une attention particuliere.

La premiere dattée du 1. May 1472, fut donnée pour faire reciter la Salutation Angelique, trois fois le jour, au son de la cloche; pour ce qui est de midi, Louis XI. ne fit que renouveller ce qui se pratiquoit sous Louis le Gros, décedé en 1137.

Cette Ordonnance de Louis XI. parut aux R R. P P. Chartreux si conforme à leur devotion envers la Mere de Dieu, qu'ils saluent (en recitant à genoux un *Ave*, toutes les fois qu'ils en-

Digitized by Google

trent dans leurs cellules) qu'on trouve dans le Chapitre premier Art. 39. de leurs anciens Statuts, un ordre exprès de s'y conformer, adressé à toutes leurs Maisons du Royaume de France.

La seconde Ordonnance est comprise dans les Lettres Patentes du Don que Louis XI. fit en 1480. de la grande Maison des Beguines aux Religieuses *de la tierce Ordre Penitente & Observente de Monsieur S. François*, ordonnant que l'Hôtel des Beguines s'apelleroit désormais l'*Ave Maria*: « Bien-tôt après, « dit le R. P. D. Felibien, Benedictin *p.* « 874. *du Tome* II. *de l'Histoire de Paris*, « on parla d'y établir des Religieuses « de Sainte Claire; Anne de France, « fille de Louis XI., et Dame de Beau- « jeu, leur obtint des Lettres Patentes, « et les Religieuses du tiers-Ordre de « Saint François, passant de la contesta- « tion de leur droit à l'admiration de « leur vertu et de leurs grandes auste- « ritez, les inviterent elles-mêmes à « venir s'établir dans leur Maison, ce qui « se fit en 1484. »

C'est ainsi que l'Ordre de S. François, si multiplié et si celebre dans l'Eglise, entra en possession de cette Maison de Beguines, presque éteintes, dont la Com-

Digitized by Google

munauté étoit composée en 1273 d'environ quatre cent, *circiter quadringenta*, dit le P. Geoffroi de Beaulieu de Betomas, Dominicain, Confesseur de Saint Louis. Ce Prince les avoit établies vers 1230. On voit dans notre Eglise de Paris les Epitaphes et les Effigies de trois de leurs Generales perpetuelles de 1284, 1312, et 1335. Ce choix de leur Sepulture paroît singulier. Geoffroi est un des 29 RR. de son Ordre, Confesseurs de nos Rois, dont il y en a eu 7. depuis Charles VI. jusques à François II. Nos Reines y en ont aussi choisi six. Je suis, Monsieur, &c. Signé, *F. Mathieu Texte, Dominicain.*

LES DEUX SOEURS.

FABLE ALLEGORIQUE.

Par M. de Sommevesle.

UNe Ville des plus brillantes,
Lieu par les Graces habité,
Vit naître dans ses murs deux Sœurs toutes charmantes,
Dont maint galant fut enchanté.
On les nommoit Léonore et Lisette.
Cette derniere étoit coquette,
(Sa Mere l'avoit bien été)

Elle aimoit fort à la toillette,
A s'entendre conter fleurette.
On la flattoit tantôt sur sa beauté,
Tantôt sur sa taille parfaite.
Celui-cy s'écrioit sur sa vivacité,
Celui-là loüoit sa parure,
Un autre son grand air, sa blonde chevelure;
Chacun l'enfloit de vanité.
Sa Sœur ne recevoit encens ni sacrifices;
Les Lettres, les Beaux-Arts, faisoient seuls ses délices.
Heureux celui par qui tel plaisir est goûté!
Il se met à couvert de l'atteinte des vices,
Et toujours vertueux vit dans la volupté,
Dans une tranquille innocence,
Léonore en faisoit l'utile expérience.
Chez l'élite des beaux esprits
Le mérite de ses Ecrits
Lui fit donner par excellence
L'illustre nom de Sapho du Pays.
Chacune des deux Sœurs dans ses goûts affermie,
Sous même toît tenoit Académie
L'une étoit d'érudition,
L'autre étoit de galanterie.
Celle où regnoit la belle passion
Etoit plus leste et plus fleurie.
(Galans ne vont point sans atour)
C'est regle de police en l'Empire d'Amour.

Digitized by Google

Pour la societé lettrée,
Déja par cent Lauriers elle étoit illustrée.
Du sommet du Parnasse Apollon chaque jour
Chez la jeune Sapho venoit tenir sa Cour;
Lisette en conçut jalousie:
Dans le dépit dont son ame est saisie,
A Léonore elle dit aigrement,
La Science n'est point du sexe et de votre âge;
Et quand de votre Muse éclora quelque Ouvrage,
Chere sœur, croyés-moi, n'en faites d'autre usage,
Que de le resserrer bien précieusement.
Pour un Autheur tel discours est outrage;
Qu'on ne fait guere impunément;
Mais Léonore toujours sage,
Lui répartit d'un air modeste et doux
Vos attraits ne seroient pour vous
Ma sœur, qu'un frivole avantage,
Si seule vous viviez dans un sombre réduit;
En faire à tout le monde un pompeux étalage
Pour vous c'est en tirer le fruit.
Ainsi ce que j'ai, l'art d'écrire,
Seroit pour moi très peu flateur,
Si je n'avois quelque lecteur.
L'amour propre est le Dieu, ma sœur, qui nous inspire,
Sur tout le genre humain il étend son empire.

Digitized by Google

Par lui les favoris du divin Apollon,
Se livrant au feu de leur veine,
Ont sçû pour l'honneur de leur nom
Puiser avec succès dans la docte fontaine.
Par lui le guerrier excité,
S'assurant une place au Temple de la Gloire;
Vole avec le secours des Filles de mémoire,
Aux dépens de ses jours à l'immortalité.
Sans lui nul des Héros, que consacra l'Histoire,
N'auroit pû parvenir au rang des demi-Dieux,
Et de lui vous tenés le pouvoir de vos yeux.
Allés, ma sœur, pensés à plaire,
Et suprimés votre leçon.
Ne parlez plus ainsi que le vulgaire;
Qui fronde toujours sans raison,
Et se plaît à blâmer tout ce qu'il ne peut faire.
A ce propos la Fable dit qu'un Chat
Attiré par l'odeur d'un suculent Potage,
Mais n'y pouvant atteindre, empêchoit que du plat,
Nul n'aprochat, et faisoit rage.
Hélas! dans l'homme et dans les animaux
L'on découvre mêmes défauts.
Lisete s'ofensa de la mercuriale;
Coquete rarement a soufert de morale;
Aussi prit-elle un ton à faire éclat.
Ami commun survient, qui finit le débat;
Chacun vecut à l'ordinaire,

Digitized by Google

La sçavante pour résultat,
Fournit jusques au bout une illustre cariere ;
La Coquette vieillit, et voulut toujours plaire.
Mais ses rides bientôt chasserent les amours.
Dans sa retraite solitaire,
Où sans cesse aspirant à terminer ses jours,
Ses vœux des Immortels irritent la colere,
Plus qu'ils ne touchent leur bonté.
Charme trompeur de la beauté,
Aux cœurs que la fleurete enyvre ;
Tu ne laisses jamais que l'ennui d'y survivre.

****

EXTRAIT du Mémoire lû par M. de Reaumur, dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences du Mercredy 20. Avril 1735.

Sur les moyens d'abréger, et sur les moyens de prolonger la durée qui semble prescrite à la vie complette des Insectes de plusieurs genres.

LE cours de la vie complette de tout Animal est une suite de degrez d'accroissement, et une suite de degrez de décroissement. L'Animal est dans toute sa force quand il a passé par la suite des degrez d'accroissement. Il est vieux, prêt

Digitized by Google

à périr quand il a passé par la suite des degrez de décroissement ou d'affoiblissement. On seroit donc maître d'abreger ou de prolonger la durée de la vie complette d'un Animal, si on l'étoit de le faire passer plus rapidement ou plus lentement par les degrez d'accroissement et par ceux de dépérissement. Un enfant qui parviendroit en peu d'années à l'âge viril, et qui, devenu homme si brusquement, s'affoibliroit avec la même rapidité, n'auroit que peu d'années pour le cours d'une vie complette. L'enfant au contraire qui ne deviendroit homme qu'en un ou plusieurs siecles, et à qui il en faudroit autant ou plus pour arriver à l'âge le plus décrépit, auroit plusieurs siecles pour le cours naturel d'une vie complette. Qui auroit trouvé le secret de prolonger ainsi la durée de la vie des hommes, auroit trouvé celui de tous les secrets qui nous paroît le plus désirable; mais malheureusement ce n'est encore que celui de prolonger la durée de la vie des Insectes que M. de Reaumur nous a apris. Il doit pourtant paroître bien singulier qu'il nous donne des moyens simples d'abréger ou de prolonger à notre gré la durée complette de la vie de ces petits animaux. Malgré le mépris avec le-

Digitized by Google

quel le commun des hommes les regarde, ils sont le juste objet de l'admiration de ceux qui les observent avec des yeux qui sçavent voir. Leurs corps sont faits avec un apareil prodigieux, il entre dans leur composition un merveilleux assemblage d'un nombre de parties beaucoup plus grand que le nombre de celles qui entrent dans la composition des corps des Animaux dont nous avons la plus haute idée. Dès qu'on sçait combien ces petites machines animales sont composées et parfaites, il est donc bien surprenant qu'on puisse abréger et qu'on puisse prolonger considerablement la durée de leur vie. M. de Reaumur en donne pourtant ici les moyens par raport à un très grand nombre de genre de diferens Insectes.

Parmi ces petits Animaux il y en a de quantité de genres et d'especes qui doivent chacun paroître dans le cours de leur vie sous plusieurs formes diferentes. Tous ceux qui naissent Chenilles, deviennent dans la suite des Papillons, et ont passé par un état moyen dans lequel ils étoient des Crisalides, ou dans le langage ordinaire de ceux qui élevent des Vers à Soye, ils étoient des Féves. La durée ordinaire de la vie de plusieurs especes de ces Insectes est d'un an ou à peu

Digitized by Google

près ; Ils naissent dans le Printemps, dans l'Eté ou dans l'Automne, et périssent l'année suivante dans les mêmes saisons un peu plutôt ou un peu plus tard, après avoir pris la forme de Papillons ; mais la plûpart de ces Insectes se métamorphosent en Crisalides avant la fin de l'Automne, et même bien plutôt ; c'est sous la forme de Crisalides qu'ils passent l'Hyver. Tel Insecte, de l'année qu'il a à vivre, en passe huit à neuf mois sous cette derniere forme. M. de Reaumur, après s'être assuré par quantité d'experiences curieuses que nous ne raporterons point ici, que l'Insecte qui paroît Crisalide n'est qu'un Papillon pour ainsi-dire emmailloté, et que ce Papillon ne devient en état de se tirer des envelopes qui le font paroître Crisalide, que lorsqu'il s'est fait une évaporation considerable d'une liqueur aqueuse dont ses parties interieures sont baignées, en a conclu qu'il abrégeroit le cours de la vie complette de ces Insectes, ou, ce qui est la même chose, qu'il les feroit passer plus rapidement par leur diférens degrez d'accroissement, s'il faisoit venir le Printemps ou l'Eté plutôt pour eux, ou s'il occasionnoit chez eux dès la fin de l'Automne ou pendant l'Hyver la transpira-

Digitized by Google

tion qui ne s'y devoit faire que dans les jours chauds. Sur ce principe il a porté des Crisalides de quantité d'especes diferentes dans ces belles Serres du Jardin du Roy, où par le moyen de Poëles dans lesquels on entretient du feu, on fait regner au milieu de l'Hyver un Printemps ou un Eté, nécessaires aux Plantes des pays chauds.

Parmi les Crisalides qui ont été portées dans ces Serres, plusieurs se sont transformées en Papillons au bout de peu de jours. Cinq à six jours passez dans les Serres ont été pour quelques unes ce qu'eussent été plusieurs mois si elles eussent vécu exposées à l'air exterieur, et generalement le progrès de leur dévelopement a au moins été tel, qu'un jour passé dans la Serre a été équivalent à une semaine. Mais si l'accroissement de ces Insectes a été plus prompt, la durée de leur vie en a été racourcie proportionnellement. Les Papillons ont fait leurs œufs et ont peri ensuite comme périssent alors tous les Insectes de cette espece. Tel Papillon qui n'auroit paru avec ses aîles qu'en Juillet, avoit déja terminé le cours de sa vie avant la fin de Janvier.

Dès qu'on peut accélerer l'accroissement des Insectes en les tenant pendant l'Hyver dans des Serres chaudes, M. de

Digitized by Google

Réaumur en a conclu qu'on le retarderoit en leur faisant passer l'Eté dans des Serres froides; des caves et des glacieres en peuvent tenir lieu; et qu'il y avoit aparence qu'on prolongeroit ainsi la vie de ces Insectes par un moyen contraire à celui qu'on avoit employé pour abréger la durée de la vie des autres. Avant la fin de l'Hyver il a renfermé dans des Bouteilles de verre, et il a porté dans une bonne cave des Crisalides qui devoient se métamorphoser en Papillons dans l'Eté suivant, et périr par consequent dans le même Eté. Ces Crisalides tenuës pendant les mois chauds dans un lieu froid n'y sont point devenuës des Papillons, et n'ont paru en soufrir aucunement; après y avoir passé une année entiere, elles étoient aussi vigoureuses que le sont les Crisalides les mieux conditionnées, et en état de se transformer en Papillons dès qu'elles y seroient aidées par la chaleur de l'air. Voilà donc déja des Insectes qu'on a fait vivre pendant un tems double de celui qu'ont vécu jusqu'à présent tous les Insectes de leur espece. M. de Reaumur doit faire encore durer l'Hyver pendant l'Eté prochain pour les mêmes Crisalides, et il ne doute pas qu'elles ne soutiennent ce nouvel Hyver, et que ces Insectes qui n'eussent dû

vivre qu'un an, et qui en ont déja vécu deux, n'en vivent trois. Il y a lieu de croire qu'en tenant ainsi des Crisalides dans des endroits encore plus froids que des caves, on prolongera leur vie pendant plus d'années qu'on ne l'ose penser.

Au reste, ce qui a été dit jusqu'ici pour les Crisalides des Papillons, l'est pour les Crisalides de tous les Insectes qui prennent cette forme ou des formes équivalentes, comme celles de Nimphes; on prolongera de même la vie de la plûpart des Insectes qui doivent devenir des Mouches, des Scarabes, &c.

C'est en retardant l'accroissement des Insectes dont il vient d'être fait mention qu'on a prolongé le cours de leurs jours, par un moyen semblable à celui qui a été employé; on peut même prolonger la vie des Insectes de divers genres qui ont acquis toute leur grandeur. Quelques especes de grands Animaux comme les Ours, les Marmottes, les Loirs, &c. passent une partie de l'Hyver sans manger, mais cela est commun à un très-grand nombre d'especes d'Insectes; pendant l'Hyver ils sont dans un engourdissement si considerable, qu'il ressemble plus à un état de mort qu'à celui du someil; alors les mouvemens de leurs liqueurs

Digitized by Google

sont très rallentis ; ils ne transpirent que très peu. En faisant durer l'Hyver plus long-tems pour ces Insectes, on les tiendra plus long-tems dans cet engourdissement sans leur faire rien perdre, ou en leur faisant peu perdre de la durée de leur vie active, parce que cet engourdissement peut être prolongé sans que les Insectes en soufrent. M. de Reaumur en raporte un exemple propre à nous prouver en même temps que les faits d'Histoire naturelle les plus reçus, ont encore besoin d'être éxaminez de nouveau. Il n'en est pas un, peut-être, dont on soit plus generalement et depuis plus long temps convaincu, que de la merveilleuse prévoyance des Fourmis. Combien de fois a-t'on vanté le travail et la sagesse avec laquelle elles font pendant l'Eté des magazins de grains qui doivent leur fournir des alimens pendant la rude saison. Il n'y a pourtant rien de moins réel que ces magazins selon les observations de M. de Reaumur, qui promet d'expliquer ailleurs ce qui en impose, lors qu'on voit transporter des grains par les Fourmis ; mais ce qui est de certain, c'est que ces magazins leur seroient absolument inutiles pendant l'Hyver ; elles le passent amoncelées les unes sur les autres sans avoir besoin de manger ; elles

Digitized by Google

sont alors si immobiles qu'elles semblent mortes ; elles sont bien éloignées d'avoir la force d'entamer des grains de bled, elles ne peuvent se donner les plus legers mouvemens. M. de Reaumur a tenu des Fourmis dans leur état d'engourdissement pendant un temps une fois plus long que celui où elles ont coutume d'y être, elles n'ont pas paru en avoir soufert, leur vie a été prolongée d'autant.

Nous ne commençons à compter la vie des Animaux que du temps où ils ont commencé à vivre pour nous, mais tous les Physiciens sçavent que le petit animal vit dans l'œuf, dès que l'œuf a été fecondé. M. de Reaumur prouve qu'on peut presque allonger ou abréger à son gré la durée de la vie des Embrions, des Insectes renfermez dans les œufs, et il ajoute qu'il y a grande aparence qu'on peut de même prolonger la durée de la vie des Embrions des Oiseaux renfermez dans les œufs. Le petit Oiseau ne périt dans l'œuf que quand l'œuf se corrompt : en empêchant un œuf de se corrompre, on y fera donc vivre plus long temps le petit animal qui y est renfermé ; c'est ce qui a donné occasion à M. de Reaumur de nous aprendre à conserver les œufs dont nous faisons une si grande consommation

Digitized by Google

non-seulement d'empêcher les œufs de poule de se gâter, mais de les garder pendant un long-temps dans l'état des œufs frais. Il remarque, et il prouve que quelque compacte que nous paroisse la coque d'un œuf, qu'il transpire continuellement, qu'il s'en échape continuellement une humeur aqueuse; l'œuf est d'autant moins bon, plus prêt à se corrompre ou plus corrompu, qu'il a plus transpiré. Sur ce principe M. de Reaumur a pensé qu'en couvrant un œuf frais d'un vernis qui seche vîte, et que l'humidité ne peut penetrer, qu'on le conserveroit dans l'état d'œuf frais pendant long-temps. Il en fit la premiere épreuve il y a huit à neuf ans. Il donna vers la my-Avril deux couches d'un vernis fait de Lacque dissoute dans l'esprit de Vin, à plusieurs œufs frais; il ne fit cuire quelques uns des œufs vernis qu'au bout de deux mois et demi ou de trois mois, et de mois chauds. Ils avoient tout le lait, le blanc extrêmement blanc, et la graine qu'on voit aux œufs, et qu'ont ceux qu'on fait cuire le jour même où ils ont été pondus. Ils n'avoient aucun mauvais goût, pas même celui que des connoisseurs en œufs trouvent à ceux qu'on a fait tremper dans l'eau pendant quelques jours pour les conserver. Il y a

Digitized by Google

plus, c'est qu'au bout d'un an, et même au bout de deux ans, M. de Reaumur fit cuire de ces œufs vernis, ils avoient encore alors le blanc des œufs frais, ils étoient bien pleins comme le sont les œufs frais, mais leur goût étoit legerement altéré, il étoit tel que celui des œufs qui ne paroissent frais, que parce qu'on les a tenus dans l'eau.

La consommation des œufs est si grande, et il y a tant de cas où il seroit agreable d'avoir des œufs frais à substituer aux vieux, qu'il y a aparence qu'on ne négligera pas de faire usage du secret que M. de Reaumur nous a apris pour les conserver, d'autant plus qu'il a fait voir en même tems que la dépense de les vernir ne sera presque rien, les vernis les plus communs y seront bons, l'Esprit de Vin est ce qui sera le plus cher, mais une pinte d'Esprit de Vin, foible, peut fournir à vernir des milliers d'œufs. Ceux qui ne sont pas au fait des vernis, et qui voudront faire cette expérience par curiosité, quoiqu'un peu plus cherement, n'ont qu'à mettre de la Cire d'Espagne dissoudre dans de l'Esprit de Vin, et étendre de cette dissolution sur les œufs qu'il voudront conserver.

Digitized by Google

REFLE'XIONS.

ON croit qu'il faut plus d'art, à proportion, pour rendre dans une Version, toutes les beautez de l'Original, que pour composer l'Original même.

Les gens d'une profonde érudition, ne dédaignent point les ignorans, parce qu'ils sçavent bien que plus on est sçavant, mieux on connoît combien on leur ressemble encore.

Un homme d'esprit ne craint point la Critique; il aime ses Ouvrages sans aveuglément, et tâche d'en connoître tous les défauts, pour en réformer au moins une partie, s'il ne peut les réformer tous. Il ne présume jamais avoir fait un Ouvrage parfait, sçachant trop bien que l'attention d'un Auteur ne sçauroit être toujours la même, sur tout dans le cours d'un long Ouvrage. La paresse fait qu'on se néglige; l'amour propre qu'on se séduit; l'humeur, qu'on pense et qu'on s'exprime moins heureusement; tantôt c'est la mémoire qui trompe un

Digitized by Google

Ecrivain, tantôt c'est le jugement ou le goût qui l'abandonnent. Ici il croit sçavoir ce qu'il ne sçait pas, là il croit dire plus ou moins qu'il ne dit en effet. Véritablement il y a des Livres qui ne valent pas la peine d'être critiquez; mais il n'en est aucun qui ne puisse l'être.

Quelqu'un a dit : pour mettre du feu et du jugement dans vos Ecrits, travaillés au sortir de table, lorsque vous êtes en belle humeur, et corrigés à jeun.

Exceller dans un Art, ou s'enrichir par ce même Art, sont deux talens fort diferens. Mille Avocats dont tous les Ouvrages ne valent pas le moindre Plaidoyé de Patru, font une grande fortune, pendant que Patru, réduit à l'indigence, est obligé de vendre sa Bibliotheque.

Le Dialogue est un genre d'écrire insinuant. On a vû par expérience qu'une longue et uniforme discussion, dans les matieres subtiles et abstraites sur tout, est seche et fatigante; on y languit, rien n'y délasse : un raisonnement en demande un autre; un Auteur parle sans cesse tout seul. Le Lecteur rebuté de ne faire qu'écouter, sans parler à son tour, le

Digitized by Google

sujet lui échape, ou il ne le suit qu'à demi. Au contraire, faites parler tour-à-tour plusieurs personnes, avec des caracteres bien gardez, le Lecteur s'imagine faire une véritable conversation, et non pas une étude. Tout l'interesse, tout réveille sa curiosité, tout le tient en suspens. Tantôt il a la joye de prévenir une réponse et de la trouver dans son propre fond; tantôt il goûte le plaisir de la surprise, par une réponse décisive qu'il n'attendoit pas. Ce que l'on dit le presse d'entendre ce que l'autre va dire. Il veut voir la fin pour découvrir quel est celui qui répond à tout, et auquel l'autre ne peut donner une entiere réponse. Ce Spectacle est une espece de combat, dont le Lecteur se trouve le Spectateur et le Juge. Telle est la force du Dramatique.

C'est beaucoup faire que d'aprocher de cette naïveté ingénieuse, de cette simplicité délicate, de cet art inimitable qui ne paroît point art.

L'imitation fait tort à plusieurs personnes qui étouffent leur génie pour se donner à celui qui ne leur convient pas. Il faut étudier son talent, le bien connoître et en suivre la pente.

Digitized by Google

Il n'est permis qu'aux Héros et aux Grands-hommes de s'élever au-dessus des regles ordinaires, et ce seroit une imprudence à bien des gens que de vouloir les imiter en tout.

Ceux qui dérobent chez les Modernes, s'étudient à cacher leurs larcins; ceux qui dérobent chez les Anciens, en font gloire; mais pourquoi ces derniers méprisent-ils tant les autres? Il faut plus d'esprit pour bien déguiser une pensée de Pascal, que pour bien traduire un Passage d'Horace.

Ce n'est pas assez d'étudier les Livres, Il faut étudier les hommes. Il faut suivre avant que de marcher à la tête des autres, et imiter au commencement pour devenir inimitable.

Il n'y a rien où le bon soit plus près du mauvais, que dans la plaisanterie.

On aprend et on retient infiniment mieux les choses dont on se mocque, que celles qu'on aprouve et qu'on admire.

Discit enim citiùs meminitque libentiùs illud,

Digitized by Google

Quod quis deridet, quam quod probat et veneratur.
Hor. L. 2. Ep. 1.

La Profession de Railleur est un Métier à se faire suivre de tout le monde, sans se faire aimer de personne.

Un homme raille d'autant moins, qu'il a plus d'esprit et de pénetration; parce qu'à l'instant qu'il voudroit lâcher une plaisanterie, il prévoit une répartie, ou même plusieurs réparties qu'on pourroit lui faire.

La raillerie peut être galante et même un peu malicieuse, mais il faut qu'elle soit modeste et délicate, qu'elle ne soit ni satirique ni grossiere, ni froide ni extravagante; qu'elle ne blesse ni les oreilles ni l'imagination, et qu'elle ne fasse jamais rougir que de dépit.

Les Railleurs de profession qui veulent railler sur tout, fatiguent extrémement; la gêne qu'ils donnent à leur esprit pour trouver ce qu'ils cherchent, leur fait dire mille fadeurs pour une chose divertissante; ensorte que pour trois ou quatre railleries suportables qu'ils auront dites en toute leur vie, il aura fallu en entendre cent mille de mauvaises.

Digitized by Google

On est ordinairement si préocupé des choses que l'on sçait, qu'on s'exprime d'une maniere fort équivoque pour ceux qui ne sont pas au fait. C'est une reflexion que ceux qui écrivent, ou qui veulent se rendre intelligibles en parlant, ne sçauroient trop faire, quand ils veulent donner une idée que l'on n'a pas encore. Ils se servent souvent de termes relatifs qui sont justes, par raport à leur imagination, mais qui ne signifient rien par raport à l'imagination d'autrui; à moins qu'on ne les détermine avec d'autres termes qui soient absolus, ou du moins connus de ceux à qui on parle.

Minuit præsentia famam. L'attente donne ordinairement une si grande idée des choses, que quand elles paroissent, il est dificile qu'elles la soutiennent, si elles ne sont d'un mérite extraordinaire; la surprise impose davantage.

Il est également dangereux de faire tout de sa tête et de ne rien faire que par celle des autres.

C'est toujours une marque de jugement que de douter de sa suffisance. *Se*

Digitized by Google

deceptum tradidit Hipocrates more scilicet magnorum virorum fiduciamque magnam habentium; nam levia ingenia quæ nihil habent nihil sibi detrahunt, magno viro convenit etiam simplex veteris erroris confessio.

Il y a long-temps qu'on a dit que l'esprit devient souvent la dupe du cœur. On auroit dû ajouter que le jugement est bien aussi souvent la dupe de l'imagination.

TRAIT remarquable de justice et de générosité. Extrait d'une Lettre écrite de Marseille le 23. Mars 1734.

JE dois vous faire part d'un trait aussi équitable que généreux, d'un Particulier de notre Ville, lequel mérite bien d'être publié, avec le nom de celui qui en a été capable, malgré les précautions qu'il avoit prises pour n'être pas connu. Il y a environ dix jours qu'on vendit à l'enchere les Meubles de feu M. de Pisancon, ancien Lieutenant de Galere, qui avoit laissé tout son bien aux Pauvres de l'Hôpital S. Esprit. Vous sçavés que cet Hôpital n'est pas des mieux ren-

Digitized by Google

tez et que la Ville de Marseille, en Corps de Communauté, fournit à ses besoins, lorsque les revenus ne sont pas suffisans. M. Arasy, Secretaire Archiviste * du Bureau de la Santé, acheta parmi ces Meubles un Bureau à écrire pour le prix de trente livres. L'ayant fait transporter chez lui, il voulut le voir à loisir et en connoître les commoditez. Il aperçut dans cet examen un bout de ficele qu'il tira aussi-tôt, et il vit tomber, avec surprise, d'une tablette secrete, une quantité d'or. Sa probité et sa droiture ne lui permirent pas d'hésiter un moment sur l'usage qu'il en feroit. Il prit deux cent quarante-trois Louis d'or de la marque d'aujourd'hui, en quoi consistoit toute cette découverte, et les porta à l'heure même au Trésorier de l'Hôpital, à qui il ne demanda pour toute reconnoissance que le secret, qu'on lui a mal gardé.

Cette action, qui dans l'éxact Christianisme n'auroit presque rien de recommandable, me paroît cependant très-belle par ses circonstances et par la situation où se trouve M. Arasy, dont la fortune est très-bornée. Ce trait, dis-je,

* *C'est un Corps de 16. Négocians, nommez Intendans de la Santé, qui ont la Police des Infirmeries de Marseille et de son district, &c.*

Digitized by Google

est digne de l'estime et du souvenir des Hommes, comme il est déja l'objet des benedictions des Pauvres, et comme il sera, sans doute, un jour le sujet des récompenses du Seigneur.

ENIGME.

NOus sommes deux enfans du Tems;
Tous deux aussi vieux que le Monde;
Rien n'a pû cependant troubler la paix profonde
Qui regne parmi nous depuis tant de Printems.
Notre Pere équitable et sage,
A chacun en naissant fixa son héritage.
Nous vivons contens d'icelui,
Sans empiéter sur l'autruy,
Depuis plus de cinq mille années
Nous sommes en possession
Chacun de notre portion;
Sans que les fieres destinées,
Et que l'impitoyable mort
De notre Pere ait pû finir le sort.

LOGOGRYPHE.

*A Mlle Diga. Par M. D. V. **.*

UN Normand qui tient sa parole
Est, dit-on, un Phénix ; ce n'est point hyperbole,
Je conviens avec vous de ce proverbe ; oüi ;
Mais veux, belle Diga, vous prouver aujourd'hui
Que je suis cet Oiseau dont on prône merveilles,
Recherché si soigneusement,
Qu'après tant de soins et de veilles
L'on trouve encor si rarement ;
Et deussai-je souffrir cent fois plus que Sisyphe,
Vous composer le Logogryphe
Que je vous promis en partant,
Pour vous prouver qu'il est tout au moins un Normand
Des promesses qu'il fait observateur fidelle,
Et que ce Phénix, c'est V....
Sans perdre donc le tems en discours superflus,
Au fait. Dès ma naissance à demi consumée,
Si l'on en croit quarante Auteurs et plus,
Un Mont enflammé m'a formée ;
Le Notaire, le Financier,

Digitized by Google

Après que l'on m'a fait tailler, unir, scier,
Me conservent dans leur Etude,
Et je leur plaits, sur tout quand je suis un peu
rude.
Je fais aussi, dit-on, l'office de Barbier;
Mais V ** jamais n'a voulu s'y fier,
Si de couper mon chef d'abord on se contente,
Sans rien changer de plus à mon individu,
Tout aussi-tôt je représente
Un poids en France assez connu.
Mettant en cet état pour mon membre deuxiéme
Celui qui mon premier faisoit,
Il faudroit être en quatriéme,
Si dans l'instant on ne voyoit
Un festin qu'en Ville et Village,
Fait l'ignorant, le docte, aussi bien que le
sage,
Quant à l'objet de ses amours
Il vient de s'unir pour toujours;
Mais changés encor ma structure,
Et ventre-Sengris, je vous jure,
Que vous trouverés sûrement,
Si l'on en croit le Rudiment,
Une maudite particule,
Qui fait à l'Ecolier donner mainte férule.
Lecteur, si ton esprit est encore incertain,
Malgré ta clair-voyance extréme;
Tu pourras me trouver chez un fameux Romain

Qui, juge de son Souverain,
Oprima l'innocence même.
Muse, alte-là ; c'en est assez
De promettre et tenir pour un homme de Sécu

AUTRE.

LEcteur, comme un autre Prothée,
Je suis nain, géant, mince, épais,
Amusant, ennuyeux, excellent ou mauvais,
Ancien ou nouveau, pieux, menteur, Athée.
A l'estime, au mépris, mon sort est destiné,
Et souvent par Arrêt aux flammes condamné.
Sans le centre je suis un instrument antique ;
Ou ce qu'il faut, Lecteur, avant qu'on me critique.
Sans chef que peut-on voir ? Un homme sans raison.
Je fais voir chez les Juifs une illustre Maison ;
Un Epoux, qu'autrefois un Monarque Prophete
Fit servir de victime à sa flâme inquiéte ;
Un Insecte rampant ; un lieu voisin de l'eau ;
Une utile Liqueur pour fouler le Chapeau ;
Une Ville Normande, un objet méprisable ;
Un degré de Musique ; un vice peu traitable ;
Un traître qui renvoye un Joüeur avec rien ;
Je vais bien-tôt finir ce burlesque entretien.
On peut trouver encor un chemin très-utile,
Connu sous plusieurs noms au Village, à la Ville

Digitized by Google

Un homme de Justice ; ou choisi pour les Cieux ;
Le trésor des Humains, qui périt avec eux ;
Un pronom masculin ; enfin un grand Prophete ;
Mais c'est trop fatiguer un Lecteur, je m'arrête.

Par D. B. de Joinville, en Champagne.

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

DICTIONNAIRE ITALIEN, Latin et François, contenant, non-seulement un Abregé du Dictionnaire de la Crusca, mais encore tout ce qu'il y a de plus remarquable dans les meilleurs Lexicographes, Etymologistes et Glossaires, qui ont parû jusqu'à présent en differentes Langues, à l'usage de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, Par M. l'Abbé *Antonini*. A Paris, chez *Jacques Vincent*, ruë et vis-à-vis l'Eglise S. Severin, à l'Ange, 1735.

L'extréme besoin qu'on avoit d'un bon Dictionnaire Italien, fera, sans doute, recevoir celui-cy, dont nous parlerons plus amplement, avec avidité et avec reconnoissance pour l'Auteur, qui paroît

Digitized by Google

y avoir mis tout l'ordre qu'on pouvoit désirer, et qui l'a enrichi considérablement, par une longue et laborieuse aplication.

ŒUVRES DE MOLIERE, nouvelle Edition, *in* 4. 6. volumes. *A Paris*, 1734.

Après l'Extrait circonstancié que nous avons donné du premier Volume de cet Ouvrage, de l'impression et des ornemens qui l'accompagnent, nous nous renfermons pour les autres Volumes à ne parler que succintement des Pieces qu'ils contiennent et du jugement qu'on en porte.

Six Comédies composent le second Tome, et la premiere est *Dom Garcie de Navarre*, ou le *Prince jaloux*, Comédie héroïque en 5. Actes en Vers, représentée à Paris sur le Théatre du Palais Royal le 4. Février 1661. Quelques Auteurs qui avoient critiqué la Comédie du *Cocu imaginaire*, se déchainerent avec plus de raison contre celle-ci. Le choix du Sujet tiré ou imité des Espagnols, dans lequel les incidens apartiennent plus à la Comédie qu'au genre héroïque, et dont le fonds même est vicieux, pût contribuer au peu de succès de cet Ouvrage; Moliere qui jouoit le Rôle de Don Gar-

Digitized by Google

die ; ne réussit pas mieux comme Acteur. Il n'apella point du jugement du Public, il ne fit pas même imprimer sa Piéce, quoiqu'il y eut des traits qu'il jugeât dignes d'être inserez depuis dans d'autres Comédies, et sur tout dans le *Misantrope*. Voyés la Scene 8. de l'Acte 4. de *Don Garcie*, et la Scene 3. de l'Acte 4. du Misantrope.

L'Ecole des Maris, effaça l'impression désavantageuse que Don Garcie avoit laissée. Il est peu de Piece, sur tout en trois Actes, aussi simple, aussi claire, aussi féconde que celle-ci. Chaque Scene produit un incident nouveau, et ces incidens developez avec art, amenent insensiblement un des plus beaux dénoûmens qu'on ait vûs sur le Théatre François. Les Adelphes de Terence n'ont fourni que l'idée de l'Ecole des Maris : dans les Adelphes, deux Vieillards d'humeurs opposées, un Pere et un Oncle, donnent une éducation très differente, l'un à son fils ; l'autre à son neveu. Dans l'Ecole des Maris, ce sont deux Tuteurs chargez d'élever chacun une fille qui leur a été confiée ; l'un severe, l'autre indulgent : le Poëte François a enchéri sur le Poëte Latin, en donnant à ces deux Personnages, non seulement l'interêt des Peres, mais

encore celui d'Amans ; interêt si fin, si vif, qu'il forme une Piece toute nouvelle, sur l'idée simple de l'ancienne.

Le Théatre retentissoit encore des justes aplaudissemens qu'on avoit donnez à l'École des Maris, lorsque les Fâcheux furent réprésentez à Vaux, chez M. Fouquet, Sur-Intendant des Finances, en presence du Roy et de la Cour. Paul Pelisson, moins celebre par la delicatesse de son esprit, que par son attachement inviolable à la personne de M. Fouquet, jusques dans ses malheurs, en avoit composé le Prologue à la loüange du Roy; la Scene du Chasseur, dont le Roy avoit donné l'idée à Moliere, fut depuis ajoûtée dans la Réprésentation de S. Germain. Cette espece de Comedie est presque sans nœud, les Scenes n'ont point entre elles de liaison nécessaire, on peut en changer l'ordre, en suprimer quelques-unes, en substituer d'autres, sans faire tort à l'Ouvrage: mais le point essentiel étoit de soutenir l'attention du Spectateur, par la varieté des caracteres, par la verité des portraits, et par l'élegance continuë du stile. C'est l'assemblage de ces beautez exquises, c'est cette image, ou plutôt la réalité même des embarras et des importuns de la Cour, qui firent le succès des

Digitized by Google

Fâcheux. On vit pour la premiere fois le chant et la danse unis à un sujet pour ne faire qu'une seule chose du Ballet et de la Comedie. Quoique les intermedes ne soyent pas naturellement liez au sujet, ce mélange plut par sa nouveauté; on eut peut-être de l'indulgence pour un Ouvrage conçû, fait, apris, et représenté en quinze jours.

L'Ecole des Femmes, parut sur le même Théatre le 26. Decembre 1662. et attira tout Paris, mais cette affluence ne garantit point Moliere des critiques sans nombre qui se répandirent dans le Public contre son Ouvrage, cependant elle servit à l'en consoler. Soit malignité, soit cabale, on insista sur de légers défauts, on releva jusqu'aux moindres négligences; le défaut le plus essentiel ne fut pas remarqué: il est des images dangéreuses qu'on ne doit jamais exposer sur la Scene. Mais si l'on ne considere que l'art qui regne dans cette Piéce, on sera forcé de convenir que l'Ecole des Femmes est une des plus excellentes productions de l'esprit humain. Les ressorts en sont cachez, et la machine en produit un mouvement plus brillant. La confidence réiterée que fait Horace au jaloux Arnolphe, toujours la dupe, malgré ses précautions.

Digitized by Google

D'une jeune innocente et d'un jeune éventé.

Le caractere inimitable d'Agnès, le jeu des personnages subalternes, tous formez pour elle, le passage prompt et naturel de surprise en surprise, sont autant de coups de maître. Ce qui distingue encore plus particulierement l'Ecole des Femmes, et dont l'antiquité ni les Théatres modernes n'ont donné aucun modele, c'est que tout paroît récit, et tout est en action; chaque récit par sa proximité avec l'incident qui y a donné lieu, le retrace si bien, que le Spectateur croit en être le témoin, et par un avantage singulier que le récit a sur l'action dans cette Piéce, en aprenant le fait, on jouit en même temps de l'effet qu'il produit, parce que la personne qui a interêt d'être instruite, aprend tout de celle qui a le plus d'interêt à le lui cacher. La ressemblance que l'on pouroit trouver entre l'Ecole des Maris et l'Ecole des Femmes, sur ce qu'Arnolphe et Sganarelle sont tous deux trompez par les mesures qu'ils prennent pour assurer leur tranquillité, ne peut tourner qu'à la gloire de Moliere, qui a trouvé le secret de varier ce qui paroît uniforme. Les traits naifs d'Agnés ingénuë et spirituelle, qui ne pêche contre les bienséances, que parce qu'Arnol-

Digitized by Google

phe les lui a laissé ignorer, ne sont pas les mêmes que ceux d'Isabelle fine et déliée, qui n'ont d'autre principe que la contrainte où la tient son Tuteur.

Moliere n'oposa pendant long tems que les réprésentations toujours suivies de sa Piece, aux critiques que l'on en faisoit, et ne songea à les détruire, du moins en partie, qu'au mois de Juin 1663, qu'il donna au Public sa Comedie, intitulée la Critique de l'Ecole des Femmes. Le fonds en devoit être une Dissertation, et n'admetoit par consequent ni intrigue ni dénoûment, mais Moliere ne s'écarte jamais de l'objet que doit avoir un Auteur Comique, quelque genre qu'il mette sur la Scene. Il sçut par le tableau de ce qui se passa dans les cercles de Paris, tandis que l'Ecole des Femmes en faisoit l'entretien, tracer une image fidele d'une des parties de la vie civile, en copiant le langage et le caractere des conversations ordinaires des personnes du monde. Par le choix des personnages ridicules qu'il introduit, il paroît n'avoir pas eu moins en vûë de faire la satire de ses censeurs, que l'apologie de sa Piéce; séduit, peut être, par le penchant de la malignité publique, qui croit ne pouvoir pas mieux se défendre qu'en attaquant.

Digitized by Google

Boursault, ne laissa pas de faire joüer à l'Hôtel de Bourgogne la contre-critique, ou le portrait du Peintre; il suivit l'idée et le plan de la critique, mais il alla trop loin, en suposant une clef connuë de l'Ecole des Femmes, qui indiquoit les originaux copiez d'après nature.

Moliere penetré des bontez du Roy, dont il venoit d'éprouver de nouvelles marques, crut devoir en sa présence et aux yeux de toute la Cour, détruire un soupçon dont les impressions lui pouvoient être désavantageuses, et fit paroître *l'Impromptu de Versailles*, &c.

Quelque envie que nous ayons de faire connoître l'excellente Edition dont nous rendons compte, nous ne sçaurions donner plus d'étenduë à cet Extrait qui est déja assez long.

DIALOGUE SUR LA MUSIQUE DES ANCIENS, *nouvelle Edition*, in 12. p. 127. *A Paris, chez la veuve Pissot*, Quay de Conty, à la Croix d'or.

Cet Ouvrage est digne de la curiosité des Lecteurs, non seulement par la maniere dont il est écrit, mais sur tout par les lumieres qu'il nous donne sur la Musique des Anciens.

La Scene de ce Dialogue, est chez la

Digitized by Google

moderne *Leontium*, c'est la fameuse Damoiselle *Ninon Lenclos*. Une nombreuse compagnie s'étoit assemblée chez elle pour entendre jouer *Pantaleon* d'un instrument de Musique qu'il avoit lui même inventé. C'étoit une espece de *Tympanum*, composé de plus de deux cent cordes de Luth, tenduës sur une planche de bois, longue de six pieds, sans aucune concavité. Pantaleon vint à Paris en 1705. et c'est à ce tems-là, à ce qu'on nous dit dans l'Avertissement, que l'on peut fixer l'époque de cette conversation sçavante. L'attention que l'on prêtoit au Musicien, ne fut interrompuë que par les aplaudissemens des Auditeurs. Les diferentes passions que le Musicien vouloit exprimer, se peignoient sur le visage de *Leontium*. Chaque son étoit pour elle un sentiment, elle trouvoit de l'expression où les autres ne remarquoient que de l'harmonie.

Après que Pantaleon se fut retiré, et que la compagnie se fut separée, il ne resta que trois personnes auprès de Léontium, à sçavoir Théagene, grand admirateur des anciens; Callimaque qui prenoit ordinairement le parti oposé à celui qu'il trouvoit établi dans les compagnies où il se rencontroit, et enfin l'Abbé Auteur du Dialogue.

Digitized by Google

Lyres se trouvent gravées sur les Médailles, on en trouve la figure dans le Dialogue.

A l'égard de la flute, Marsyas en fut l'inventeur, Apollon ne lui fit pas plus de grace qu'à Linus ; cet instrument n'étoit percé qu'en quatre endroits, d'ailleurs on n'en jouoit que d'une main, il est donc impossible, dit Callimaque, qu'elle produisit des efets aussi agréables, et autant de tons diferens qu'en produisent les nôtres.

Le partisan des Anciens prétend au contraire que les Anciens nous égaloient en instrumens de Musique, et qu'ils nous surpassoient dans l'expression, dans la délicatesse, dans la variété, et enfin dans l'habitude, et dans l'éxercice du chant.

Ils avoient des instrumens *Chromatiques*, c'est-à-dire des instrumens à cordes. Ils en avoient de *Pneumatiques*, c'est-à-dire à vent.

Ensuite il prétend que dans le tems même que la Lyre n'avoit que sept cordes, elle ne laissoit pas d'être susceptible de toutes les consonances, même de l'octave ; c'est ce qu'il fait voir, du moins aux yeux par la représentation d'un *Heptacorde*, autrement Lyre de Mercure ou d'Orphée.

Digitized by Google

Mais dans la suite la Lyre ne fut pas fixée à sept cordes ; car Pythagore ayant eu le bonheur de passer devant la boutique d'un Forgeron, il entendit quatre marteaux qui frapant sur un enclume, rendoient des sons diferens, et formoient trois consonances. Pythagore atacha les marteaux au bout de quatre cordes égales qu'il suspendit à une perche, frapa les marteaux, et ils rendirent les mêmes sons qu'ils formoient lorsqu'ils frapoient sur l'enclume, cela fit découvrir à Pithagore trois sortes de Consonances, dont l'une fut apelée *Diapante*, l'autre *Diatessaron*, et la derniere *Diapason* ; et pour exprimer ces sons, il ajouta une huitiéme corde d'un demi ton à la Lyre, ce qui en rendit l'harmonie plus parfaite.

Enfin ils avoient des *Polychordes*, c'est-à-dire des Lyres à plusieurs cordes, témoin l'*Epigonium* inventé par Epigonus, et qui avoit quarante cordes.

Leontium demande si les anciens sçavoient noter les airs de Musique ? à quoi Théagene répond que Pithagore avoit inventé,

L'Art de peindre les sons, et chanter aux yeux.

Que cet Art s'apeloit *Parasémantique* ou *Semeïotique*, que par malheur il ne nous reste aucuns de leurs airs

Digitized by Google

notés, mais que nous sçavons que leurs notes étoient les lettres de l'Alphabet Grec ou entieres, ou coupées par la moitié, ou couchées, ou renversées, les unes pour la voix, les autres pour les instruments, qu'on les mettoit sur une ligne parallele aux paroles.

On se servoit encore de ces anciennes notes du tems de Boëce qui vivoit au commencement du sixiéme siecle; mais l'usage s'en perdit dans le tems de la barbarie, qui fit soufrir aux Beaux Arts une longue éclipse. Ce ne fut que vers le milieu du onziéme siecle que l'Abbé Gui d'Arezzo inventa la Gamme dont on se sert aujourd'hui. Il employa pour notes des figures quarrées, et leur donna les noms des monosillabes, qui commencent les six premiers demi vers de l'Hymne de S. Jean et comme le γ des Grecs, apellé Gamma répondoit alors à celle de nos clefs que nous apellons clé de gérésol, delà est venu le mot de *Gamma-ut*, et ensuite celui de *Gamme*.

Callimaque fait voir ensuite par les bas reliefs du Palais Farnese, et de S. Jean de Latran, que les anciens connoissoient l'usage du manche pour les cadences, celui des touches pour multiplier la diference des sons, et qu'ils plaçoient aussi leurs

Digitized by Google

cordes sur un bois creux pour les rendre plus sonores, et qu'enfin ils connoissoient l'usage de l'archet aussi-bien que nous.

A l'égard de la Flute, il est vrai que Marsias ne lui avoit donné que quatre trous; mais de suposer qu'elle ne s'est point perfectionnée depuis, c'est une mauvaise foi, dit Théagéne, contre laquelle toute l'Antiquité réclamera. A la verité, l'augmentation de trous ne se doit entendre que du *Monaulos* ou Flute unique, dont on joüoit comme on joüe des nôtres avec les deux mains; car pour le *Zeugos* ou Flutes conjointes, de chacune desquelles on ne pouvoit joüer que d'une main, il est certain qu'elles n'ont jamais eu, chacune plus de quatre trous; mais comme on joüoit de toutes les deux à la fois, elles avoient au moins autant d'étenduë que la nôtre. On les apelloit *droite* et *gauche*, selon la main et le côté de la bouche dont on en joüoit. On voit ces differentes Flutes dessinées à la Planche huit, page 63. où il seroit à souhaiter que le Graveur eût pris garde à l'effet que produit l'impression; ce qui est à droite dans le cuivre, se trouve à gauche sur le papier; ainsi où on lit *Flute droite* sur le papier de

Digitized by Google

la Planche huit, c'est précisément la *Flute gauche*. Il est étonnant que les Graveurs ne préviennent pas un inconvénient qui ne doit pas leur être inconnu. Nous avons de fort belles Planches, où l'on fait écrire Pallas de la main gauche, et où les Cavaliers tiennent la bride de la main droite, et ont l'épée du côté droit.

On demande à Théagéne l'explication des Flutes *égales* et *inégales*, sur quoi il préfere le sentiment de Manuce à celui de Scaliger et même à celui de Madame Dacier. Manuce prétend que les Flutes égales sont celles dont la gauche et la droite ont autant de trous l'une que l'autre, et ne different qu'en ce que l'une rend des sons graves et l'autre des sons aigus.

Les Flutes inégales sont celles dont la gauche a des tons graves et des tons aigus; au lieu que la droite n'en a que d'aigus.

Nous ne dirons rien de ce que l'Auteur du Dialogue remarque touchant ces Vases d'airain, par le moyen desquels la voix des Acteurs se faisoit entendre distinctement de tout le Peuple, quoique dans un Théatre découvert et quatre ou cinq fois plus spacieux que les nôtres. Nous ne parlerons pas non plus de ce qu'il dit sur la *Mesure* ou *Rhythme*, et

Digitized by Google

sur les autres points qui font donner à l'Auteur la préférence aux Anciens sur les Modernes, quoique l'Editeur nous dise dans l'Avertissement, que l'Auteur du Dialogue n'a pas eu intention de résoudre cette question, nous croyons devoir renvoyer le Lecteur au Livre même, où il trouvera des éclaircissemens dont il sera satisfait.

LE CHEVALIER DES ESSARS, et la Comtesse de Berci, Histoire remplie d'Evenemens interessants. *A Paris, au Palais, chez de Nully*, 1735. *in* 12. 2. vol. de plus de 600. pages, sans l'Epitre et la Préface.

Cet Ouvrage se fait lire agréablement, il contient en effet des évenemens singuliers et interessants. La constance d'un parfait Amant qui surmonte par des actions genereuses et par mille brillants exploits, tous les obstacles qui s'oposent à sa passion, et la sagesse d'une Héroïne qui ne se dément jamais au milieu des plus terribles épreuves auxquelles son courage et sa vertu sont exposez, m'ont paru, dit l'Auteur dans sa Préface, avoir un droit acquis de plaire à notre siecle, quelque difficile qu'il soit sur ce genre de lecture.

Digitized by Google

SYSTE'ME de M. Herman Boerhaave sur les Maladies Veneriennes, traduit en François par M. *de la Mettrie*, Docteur en Médecine, avec des Notes et une Dissertation du Traducteur, sur l'origine, la nature et la cure de ces Maladies. *A Paris, chez Prault*, fils, Quay de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité, 1735.

LA MERE CONFIDENTE, Comédie en trois Actes, de M. de *Marivaux*, représentée le 9. May 1735. par les Comédiens Italiens. *A Paris, Quay de Conty*, chez Prault, fils, *in* 12. de 115. pages.

L'Analyse que nous avons donnée de cette Piece dans le premier volume du Mercure de ce mois, nous dispense d'entrer ici dans aucun détail. Il suffit d'ajoûter qu'elle se fait lire avec plaisir, et que les Représentations en sont toujours très-goûtées.

DE'CISIONS NOTABLES sur diverses Questions de Droit, jugées par plusieurs Arrêts de la Cour de Parlement de Toulouze, divisées en six Livres, recueillies par feu M. Jean *de Cambolas*, Président audit Parlement. Cinquiéme Edition, revûë, corrigée et augmentée

Digitized by Google

de Notes sur la matiere qui regarde les Donations, conformément à l'Ordonnance du Roy du mois de Février 1731. *in* 4. *A Toulouse*, chez Nicolas *Caranove*, et *à Paris*, chez Etienne *Ganeau* et Louis-Etienne *Ganeau*, fils, ruë S. Jacques.

Guerin, l'aîné, Libraire, ruë S. Jacques, vend la nouvelle Edition augmentée de la Description du fameux Cabinet de M. Grollier de Serviere. Vol. *in* 4. avec quantité de figures en taille-douce.

J. B. Coignard, fils, et *Guerin*, l'aîné, *ruë S. Jacques*, débitent le *Dictionnaire des Cas de Conscience décidez*, &c. Par Mrs *Aug. Lamet* et *Germ. Fromageau*, de la Maison et Societé de Sorbonne, en 2. vol. *in folio*, qui peuvent servir de Suplément aux trois Tomes de *Pontas*.

Le R. P. Augustin *Calmet*, Abbé de Sénones, a publié son COMMENTAIRE Litteral, Historique et Moral, sur la Regle de S. Benoît, avec des Remarques sur les differens Ordres Religieux qui suivent la Regle de S. Benoît, 2. vol. *in* 4. *A Paris*, chez *Emery*, *Saugrain*, pere, et Pierre *Martin*.

On aprend d'Amsterdam, que les *Wes-*

Digitized by Google

thein et *Smith*, distribuent le second volume du Cabinet des Curiositez naturelles de M. *Albert Seba*.

On trouve chez le premier de ces Libraires, une nouvelle Edition des *Memoires de Mademoiselle de Montpensier*, fille de Gaston d'Orleans, frere de Louis XIII. On assure que cette Edition est préférable aux premiéres pour les corrections, les augmentations et les divers Ouvrages curieux de Mademoiselle, dont elle est enrichie. vol. *in* 12. 1735. *Cavelier, ruë S. Jacques*, débite aussi le même Ouvrage.

Innys et *Haukesbie*, Libraires à Londres, ont publié la suite de leur Essay pour servir à l'Histoire Naturelle de la Floride, de la Caroline et des Isles Lucayes, avec les Desseins en taille-douce des Oiseaux, des Bêtes et des Poissons, &c. Cet important et curieux Ouvrage se trouve *à Paris, ruë S. Jacques, chez Guerin, l'aîné.*

L'HISTOIRE JUSTIFIE'E, contre les Romans, par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy. *A Amsterdam, chez F. Bernard*, 1735. *in* 12. de 391. pages, sans l'Avertissement

Digitized by Google

tissement, la Table et trois Pieces curieuses qui se trouvent à la fin de l'Ouvrage.

HISTOIRE d'un Voyage Litteraire, fait en 1733. en France, en Angleterre et en Hollande, &c. *A la Haye, chez Adrien Moetjens*, 1735. *in* 12. de 204. pag.

BELIDOR, le Bombardier François, ou nouvelle Méthode de jetter les Bombes avec précision. *A Amsterdam*, chez Pierre *Humbert*, *in* 4. avec fig. 1734.

DE LA BEATIFICATON des Serviteurs de Dieu, et de la Canonisation des Bienheureux. Par M. le Cardinal Prosper Lambertini, d'abord Archevêque d'Ancône, et depuis Archevêque de Bologne. *A Bologne*, chez *Lenghi*, 1734. 6. volumes *in folio*. Il n'en paroît que le premier, qui a 592. pages.

AVERTISSEMENT sur une nouvelle Edition du Livre des Instructions Chrétiennes sur les Mysteres de N. S. J. C. et sur les Dimanches et Fêtes de l'Année. *Par M. de S. G.*

IL seroit inutile de vanter au Public le mérite de l'Ouvrage dont on lui propose une nouvelle Edition. Le débit

Digitized by Google

qu'il a eu jusqu'ici suffit pour en faire l'éloge. Aussi ne peut-il manquer d'être toujours cher et précieux à toutes les personnes qui préferent à des lectures purement amusantes et frivoles, celles des véritez salutaires de la Religion. Elles sont dévelopées dans ce Livre avec tant de force et de netteté, qu'il est aisé d'y reconnoître l'esprit dont l'Auteur qui le composa étoit animé. Une morale pure, et une simplicité noble, qu'il avoit puisée dans la lecture des Livres saints, dont il paroît qu'il s'étoit nouri, font le caractere principal de ses Discours. Ils sont courts; le dessein qu'il s'étoit proposé de renfermer une matiere fort vaste dans un petit nombre de volumes, ne permettoit pas de leur donner plus d'étenduë, mais ils contiennent en même temps tout ce que l'Ecriture et les Peres fournissent de plus instructif sur chaque sujet. Ainsi la lecture en est également utile aux simples fideles et à ceux mêmes qui par leur ministere sont préposez à l'instruction et à la conduite des ames.

On pouroit ajoûter que cinq Editions du Livre des Instructions Chrétiennes consécutivement épuisées, marquent parfaitement la réputation que cet Ouvrage a toujours oüe dans le Public. C'est

Digitized by Google

qui a fait penser à en donner une nouvelle. Celle-cy, au lieu de cinq *in octavo*, contiendra douze volumes *in* 12. Si cette forme multiplie les volumes, elle aura d'un autre côté l'avantage de les rendre plus commodes. D'ailleurs cette Edition sera augmentée de la Vie de l'Auteur, qui manquoit dans les précédentes, et que plusieurs personnes de pieté ont souhaitée. A l'égard de l'exécution, on espere que le Public en sera content. Le prix des 12. volumes sera de 20. livres. Ceux qui voudront s'assurer d'avance d'un nombre raisonable d'Exemplaires, pourront obtenir une remise honnête. On s'adressera pour avoir des Reconnoissances à *Rollin*, fils, Quay des Augustins, à S. Athanase, qui promet de fournir tout l'Ouvrage au mois de May 1736.

Le même Libraire, Auteur de cet Avertissement, donne avis au Public qu'il délivrera aux Souscripteurs le V. et VI. Tomes de la Physique Sacrée, *in folio*, Edition de Hollande, avec figures, et que tout l'Ouvrage contiendra huit volumes.

Digitized by Google

LETTRE sur la nouvelle Edition de *l'Histoire Generale des Drogues, &c.*

VOus prenés tant de part, M. à ce qui regarde l'utilité publique, que je me crois dans l'obligation de vous avertir que *Etienne Ganeau* & *Louis-Etienne Ganeau* fils, Libraires ruë S. Jacques, aux Armes de Dombes, viennent de donner une nouvelle Edition de *l'Histoire generale des Drogues, Simples et Composées*, renfermant dans les trois classes des Vegetaux, des Animaux et des Mineraux, tout ce qui est l'objet de la Physique, de la Chimie, de la Pharmacie, et des Arts les plus utiles à la societé des hommes.

Ouvrage enrichi de plus de 400. figures en Taille douce, tirées d'après nature, avec un Discours qui explique leurs differens noms, les Pays d'où elles viennent, la maniere de connoître les veritables d'avec les falsifiées, et leurs proprietez; où l'on découvre l'erreur des Anciens et des Modernes. Par le sieur *Pomet*, Marchand Epicier Droguiste, nouvelle Edition, corrigée et augmentée des doses et des usages. Par le sieur *Pomet* fils, Apotiquaire, 2. vol. in 4. 1735.

Le merite de ce Livre est trop connu pour vous en faire un long détail. Sans

Digitized by Google

vous parler de la rareté de la précedente Edition, je me bornerai à vous faire part des grands avantages de celle-ci. Le sieur Pomet fils, ayant apris que l'on travailloit à réimprimer l'Ouvrage de son Pere, a bien voulu communiquer les observations qu'il avoit commencé d'y faire depuis plusieurs années. Elles ont paru d'autant plus importantes que c'étoient comme autant de suplemens qui faisoient connoître les propriétez de plusieurs drogues dont l'Auteur avoit dit peu de choses, et les differentes maladies. Les diverses Tables de la précedente Edition embarrassoient extrêmement; pour remedier à cela, l'on a réuni dans une seule les differentes matieres au moyen de laquelle on trouvera aisément tout ce qu'on poura désirer de sçavoir. Nombre d'Auteurs ayant cité la précedente Edition qui étoit in folio, on a jugé à propos de marquer à la fin de chaque article, la page de cette Edition où il a raport. Les figures sont gravées avec un soin extrême. Enfin cette Edition ne laisse presque rien à desirer. J'espere que vous voudrés bien faire part au Public de cet avis. J'ai l'honneur d'être, &c.

Les Vers Latins qui suivent sont de M.

Digitized by Google

de Senecé, et envoyez depuis peu à son Medecin, au sujet de la goute et des autres incommoditez de son âge de 93. ans.

Clarissimo Viro D. Milliet Archiatro celeberrimo.

EPIGRAMMA.

Lectere nodosam nescit medicina Podagram;
Sic Naso: et melius prisca experientia cantat,
Nec mihi Tussifluum potis est Argeïa catharrum
Solvere si fieri posset Milletus et ipse-
Hoc faceret meus, ingenuas qui funditùs Artes
Novit et antiquo juvenis par est Machaoni,
Sed vetat insipiens, vetat invidiosa senectus
Arbitra quam penès est humidi siccique potestas
Macte tamen, cita mors aderit quæ cuncta resolvet.

Traduction Libre.

La Medecine ignore le secret de dénouer les nœuds dont la goute embarrasse les pieds des malades. Ainsi chante l'ingenieux Ovide, et chante encore mieux que lui, une vieille et funeste experience. Je suis à peu près dans le même cas, et cet art divin ne peut résoudre un catherre mêlé d'une toux opiniatre et d'une abondante fluxion. Si c'étoit une chose faisable, sans doute que mon cher Milliet en

Digitized by Google

en viendroit à bout, lui qui possede tous les beaux Arts, et qui tout jeune qu'il est, peut aller de pair avec l'ancien Machaon si fort vanté par Homere. Mais la vieillesse s'oppose à cet effet, vieillesse extravagante et envieuse, mais pourtant arbitre souveraine de la secheresse et de l'humidité qu'elle distribuë dans les corps comme il lui plaît. Prenons courage cependant, la mort est à notre porte, qui par une puissance superieure viendra bientôt résoudre le cathere, apaiser la toux, dissiper la pituite, et mettre au niveau toutes les facultés de l'humanité laborieuse. *De Senecé.*

LETTRE en Réponse à un Gentilhomme de Province, sur l'éducation de ses Enfans.

JE m'étois flaté, Monsieur, que par le moyen du Mercure de France, vous auriés entendu parler du Bureau Tipographique; c'est en vain que vous en cherchés les nouvelles dans le Journal de Verdun. Je vous prie de changer de route en faveur de MM. vos Enfans, prenés la peine de voir le Mercure du mois de... dernier, et vous y trouverés une Lettre de M. l'Abbé L. * * * très propre à faire connoître au Public le merite et les avan-

Digitized by Google

tages de cette nouvelle maniere de montrer aux Enfans les premiers Elemens des Lettres, en atendant l'abregé du Sistême que vous pourés tirer dans la suite des Mercures de France. J'ai l'honneur d'être, &c. *S. M. D.*

Extrait d'une Lettre sur la Langue Angloise.

AYant remarqué qu'on nous a donné depuis peu nombre de Pieces traduites de l'Anglois, et que ceux de la nation se plaignent que nos Traducteurs, n'étant pas suffisamment instruits de la Langue, n'ont pas rendu justice à leurs Auteurs; cela m'a donné une grande curiosité d'aprendre l'Anglois, afin d'être à portée de lire ces Auteurs dans les Originaux; et heureusement j'ai trouvé un Maître nommé M. *Flint*, Gentilhomme Anglois (qui demeure proche S. Jaques du haut Pas) qui sçachant assez bien notre Langue, et possedant la sienne dans la perfection, a inventé une méthode admirable pour nous communiquer l'Anglois, qui nous rend cette langue facile au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, je vous assûre que j'en suis tout à la fois surpris et charmé.

Je suis entré dans cette Langue comme dans un nouveau monde, et comme les

 principes

Digitized by Google

principes en sont aisez et en petit nombre, je suis parvenu bientôt à la comprendre, et à la goûter ; de sorte que j'ai continué à l'étudier avec bien du plaisir, et beaucoup de régularité, passant d'une découverte à une autre, je me vois conduit par degrez dans sa force et dans ses beautés, qui comme les richesses de la Nation, me paroissent cueillies de toutes les parties du Monde ; les Langues mortes et vivantes y ont également contribué, les Anglois ont pillé hardiment, et se sont approprié tous les termes et tous les tours qu'ils ont jugé leur convenir ; c'est ce qui a causé une très-grande varieté ; mais comme au moins une troisiéme partie de leur Langue est Françoise, les difficultez ne sont pas si grandes ; et il n'est pas désagréable de les surmonter peu à peu.

Mais c'est la méthode et la grande habileté du Maître qui facilitent tout ; car les méthodes ordinaires sont la mer à boire, parce qu'elles sont les Ouvrages des François, qui, au lieu d'entrer dans le genie de la Langue Angloise, ont tâché de la rendre conforme à la nôtre, ce qui est ridicule : les conjugaisons Angloises, par exemple, se forment presque toutes par des verbes auxiliaires, et non pas par des inflexions ou changements de termi-

Digitized by Google

naisons, comme les nôtres : et pour ces verbes auxiliaires, aussi bien que dans plusieurs autres cas, M. Flint donne des Regles qui ne se trouvent nulle part.

Pour ce qui regarde M. votre fils, je n'ai pas de meilleur conseil à vous donner que de le mettre sous la conduite de M. Flint ; il a actuellement en pension chez lui un jeune François d'environ onze ans, qui en six mois de temps a apris à parler Anglois avec facilité et avec l'accent Anglois ; il en a aussi un autre de vingt-quatre ans, qui en six mois de tems possedera l'Anglois dans la même perfection.

Le sieur *Bailleul*, Geographe, demeurant sur le Perron Royal de la Sainte Chapelle du Palais, donne avis au Public qu'il a mis au jour une Carte du Royaume de Portugal en deux feüilles, avec les Plans et Vûës autour de la Carte. Elle se vend cinquante sols.

Le même Auteur vend aussi le cours du Rhin en quatre feüilles, et le Wirtemberg en deux feüilles.

LIVRES D'ETUDE, d'après les desseins Originaux de *Blocmart*, gravez par *François Boucher*, Peintre de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture.

Digitized by Google

Le Portrait *du Roy de Sardaigne* en petit, peint par la *Florentina*, Peintresse à Turin, gravé par *C. Roy*.

Le Cardinal de Fleury, d'après M. *Rigaud*. gravé pas C. Roy.

Jean-Claude, Ministre de Charenton; peint par feu M. *Laurent*, gravé par P. *Dupin*, d'après le Tableau original du cabinet de M. Claude Petit, fils du Ministre.

Antoine Arnaud, Docteur de Sorbonne, peint par *Jean-Baptiste Champagne*, gravé par P. *Dupin*.

Le tout se vend chez Odieuvre sur le Quay de l'Ecole, vis-à-vis le côté de la Samaritaine, à la Belle Image.

DESCRIPTION abregée des Tableaux qui ont été exposez à l'Académie de Peinture et de Sculpture.

L'Academie Royale de Peinture et de Sculpture, ayant voulu juger avec connoissance de cause, de la capacité des habiles gens qui la composent, à l'occasion d'une Election d'Officiers, résolut, que le Samedy 2. de Juillet, chacun des prétendans feroit aporter quelques morceaux de sa façon, fait ou fini dans la présente année. Voici le détail des principaux.

Digitized by Google

M *Vanloo*, pere, premier Adjoint et Professeur, fit voir deux Morceaux, l'un représentant *l'Entrée de Jesus-Christ dans Jérusalem*; l'autre, *la Résurrection du Lazare*; l'un et l'autre destinez pour l'Eglise de S. Martin des Champs, où sont les grandes compositions de l'illustre Jean Jouvenet. Il eut un aplaudissement géneral, tant pour la belle et noble composition des Sujets, que pour la grande maniere de peindre; le grand gout des Draperies et la richesse du fond.

M. *Collin de Vermond*, second Adjoint, exposa un grand Tableau d'Eglise pour les Capucins du Marais, où l'on voit déja un grand Tableau de l'*Annonciation de la Vierge*, de sa main. Celui-cy représente *S. Siméon, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras.* Ce Tableau est fort estimé dans toutes ses parties; il fit voir aussi une *Cyropédie*, ou *Histoire du grand Cyrus*, en trente-deux petits Tableaux, tirez de l'Histoire Sainte, d'Hérodote, de Xénophon, Justin, Joseph, &c. Cette Suite eut des loüanges de toute l'Académie; on y trouva une grande fécondité de génie, jointe à la correction du Dessein, à l'expression des caracteres et à la riche varieté de la composition. Il commence son Histoire par la Prophetie d'Isaïe concer-

Digitized by Google

nant Cyrus ; il passe ensuite à sa naissance, et conduit le Spectateur par toutes ses grandes Actions, jusqu'à sa mort. Aucun de ces Sujets n'a jamais été traité, si ce n'est celui de Rubens, dans le Tableau que l'on voit au Palais Royal, représentant la tête de Cyrus plongée dans le sang.

L'Auteur se fera, sans doute, un plaisir de les faire voir aux Curieux. Il demeure ruë *Grenier S. Lazare*, au coin de la ruë Beaubourg.

M. *Vanloo, le fils*, nouvellement Adjoint, montra quatre ou cinq Morceaux ; *un Christ mourant*, d'une très-belle expression, *S. Antoine* et *S. Paul Hermite*, un grand Portrait en pied, qui furent tous trouvez peints avec un grand caractere de Dessein et une heureuse facilité de Pinceau.

M. *Parossel*, présenta la Sortie du Cortége de l'Ambassadeur de Turquie par le Pont tournant du Château des Tuilleries, qui lui fit tout l'honneur possible, tant pour la magnifique disposition, que pour la grande intelligence, la belle dégradation, la sçavante varieté et le contraste des attitudes. Ce beau Morceau est trop digne de la curiosité publique, pour ne pas annoncer aux

Digitized by Google

Connoisseurs qu'ils pouront le voir aux Gobelins, où demeure l'Auteur.

M. *Boucher* avoit fait aporter quatre petits Morceaux, représentans *les quatre Saisons*, par de petites femmes et des enfans, qu'on trouva très-beaux, tant pour la vive couleur, le relief et le Pinceau, que pour l'aimable invention.

M. *Natoire*, donna plusieurs Tableaux, dont le plus grand représentoit *Sancho Pança dans son Gouvernement exerçant la Justice*; l'Académie fut très-satisfaite de l'agréable composition, aussi bien que de la legereté du Pinceau et de la belle couleur.

M. *Jaurat*, montra trois Tableaux; le plus grand représentoit *S. Antoine, sacré Evêque*, il fut aplaudi dans toutes les parties de l'Art. Les Amateurs auront la satisfaction de le voir dans la Maison de l'Auteur, au bas des Fossez S. Victor.

M. *Chardin* exposa quatre petits Morceaux excellents, représentans de petites femmes ocupées dans leur ménage et un jeune garçon s'amusant avec des cartes. On loüa beaucoup sa touche sçavante et la grande verité qui regne par tout avec une intelligence peu commune.

M. *Tocque* donna deux Portraits qui eurent l'aprobation generale.

Digitized by Google

Plusieurs autres de ceux qui composent l'Académie, exposerent aussi des Morceaux de leur composition, tant pour l'Histoire, que pour les autres talens, auxquels on donneroit ici avec plaisir toutes les loüanges qu'ils méritent; mais ce détail meneroit trop loin. Ce petit narré suffit pour prouver que jamais la Peinture n'a été portée en France à un plus haut point, ni par un plus grand nombre d'habiles gens, qu'elle l'est aujourd'hui.

Nous prendrons la liberté d'ajoûter au Memoire qu'on vient de lire, auquel nous n'avons aucune part, que cette exposition de Tableaux, quoiqu'en très-petite quantité et par un très-petit nombre d'Académiciens, n'a pas laissé d'attirer dans les Salles de l'Académie, un concours considérable, des Gens de l'Art, des Connoisseurs et des Amateurs, qui ont marqué beaucoup d'empressement et d'ardeur pour la Peinture, la Sculpture, la Gravûre, &c. Cet empressement semble demander hautement une exposition publique des Ouvrages de notre Académie, dont le Public n'a pas été gratifié depuis très-long-temps, malgré l'exemple fréquent qu'en donnent les Académies d'Italie. Outre le plaisir et la magnificence

Digitized by Google

du Spectacle, on laisse à juger de l'utile émulation que cela donne pour l'avancement des Arts et la perfection du goût.

Dans l'Assemblée tenuë après l'Examen de tous ces Ouvrages, l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, élût pour Professeur M. *Vanloo*, pere, pour Adjoints à Professeur, Mrs *Vanloo*, fils, *Boucher* et *Natoire*, et pour Conseillers, Mrs *Lancret* et *Parocel*.

Les magnifiques et nouvelles Tapisseries et Ouvrages de la Couronne, exposez cette année à l'occasion des Processions de la Fête-Dieu, dans la Manufacture Royale des Gobelins, ont atiré un très-grand concours et ont fait l'étonnement et l'admiration publique, sur tout des Gens de l'Art, des Curieux intelligents et des Etrangers. La plupart de ces beaux Ouvrages ont été executez par Mrs *le Févre*, de la *Tour* et *Jans*, tels que la Tenture des Indes, dont les Originaux ont été dessinez et peints d'après Nature par les Hollandois.

Une Portiere de M. de *Monmerqué*, d'après les Desseins de M. *Perrot*.

4. Pieces de l'Histoire de Moyse, d'après le *Poussin*.

Digitized by Google

10. Pieces des Mois, d'après *Lucas de Leyde*, peintes par M. *Chatelin*, Inspecteur de la Manufacture Royale des Gobelins, et executées par M. le *Févre* et *Audran*.

9. Pieces de l'Histoire de Louis le Grand, d'après le *Brun* et *Vandermeulen*, executées; sçavoir, l'Alliance des Suisses, la Prise de Dunkerque, la Défaite de Marsein, l'Entrevûë et Marsal, par M. Monmerqué, et les autres par Mrs de la Croix et le Blond.

L'Entrée de Méhemet-Effendi, Ambassadeur du Grand-Seigneur à la Cour de France, executée par M. le Févre et peinte admirablement par M. Parossel. Ce grand Morceau, qui paroît en public pour la premiere fois, a été honoré d'un sufrage universel.

Deux Pieces, le Plan des Invalides, peint par M. *Dulin*, et le Baptême de Monseigneur le Dauphin, Ayeul du Roy, peint par M. *Christophe*, executées par M. de la Tour.

5. Pieces; l'Adieu d'Hector, la Colere d'Achille, Didon, Achille, qui court venger la mort de Patrocle et le Sacrifice d'Iphigénie, peint par M. *Ch. Coypel*, executées nouvellement par M. le Févre, le Public a rendu justice à l'heureuse composition de cet Ouvrage. 8.

Digitized by Google

8. Pieces représentant Athalie, Jephté, Suzanne, Joseph, Esther, Laban, Tobie et le Jugement de Salomon, de feu M. *Antoine Coypel*, executées par feu M. Jans.

7. Pieces, representant la Cêne, le Lavement des pieds, le Souper du Pharisien, les Vendeurs chassez du Temple, la Résurrection du Lazare, la Pêche miraculeuse et la Guérison des malades, d'après feu M. Jean *Jouvenet*, executées par M. le Févre, &c.

DESCRIPTION de la Décoration faite pour le Reposoir de la Porte S. Michel, à l'occasion de la Procession de la Fête-Dieu.

CE grand apareil représente un Arc de Triomphe de 76. pieds de largeur, sur 55. de haut; sçavoir, 36. pieds de proportion pour les piédestaux, colonnes et entablemens, et le surplus pour les accessoires. La principale Arcade a 16. pieds de large, sur 29. de haut; on voit au milieu un Médaillon en basrelief, où est représenté l'Agneau, couché sur le Livre des sept Sceaux. Ce grand Médaillon est porté par deux Anges, accompagnez de Têtes de Chérubins en Marbre blanc, le tout environné d'une

Digitized by Google

Gloire rehaussée d'or, ainsi que le Médaillon du milieu.

Aux deux côtez de cette grande Arcade, sont des colonnes d'Ordre Composite, acouplées, dont les chapitaux et bases sont en Marbre blanc; le fût des colonnes en Marbre Cipolin; au milieu de chacun de ces groupes, sont des Trophées d'Eglise, rehaussez d'or; sur les entablemens sont placez la Foy, l'Esperance et la Charité, feintes en Marbre blanc; entre ces figures, au-dessus de l'entablement, est un Frontispice en pierre, orné de guirlandes de fleurs qui s'élevent à 15. pieds de haut, et le milieu est occupé par un Tableau représentant la Cêne de N. S. avec ses Apôtres; ce Tableau a été donné par M. de Chamousset, Maître des Comptes, en l'année 1732.

A la droite et à gauche de cette Façade, est une Arcade de treize pieds de large, sur vingt-trois de haut. Elles sont ornées à chaque milieu d'un groupe de Chérubins, environnez d'une Gloire rehaussée d'or; dans les paneaux de l'Arcade à droite, sont S. Marc et S. Mathieu en bas-relief; dans celle à gauche, sont S. Jean et S. Luc; toute la Décoration se termine par deux co-

Digitized by Google

lonnes et pilastres de même ordonnance que celle du milieu ; sur l'entablement à droite, est placé Moyse, et à la gauche Aaron, et sur les deux petites Arcades sont des frontons surmontez de cassolettes, ornez de guirlandes de fleurs, &c.

Cet Ouvrage peint à huile, est de M. *le Maire*, déja fort connu et estimé pour son intelligence dans son Art, et sur tout pour ce qui concerne la Perspective.

La dépense de cette Décoration qui a été fort aprouvée du Public, et qui a attiré un grand concours, a été faite par plusieurs Particuliers zelez du Quartier de la Porte S. Michel, Paroisse de S: Côme, l'un desquels s'est distingué en contribuant plus liberalement à cette dépense.

On trouvera, sans doute, que les proportions sont mal gardées, en comparant l'Ouvrage gigantesque, dont on vient de lire la Description, avec l'extrême petitesse de celui dont nous allons parler ; mais n'importe ; le contraste ne paroîtra peut-être pas si bizare aux yeux de tous les Lecteurs.

Le sieur *Liotard*, Peintre et Graveur

Digitized by Google

en taille-douce, dont on a vû divers Portraits en Email, qui lui ont acquis de la réputation, vient de trouver un moyen fort ingénieux de multiplier ses Ouvrages en Peinture, par le moyen de trois couleurs et de trois Planches gravées, dont les premiers Essais ont satisfait les Curieux. Ce genre de Peinture peut avoir la fraîcheur du Pastel et la force et la durée de la Peinture à huile. Il vient de finir deux Portraits de Mrs de Fontenelle et de Voltaire, de la grandeur de l'ongle, à pouvoir être mis en Bague, qui sont très-ressemblans, malgré la petitesse. Il travaille actuellement à d'autres Portraits de Personnes illustres, de la même grandeur qu'on voudra, ainsi que ceux dont on vient de parler, ruë S Jacques, chez Mariette, aux colonnes d'Hercule, et chez la veuve Chereau, aux deux Piliers d'or.

SPECTACLES.

LE 28 Juin, l'ouverture de la Foire S. Laurent fut faite par le Lieutenant General de Police, en la maniere accoutumée.

Digitized by Google

Le même jour l'Opera Comique fit aussi l'ouverture de son Théatre par deux Pieces nouvelles, précedées d'un Prologue, la premiere a pour titre, la *Précaution ridicule*, et l'autre le *Droit du Seigneur*, cette derniere, qui a été goutée du Public, est une Parodie de la Tragédie nouvelle d'*Aben-said*, qu'on vient de représenter au Théatre François.

Le 30. Juin, les Comédiens Italiens donnerent une petite Piece nouvelle d'un Acte, en Vers, terminée par un très joli Divertissement, intitulée *les Adieux de Mars*, cette Piece a été reçûë très-favorablement du Public, et on ne manquera pas d'en parler plus au long, ainsi que de la précédente.

EXTRAIT de la petite Comédie qui a pour titre : le Conte de Fée, *représentée au Théatre Italien le 26. May.*

CEtte Piece a été fort suivie; on en a trouvé la versification très soignée et très élégante ; s'il y a quelque défaut dans le fond, on doit l'imputer à la Loy que les Auteurs se sont imposée d'y introduire un Géant, pour piquer la curiosité du Public. En voicy les Acteurs.

Digitized by Google

Le Chevalier Malencontreux, *le sieur Riccoboni.*
La Princesse, Epouse du Chevalier, *la Dlle Riccoboni.*
Folette, Suivante de la Princesse, *la Dlle Thomassin.*
Tornidor, Ecuyer du Chevalier Malencontreux, *Arlequin.*
Gridelin, Enchanteur, *le sieur Romagnesi.*
Un Lutin, Suivant de l'Enchanteur, *le sieur Deshayes.*
La Fée Rancuniere, *la Dlle Lelio.*
Un Géant, représenté par un homme d'une grandeur extraordinaire qui se trouve actuellement à Paris.

Le Chevalier *Malencontreux* ouvre la Scéne avec *Tornidor*, son Ecuyer; ils exposent le Sujet, et font entendre que l'Enchanteur *Gridelin* a enlevé la *Princesse* et *Folette*, sa Suivante, nouvellement mariées, l'une au Maître, et l'autre à l'Ecuyer. Ils viennent les chercher dans un Château, qu'un enchantement dérobe à leurs yeux. On les a adressez à la Fée *Rancuniere*, mortellement ennemie de Gridelin. Cette Fée secourable, s'avance vers eux et ne promet de servir le Chevalier Malencontreux qu'en cas que sa Princesse lui ait été fidelle. Elle donne à Tornidor un anneau qui

Digitized by Google

doit le rendre invisible. Muni d'un tel secours, Tornidor entre dans le Château après plusieurs lazzis, dont le sieur Thomassin s'acquitte à son ordinaire. Après qu'il s'y est introduit, le Théatre représente l'interieur du Château. Gridelin paroît avec le Lutin qui lui sert d'Ecuyer. On aprend par l'exposition qu'il fait à son tour, que le Genie qui préside à tous ses enchantemens, l'a commis à la garde de la Princesse, et qu'il est arrêté que le Chevalier Malencontreux ne poura la recouvrer à moins qu'elle ne lui ait gardé une fidelité à toute épreuve. La Princesse vient avec Folette, sa Suivante; Gridelin fait de nouvelles tentatives sur son cœur et lui promet entre autres choses de la rendre plus belle et même immortelle. Cette derniere offre est la plus séduisante pour la Princesse; Folette qui ne lui ressemble guére par la fidelité, lui en releve le prix; mais la Princesse n'ayant d'autre objet que son amour pour son Epoux, se contente de demander à Gridelin si son cher Chevalier joüira du même privilege; après quelques contestations, pendant lesquelles Gridelin paroît tantôt irrité et tantôt radouci, on sert à dîner. Tornidor sort du Buffet, à la faveur de

Digitized by Google

l'anneau qui le rend invisible ; sa gourmandise naturelle lui donne lieu d'amuser agréablement les Spectateurs, mais la vertu de l'anneau le sauve malgré lui-même ; il ne peut pas pourtant contenir sa langue, lorsque Folette lui fait connoître par des discours coquets, qu'il s'en faut bien qu'elle soit aussi fidelle que sa Maîtresse ; Tornidor s'échape en injures, et s'étant laissé ravir par Gridelin, l'anneau qui le rendoit invisible, il est exposé à toute sa colere ; il ordonne même au Lutin de l'aller précipiter du haut d'une Tour. La Fée Rancuniere ayant pris soin de le faire retenir en l'air par des Génies soumis à ses loix, reparoît avec le Chevalier Malencontreux, et Tornidor ; elle dit à ce dernier qu'il auroit mérité de franchir le saut tout entier, par l'imprudence qu'il a faite de se découvrir. Elle ajoûte, en parlant à son Maître, que la fidelité de sa Princesse auroit suffi pour la lui faire rendre, mais qu'il faut qu'il porte la faute de son imprudent Ecuyer ; et que le Génie, leur Maître commun, exige qu'il combatte un Géant d'une grandeur énorme, et qu'il remporte la victoire sur un Ennemi si redoutable. Le Chevalier Malencontreux se soumet sans crainte à cette

Digitized by Google

derniere loi ; il sort pour aller écrire un cartel que Tornidor doit porter au Géant ; pendant que le Maitre écrit le cartel, le Lutin, Rival de Tornidor, vient le défier, mais ce dernier ne paroît pas fort pressé de se battre, et sur tout pour recouvrer une coquette. Le Chevalier revient et remet le cartel entre les mains de son tremblant Ecuyer. Tornidor, après avoir long-temps balancé, en hardi par le dernier péril dont la Fée Rancuniere l'a préservé, s'avance fierement vers le Château ; son courage se ranime à la vûë d'un Nain qui paroît au lieu du Géant ; il se prépare à combattre un Ennemi si foible, mais il le voit disparoître sur le champ pour faire place au véritable adversaire de son Maître, à qui il présente le cartel ; le Géant ayant accepté le defi par quelques mots mal articulez, le Chevalier Malencontreux s'avance armé d'une épée et d'un bouclier, dont il pare les coups de Massuë que son ennemi fait tomber sur lui ; il remporte enfin la victoire ; Gridelin vient lui rendre sa Princesse, dont il lui garentit la fidelité ; Tornidor n'a pas le même bonheur ; le Lutin lui fait entendre qu'il ne la lui rend pas telle qu'il l'a prise. La Piece finit par un Ballet, dont

dont la composition est de M. Marcel, et la Musique de M. Mouret; le Géant dans les dernieres Représentations y a battu des Timbales. C'est le même homme dont nous avons parlé plus au long dans le Mercure de May, page 967. dont la hauteur, exactement mésurée, est de 6. pieds, 8. pouces, 8. lignes, sans souliers.

Le Nain, figuré par un Danseur habillé d'une maniere grotesque et comique, a dansé une Entrée avec la Dlle Thomassin, qui a été très-aplaudie. On a ajoûté dans les dernieres Représentations de cette Comédie, le Pas de Six, imité de celui de l'Académie Royale de Musique, et qu'on a revû avec plaisir.

Voici l'Extrait de *la Magie de l'Amour*, Pastorale en un Acte et en Vers. L'Action se passe entre trois Bergeres et un Berger; sçavoir, *Sophilette*, *Dorimene*, Rivale de Sophilette, *Doris*, Cousine de Dorimene, et *Lhidimés*, Amant de Sophilette.

La Scene est en Thessalie, dans un Bosquet consacré à Diane, dont on voit un Temple dans le lointain, par-delà le Hameau où demeure Sophilette. Son Pere et sa Mere, à la tête des habitans de ce Hameau, forment la Fête qui finit la Piece.

Digitized by Google

M. Autreau, qui vient de nous donner cette aimable Pastorale, a bien tort de vouloir exclure du Théatre François un genre qu'il y place avec tant d'agrément; les aplaudissemens réïterez qu'on a donnez à la *Magie de l'Amour*, doivent lui faire perdre une prévention si injuste. Il faut avoüer que la maniere ingénieuse avec laquelle il a traité son Sujet, a beaucoup contribué au succès; mais cela n'empêche pas que la Pastorale ne puisse s'échaper avec quelque honneur des Théatres Italiens et Espagnols, où il la renferme avec trop de rigueur. Ce que nous venons de dire ne regarde qu'un endroit de la Préface de la Pastorale imprimée depuis peu chez la veuve *de la Tour*, *ruë de la Harpe*, *aux trois Rois*, prix 24. sols.

Une jeune Bergere nommée *Sophilette*, avoit été élevée par une célebre Magicienne, chez qui elle prit cette ignorance d'amour, qui fait tout le sel de la Piece. *Dorimene*, sa Rivale, fonde ce caractere par ces Vers qu'elle adresse à *Doris*, sa Confidente.

Or, tu n'as pas de peine à croire
Que dans le terrible séjour
D'un magique laboratoire,

Digitized by Google

On parle beaucoup moins d'Amour,
Que des matieres de Grimoire.

Pour mieux établir ce caractere, l'Auteur fait encore dire à la même Dorimene.

Une Tante Prêtresse au Temple de Diane,
Ne la tira qu'à l'âge de dix ans
De cette retraite profane,
Et depuis dans ce Temple elle resta toujours;
Chez Diane, dis-moi, connoît-on les Amours?

Cela suposé, il n'est pas difficile à la malicieuse Rivale de l'innocente Sophilette, de lui persuader que tout ce qu'elle sent pour le Berger *Lhidimés*, n'est que l'effet d'un charme que cet adroit Sorcier a jetté sur elle. Rien n'est plus naïf que tout ce que Sophilette dit à Dorimene, qui l'interroge sur les sentimens de son cœur pour lui prouver la maladie par les Simptômes. Voici comme elle s'explique:

Je le voi, même en son absence,
Quand j'entends son nom seulement;
Je sens que ma peine commence
Par un secret tressaillement.
Dès qu'il paroît je suis toute interdite,
Mon Corps frémit, mon cœur palpite;

Digitized by Google

Il me prend un frissonnement ;
Tant qu'il est près de moy, la fievre continuë.
Qu'il touche par hazard ma main, quand je l'ai nuë,
Tout aussi-tôt redoublement.

Après lui avoir rendu compte de quelques songes terribles que sa maladie lui cause ; elle passe à de plus agréables, qui pour son bonheur sont plus fréquens. Voici ses propres paroles :

Ceux-là sont rares par bonheur ;
J'en ai plus souvent d'agréables.
Comme souvent ici je voi
Nos folâtres Bergers, pour amuser nos Belles,
Leur conter mille bagatelles,
Quelquefois Lhidimés en songe auprès de moi
Me paroît imiter ce qu'ils font auprès d'elles.
Dans un profond sommeil au milieu du repos,
Je croi l'entendre qui soupire ;
Et, me serrant les mains, qui me dit certains mots
Qui me paroissent tout nouveaux ;
Ils sont plaisans sans faire rire.

Dorimene est trop sçavante en amour pour prendre le change ; elle conçoit, à n'en pouvoir douter, que Sophilette aime éperdument Lhidimés, et n'est pas

Digitized by Google

moins persuadée qu'elle en est tendrement aimée; elle persiste dans la résolution qu'elle a prise de lui faire peur de la magie; elle y réüssit si bien, qu'elle la fait consentir à s'aller renfermer pour le reste de ses jours dans un Temple de Diane, où *Candide*, sa Tante, est Prêtresse. Sophilette la remercie d'un conseil si salutaire; elle n'en veut pas differer l'exécution; mais par malheur pour Dorimene, Lhidimés vient à paroître; elle a le chagrin de voir que Sophilette ne le fuit qu'avec peine; elle l'entraîne malgré elle dans un endroit caché, d'où elle entend tout ce que Lhidimés dit dans un Monologue. L'Auteur a pris soin de mettre dans ce Monologue des termes qui confirment l'Amante ignorante dans l'erreur où sa Rivale l'a jettée. Voici les termes métaphoriques dont Lhidimés s'est servi:

Ton *Art* a réüssi; triomphe Lhidimés;
Mes soins pour la *charmer* n'ont pas été frivoles.
J'ai dit près d'elle des *paroles*
Qui produisent de bons effets.
D'un *charme* tout puissant elle ressent les traits, &c.

Sophilette ayant entendu cet aveu du

Digitized by Google

prétendu enchantement, ne peut plus se contenir ; elle sort du lieu où elle s'étoit cachée, et transportée de colere, elle dit à Lhidimés.

Arrête ; écoute-moi, funeste Lhydimés ;
Aprens ici que je te hais,
Que tes *paroles* seront vaines
Pour *l'effet* que tu t'en promets ;
Cesse de triompher des *maux que tu m'as faits*,
Diane a pitié de mes *peines*,
Je t'en connois l'Auteur ; mes vœux sont satisfaits.

Lhidimés ne comprend rien à ce cruel reproche ; elle lui dit que c'est en vain qu'il feint d'ignorer un crime dont il vient de faire tout haut un aveu qu'elle n'a que trop entendu ; elle lui défend de la voir jamais ; il veut s'aller précipiter dans le Fleuve Penée ; elle lui ordonne de vivre, et craignant de ceder encore à l'art d'un si aimable Enchanteur, elle le quitte ; il veut la suivre ; mais Dorimene, qui a tout entendu, craignant un éclaircissement, vient l'arrêter par la promesse qu'elle lui fait, de lui expliquer un mystere dans lequel il ne comprend rien : elle lui dit que Sophilette aime Candide sa Tante, à un tel point, qu'elle ne souhaite rien tant

 que

Digitized by Google

que de passer le reste de ses jours avec elle dans le Temple de Diane; que ses parens n'y consentent pas; et qu'elle vient d'aprendre que c'est Lhidimés qui leur a inspiré l'envie qu'ils ont de la marier, et qu'il s'est proposé pour Epoux. Après lui avoir déclaré les motifs de la colere que Sophilette vient de faire éclatter contre lui, et l'impossibilité qu'il doit trouver à la faire passer de la haine à l'amour, elle se réserve, dans un second entretien de lui parler adroitement d'un choix plus heureux qu'il pouroit faire. Lhidimés la quitte pour aller se jetter aux pieds de Sophilette, et pour se justifier de la violence qu'elle croit qu'il veut lui faire en la demandant pour Epouse sans son aveu.

Doris, Amie de Dorimene, qui vient d'entendre la conversation qu'elle a euë avec Sophilette, lui reproche sa fourberie. Dorimene craignant qu'elle n'aille tirer Sophilette d'erreur, lui dit qu'il y va de sa vie, et par là elle l'oblige au secret, malgré elle. Sophilette revient du Temple de Diane, plus embarassée que jamais; elle aprend à Dorimene que sa Tante Candide en est partie pour exercer la vertu d'un *Talisman* qu'elle a sur une jeune Princesse. Ce Talisman a le pou-

Digitized by Google

voir de détruire tous les Enchantemens; voici ce qu'il a produit sur le prétendu sort qu'on avoit jetté sur Eriphile, c'est le nom de la jeune Princesse dont on vient de parler.

La jeune Princesse Eriphile,
Enchantée aussi fort que moi,
Au Talisman de ma Tante ayant foi,
L'a fait venir de son Temple à la Ville, &c.
Ce mal que ses Parens avoient ignoré tous,
Elle l'a découvert en secret à ma Tante,
Qui, de son Talisman, en consultant son poulx,
Touchant la pauvre languissante,
Et lui faisant donner aussi-tôt un Epoux;
A fait cesser le charme qui l'enchante.

Sophilette ajoûte à cela, que malgré l'absence de sa Tante, elle avoit voulu se cacher dans le Temple, dont elle croyoit que son perfide Enchanteur n'oseroit aprocher, mais qu'elle en a été détournée par un nouvel effet du charme contre lequel elle méditoit cette sage précaution; elle s'explique ainsi:

Mais en voyant de loin cette sainte retraite,
Une crainte, une horreur secrette
A tout d'un coup renversé ma raison;
Mon perfide Enchanteur, par son Art détestable,

Digitized by Google

M'a rendu ce lieu formidable ;
J'ai crû m'aller mettre en prison.

Dorimene la presse plus que jamais de s'aller renfermer dans ce Temple sacré, comme dans le seul azile qui lui reste; Sophilette n'y peut consentir ; Lhydimés s'aprochant, Dorimene prie Doris de ne point abandonner Sophilette et de la tenir dans sa Cabane ; Lhidimés, qui croit l'avoir aperçûë, la demande à Dorimene; c'est dans cette conversation que Dorimene lui déclare son amour d'une maniere équivoque, mais que Lhidimés ne laisse pas d'entendre ; il lui dit que si elle veut qu'il lui prête une attention plus favorable, il faut auparavant qu'elle le conduise au lieu où Sophilette est cachée ; Dorimene est forcée d'y consentir.

Sophilette s'étant échapée du Verger de Doris, vient chercher son Enchanteur, pour le prier de ne la plus tourmenter ; c'est là que Doris vient lui aprendre que Candide est de retour, qu'elle est instruite de son mal, qu'elle ne croit point que ce soit un charme affreux d'autant que Lhidimés craint les Dieux, qu'elle doit lui ordonner de la traiter avec moins de rigueur. Sophilette est ravie de ce qu'elle vient d'entendre ; elle

Digitized by Google

est toute prête à se réconcilier avec son prétendu Enchanteur ; Lhidimés vient, le pardon que Sophilette lui demande est une déclaration d'amour des plus neuves et des plus délicates ; le crime dont elle s'accuse d'abord, est de l'avoir crû Enchanteur ; Lhidimés lui demandant sur quoi elle avoit fondé cette prétenduë Sorcellerie, elle lui répond :

Sur ce que depuis qu'en ce Bois
Je vous ai vû pour la premiere fois,
Mon ame est sans cesse agitée
De troubles, de chagrins et de soupçons jaloux,
Et que des maux dont je suis tourmentée,
Je ne puis accuser que vous.

Voici la réponse de Lhidimés.

Reconnoissés enfin ma peine dans la vôtre ;
Vous êtes enchantée et vous en jugés bien ;
C'est du même Magicien
Que nous sentons le pouvoir l'un et l'autre ;
C'est l'Amour qui nous a charmés ;
Je vous adore et vous m'aimés.

Doris vient interrompre ce tendre entretien pour leur aprendre que Dorimene au désespoir de la préference que Lhidimés donnoit à Sophilette, a pris pour elle le conseil qu'elle avoit donné, et vient

Digitized by Google

de s'enfermer dans le Temple de Diane; elle ajoûte que les Parens de Sophilette, par le conseil de Candide, veulent qu'elle épouse son cher Enchanteur, et qu'on vient célebrer son hymen. Voici quelques Couplets du Vaudeville par lequel la Piece finit.

Un Berger jeune et bienfait,
Amusant et tendre,
Au bonheur le plus parfait
Peut un jour s'attendre;
L'Art du plus grand Enchanteur
De la Thessalie,
Pour charmer un jeune cœur,
Ne vaut pas sa Magie.

A la Ville pour charmer
L'Art est nécessaire;
Ici, pour se faire aimer,
C'est assez de plaire;
Sans trop de rafinement,
Quand on est jolie,
Aimer bien fidellement
C'est la bonne Magie.

On soupçonne nos Pasteurs
De Sorcellerie;
Mais ils ne sont Enchanteurs
Qu'en

Qu'en galanterie ;
Sçavoir saisir le moment,
Où l'ame attendrie
Ne combat que foiblement,
C'est toute leur Magie.

Au Parterre.

Voici l'instant où l'Auteur
Attend sa sentence ;
Il sent palpiter son cœur,
Sa fievre commence.
Plaire à quelques-uns de vous
Borne son envie ;
Car vous satisfaire tous,
Le peut-on sans Magie ?

La Musique du Divertissement est de M. Mouret, et le Balet est figuré par M. d'Angeville, de l'Académie Royale de Musique.

Quoique cet Extrait soit d'une juste longueur, et que nous ayons déja parlé de la Préface, nous ne pouvons résister à la tentation d'y revenir pour en extraire un endroit où l'Auteur s'exprime ainsi : *Mais ce qui m'a sur tout invité et déterminé à faire la Piece, c'est la convenance du caractere de Sophilette avec celui de l'aimable Dlle Gaussin, à qui j'en*

Digitized by Google

destinois le Rôle. Je me suis flatté que les yeux et tous les traits de l'Actrice, si touchans et d'une forme si parfaite, que la douceur et la modestie de son air, le plus propre qui fut jamais à exprimer l'innocence et l'ingénuité d'une jeune Bergere, que le son tendre et flateur de sa voix, la netteté de sa prononciation, enfin, que les graces de son action et de toute sa personne, pouroient supléer à celles que je ne me sentois pas capable de mettre dans mon Ouvrage.

Les Comédiens François répetent une petite Comédie nouvelle en Prose, de M. Poisson l'aîné, qu'on joüera le mois prochain ; elle a pour titre, *le Mariage par Lettre de Change.*

On prépare un nouveau Balet à l'Opera, pour le donner le mois prochain, sous le titre des *Victoires Galantes.* Le Poëme est de M. *Fuzellier*, et la Musique de M. *Rameau.*

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

L'Electeur de Saxe ayant fait représenter à Sa Majesté Czarienne les dommages causez dans la Pologne par les Troupes Etrangeres qui y étoient, et qui n'épargnoient pas plus les Terres de ses Partisans que celles des Polonois fidelles au Roy, elle a résolu d'en faire sortir plusieurs Régimens, et elle a envoyé ordre à tous les Cosaques, que le Comte de Munich avoit sous ses ordres, de retourner en Ukraine.

Le General Lesci, qui commande les Troupes Moscovites destinées à passer en Silesie, et qui a sous ses ordres M. Keith, Lieutenant Feldt-Maréchal, et Mrs Vrasow et de Biron, Majors Generaux, a écrit à S. M. Cz. que la premiere colonne de ces Troupes arriveroit à la fin de May sur la Frontiere de l'Allemagne, mais que quelques difficultez qui étoient survenues par rapport à leur marche, les empêcheroit d'y entrer jusqu'à-ce que la Czarine eût envoyé des ordres à ce sujet. S. M. Cz. lui a donné de pleins pouvoirs pour lever ces difficultez, et on compte qu'elles ne retarderont pas plus long-temps la marche des Troupes Moscovites.

Les Députez qui étoient allez à Petersbourg, pour engager la Czarine à accorder aux Habitans de Dantzick une diminution sur les sommes que le Comte de Munich leur avoit demandées, ont dépêché un Courier aux Magistrats, pour

 leur

Digitized by Google

leur donner avis, que le 31. du mois de May le Baron d'Osterman leur avoit déclaré la resolution de S. M. Cz. à cet égard. Suivant la Lettre écrite par ces Députez, les habitans seront obligez de payer à la Czarine le reste de la somme qu'ils ont promis de lui fournir, mais S. M. Cz. les dispense de donner le million que le Comte de Munich avoit éxigé d'eux au-delà de cette somme.

POLOGNE.

MAlgré les représentations réiterées que l'Electeur a faites à la Czarine au sujet des domages causez à la Pologne par le grand nombre de Troupes Etrangeres qui y sont, S. M. Cz. a résolu d'y laisser vingt Régiments d'Infanterie, trois de Cuirassiers, et six de Dragons.

Le Colonel Devitz, qui avoit reçû ordre de conduire le Primat en Ukraine avec une escorte de 300 hommes, l'avoit obligé de partir le deux Juin; mais depuis la Lettre que le Primat a écrite à l'Evêque de Cracovie, le Comte de Munich, à la priere de l'Electeur, a depêché le Colonel Darouski pour faire remettre le Primat en liberté.

Le Comte Zaluski, Evêque de Dreznenskiegow, et Secretaire de la Couronne, a fait publier depuis peu par ordre du Roy, une Lettre écrite à la Noblesse Polonoise, pour l'avertir qu'un Manifeste qui a été distribué il y a quelque temps en Pologne, est une Piéce supposée. Ce Prélat se plaint au commencement de cette Lettre, de ce que les ennemis de la Republique attribuent souvent aux Partisans du Roy des Ecrits odieux dans le dessein de corrompre les idées de la plus saine partie des hommes, et dé-

Digitized by Google

toufer en eux les sentimens genereux qui les portent à s'interresser aux malheurs de ce Royaume. Il ajoûte que les Ministres de S. M. auroient continué de garder le silence sur des procedez si dignes de mépris, mais que la moderation du Roy ayant porté ses ennemis à hasarder tous les jours de nouvelles impostures, il est temps de dévoiler leur fourberie, et d'aprendre au Public que plusieurs Ecrits qui ont paru sous le nom de S. M. et particulierement celui qui porte pour titre : *Manifeste adressé à l'Armée de la Couronne et à toutes les nouvelles Compagnies levées dans les Palatinats*, ont eté composez par des gens interessez à surprendre la crédulité des sujets du Roy.

Le Comte Zaluski remarque que les auteurs de ce Manifeste, pour rendre cette piéce moins suspecte, affectent d'y faire une vive peinture de l'affection que toute la Nation a témoignée pour le Roy immediatement après la vacance du Trône, de l'union qu'il a trouvée à son arrivée parmi la Noblesse, et de la promesse que tous les Etats du Royaume lui ont faite de lui garder une fidelité inviolable ; qu'en employant ainsi la verité même à mettre leurs mensonges en crédit, ils n'ont pas eu honte de faire des aveux qui leur sont désavantageux, afin de donner cours à une fausseté dont ils esperoient de tirer quelque avantage ; qu'ils se sont promis l'engager par ce Manifeste les Polonois qui ont combattu jusqu'ici pour la liberté et pour l'honneur de la Nation, à recevoir des fers de ceux qui veulent leur en donner, à trahir les interêts du Roy en croyant exécuter ses ordres, et ceux de la Patrie, en s'imaginant contribuer à sa tranquillité. Ce Prélat finit sa Lettre en proscrivant cet Ecrit comme

Digitized by Google

faux et indigne du Roy, et comme une piéce dans laquelle S. M. ne pouroit se connoître que par les sentimens de bonté qu'on lui attribuë, mais qu'il sçait placer plus à propos et en des occasions plus convenables à sa gloire et à la fidelité de ses sujets.

L'Evêque de Cujavie, et quelques autres personnes de distinction ont dû partir de Warsovie sur la fin de Juin pour aller trouver à Lowitz le Primat qui y est depuis quelque temps.

L'Electeur de Saxe a donné ordre d'imprimer les Universaux pour convoquer la Diete de la Noblesse attachée à son parti, laquelle doit s'assembler à Warsovie vers la fin du mois de Septembre prochain.

ALLEMAGNE.

ON écrit de Vienne qne M. Foscarini, Ambassadeur de la Republique de Venise, alla le 22. de ce mois communiquer à S. M. I. quelques depêches qu'il avoit reçûes d'Italie par un Courier extraordinaire, et qui portoient que la Republique n'avoit point jugé à propos d'accorder des quartiers dans les Pays de sa Domination aux Troupes commandées par le Comte de Konigseg.

L'Electeur de Baviere ayant é é pressé de nouveau par l'Empereur de fournir son contingent, ce Prince a déclaré que les conjonctures presentes ne lui permettoient pas de faire marcher ses Troupes vers le Rhin.

Les Lettres de Berlin marquent que deux détachements des Troupes Moscovites qui sont en Pologne, ayant tenté d'entrer dans le Royaume de Prusse, pour arrêter quelques Polonois,

Digitized by Google

le General Katte avoit fait déclarer aux Officiers de ces détachements, que le Roy de Prusse lui avoit donné ordre de traiter comme ennemis tous ceux qui entreprendroient de commettre quelque violence dans ses Etats.

ITALIE.

LE Cardinal Acquaviva a défendu aux Ecclésiastiques de l'Eglise de Notre-Dame de Constantinople des Siciliens, de faire porter le jour de la Fête du Saint Sacrement, à la Procession, leur Banniere ordinaire, sur laquelle sont brodées les Armes de l'Empereur, et le Cardinal Alexandre Albani a fait la même défense au Clergé de l'Eglise de S. Charles, qui est dans le Cours.

Le Pape persistant malgré les réprésentations du Cardinal Cienfuegos dans la résolution de ne point recevoir la Haquenée de la part de l'Empereur, le Prince de Sainte Croix est allé à Tivoli, où il passera quelque temps.

Le 19, le Cardinal Alberoni arriva en poste de Ravenne, et le lendemain il eut audience du Pape qui lui a accordé 100000 écus Romains pour la perfection des travaux commencez dans la Romagne, afin d'empêcher les débordemens des Rivieres.

Tous les avis reçûs de Genes portent qu'un nombre considerable de Rebelles de l'Isle de Corse, ne pouvant soufrir le joug que leurs Chefs vouloient leur imposer, avoient profité de l'amnistie qui leur avoit été offerte, et qu'ils s'étoient soumis à la République.

Digitized by Google

DE NAPLES ET SICILE.

LEs Lettres de Sicile portent au sujet de la Capitulation de Siracuse, qu'on étoit convenu le 1. de ce mois que le Marquis Roma, Gouverneur de cette Place, la remettroit aux Espagnols le 17. et qu'en attendant, les assiegeans garderoient tous les ouvrages dont ils s'etoient rendus maîtres ; que la garnison en sortant de la Ville, pouroit emmener deux piéces de canon, et qu'on accorderoit un mortier au Gouverneur par consideration pour sa personne ; que huit jours avant l'entrée des Espagnols dans la Place, le Marquis de Gracia-Real envoyeroit des Officiers d'Artillerie pour prendre un état des canons, des mortiers et des munitions de guerre qui y sont ; que l'on fourniroit des Vaisseaux à la Garnison pour la transporter à Trieste ou à Fiume, à condition qu'ils seroient fretez aux dépens de l'Empereur ; qu'on feroit escorter ces Bâtimens par un vaisseau de Guerre ; que si les vents contraires ou quelqu'autre accident les obligoient d'entrer dans des ports apartenants au Roy des deux Siciles ou à quelqu'une des Puissances ses Alliées, les Impériaux qui seroient sur ces Vaisseaux ne pouroient être inquiétez en aucune maniere, et qu'ils recevroient tous les secours dont ils auroient besoin ; que les Officiers ou Soldats faits prisonniers de Guerre pendant le Siége, seroient remis en liberté ; qu'il seroit permis à tout Officier ou Soldat de la garnison d'acheter ce qui lui seroit nécessaire pour son embarquement ; que si quelques-uns d'entre eux désiroient d'aller dans le Royaume de Naples pour y regler quelques affaires, on leur donneroit des

Digitized by Google

passeports pour cet effet ; que le Marquis de Roma laisseroit dans la Place des Commissaires pour arrêter les comptes des sommes qui pouroient être dûës aux habitans par l'Empereur ou par les Officiers ou les Soldats de la garnison, et que ces Commissaires y demeureroient, jusqu'à ce que ces sommes eussent été payées ; que les nouvelles monnoyes frapées pendant le Siége par ordre du Gouverneur, continuëroient d'être reçûës dans le commerce, non-seulement à Siracuse, mais encore dans toute la Sicile, à raison de leur poids et de leur titre, et que de part et d'autre on se donneroit des otages pour garentir l'éxécution de cette capitulation.

On aprend de Naples que le Comte de Marsillac a fait partir pour la Sicile par ordre du Roy plusieurs Bâtiments de transport, destinez à conduire à Trieste la garnison Impériale qui a défendu Siracuse, et qui suivant la Capitulation signée le premier Juin par le Marquis de Gracia-Real et par le Marquis Roma, a dû sortir le 17. de cette Place On avoit mandé de Sicile, que cette garnison avoit obtenu les honneurs de la guerre ; et qu'elle devoit sortir tambour battant, Enseignes déployées, avec armes et bagages, et trente coups à tirer pour chaque soldat, mais les Lettres reçûës depuis marquent que cet article ayant été refusé au Marquis Roma, il avoit été reglé qu'aucun des Impériaux ne pouroit emmener ses chevaux ni emporter ses armes, et qu'il leur seroit permis seulement de les vendre s'ils en trouvoient l'occasion.

Les dernieres Lettres de Messine portent que le Marquis de Gracia-Real avoit laissé 2000 hommes en garnison à Siracuse, et qu'il s'étoit mis en marche avec le reste des Troupes qui sont sous ses ordres pour aller faire le siége de Trapani.

Digitized by Google

ESPAGNE.

ON travaille avec toute la diligence possible à équiper tous les Vaisseaux de Guerre qui sont dans les Ports du Royaume d'Espagne.

Il paroit un Ecrit qui est intitulé : *Considerations sur l'Expedition de la Flote de la Grande Bretagne*, dans lequel on a donné quelque étenduë aux reflexions contenuës dans la Lettre écrite le 8 de ce mois par M. Patinho à M. Keene, Ministre du Roy d'Angleterre en cette Cour.

Cet Ecrit porte que S. M. Brit. ayant prévû que la résolution qu'elle avoit prise, d'envoyer une nombreuse Escadre sur les côtes de Portugal, donneroit de l'inquiétude à plusieurs Puissances, elle avoit eu soin de prévenir le Roy sur cet armement, et de le faire assurer par M. Keene qu'elle n'avoit d'autre intention que d'empêcher qu'on n'attaquât la Flote du Bresil, sur laquelle les Anglois avoient des fonds considerables ; que le Roy d'Angleterre a eu lieu d'être satisfait de la maniere dont S. M. a écouté l'offre que S. M. Britanique lui a faite d'employer ses bons offices pour terminer dès sa naissance un different qui pouvoit retarder la paix ; que ce seroit mâl juger de l'équité du Roy de la Grande Bretagne, que de le soupconner d'avoir pû trouver mauvais que le Roy de France ayant offert sa médiation, elle ait été acceptée, et que le Roy ait eu dans cette occasion les égards qu'on doit à S. M. T. C. dont tout le monde connoît la moderation ; qu'il y avoit lieu de croire que cette médiation acceptée, garantissoit sufisamment le Portugal de toute entreprise de la part de l'Espagne, que le Roy s'étoit toujours expliqué avec M. Keene

Digitized by Google

d'une maniere à ne laisser aucun soupçon ; que ce Ministre doit se souvenir que S. M. l'a assuré de sa propre bouche, que ses Troupes ne commettroient aucune hostilité ni par mer ni par terre, par égard pour la médiation du Roy de France ; que d'ailleurs le Roy d'Angleterre a reçû souvent des preuves de la déference que le Roy a euë pour les sentimens de S. M. Britanique, lorsqu'il s'est agi de pacification ; qu'il n'étoit donc ni necessaire ni même utile, que la Grande Bretagne fit avec beaucoup de dépense un armement si considerable pour défendre un Allié qui ne couroit aucun danger, et à qui les bons offices de plusieurs Puissances procuroient déja une sureté suffisante, que non-seulement cette armement est inutile, mais qu'il est préjudiciable au commerce de toute l'Europe par les suites qu'il peut avoir contre l'intention de ceux qui l'ont souhaité ; que la bonne intelligence qui regne entre les Cours d'Espagne et d'Angleterre contribuë beaucoup à l'empressement avec lequel toutes les Nations de l'Europe prennent interêt sur la Flote de la nouvelle Espagne ; que les Négociants persuadez qu'ils n'ont à craindre pour leurs effets que les tempêtes et les autres accidens auxquels la mer est sujette, se livrent avec moins de reserve à un commerce dont ils connoissent les grands avantages ; que ceux qu'ils en retirent, influent sur toutes les autres parties du commerce, et qu'il se fait une heureuse circulation de richesses en Espagne, et delà, dans tous les Pays où le commerce est florissant ; qu'il est vrai que le Roy étant convaincu de la sincerité et de la droiture de S. M. Britannique, ne concevra aucun ombrage d'une Flote destinée uniquement à prévenir les accidens qui pourroient

Digitized by Google

rendre la paix plus difficile, mais qu'on n'a pas droit de se promettre la même confiance des négociants; qu'ainsi pour assurer le commerce de Portugal, qui n'étoit menacé d'aucune interruption prochaine, le Roy d'Angleterre s'expose à nuire à celui de tous les autres Etats de l'Europe et à donner occasion à un mal général, en voulant éviter un danger particulier; que l'armement de la Grande Bretagne peut devenir un obstacle pour la paix, aussi-bien que pour le commerce; que M. Keene n'ignore pas combien le Roy étoit éloigné du dessein d'abuser de la superiorité de ses forces; que si S. M. l'eut voulu, elle pouvoit au lieu d'accepter la médiation du Roy de France, attaquer le Portugal avec tous les Vaisseaux de Guerre qui étoient à Cadix, et avec les Troupes qu'elle avoit dans les Provinces frontieres, et auxquelles le Roy de Portugal n'avoit aucunes forces à oposer; qu'alors rien n'eut arrêté les Espagnols jusqu'à Lisbonne; que la seule moderation du Roy a sauvé le Portugal d'une irruption dont il n'étoit point en état de se garantir; que cette conduite prouvoit assez que pour rétablir la bonne intelligence entre la Couronne d'Espagne et celle de Portugal, il sufisoit que le Roy de Portugal prit les mêmes sentimens que le Roy lui avoit montrez; que peut-être S. M. P. apuyée de la Flote de la Grande Bretagne, sera moins disposée à les prendre, et que par-là la paix sera plus éloignée qu'auparavant.

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

LA Reine se rendit vers la fin de ce mois avec le Duc de Cumberlan et les Princesses, chez M. Reysbrack, et S. M. parut être extrêmement contente de la Statuë de Guillaume III. que ce Sculpteur a faite pour la Ville de Bristol.

Le 23, Don Antoine-Marc Azevedo, Envoyé du Roy de Portugal, reçût un Courier par lequel S. M. P. lui a mandé de ne point se rendre à Hanover. Le Prince de Cantimir, Ministre de la Czarine, l'Envoyé du Roy de Suede, celui du Prince de Saxe-Gotha, les Residents qui sont à Londres de la part de la Republique de Venise et du Grand Duc de Toscane, doivent aussi demeurer en cette Ville pendant l'absence du Roy.

ARME'E D'ITALIE.

LEs Lettres du Camp de Marmirolo, du 26. Juin, portent que le Roy de Sardaigne et le Maréchal de Noailles ayant apris le 19. au matin, dans le tems qu'ils donnoient leurs Ordres pour marcher aux Ennemis, que le Comte de Konigseg avoit pris le parti de se retirer au-delà de la Fosse Bozzola, ils allerent camper à Marmirolo.

Le 20. le Marquis de Bonas s'avança avec le Corps de réserve qu'il commande, pour s'emparer de plusieurs postes autour de Mantouë, et le lendemain on fit

Digitized by Google

fit jusques sous le glacis de cette Place, un Fourage general, pendant lequel les Ennemis tirerent plusieurs coups de canon, dont aucun des Fourageurs n'a été tué ni blessé.

On aprit à Marmirolo le 22. après midi, que le Marquis de Bonas qui avoit été détaché la veille avec 1000. Grenadiers et 1000. hommes de Cavalerie, pour aller à Gussolengo, ne s'étoit avancé que jusqu'à Castelnovo, qui est à cinq milles en-deçà de Gussolengo, et qu'il n'avoit pas jugé devoir s'avancer jusqu'à ce dernier poste, où les Ennemis étoient encore, parce que le Comte de Konigseg n'avoit pû rassembler assez de bateaux pour faire passer l'Adige à toutes ses Troupes. Cette nouvelle ayant fait prendre la résolution de renforcer le détachement commandé par le Marquis de Bonas, le Maréchal de Noailles partit le 22. à l'entrée de la nuit avec tous les Grenadiers de l'Armée, un détachement de 100. hommes par Bataillon, et 2000. hommes de Cavalerie, pour aller à Castelnovo. Il arriva à 9. heures du matin à un mille en-deçà de ce Poste; et il y joignit le Marquis de Bonas. Il marcha ensuite à Castelnovo, où il aprit que le Comte de Konigseg,

Digitized by Google

sur le bruit de sa marche, avoit passé l'Adige avec toute son Armée, à l'exception de deux Regiments de Hussards qui se sont retirez dans les gorges des montagnes qui sont entre l'Adige et le Lac de Garda.

Le Maréchal de Noailles qui avoit renvoyé dès le 24. la plus grande partie des Troupes avec lesquelles il avoit marché à Castelnovo, revint à Marmirolo le 25. au soir, après avoir reconnu les bords de l'Adige et ceux du Lac de Garda.

Le Duc de Montemar qui s'étoit avancé avec un Corps de troupes considérables à Castiglione Mantouane, est à Castellaro. Un des Corps de Cavalerie qu'il avoit détachés pour reconnoître la situation des Ennemis, a rencontré près de Villafranca 200. Hussards Imperiaux qu'il a battus, et sur lesquels il a fait 12. prisonniers; mais ce Corps de Cavalerie en poursuivant les Hussards, est tombé dans une embuscade où il a beaucoup perdu par le feu de quelques Compagnies d'Infanterie, postées derriere des hayes, et qui étoient soutenuës par un détachement de Cavalerie. Malgré la superiorité des Ennemis, les Espagnols se sont défendus avec tant de courage, qu'ils

Digitized by Google

ont donné le tems à un Corps d'Infanterie de venir à leur secours, et qu'ils ont conservé leurs prisonniers.

Le Marquis de Maillebois est toujours dans le Seraglio, où il a distribué dans differents Postes les Troupes qu'il commande.

Par les nouvelles qu'on a euës des Imperiaux, depuis qu'ils ont passé l'Adige, on a sçû qu'ils avoient marché avec beaucoup de précipitation, et que la tête de leur Armée étoit le 25. à Trente.

Les dernieres Nouvelles reçûës du Camp de Marmirolo portent, que le Roy de Sardaigne, le Maréchal de Noailles, et le Duc de Montemar, ayant jugé à propos de mettre l'Armée des Alliez en Quartiers de rafraichissement, les Troupes qui la composent ont été distribuées dans differens Cantons du Haut et du Bas Mantoüan. Les Troupes Françoises occupent le Pays qui est entre le Mincio et l'Oglio, et de l'autre côté du Pô les Postes qui sont sur la gauche de la Secchia, à l'exception de celui de San-Benedetto. Les Troupes du Roy d'Espagne sont cantonnées dans la partie du Bas Mantoüan qui est à la droite de la Secchia : Elles occupent en même tems le Pays qui est de ce côté du Pô sur la

Digitized by Google

gauche du Mincio, et elles peuvent communiquer de l'autre côté du Pô par le Pont qui a été établi à Ostiglia.

Les Troupes Piemontoises sont le long de l'Oglio, depuis Bozolo, jusqu'à Soncino. Le Roy de Sardaigne a son Quartier à Saint Martin de Bozolo. Le Maréchal de Noailles a pris le sien à Castiglion del Strivere, et le Duc de Montemar à San-Benedetto.

ARME'E D'ALLEMAGNE.

LEs Lettres du Camp de Weinholsheim, marquent que le 29. Juin, le Maréchal de Coigny fit marcher la Maison du Roy, la Gendarmerie, les Brigades de Cavalerie des Regiments Commissaire General, Royal et Dauphin Etranger, les Regiments de Dragons du Roy, de Condé et d'Harcourt, un Escadron de celui de Hussards de Berchiny, et les deux Brigades d'Infanterie de Choiseul et de Bretagne. Ces Troupes qui forment un Corps de 8. Bataillons et de 57. Escadrons, et qui sont sous les Ordres du Marquis de Dreux, Lieutenant General, allerent camper en-deçà de la Salz, la droite à Nider-Ulm, et la gauche à Stadeck.

Le même jour le Comte de Belleisle

Digitized by Google

quitta, avec le Corps de réserve qu'il commande, le Camp d'Undenheim, et il s'avança à Algesheim, où il campa le long de la Selz. Il a fait occuper le Poste de Veinsheim qui est sur le Rhin, et il a envoyé un détachement dans celui d'Oberingelsheim.

Les Troupes restées dans ce Camp, firent le 29. un Fourage entre Schornheim et Gautzpitzheim. Dix Hussards ennemis, commandez par un Lieutenant, ayant passé le 2. Juillet le Rhin en-deça de l'Isle qui est dans cette Riviere, vis-à-vis de Veinsheim, où la gauche du Corps de réserve est appuyée, ils ont été pris par un de nos Partis, commandé par M. de Romberg.

L'Armée n'a fait aucun mouvement depuis que le Maréchal de Coigny a envoyé sur la Selz 8. Bataillons et 57. Escadrons. Ces Troupes qui sont sous les Ordres du Marquis de Dreux, firent le 5. Juillet un Fourage au-delà de cette Riviere, et il fut aussi abondant que celui que le Maréchal de Coigny avoit fait faire la veille sur les hauteurs d'Undenheim.

Le Comte de Belleisle qui est toujours campé le long de la Selz avec le Corps de réserve qu'il commande, détacha la

Digitized by Google

nuit du 4. au 5. huit Compagnies de Grenadiers pour aller chasser les Imperiaux d'une Isle qui est sur le Rhin, vis-à-vis de Veinsheim, où sa gauche est appuyée. Les Ennemis parurent jusqu'à minuit dans le dessein de se défendre ; mais à une heure du matin ils retirerent la plus grande partie de leurs Sentinelles ; et dès qu'ils crurent que les Grenadiers étoient embarquez pour venir les attaquer, ils repasserent de l'autre côté du Rhin, et abandonnerent cette Isle dans laquelle on a mis des Troupes, ainsi que dans 2. autres plus petites qui sont près de la premiere.

Le 7. Juillet le Maréchal de Coigny accompagné du Comte de Clermont, du Prince de Conti, du Prince de Dombes et du Comte d'Eu, se rendit au Camp du Comte de Belleisle ; et étant allé visiter les Isles qu'on avoit occupées le 5. il reconnut la position du Camp que les Ennemis ont vis-à-vis du Village d'Estrick. Le Maréchal de Coigny passa le lendemain à Stadeck dans le Camp du Marquis de Dreux, et il revint le soir au Camp de Weinholsheim.

On a apris d'Huningue, que le detachement de 200. Grenadiers et de 200. Dragons que le Chevalier de Givry avoit

Digitized by Google

envoyé au commencement de Juillet au-delà du Rhin, sous les Ordres du Chevalier de Montauban, Lieutenant-Colonel, et commandant une Compagnie Franche, étoit revenu à Huningue le 7, que ce détachement avoit ramené avec lui plusieurs Baillifs et Prevôts des Communautez du Brisgaw qui avoient refusé de payer des Contributions, que le Chevalier de Montauban avoit toujours marché entre Brisack et Fribourg et les Villes forestieres, et assez près du General Petrasch, lequel est avez un Corps d'environ 6000. hommes dans le Kinsinguetal; que son détachement avoit fait 23. lieuës en 28. heures; qu'il n'avoit rencontré dans cette marche qu'un Parti de Hussards, lequel avoit pris la fuite, et que cette course avoit répandu l'allarme dans tout ce Pays.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

MOnseigneur le Dauphin et Mesdames de France sont allez au Château de Meudon pour y passer quelque tems.

Digitized by Google

Le Roy a nommé Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, M. de la Motte de la Perouse, Maréchal des Camps et Armées de Sa Majesté.

Le 20. Juin il y eut Concert chez la Reine à Versailles, Sa Majesté entendit dans son Salon le Prologue et le premier Acte de l'Opera d'*Amadis de Grece*, de la composition de M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique du Roy, qu'on continua le 23. et le 27. la Dlle Antier et le sieur d'Angerville, chanterent avec succès les Rolles de *Melisse* et d'*Amadis*, ainsi que la Dlle Mathieu celui de *Niquée*; et le sieur Jeliote, celui du Prince de *Thrace*. Les chœurs et toute la symphonie furent executez dans la plus grande précision.

M. l'Abbé Larcher ayant obtenu un Arrêt du Conseil du 3. Juillet 1734. dont il a été fait mention dans le Mercure du même mois, par lequel les ouvrages de la couverture de l'Egout du Fauxboug Montmartre étoient ordonnez, vient d'en faire faire, au Bureau de la Ville, l'Adjudication au nommé le Duc, Maître Maçon, moyennant la somme de 21000. liv.

Digitized by Google

L'Entrepreneur est obligé de rendre parfait cet ouvrage dans trois mois, du jour de l'Adjudication, comme aussi de faire paver toute la longueur de la ruë de ce Fauxbourg. Ce pavé formera une chaussée et deux revers, la ruë aura sept toises de largeur, ce qui procurera une grande commodité pour les Voitures et les gens de pied de ce Quartier qui est très fréquenté.

La couverture de cet Egout procurera encore un avantage considerable aux Proprietaires des heritages de ce Fauxbourg, en rendant leurs maisons plus saines, et par consequent plus habitables. M. le Prevôt des Marchands, toujours tres attentif pour le bien public, n'a pas peu contribué au succès de cette entrtprise.

Experience des Gouttes du General de la Motte.

La Dame Beatrix, Religieuse du Monastere de Blandesques, Ordre de Cîteaux, à une lieuë de S. Omer, fut attaquée il y a 18. mois d'une hidropisie timpanite, avec supression de ses regles, fievre, suffocations et cardialgies continuelles; tous les remedes generaux ayant été mis en usage sans succès, et la malade étant réduite au point de désesperer

Digitized by Google

entierement de sa vie, par les foiblesses et douleurs dont elle étoit travaillée, et le vomissement lui étant survenu depuis trois jours, ensorte qu'elle rejettoit tout; Je lui ordonnai les Gouttes jaunes, dont elle prit dix gouttes de trois en trois heures avec un peu de vin d'Espagne : dès la troisiéme prise elle cessa de vomir, les forces parurent se rétablir, elle rendit des urines chargées et fort troubles pendant deux jours ; le troisiéme jour au matin elle vomit environ une pinte, mesure de Paris, d'une liqueur extrémement verte et opaque ; deux heures après elle vomit du sang caillé, avec environ deux livres de pus fort fœtide ; elle eut plusieurs foiblesses qui la réduisirent à l'extrémité. Elle continua ce jour-là et les jours suivans à vomir par intervales, quelque peu de pus mêlé de sang. Je lui fis continuer l'usage des gouttes comme à l'acoutumée. Enfin je lui ordonnai une ptisanne vulneraire, les fleurs parurent, le ventre s'ouvrit, la timpanie disparut, et elle joüit depuis d'une parfaite santé.

Autre Experience.

Mlle Bartof, âgée de 44. ans, étant tombée le 5. Decembre 1733. par un saisissement dans des vapeurs acompagnées

Digitized by Google

d'affections soporeuses, imbecillité de cerveau, suffocations, et ne pouvant absolument se soutenir sur les pieds, ni faire aucun mouvement de son corps, sans retomber dans ces accidens, après avoir essayé sans succès tous les remedes dont on peut user en pareille occasion, a peu à peu recouvré une santé parfaite par l'usage d'une prise de vingt gouttes blanches, continuée pendant un mois tous les matins à jeun, prenant un boüillon un quart d'heure après.

A S. Omer le premier Mars 1734. signé *Sens*, Docteur en Medecine et Chirurgien Major des Hôpitaux du Roy.

On écrit de Dijon, que le Samedi deux Juillet, vers les dix heures du soir, la Lune étant presque pleine et fort brillante, et le temps serain, il parut un double Arc en-ciel aussi bien formé que ceux du Soleil, les couleurs bien marquées, mais moins vives. Il alloit du Nord à l'Ouest, et dura environ 45. minutes.

MORTS.

JEan *Auvellier de Chamclos*, Conseiller Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France, ancien Receveur general des Tailles des Diocèses de Nismes et Alais, en la Province de Languedoc, Consul de France à Napoli de Romanie en Morée, né à Nismes le 17. Janvier 1690. mort le 20. Juin 1726. à Naples de Romanie en Morée, fils aîné de feu Pierre Auvellier, Conseiller du Roy et son Receveur general des Tailles des Diocèses de Nismes et Alais, mort à Montpellier le 26 Août 1709. et de feuë Toinette de Sartre, morte à Nismes le 18. Mars 1696. épousa le 14. May 1711. Dauphine de Lombard de la Tour-Gardon sa Cousine germaine, née le 3. Mars 1697. fille de feu Claude de Lombard, Seigneur de la Tour-Gardon, Conseiller, Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France, mort en 1712. et d'Anne Auvellier, morte en 1718. ils ont eu de leur Mariage six enfans, quatre garçons et deux filles, sçavoir; Pierre Auvellier de Juilly, né à Nismes le 14. Juillet 1714.

Digitized by Google

mort le 15. Septembre 1715.

Daniel Auvellier de Courmorée, né à Naples de Romanie en Morée le 24. Juillet 1723. mort le 3. Mars 1725.

Guissepe Auvellier de Couphiny, né à Naples de Romanie en Morée le 6. Janvier 1727. posthume, mort à Nismes le 28. Fevrier 1734.

Claude Auvellier de Juiny, Ecuyer Chancelier du Consulat de France à Naples de Romanie, né à Nismes le 23. Juin 1712. épousa le 12. Decembre 1731. Catherine Auvellier sa Cousine issuë de germain, née le 9. Novembre 1707. fille aînée de Pierre Auvellier de Courbevel, né le 13. Août 1682. ancien Cornette de Cavalerie d'une des Compagnies-Franches à Nismes, et Chancelier du Consulat de France à Naples de Romanie, l'an 1722. et 1723. et de Dauphine de Phelip, germaine du pere, née le 15. Fevrier 1684. morte le 28. Août 1734.

Françoise Auvellier d'Ermorée, née le 6. Juillet 1715.

Jeanne Auvellier d'Oncieux, née le 18. Juillet 1717.

Pierre Auvellier de Marsy, né le 18. Mars 1691. Consul de France à Naples de Romanie; il a succedé à feu son frere Jean Auvellier de Chamclos. Il est à pre-

Digitized by Google

sent dans la dixiéme année de son Consulat.

Le 8. Juin 1735. le Docteur D. *Jean de Ferreras*, Curé de la Paroisse de S. André de Madrid, Examinateur Sinodal de l'Archevêché de Tolede, et du Tribunal de la Nonciature, Qualificateur du suprême Conseil de l'Inquisition, et son Réviseur, Doyen de la Royale Academie Espagnole, et Grand Bibliothecaire du Roy Catholique, fort connu par ses Emplois et par ses Ecrits, mourut à Madrid à l'âge de 85. ans.

Le 17. Juin D. *Françoise Judith de Lopriac de Cœtmadeue*, épouse de Louis Hubert de Champagne, Comte de Villaines, apellé le Comte de Champagne, avec lequel elle avoit été mariée le 11. Decembre 1731. et auparavant veuve de Jean-François Joubert de la Bastide, Comte de Châteaumorant, Coignac, &c. Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis, et Lieutenant-General des Armées du Roy, mort le 17. Avril 1727. qu'elle avoit épousé le 15. Octobre 1722. mourut à Paris, après une longue maladie, âgée d'environ 36. ans, sans laisser d'enfans, de sorte que sa succession que l'on estime être de 20000. liv. de rente, tombe à Gui-Marie de Lopriac, Comte

Digitized by Google

de Donges, Marquis de Coëtmadeue son frere, qui ainsi que la défunte sont enfans de René de Loptiac, Marquis de Coëtmadeue, Gentilhomme de Bretagne, mort au mois de Juillet 1734. et de D. Judith-Hieronime Kogon.

Le 18. *Georges Thierri Fagnier de Vienne*, Seigneur *du Breüil*, ancien Lieutenant-General au Bailliage et Siége Présidial de Châlons en Champagne, mourut subitement à Paris, âgé d'environ 74. ans. Il étoit frere du fameux D. *Thierri Fagnier de Vienne*, Benedictin de la Congrégation de S. Vannes, et il avoit été marié trois fois; mais il n'a eu des enfans que d'une de ses trois femmes, de la Famille de Braux de Sortion, entr'autres, Jean-Thierri Fagnier de Vienne, Conseiller Clerc au Parlement de Paris, de la Troisiéme Chambre des Enquêtes, où il a été reçû le 21. Janvier 1733, un Chanoine Régulier de la Congrégation de France, un autre Prémontré de la Commune Observance, une fille Religieuse de Sainte Marie de la Congrégation à Châlons, &c.

Le 21 Juin *Jean Lagau*, Conseiller, Secretaire du Roy honoraire, Maison, Couronne de France et de ses Finances, et ancien Avocat ès Conseils de S. M.

Digitized by Google

mourut à Paris âgé de 83. ans, veuf de Susanne le Noble, morte au mois d'Octobre 1730. de laquelle il laisse plusieurs enfans, dont l'aîné Jean-Charles Lagau né le 23. Janvier 1682. est Chanoine de l'Eglise de Paris depuis le 3. Avril 1702.

Le 29. *Jacques Vallin de Serignan*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison et Societé de Sorbonne, du 7. Avril 1699. Curé de l'Eglise Paroissiale de S. Martin, au Cloître de S. Marcel depuis 1711. mourut en sa Maison Presbiterale, âgé d'environ 65. ans.

SUPLE'MENT.

REMARQUES *sur la Lettre de M.... au sujet du Théatre François*, &c.

LA Lettre qui est dans le Mercure de Janvier 1735. sur la deuxiéme partie du *Théatre François* (page 38.) est sçavante, curieuse et recherchée; mais il y a une faute, ou de l'Auteur, ou d'impression en la même page 38. où on lit: *Je voudrois, dit M. Marais dans sa Lettre du 14. Mars* 1701. Il falloit dire: *Je*

Digitized by Google

voudrois, dit Bayle à M. Marais dans sa Lettre du 14. Mars 1701. car cette Lettre est de M. Bayle à M. Marais, et il n'y a qu'à ouvrir les Lettres de Bayle pour connoître cela tout d'un coup. *Ce n'est pas Murais, c'est Marais.*

Et pour faire voir le goût de Bayle sur cette sorte de Glossaire, il faut consulter la Préface du Dictionnaire de Furetiere, de laquelle on sçait que Bayle est l'Auteur, où il dit » qu'il faudroit y enfermer tous les mots qui étoient en usage » du temps de Villehardoüin, de Froissard, de Monstrelet, du Sire de Joinville et de nos vieux Romançiers; » mais peut-être, ajoûte-t'il, seroit il plus » à propos d'en faire un Volume à part, » qu'on intituleroit l'Archeologue, ou » le Glossaire de la Langue Françoise; » un pareil Volume, s'il étoit entrepris » par des gens aussi doctes que M. du » Cange, pourroit devenir un ouvrage » très-curieux et très fécond en mille sortes d'éclaircissemens.

Bayle explique ensuite comment il faudroit s'y prendre pour la composition de cet ouvrage, il ne manque pas de dire qu'il faudroit se répandre sur les ouvrages des anciens Poëtes Provençaux, il parle du Livre des Antiquitez Gauloises

Digitized by Google

et Françoises de Borel Jacpoinée, en 1655. et il finit cette Préface par ces mots : *C'est donc un fort beau dessein que celui d'un Archeologue ou d'un Glossaire de notre Langue.*

On peut aussi consulter l'article (*Choque*, dans le Dictionnaire de Bayle seconde Edition) ce Choquet étoit un des Poëtes Auteurs des Mysteres : Il en est raporté plusieurs fragmens dans cet article.

Entre les Auteurs qui ont eu le goût des Glossaires François, il ne falloit pas oublier Ragueau qui a fait l'Indice des Droits Royaux et Seigneuriaux, et qui a été augmenté par M. de Lauriere, et imprimé en 1704. sous le Titre de *Glossaire du Droit François*, 2. vol. in quarto. On y trouve le mot *feurs* pour paille et fumier. *Un Seigneur de paille ou feure mange un Vassal d'acier*; c'est une regle du Droit François.

Au reste il est à croire que la Lettre inserée dans le Mercure, ne dégoûtera pas les Auteurs du *Théatre François*, de la continuation de leur travail; si cela étoit, le Public y perdroit : C'est un ouvrage d'ailleurs très utile, et qui traite une matiere nouvelle ; mais on ne releve dans cette Lettre que quelques fautes échapées dans les gloses, qui ne font pas

Digitized by Google

l'objet principal de l'ouvrage en question.

LE TIGNON,

APOLOGIE.

PHilinte, vous avés beau dire
Qu'un Tignon est impertinent,
Le beau sexe en récriminant
Se rira de votre Satyre.
Je le prends sur un autre ton,
Car ce n'est pas assez de rire,
Voyons si vous avés raison
De condamner et de proscrire
Un ornement qui sans comparaison,
Plait infiniment davantage,
Et fait plus paroître un visage,
Qu'une cornette qui descend
Depuis le front jusques à la ceinture;
Dont l'importune garniture
Nous dérobe des traits qui font qu'un cœur se rend
Dès la premiere vûë, et ne peut se deffendre.
C'est par là que le mien s'est enfin laissé prendre.
Ma Philis en cornette étoit à redouter;
J'avois pourtant sçû résister,
Quand ce fatal Tignon vint mettre en évidence.
Une infinité de trésors,

Digitized by Google

Dont les charmes puissans repandus au dehors,
Triompheront d'abord de mon indifference.
Osés vous bien après cela
Sans sentir remords ni scrupule,
Trouver cette coëffure et laide et ridicule,
Et vous faire haïr par là ?
Je pense qu'il vaut mieux s'en prendre à la mémoire,
Qui dominoit alors sur votre jugement
Puisque vos yeux en revoyant l'Aurore,
Vous démentoient suffisamment,
Au dessus d'un tas de Grisettes ;
Vous pouviés découvrir plusieurs beautez parfaites,
Qu'un Tignon favorable offroit au spectateur :
Alors sans écouter votre injuste caprice,
Ni faire le Réformateur,
Vous leur eussiés rendu justice.
Mais j'allois oublier que vous parliez par cœur,
Et parliés assis à votre aise.
Il ne tient donc qu'à s'emporter,
Sans penser à prouver sa These ?
Quand il s'agit de refuter,
Monsieur Philinte, il faut que l'on se taise,
Si l'on n'a de bonnes raisons,
Et vos moralitez ne sont que des chansons,
Qui sans cela ne sçauroient plaire :
C'est seulement beaucoup qu'on vous les laisse faire.

Digitized by Google

*LETTRE au sujet de l'*Histoire des Empires et des Républiques, *par M. Guyon.*

LA critique, Monsieur, qui a paru depuis peu de l'Ouvrage de M. Guyon, dans les *Observations sur les Ecrits Modernes*, Lettre X. est si peu étenduë, et si fort mesurée, qu'elle donne lieu de croire que les fautes qu'on fait remarquer dans cette *Histoire*, sont les seules qui y sont. A la faveur de ce ménagement, on regardera peut être ce Livre comme un assez bon guide, et on en fera usage pour l'étude de l'Histoire ancienne; ce qui ne peut être assurément que très préjudiciable au public, par les erreurs dont cet Ouvrage est rempli. Sans parler d'une quantité prodigieuse de fautes d'ortographe, par raport aux noms anciens qui y sont défigurez, et des fautes de langage qu'on a de la peine à pardonner à un homme de Lettres, j'y trouve sur tout un nombre considerable d'erreurs par rapport à la Geographie à la Chronologie, et à l'Histoire.

J'ay fait pour ma satisfaction particuliere sur tous ces articles, 387 remarques, qui roulent toutes sur des méprises sensibles, plus ou moins importantes, et dont je suis prêt de faire part à l'Auteur, lors-

Digitized by Google

que ses Libraires se verront réduits à l'heureuse nécessité de faire une seconde Edition de son Livre; en attendant, je me contenterai d'en donner ici un échantillon, en le redressant seulement sur sa fausse Chronologie de l'éducation de Cyrus qu'il fonde sur le témoignage de Xenophon, qu'il n'a pas bien entendu. Depuis la page 216. jusqu'à la page 234. (Tome II.) il ne cite que Xenophon, et cependant Xenophon dit précisément le contraire de presque tout ce qu'il avance.

Voici comme M. Guyon arrange les faits qui regardent la jeunesse de Cyrus. *A dix ans*, dit il, il passa de la classe des enfans dans celle des jeunes gens qui duroit dix ans. Cyrus étoit *au milieu de cette deuxiéme carriere* quand il alla à la Cour d'Astyage; c'est-à-dire qu'il avoit 15. ans; il ajoute que lorsqu'il sortit de Perse, il étoit suffisament instruit des principes qu'on enseignoit *dans la deuxiéme classe*. Il étoit, continue-t'il dans sa seiziéme année quand il fit sa premiere campagne sous Astyage. Sur la nouvelle de cette premiere campagne, Cambyse comprit que Cyrus son fils étoit en état d'entrer *dans la troisiéme classe*, qui étoit celle des hommes faits. Cyrus, selon lui, fit *un séjour de sept ans* à la Cour d'Astyage : il avoit donc 22. ans lorsqu'il revint en Perse, et

Digitized by Google

comme il avoit fait sa premiere campagne à 16. ans, il s'ensuit qu'il resta six ans encore à la Cour d'Astyage. Tout ce détail est un tissu de bévues.

Voici ce que dit Xénophon Livre I. On étoit dans la classe des enfans *jusqu'à 16. ou 17. ans*, ensuite on passoit dans celle des jeunes gens, et on y restoit dix ans. Apres cela on étoit reçû dans la classe des hommes faits, dans laquelle on étoit 25. ans, puis on entroit dans celle des vieillards vers l'âge de 50. ans. Cyrus fut dans la classe des enfans *jusqu'à l'âge de 12 ans.* A cet âge il alla à la Cour d'Astyage. A 15. ou 16. ans il fit sa premiere campagne, ensuite il retourna en Perse, où il passa encore un an *dans la classe des enfans*, ensuite il fut reçû dans celle *des jeunes gens*, où il resta jusqu'à 26 ans, ou environ, et pisu il entra dans celle des hommes faits. Voyés si cela s'accorde avec le recit de l'Auteur moderne, qui cependant ne s'apuye que sur Xénophon. Après cela comptés sur les citations marginales de certains Auteurs. Lorsque les étrangers verront le Livre dont il s'agit, ne seroit-il pas bien facheux qu'ils jugeassent de notre capacité par le succès qu'auroit parmi nous un Ouvrage de cette espece? C'est pour prévenir cet effet que je voudrois

Digitized by Google

que ma lettre fut publique. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

MADRIGAL.

INnocentes Beautez,
Comme un funeste écueil, fuyés le tête à tête;
Vous y devenés la conquête
De ceux que vous avés domptez.
De mille traits de flame un tendre Amant vous touche;
Il en part de ses yeux, il en sort de sa bouche;
Ses flateuses douceurs ne vous épargnent pas.
En vain vous vous armés d'une vertu farouche,
En vain un noble orgueil veille sur vos appas,
L'Amour autour de vous vole, brille, escarmouche,
Vous livre de si doux et de si longs combats,
Qu'il désarme la plus rébelle,
Et la dépoüille enfin du beau nom de cruelle.

EXTRAIT d'une Lettre de M..... au sujet des Observations Astronomiques que trois Académiciens de Paris vont faire dans le Perou par ordre du Roy.

JE ne sçai, Monsieur, aucun meilleur moyen de payer les dettes que je puis avoir contractées avec vous, qu'en vous faisant part d'un petit Ouvrage que le hazard a fait tomber entre mes mains; il

Digitized by Google

il m'a parû excellent dans son genre, et fort honorable à notre Nation. Connoisseur, comme vous l'êtes, vous devinerés aisement qui en est l'Auteur, et vous reconnoîtrés la Poësie de l'Illustre Marquis Scipion Maffei; c'est à son insçû que je vous envoye ce Sonnet, dont vous ferés l'usage que vous jugerés à propos. Rien n'est plus heureusement exprimé que la façon dont le sçavant Italien raporte les Limites de la France, et en donne une idée noble et simple en imitant Petrarque qui parle ainsi de l'Italie.

Il bel paese
Ch'Apennin parte, e il Mar circonda, e l'Alpe.

J'ai cru vous faire plaisir en vous fournissant une occasion de pouvoir marquer à M. le Marquis Maffei le cas que vous faites avec tout le Public, de sa vaste érudition, et de la multiplicité de ses talens.

Je suis, Monsieur, &c.

Tre Academici delle Scienze vanno al Perû, per misurar quivi i gradi, afin di poterne racogliere la vera figura della Terra; Questo SONETO rappresenta un'Inscrizione da porsi nel sito, dove le due linee Equinoziale, e Meridiane da essi descritte s'intersecheranno.

Digitized by Google

O Peregrin, qui al tuo vagar pon freno,
E mira, è apprendi, è tanta sorte afferra,
Qui il gran' cerchio, che in due parte la Terra,
Incrocia l'altro, che i due Poli ha in seno.

Saggi, per divisarne i gradi á pieno
Venner, senza temer Mar, Venti, o Guerra,
Fin d'al bel Regno cui d'intorno serra
L'un Mare, è l'altro, Alpe, Pirene, él Reno.

Perche Alessandro, è Ciro esaltar tanto?
Acquistar con ruine, e stragi orrende.
Poca parte del Mondo e picciol vanto.

E fa ben più, chi ne discropre, è intende
Forma, ampiezza, e misura, e tutto quanto
Con la mente il possiede, e lo comprende.

DESCRIPTION d'un Insecte volatil, appellé Demoiselle ou Perle.

C'Est un Ver en forme de Nymphe, à qui la varieté et le brillant de ses couleurs, la transparence de ses quatre aîles, l'agilité de son vol et sa grande vivacité, sur tout à la poursuite de quelque moucheron en l'air, ont fait donner le nom de Demoiselle en France, ou Perle. Les naturalistes croyent que cet animal prend

Digitized by Google

naissance dans le fond des eaux, enveloppé d'une seule membrane, qu'il dilate son ventre pour faire entrer l'eau dans l'intestin par l'anus, qu'ensuite il comprime son ventre pour en chasser l'eau assez loin aussi par l'anus, qu'il fait rentrer l'eau dans son intestin pour la rejetter comme la premiere fois, recommençant et continuant si long temps ce petit jeu, qu'il fait circuler l'eau dans un bassin avec assez de vitesse.

Comme la raison sans l'experience, donne d'abord dans les choses qui semblent les plus naturelles, quelques uns ont cru que la Perle puisoit l'eau par la bouche, pour la seringuer par l'anus et pour être assurez du fait, ont mis la Perle sur leur doigt, qu'elle embrassa étroitement avec ses jambes; on la plongea dans l'eau la tête en bas, l'anus à fleur d'eau; de sorte qu'elle pouvoit entrer dans l'intestin; la Perle rejetta l'eau fort loin. Ayant ensuite tant soit peu retiré leur doigt, de sorte que l'eau ne pouvoit plus entrer dans l'anus, la Perle continua toujours les mêmes mouvemens; mais elle ne rejetta plus l'eau.

La raison pourquoi la Perle purifie son intestin de toute sorte de nourriture et d'excremens, est que, comme il y a un

grand nombre de petits vaisseaux qui unissent étroitement le corps de la Perle avec son enveloppe, et par lesquels la nourriture est portée du corps de la Perle à l'enveloppe; il faut que tous ces petits liens se dessechent, afin qu'ils puissent facilement se casser, lorsque la Perle fait ses efforts pour sortir de son foureau : ce qui n'arriveroit pas tandis qu'il y auroit des alimens dans l'intestin de la Perle, qui fourniroit une nouvelle nourriture au foureau et à ses liens. C'est aussi peut-être la raison pour laquelle tous les Insectes ne prennent plus de nourriture lorsqu'ils veulent changer de forme; et s'ils ne se purifient pas, comme fait la Perle, c'est qu'ils restent fort long temps sans alimens, et comme s'ils étoient morts; au lieu que la Perle ne reste pas plus de six heures à quitter sa vieille peau pour prendre son vol. C'est une chose admirable comment elle fend l'air, le coupe et fait mille virevoltes avec une vitesse extraordinaire. Pour en chercher la cause, il faut couper la peau de la Perle bien finement tout au long du dos, portant toujours la pointe des ciseaux en haut, pour ne pas détruire les parties interieures, et l'attacher avec des épingles sur une table, pour découvrir entre les aîles et les jambes seize muscles

Digitized by Google

tous dissequez, huit de chaque côté, chacun de la grosseur, de la longueur, et presque de la figure d'un grain d'orge, contigus les uns aux autres, et sans adhérence. Chaque muscle est composé de plusieurs fibres charnus, qui ne paroissent point attachez ensemble dans leur longueur; ils vont seulement s'unir à chaque bout du muscle pour y former un tendon qui leur est commun; de sorte qu'on peut regarder chacun de ces fibres comme un petit muscle, dont le principal est composé.

L'usage de tous ces muscles paroît assez particulier, parce que les mêmes qui servent à faire battre les aîles, servent aussi à faire joüer les jambes; car les tendons superieurs des muscles entrent dans les aîles, dont il est à croire même qu'ils composent les fibres; et les inferieurs entrent fort avant dans les jambes. Cependant les differens mouvemens de ces organes ne s'oposent point les uns aux autres; car tandis que les aîles jouent, les pieds restent en repos, et servent d'apuy aux mêmes muscles qui font agir les aîles; et lorsque les pieds marchent, les aîles sont en repos, et servent à leur tour d'apuy aux tendons qui font remuer les pieds.

Les yeux de la Perle sont comme deux

Digitized by Google

grosses Perles oblongues, qui commencent au devant de la tête, et vont finir au derriere. Ils sont composez d'une membrane fine, seiche, argentine et transparente, qui renferme un petit globe molasse, rempli d'une liqueur fort noire. Deux petits canaux remplis d'air, entrent dans chacun de ses yeux, et se continuent à quelques gros canaux, aussi remplis d'air, qui accompagnent l'intestin, depuis la tête jusques vers la queuë. Pour les découvrir sans travail, il faut laisser la Perle morte pendant quelques jours; les parties interieures se pourriront et deviendront à rien, et les canaux resteront seuls entiers, et même plus solides qu'ils n'étoient auparavant.

Cet Insecte a aussi deux cornes, et il jette ses œufs dans l'eau, qui ressemblent à ceux des poissons, d'où l'on voit sortir une infinité de Vers à six pieds; il s'en forme ensuite un Ver volant, qui étoit auparavant rampant et nâgeant.

MADRIGAL.

CA, combattons, disoit un jour Hortense
Au Dieu d'Amour, laisse-là tous tes dards.
Soit, répond t'il, mais garde le silence,
Ta seule voix dompteroit le Dieu Mars;

Digitized by Google

Ferme les yeux, un seul de tes regards
Vaut tous mes traits ; j'obéis, reprit elle,
L'Amour en prend une audace nouvelle ;
Mais dès qu'il vit Hortense de plus près,
Il s'écria fuyant à tire d'aîle,
Je n'avois pas compté tous tes attraits.

GAGEURE SINGULIERE, Extrait d'une Lettre écrite du Caire le 2. Janvier mil sept cent vingt-neuf.

J'Ay enfin reçû, Monsieur, tout le Recueil des Mercures de France que je vous avois demandé, c'est dans notre éloignement et dans la situation où nous sommes, un grand régale que vous nous procurés. Nous avons déja dévoré une partie de ces Journaux, chacun fait en les lisant les remarques qu'il trouve à propos ; pour moi qui aime les amusemens, je me suis diverti au recit de la Gageure faite et gagnée par Sebastien Langlois, Porteur d'Eau de Paris, qui se trouve dans le premier vol. de Juin..... p. 1255. non-seulement parce que la chose en elle-même est assez singuliere, mais aussi parce qu'elle me rapelle le souvenir de ce que nous avons vû ici à peu près dans le meme genre ; vous ne serés, peut-être, pas fâché que je vous en fasse un petit

narré, sauf à vous de le rendre public dans le même Journal : on verra que chaque Pays peut avoir ses *Langlois*, c'est-à-dire des foux publics d'une certaine espece.

Il y a quelques années qu'il se fit en cette Ville un gageure entre deux Porte-faix, à qui porteroit plus long-tems une Outre remplie d'eau et de sable, du poids de cent trente de nos livres, sans se reposer, ni quitter le fardeau un moment, sans s'appuyer en aucun endroit, sans même pouvoir porter la main contre un mur, ou contre la terre. La gageure étoit de vingt piastres. Le premier porta ce fardeau pendant soixante et cinq heures ; on l'a vû rodant nuit et jour par la Ville, suivi de la populace, au son d'un tambour. Plusieurs de sa suite étoient interessez dans la gageure, ayant parié les uns pour, les autres contre, ils observoient aussi si le Porte-faix ne manqueroit point à quelqu'une des conditions. Il mangeoit en marchant, et pour s'empêcher de dormir il prenoit beaucoup de caffé.

Son Antagoniste entra dans la lice huit jours après, et se montra plus vigoureux, ayant porté le même fardeau pendant soixante et sept heures. Il devoit le porter encore cinq heures ; parce que la gageure

étoit pour trois fois vingt quatre heures. Mais l'Outre creva au bout de soixante et sept heures, ce qui n'empêcha pas qu'il ne fut déclaré victorieux, et que le prix de la gageure ne lui fut adjugé. Le lendemain ses camarades et ceux qui avoient parié pour lui, le promenerent par toute la Ville, revetu d'un Cafftan ou Robe de cérémonie, de la Garde-robe du Pacha. Il alla en cette équipage dans les maisons des Grands et des personnes de distinction qui lui firent chacun quelque gratification.

BOUTS-RIMEZ,

A remplir.

Sage,
Platon,
Bâton,
Rage.

Gage,
Caton,
Bouton,
Cage.

Jupin,
Crispin,
Chute.

Digitized by Google

Lapin,
Sapin,
Butte.

ARRESTS NOTABLES.

EDIT DU ROY, donné à Versailles au mois de Décembre 1732. portant Reglement pour les Tutelles en Bretagne. Registré en Parlement le 9. Mars 1733.

ARREST du Conseil, du 2. Mars 1734. qui ordonne, sans s'arrêter à l'Ordonnance du sieur de Fontanieu, Intendant de la Province de Dauphiné, du premier Septembre 1733. que le Droit d'Amortissement perçu par les Cessionnaires des restes du Bail du Fermier précedent, pour l'acquisition d'un Pré, que les Religieux Augustins de Notre-Dame de Lausier ont faite par Acte sous signature privée du 6. Décembre 1732. sera restitué au Fermier actuel, attendu que les Actes sous seing privé n'ont point de datte, et ce conformément à l'Arrêt de Reglement du 11. Janvier 1734.

AUTRES des 16. Février et 8. Juin 1734. le premier ordonne, sans s'arrêter à l'Ordonnance du sieur de Fontanieu, Intendant de Dauphiné, du premier Septembre 1733. que les Droits de Centiéme denier des biens de la Succession du défunt sieur Abbé de Belmont, décedé en Canada au mois de May 1732. dont le Testament a été déposé le 18. Décembre de la même

Digitized by Google

année, apartiendront au Fermier du nouveau Bail, nonobstant la demande formée par le précedent Fermier, le 22. Juin 1733. dans les sept mois du jour du dépôt, mais non pas dans les sept mois du jour du décès, comme elle devoit l'être conformément aux Arrêts de Reglement des 9. Décembre 1718. et 4. Août 1719. Et le second déboute le précedent Fermier ou ses Cessionnaires, de leur oposition audit Arrêt du 16. Février 1734. qui sera executé.

AUTRE du 5. Avril 1735. qui ordonne le raport d'une amende de faux entre les mains du Fermier, nonobstant la restitution qui avoit été ordonnée en être faite à la Partie par un Arrêt du Parlement de Toulouse, que Sa Majesté casse et annulle par le présent Arrêt.

ORDONNANCE de Nosseignenrs les Maréchaux de France, du 21. Avril, portant Reglement pour le payement des vacations des Officiers des Maréchaussées.

ARREST du 10. May, qui casse une Sentence de l'Election de Langres, en ce qu'elle ordonne l'élargissement de deux Cavaliers du Régiment du Maine, et les décharge des amendes par eux encouruës, sous prétexte que le faux Tabac sur eux saisi, étoit pour leur provision; confisque le Tabac et les condamne chacun en mille livres d'amende, conformément aux Déclarations du Roy des 6. Décembre 1707. et premier Août 1721. et à l'Ordonnance du 20. Avril 1734. concernant les Troupes.

ARREST du Grand-Conseil, du 16. May, qui

Digitized by Google

qui adjuge aux Prieurs Claustraux de l'Ordre de Cluny, une double pension payable par les Abbez et Prieurs Commandataires qui n'ont point abandonné le tiers des Charges.

LETTRES PATENTES, portant confirmation des Droits de Voyerie. Données à Fontainebleau le 22. Octobre 1733. Registrées en Parlement le 11. May 1735. avec l'Arrêt du Parlement, portant Enregistrement desdites Lettres, et contenant le Tarif et Tableau des Droits dûs aux quatre Commissaires de la Voyerie, du 11. May 1735.

ARREST de la Cour des Aydes, du 13. May, qui défend aux Officiers de l'Election de Mondidier, et à tous autres, d'obliger le Fermier de prendre la voye extraordinaire, lorsqu'il ne s'agira que de peines pécuniaires, et leur enjoint de juger sur les Procès-verbaux.

AUTRE de la Cour des Monnoyes, du 20. May, qui confisque des Sols de Lorraine, trouvez sur le nommé Claude Rousseau, se disant Marchand Mercier roulant, et le condamne en trois mille livres d'amende, et fait défenses d'exposer et recevoir ou faire entrer dans le Royaume des Especes de billon et de cuivre de Lorraine ou autres de fabriques étrangeres, à peine de confiscation et de trois mille livres d'amende.

REGLEMENT des Droits et Salaires des Officiers du Siege d'Amirauté à l'Isle-Royale. Du 24. May 1735.

AUTRE des Droits et Salaires des Officiers du Siege de l'Amirauté de Quebec. Du 24 May.

Digitized by Google

ARREST du 10. Juin, qui permet de faire entrer par la Ville et Port de Calais, les Livres venant du Pays Etranger, qui seront destinez pour la Ville de Paris seulement.

ORDONNANCE DU ROY, du 13. Juin, par laquelle S. M. permet à tous Fermiers, Laboureurs et autres dans la Generalité de Paris, même dans l'étenduë des Capitaineries, de faire faucher pendant la présente année seulement, et sans tirer à conséquence, tous les Prez de quelque nature et qualité qu'ils soient, dans le temps qu'ils jugeront à propos, sans en demander permission aux Seigneurs, aux Capitaines de Chasses, à leurs Officiers et autres, &c.

ARREST du Parlement, du même jour, qui supprime La Lettre Pastorale de M. l'Archevêque de Cambray du 19. May 1735.

AUTRE du 17. Juin, qui déclare abusif un Bref ou Decret de la Cour de Rome, du 18. May 1735.

SENTENCE DE POLICE, du 17. Juin, qui renouvelle les Ordonnances et Reglemens de Police, qui font défenses à tous Cabaretiers, Limonadiers, Vendeurs de Bierre et d'Eau-de-Vie, de donner à boire après les heures prescrites par lesdits Reglemens; et condamne le nommé Doyen, Traiteur, en l'amende, et d'avoir son Cabaret muré pendant six mois, pour y avoir contrevenu.

AUTRE du 28. Juin, qui renouvelle les défenses d'injurier ni troubler les Jurez Contrô-

Digitized by Google

leurs de la Marchandise de Foin, dans l'exercice de leurs fonctions ; enjoint à tous Marchands et Voituriers de ranger leurs Voitures le long des Murs des Chartreux, ensorte qu'elles n'embarrassent point la voye publique, et condamne le nommé Orand, en cinquante livres d'amende, pour ses contraventions.

AUTRE du même jour, qui renouvelle les défenses d'embarasser la voye publique, et condamne à l'amende plusieurs Particuliers et Particulieres, pour avoir fait des Etalages sur la Place du Pont S. Michel.

ARREST du Conseil, du même jour, qui accorde un délai jusqu'au dernier Décembre de l'année prochaine 1736. pour le Contrôle des Actes de foi et hommage, déclarations et reconnoissances aux Papiers Terriers et autres.

TABLE.

PIECES FUGITIVES, &c. Parallele des Eglises de S. Pierre de Rome et de S. Paul de Londres, 1258
Ode, 1283
Lettre sur le Breviaire de l'Eglise de Lyon et Notes, &c. 1286
Remerciment des Clercs, &c. 1309
Explication d'un ancien jetton avec la Légende *Ave Maria Gracia* &c. et figure, 1314
Les deux Sœurs, *Fable Allégorique*, 1326
Extrait du Memoire lû par M. de Reaumur, sur les Insectes, à la derniere Assemblée publique de l'Académie, 1330

Digitized by Google

Reflexions, 1341
Trait remarquable de justice et de générosité, 1347
Enigme, Logogryphes, &c. 1349
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts, &c. Dictionnaire Italien, Latin et François, &c. 1353
Œuvres de Moliere, *in* 4. 1354
Dialogue sur la Musique des Anciens, &c. 1360
Nouvelle Edition des Instructions Chrétiennes, &c. 1373
Lettre sur la nouvelle Edition de l'Histoire Generale des Drogues, 1376
Epigramme de M. de Senecé, 1378
Lettre sur l'Education des Enfans, 1379
Extrait d'une Lettre sur la Langue Angloise, 1380
Estampes nouvelles, 1382
Description des Tableaux exposez à l'Académie de Peinture, 1383
Nouvelles Tapisseries exposées, &c 1388
Description d'une Décoration pour un Reposoir, 1390
Nouveaux Portraits coloriez qu'on tire en Estampes, 1392
Spectacles; le Droit du Seigneur, *Parodie*, 1393
Le Conte de Fée, *Extrait*, 1394
La Magie de l'Amour, *Extrait*, 1399
Nouvelles Etrangeres, de Russie et Pologne, 1412
D'Allemagne, d'Italie, Naples et Sicile, 1415
D'Espagne et Grande-Bretagne, 1419
Armée d'Italie, 1422
Armée d'Allemagne; 1426
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 1429
Goutes du General Lamotte, 1431
Morts, 1434
Suplément. Remarques sur le Théatre François, 1438

Digitized by Google

Le Tignon, *Apologie*, 1441
Lettre au sujet de l'Histoire des Empires, 1443
Madrigal, 1446
Lettre au sujet des Observations Astronomiques au Perou, de trois Académiciens, &c. *ibid.*
Description d'un Insecte volatil, apellé Demoiselle, 1448
Madrigal, 1451
Gageure singuliere, 1453
Bout-Rimez à remplir, 1455
Arrêts Notables, 1456

Errata du premier volume de Juin.

PAge 1173. ligne 28. Destercotomie, *lisez*, d'Estercotomie,

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1305. ligne 2. Juniis, *lisez* Junius.
P. 1365. l. 4. du bas, et chanter, l. et de chanter.

Le Jetton gravé doit regarder la page 1314

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 17 1936